

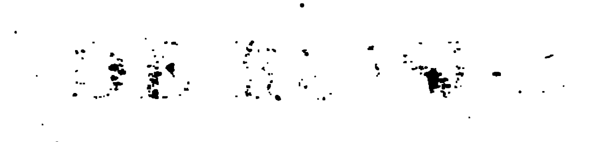
IMPRIMERIE DE L.-É. HERHAN,
rue Traînée-St. Eustache, nº. 15.



Sviatoslaf
Igorévitch.



Sviatoslaf Igorévitch.







HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DE RUSSIE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS, JUSQU'A NOS JOURS.

PAR J. ESNEAUX.

TOME PREMIER.



PARIS,
J. CORRÉARD JEUNE, ÉDITEUR,
DIRECTEUR DU JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES,
RUE RICHELIEU, N° 21.

1828.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE des Russes deviendra sans doute, et peut-être bientôt, l'histoire des maîtres du monde. Si la bonhomie européenne leur permet de s'établir sur la Méditerranée, ou, ce qui revient au même, de s'assurer le libre passage des Dardanelles, ils arracheront le trident des mains de l'Angleterre, et le knout régira l'univers abruti.

On se flatte que la Russie affranchira la Grèce! La Russie n'affranchit rien, elle enchaîne tout; et malheur à ceux qu'elle protège, elle finit par les dévorer. Elle a, pendant 40 années, protégé le royaume de Kazan; c'est une de ses provinces. Elle prétendait protéger la Pologne, quand elle la déchira. Depuis nombre d'années elle protège la Grèce comme elle avait protégé le royaume de Kazan; ici la similitude est frappante pour qui sait lire et voir.

L'Angleterre ne s'oubliera point; songeons à nous. C'est contre nous que la Russie, devenue puissance maritime prépondérante, portera ses premiers coups. M'opposera-t-on le soleil d'Austerlitz, la grande armée de l'Empire et les 14 armées de la Républi-

que? Bien, si les souvenirs prévalent contre les baïonnettes et la mitraille, contre le machiavélisme qui sait faire naître, et attendre ou brusquer l'occasion.

Jamais je n'ai calomnié la France; je sais tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle vaut, tout ce qu'elle peut; mais je la vois désarmée de ce patriotisme délirant, de cette fureur guerrière, de cet instinct victorieux qui jadis centuplaient sa taille et ses forces; et d'un autre côté, je vois grandir sans cesse et tous les jours s'aguerrir le géant ambitieux qui s'achemine à la conquête du monde. On ne commande pas à la crainte, et je crains que la Russie ne parvienne un jour à l'empire universel.

Qu'elle y parvienne, cela est dans l'ordre des choses possibles et peut-être prochaines. Mais restât-elle renfermée dans les limites de son territoire et de son importance actuelle, la Russie est l'un des Etats dont l'histoire mérite le plus d'attention. C'est un empire nouveau dans la vieille Europe; il est encore nouveau par la date de sa fondation, et nous commençons à peine à le connaître, lorsque déjà il exerce une énorme influence sur les destinées de l'univers.

Lévesque a eu beau dire, on s'obstine à regarder ce grand État comme un colosse né tout-à-coup du cerveau de Pierre-le-Grand. On a bien quelques idées confuses sur la Russie depuis ce monarque;

mais on se plaît ou l'on s'obtine à croire, ou du moins à dire, qu'avant lui la Russie était encore dans le chaos.

Lévesque d'abord, et ensuite Karamsin ont réfuté cette erreur, en présentant, d'après les annalistes, le récit suivi des faits depuis la fondation de l'empire Russe en 862. De cette époque à celle de Pierre Ier, ils nous montrent une série d'hommes et de choses dignes d'occuper les curieux et les penseurs. Avant Pierre, la Russie a eu plusieurs monarques bien autrement remarquables. Beaucoup d'événemens antérieurs sont plus brillans, plus considérables, plus instructifs que ceux de son règne; et c'est avant lui que nous voyons la liberté la plus fière, les institutions les plus libérales naître, mûrir, dominer, et enfin périr sous la hache du despotisme, sans laisser les moindres vestiges.

Dans cet essai je n'ai pas oublié le peuple, c'est à lui que je rapporte tout; j'ai expliqué selon mes faibles lumières les causes et les conséquences des faits; la marche simultanée de la royauté, de l'aristocratie, du pouvoir sacerdotal et de la liberté; leurs rivalités et leurs combats.

J'ai jugé les hommes et les choses sans passion comme sans intérêt, sur le témoignage des faits, et d'après ma conscience, ayant soin de faire

toujours la part des circonstances et du temps. Je n'ai pas cru que des jugemens antérieurs, quels qu'ils pussent être , dussent servir de règles aux miens. J'ai pu louer ou blâmer ce que d'autres écrivains ont au contraire blâmé ou loué. Ils ont pu faillir, j'ai pu errer; chacun n'est comptable que de sa loyauté.

Si on veut bien me lire avec un peu d'attention, peut-être on avouera qu'il en faudrait beaucoup plus pour déduire des données historiques tous les aperçus qu'elles m'ont fournis, et on me pardonnera d'avoir offert des jugemens *tout faits* à la presqu'universalité des lecteurs, qui n'aurait pas voulu se donner la peine de les faire, ou qui prendra celle de les rectifier.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DE RUSSIE.

AVANT RURIK.

Je ne veux ni ne puis m'attacher aux origines de la nation Russe : mon sujet ne m'y condamne pas.

Cependant il faut jeter un coup-d'œil sur les différens peuples, qui, ayant habité ou parcouru ces pays immenses, y ont laissé leurs débris ou des transfuges fondus dans la population actuelle, et par conséquent des vestiges de leurs mœurs. Je me bornerai à une simple nomenclature empruntée à Karamsin. Pour les Slaves, auxquels les fondateurs de l'Empire imposèrent le nom de *Russes*, et qui, avec les *Varègues* conquérants, formèrent le noyau, la population primitive et principale de ce grand état, je résumerai Karamsin et Lévesque.

Anciens habitans.

Les anciens habitans de la Russie actuelle étaient inconnus et sauvages. Nous n'avons d'eux aucun monument historique, et les premières notions que la Grèce en a conservées se réduisent à des fables.

Colonies Grecques.

Mais environ 500 années avant l'ère chrétienne, des colonies grecques (1) commencèrent à s'établir aux bords et dans le voisinage de la mer Noire, et fournirent sur la Russie méridionale des connaissances plus positives, recueillies par Hérodote.

Cimmériens.

Les Cimmériens, qui paraissent de même origine que les Cimbres de Germanie, sont les plus anciens habitans connus des gouvernemens actuels de Kherson et d'Ekatérinoslaf. Cent ans avant

Scythes.

Cyrus, ils en furent chassés par les Scythes ou Scolotes, que les Massagètes avaient chassés eux-mêmes des rives orientales de la Caspienne, et qui, après de longues et sanglantes courses en Europe et en Asie, s'établirent alors entre l'Ister et le Tanaïs (le Danube et le Don). C'est là que vint les chercher et périr l'armée de Darius, qui prétendait venger les Mèdes. Les Scythes, peuples

---

(1) Olvie, surnommée *l'heureuse*, bâtie par des Milésiens, à 40 verstes de l'embouchûre du Dniéper, au temps de la puissance des Mèdes, subsista jusqu'à la chûte de l'Empire romain. Les Grecs d'Asie avaient fondé le royaume de Bosphore, dont les principales villes étaient Panticapée et Phanagorie; Tanaïs, autre ville de ce royaume, était où est actuellement Azof. — Cherson (celle de la Tauride) dont l'origine est inconnue, resta libre jusqu'à Mithridate.

nomades, tolérèrent volontiers chez eux les colonies grecques, et en reçurent, mais malgré eux et par la seule force des choses, les premiers germes de la civilisation; leur philosophe voyageur Anacharsis périt pour avoir tenté de leur donner les lois athéniennes (1). Ils s'abreuvaient du sang et s'habillaient de la peau des vaincus, ils buvaient dans des crânes humains, et sous la figure d'un glaive adoraient le génie de la guerre comme le maître des dieux. Cette grande nation se divisait ainsi : les Callipides, mélange de Scythes et de Grecs, à l'occident des bouches du Boristhène (Dniéper); près de l'Hypanis (Boug), les Alazons; vers le nord, bien plus avant dans les terres et sur les deux rives du Borysthène, les Scythes *laboureurs* (2). Le sépulcre des rois, lieu saint pour la nation et inaccessible aux étrangers, était à 14 journées de l'embouchure du Dniéper, sur la rive occidentale, sans doute près de la ville actuelle de Kief. La horde royale errait à l'Orient jusqu'à la mer d'Azof, au Don et à la Crimée habitée par les Taures, probablement de la même race que les Cimmériens. Taures.

Il y avait encore, suivant Hérodote, des peuples Races diverses.

(1) Cependant un roi des Scythes se fit bâtir dans Olvie, un palais orné de sculptures.

(2) Ces trois peuples cultivaient le blé et en faisaient un objet de commerce.

qui n'étaient pas de race Scythique : les Tirètes (Grecs) à l'embouchure du Torus (Dniester). — Les Agathyrses dans la contrée aux sept villes (Transylvanie). — Les Nèvres (en Pologne), qui tous les ans se changeaient en loups pour quelques mois, c'est-à-dire s'habillaient de fourrures. — Les Androphages et les Mélanchlènes (deux hordes antropophages) en Russie, à 4000 stades (800 verstes) au nord de la mer noire. — Les Sarmates ou Savromates, au-delà du Don (dans les déserts d'Astrakhan). — Les Budins, les Gélons (Grecs d'origine), cachés plus loin en d'épaisses forêts; — les Irques, les Thessagètes, célèbres chasseurs. — A l'Orient on retrouvait des Scythes, déserteurs de la horde royale. Au-delà, suivant Hérodote, commençaient des montagnes pierreuses (monts Ourals) et le pays des Agrippéens *au nez épaté* (vraisemblablement les Kalmouks).

Les caravanes marchandes de la mer noire s'arrêtaient là.

Plus au nord, tout était fable et ténèbres. Les Agrippéens parlaient d'un peuple dormant six mois de l'année (certaines contrées ne reçoivent durant plusieurs mois que la lumière des aurores boréales). Les Issédons, habitans de la grande Tartarie, à l'Orient des Agrippéens, assuraient que non loin de chez eux des griffons gardaient les sources de l'or. Était-ce un conte sans fondement, ou un vieux souvenir des riches mines sibériennes,

peut-être exploitées en un temps dès-lors inconnu? Parmi les hordes errantes à l'est de la Caspienne (désert actuel des Kirguis), Hérodote nous montre les fiers Massagètes, vainqueurs de Cyrus, tout parés d'or, eux et leurs chevaux. Ils ignoraient le fer, leurs armes étaient de cuivre, et cet historien observe que pour les mœurs et le costume, les Massagètes ressemblaient beaucoup aux Scythes.

Malgré la diversité connue des races, les Grecs donnaient le nom de Scythie à toutes les contrées qui forment à présent la Russie d'Europe et d'Asie.

Extinction des Scythes.

Les véritables Scythes battus par Philippe, roi de Macédoine, commencèrent dès-lors à décliner. Mithridate Eupator conquérant du Bosphore les opprima, et leur puissance s'évanouit quand l'aigle romaine se saisit du Caucase. Les Gètes (peuple thrace), vaincus sur le Danube par Alexandre, leur enlevèrent tout le pays entre l'Ister et le Borysthène (le Danube et le Dniéper), et les Sarmates, survenant des rives orientales du Tanaïs (Don), achevèrent d'exterminer ce grand peuple, dont les débris se perdirent dans la masse des vainqueurs, mais dont le nom survécut.

Sarmates.

Roxolans et Yaziges.

Les Romains, conquérants de la Thrace et des rives du Danube, se trouvèrent pour leur malheu voisins des Sarmates. Parmi les nombreuses tribus de ces barbares se distinguaient les Roxolans et les Yaziges; les premiers habitaient aux bords de la

mer d'Azof et de la mer Noire, et les seconds vers le Danube d'où ils poussèrent bientôt jusqu'à la Theiss. Ceux-ci aussitôt soutenus par les autres, osèrent provoquer le grand peuple et commencer cette lutte où l'on vit les Sarmates ligués avec les Germains contre les Empereurs. Mais enfin, l'empereur Marcien les dissémina tous dans les provinces, et dès le 5e siècle l'histoire n'en parle plus.

Alains.

Vers le 2e siècle paraissent les Alains (1) (les anciens Massagètes, selon Ammien Marcellin), terribles nomades qui maintes-fois avaient ravagé l'Asie jusqu'au nord de la Chine. Ils enlèvent aux Sarmates le sud-est de la Russie, et s'emparent d'une partie de la Tauride. Les Aorces et les Siragues, répandus entre le Caucase et les rives du Don au 1er siècle, appartenaient probablement à cette nation.

Aorces et Siragues.

Jusqu'ici toutes les invasions viennent de l'orient, l'occident va déborder à son tour.

Goths et autres Germains.

Au 3e siècle, les Goths et autres Germains s'élancent des côtes de la Baltique à celles de la mer Noire, s'emparent de la Dacie (romaine depuis Trajan), étendent leurs ravages jusqu'en Grèce et en Asie, et fondent un double Empire (d'orient et d'occident), qui, au 4e siècle, sous Hermanrik, joignait la Baltique à la mer Noire.

Parmi les tributaires d'Hermanrik, Jornandès

(1) Venant des pays entre la mer Noire et la Caspienne.

compte « les Vénèdes plus nombreux que guer- Vénèdes.
» riers, riverains de la Baltique, et de même ori- Origine présumée des Slaves.
» gine que les Slaves ancêtres du peuple Russe
» actuel. » Or, 450 années avant l'ère chrétienne, les Grecs savaient, sans doute par les Phéniciens, que l'ambre jaune se trouvait près de l'embouchure de l'Éridan (Dvina occidentale) dans l'Océan septentrional, vers le pays des Vénèdes. Pline et Tacite (1er siècle) disent que les Vénèdes habitaient les rives de la Vistule et jusqu'à la Dacie; Ptolomée (2e siècle) les place aux bords orientaux de la Baltique *dès long-temps appelée mer des Vénèdes.* Si donc le témoignage de Jornandès établit suffisamment l'identité des Vénèdes et des Slaves, les ancêtres des Russes étaient bien anciennement connus des Grecs et des Romains comme habitans des rives méridionales ou orientales de la Baltique. Y étaient-ils venus d'Asie, étaient-ils aborigènes? On l'ignore; et on observe que les hordes asiatiques habitaient des charriots ou des tentes et ne combattaient qu'à cheval, tandis que les Vénèdes de Tacite avaient des demeures fixes et combattaient à pied. Mais de 450 avant J.C jusqu'à Tacite, ces coutumes caractéristiques avaient pu changer. Au reste, Jornandès indique, non l'identité des deux peuples *Vénède* et *Slave*, mais seulement la communauté d'origine: (*Voy.* Karamsin, t. 1, p. 15), et Jornandès parle-t-il à-coup-sûr?

Vers 377 les Huns (affreux nomades), partis Huns.

des pays frontières du nord de la Chine, arrivent comme une tempête, et battent les Alains et les Goths. Hermanrik, alors plus que centenaire, se tue à leur approche ; les Goths d'orient se soumettent, ceux d'occident obtiennent des Romains la Thrace pour refuge. C'est de là que, réunis à d'autres hordes belliqueuses, ils partiront ensuite pour démembrer l'Empire.

Vinitar, successeur d'Hermanrik, roi des Goths et tributaire des Huns, soumit lui-même les
Antes. Antes, peuple Slave (Jornand, et hist. de Biz.) au nord de la mer Noire. Le Roi vaincu, Box et 70 boyards furent massacrés. Balamber, roi des Huns, ravit cette conquête à Vinitar. Attila, qui résidait en Dacie, domina ensuite du Volga au Rhin, de la Macédoine aux îles de la Baltique; mais avec lui périt (en 454) la puissance des Huns. Les tributaires secouèrent le joug de ses fils divisés. Chassés de la Pannonie (Hongrie) par les allemands Gépides, qui étaient venus de Baltique à la suite des Goths, les Huns se maintinrent quelque temps encore entre le Dniester et le Danube, d'où ce pays s'appela Hunnivar ; d'autres se dispersèrent dans les provinces du Danube, et enfin ce peuple exterminateur disparut.

Alors la Russie méridionale ne dut être qu'un vaste désert, où végétaient les débris errans de tant de nations écrasées les unes par les autres :

les Goths d'orient s'étaient réfugiés dans la Hongrie ; on ne voit plus les Roxolans, fondus parmi les Huns ou les Sarmates et les Goths, et perdus dans les ruines de ces peuples divers. C'est vers le commencement du 5e siècle, que, foulé sans doute par la masse des Huns, un déluge d'Alains, de Vandales allemands et de Suèves, déborda par le Rhin et les Pyrénées sur l'Espagne et le Portugal.

Ougres et Bulgares.

Inconnus jusque là les Ougres et les Bulgares, de même origine que les Huns (Annal. Byzant.), quittent leurs pays à l'est du Volga et des Monts-Ourals, et s'établissent aux bords de la mer d'Azof et de la mer Noire et en Tauride (où restaient quelques Goths devenus chrétiens), et, dès 474, ravagent la Mœsie et la Thrace et insultent Constantinople.

Enfin cédant aussi à cette tendance qui pousse les hommes du nord au midi, et les barbares sur les peuples civilisés, ou peut-être excités par le souvenir des riches conquêtes d'Hermanrik et d'Attila, les Slaves descendirent à leur tour, et probablement sans obstacles. Ils durent trouver la Germanie presque déserte, ses tribus guerrières ayant émigré en masse vers le sud et l'occident. Quelques misérables hordes amenées par les Huns, végétant peut-être encore entre les bouches du Dniester et du Danube, ne purent les empêcher de s'y établir. Depuis le Danube et l'Aloute jusqu'à la Morave étaient les Allemands, Lombards et Gé-

pides ; entre le Dniéper et la Caspienne, les Ougres et les Bulgares; au nord de l'Euxin, les Antes, l'une des grandes tribus slaves, survivant aux nations conquérantes. Quelques bandes slaves avaient pénétré en Bohême, en Saxe et en Moravie, quelques autres étaient restées près de la Baltique ; de telle sorte que dès le VI[e] siècle, la grande famille Slave occupait la vaste région comprise entre la Baltique et l'Elbe jusqu'à la Theiss et à la mer Noire.

Premières hostilités des Slaves contre la Grèce.

De cette époque la Grèce commence à parler des Slaves, différant de mœurs et de tactique avec les Germains et les Sarmates. En 495, ils avaient donné passage aux Hérules battus en Hongrie par les Lombards et poussés vers la Baltique. Établis dans la Dacie septentrionale, ils commençent en 527 à vexer l'Empire, de concert avec les Ougres et les Antes voisins des Bulgares. Plus féroces que les Sarmates, les Goths et les Huns eux-mêmes, ils saccagent les provinces ; arrêtés un moment par Chilbud, général de Justinien, ils le battent et le tuent au bord du Danube, culbutent les légions, franchissent la grande muraille d'Anastase, enlèvent le drapeau de Constantin, menacent le mur de Théodose, dernier boulevart de la Ville Impériale, vendent la paix au vieux Bélizaire, et vivent à discrétion dans les provinces, comptant sur les flottes des Gépides toujours prêtes moyennant une rétribution à les ramener au-delà du Da-

nube. Tantôt ils vendent leurs épées aux Empereurs, tantôt ils dévastent l'Empire. Trente ans après leur première invasion arrivèrent d'Asie les Huns-Ogors, sous le nom des Avars, et pour ce motif appelés aussi *Pseud-Avars*. Huns-Ogors ou Avars ou Pseud-Avars

Les véritables Avars, fameux par leurs exploits dans la grande Tatarie, avaient enfin (au vi^e siècle) succombé devant les Turks et s'étaient retirés à Tangust dans le Turkestan. Avars.

Ces Turks, disent les Chinois, étaient un reste de Huns. Réunis à d'autres hordes de même race, ils conquirent la Sibérie méridionale. Leur Khan, nommé Dysabul (par les Byzantins), établit sa résidence et son trône sous une tente de soie et d'or au milieu des Monts Altaïs. De là il traitait avec l'Empire, et son peuple (1) faisait le commerce de la Chine, la Perse et la Grèce. Parmi ses nombreux tributaires on distinguait les Kirguis, et les Huns-Ogors naguère assujétis aux Avars. Ces Ogors échappent à leur nouveau joug, prennent le nom toujours redouté des Avars, franchissent le Volga et envoyent demander à l'empereur Justinien son amitié, des présens et un bon territoire. Ils ressemblaient aux Huns, ils épouvantèrent. On leur accorda tout. Les Ougres et les Bulgares se soumi- Turks. Huns-Ogors ou Avars.

(1) Les objets d'arts trouvés par les Russes modernes, dans les tombeaux antiques de la Sibérie méridionale, viennent sans doute de ces Turks d'Altaï, que durent civiliser la victoire et le commerce.

rent : les Antes, qui résistèrent, furent réduits au plus cruel esclavage. Le Khan ou roi des Avars, Baïan, maître de la Moravie et de la Bohême, vainqueur de Sigebert, revint aider les Lombards à écraser les Gépides, s'empara d'une grande partie de la Dacie, et puis de la Pannonie quand les Lombards passèrent les Alpes. De sorte qu'en 568 cet Empire des Avars (Pseud-Avars ou Huns-Ogors) s'étendait de l'Elbe au Volga. Au commençement du VIIe siècle, il s'accrut de la Dalmatie, les villes maritimes exceptées. Vers 580, les Turks poursuivant les Ogors, qu'ils traitaient d'esclaves déserteurs, s'étaient saisis de la Tauride; mais ils renoncèrent à l'Europe et laissèrent à ces redoutables fugitifs tout le littoral de la mer Noire.

Cependant les Slaves du Danube étaient encore indépendants. En 581 ils ravagèrent la Thrace et d'autres provinces. Tibère, assez occupé par les Perses, engagea Baïan, *son ami*, qui convoitait le titre de Patrice, à châtier ces aggresseurs. Celui-ci avec soixante mille cavaliers s'empresse de les exterminer. Tout ce qui échappe à son glaive est incorporé dans ses troupes, exposé à tous les périls, livré au fer ennemi, et enfin achevé par les supplices.

Restaient les Slaves de la Vistule et du Nord. Le Khan, brouillé avec la Grèce, les pressa vainement de lui envoyer des troupes. « Nous sommes » inhabiles à la guerre, nous ne savons que jouer » du luth, » répondirent à ses demandes les am-

bassadeurs qu'on lui députa. Il les retint, ils s'évadèrent en Grèce ; l'empereur Théophile les adressa au roi de France, Louis-le-Débonnaire, qui les questionna, les jugea Suédois, et les fit conduire vers la Baltique.

Les Avars pressuraient les Slaves, vexaient les tribus, déshonoraient les femmes et les attelaient à leurs charriots. La peste décima ces barbares ; les Slaves de Bohême profitèrent de la circonstance pour s'affranchir. Sous la conduite de Samo, leur libérateur et leur prince, ils battirent Dagobert, roi des Francs.

Etats fondés par des Slaves.

Des détachemens Slaves paraissent s'être fixés en Hongrie au VIe siècle ; au commencement du VIIe, d'autres, alliés à l'Empire, chassèrent d'Illyrie les Avars, et fondèrent de nouveaux états sous les noms de Croatie, Slavonie, Servie, Bosnie et Dalmatie, avec la permission des empereurs qui crurent se faire ainsi un utile rempart. Au VIIe siècle, on trouve des Slaves en Thrace et en Mœsie (Bulgarie actuelle) ; ils inondèrent même le Péloponèse pendant une peste qui affligea l'Empire ; d'autres gagnèrent la Bythinie, la Phrygie, la Dardanie, la Syrie.

Extinction des Avars

Les Slaves du Danube étaient restés les derniers sous le joug des Avars déclinants. Couvrate, prince Bulgare, dans les environs de la mer d'Azof, ami et allié des Romains, s'affranchit en 635. Alors les Avars se partagèrent en neuf grands camps retran-

chés, se maintinrent très-longtemps ainsi dans la Pannonie et la Dacie, et firent des guerres sanglantes aux Bavarois et aux Slaves dans la Carinthie et la Bohême; enfin leur nom disparut.

Origine du royaume des Bulgares.

Pour conserver ses conquêtes, Couvrate mourant avait conseillé l'union à ses fils; ils se hâtèrent de se diviser et de partager leur héritage. L'aîné, Vatvail, resta en deçà du Don; le second, Cotzague, passa au-delà, le quatrième en Pannonie (Hongrie) près des Avars; le cinquième en Italie; le troisième, Asparouk, s'établit entre le Dniester et le Danube, mais en 679 il conquit la Mœsie, peuplée de Slaves, et fonda le royaume des Bulgares.

Tribus Slaves.

Les Slaves (indépendans ou subjugués) se trouvaient, comme on vient de le voir, répandus depuis la Baltique jusqu'au golfe Adriatique, et depuis l'Elbe jusqu'en Morée et en Asie. De la tribu des Lekhes, établie sur la Vistule, partit une bande qui vint se fixer sur le Dniéper (gouv. de Kief), et prit de ces plaines fertiles le nom de Polaniens, perdu en Russie mais passé aux Lekhes, depuis fondateurs du royaume de Pologne, qui le gardent encore. De la même tribu sortaient les deux frères Radime et Viatko, qui furent chefs, celui-ci des Viatitches sur l'Oka (gouv. de Kalouga et de Toula ou Orel), celui-là des Radimitches au bord de la Soja (gouv. de Mohilef). Les Drevliens, ainsi nommés de leurs forêts, vivaient dans le gouvernement actuel de Volhynie; les Doulèbes et les Boujaniens, le

long du Boug; les Loutitches et les Tivertses, le long du Dniéper jusqu'à la mer et au Danube (ils avaient déjà quelques villes); les Crovattes blancs vers le Krapak; les Sévériens (voisins des Polaniens), sur la Desna, la Soula et la Séma (gouv. de Tchernigof et de Pultawa); les Drégovitchs entre la Pripète et la Dvina occidentale (gouv. de Minsk et Vitebsk); les Krivitches aux sources de la Dvina, du Dniéper et du Volga (gouv. de Pskof, Vitebsk, Tver et Smolensk), les Polotchans au confluent de la Polota et de la Dvina; enfin au bord du lac Ilmen, les Slaves de la grande tribu qui avaient bâti Novgorod avant l'ère chrétienne selon Karamsin, au ve siècle selon Lévesque invoquant les chroniques.

Villes Slaves.

Kief, chez les Polaniens, est contemporaine de Novgorod. Izborsk, Polotsk et Smolensk, fondées par les Krivitches, existaient au IXe siècle; Lubetch et Tchernigof, villes des Sévériens, sont connues au commencement du Xe; mais on ignore l'époque où furent élevées les unes et les autres.

Divers autres peuples.

Outre les peuples Slaves, il y avait encore dans la Russie : les Mériens autour de Rostof et sur le lac Klechtchine ou de Péréaslaf; les Mouromiens, au confluent de l'Oka et du Volga; au sud-est des Mériens, les Tchérémisses, les Metchères et Mordviens; les Liviens en Livonie; les Tchoudes, en Esthonie et vers le lac Ladoga; les Naroviens, où est Narva; les Iamiens ou Émiens en Finlande; les Vesses, sur le lac Biélo-Ozéro; les Permiens, dans

le gouvernement actuel de Perm; les Yougres ou les Ostiaks actuels de Bérézof, sur l'Oby et la Sozva; le Petchores, sur la Petchora.

Finois

Plusieurs de ces peuples ont disparu, d'autres restent. Ainsi les Lapons, les Ziriens, les Ostiaks de l'Oby, les Tchouvatches et les Votiaks, dont les langues ont tant d'analogie, peuvent être considérés comme les branches d'une même souche, et paraissent être les Finois de Tacite, voisins des Vénèdes, et sans doute habitans primitifs du nord de l'Europe. Les peuplades Finoises s'étendirent de la Baltique jusqu'à la mer Glaciale, à la Sibérie, à l'Oural et au Volga. Elles abandonnèrent aux Goths la Suède et la Norwège, aux Slaves la Russie. Le portrait des Finois tracé par Tacite ressemble encore aux Lapons; même misère, même insouciance, même liberté. Les Finois Russes, moins sauvages dans Nestor, avaient des demeures fixe, même des villes; Biélo-Ozéro appartenait aux Vesses, Rostof aux Mériens, Mourom aux Mouromiens.

Suivant l'ancienne histoire des Scandinaves, les principales contrées Finoises étaient la Kirialandie et la Biarmie. La Kirialandie bornée au midi par l'Esthonie et le pays de Novgorod, à l'occident et au nord-est par la Quenlandie ou Kaïanie, à l'est par la Biarmie, s'étendait du golfe de Finlande à la mer glaciale. Ses habitans moins fameux par le courage que par la magie, insultaient pourtant les contrées

voisines. Les Scandinaves appelaient Biarmie tout le territoire depuis la Dvina septentrionale et la mer Blanche jusqu'à la Petchora, au-delà de laquelle commençait, selon eux, le redoutable pays d'Yotounheim rempli d'enchanteurs. Oter, navigateur norwégien, ayant doublé le cap Nord et abordé à l'embouchure de la Dvina septentrionale, procura (IXe siècle) les premières données historiques sur la Biarmie, où il trouva une population nombreuse et un langage très semblable au finois.

Parmi les peuples étrangers, habitans ou voisins de la Russie, Nestor mentionne encore les Letgoliens (Livoniens latiches); les Zimgoliens, dans la Sémigalie; les Korses, en Courlande; et les Lithuaniens, qui n'étaient pas finois, mais qui, avec les anciens Prussiens, formaient le peuple Latiche. Leur langue, où se trouve une foule de mots slaves, goths et finois, indique le mélange des races. L'origine de la nation latiche remonte probablement à l'époque où les Goths descendirent en masse vers le midi; les Vénèdes et les Finois s'emparèrent de leur pays abandonné (côtes sud-est de la Baltique), se mêlèrent aux restes de population qu'ils y trouvèrent, et s'étant mis à défricher le sol reçurent ou prirent le nom de Latiche (*lata*, défrichement, en lithuanien). Ce nouveau peuple doit être le mélange appelé par Jornandès *Vidivariens*, et qui au 6e siècle

Peuples étrangers.

habitait aux environs de Dantzig. Ajoutez que, suivant une vieille tradition des Latiches, Vidvoutte, leur premier Roi, organisa aux bords de la Vistule sa nation, qui peupla la Prusse, la Courlande et la Letlandie, où elle existe toujours et où, jusqu'à sa conversion au christianisme, elle reconnut le Dalaï-lama du nord, premier juge et grand-prêtre, *Krivé*, résidant à Romova, petite ville de Prusse.

Puissance imaginaire de Novgorod

Les Slaves divisés et ennemis semblaient également incapables de conquérir et de se défendre. Cependant plusieurs peuples Finois ou Latiches devinrent, dit-on, leurs tributaires, et, dit-on encore, la tribu de l'Ilmen parut si formidable à ses voisins, qu'on disait proverbialement : qui oserait s'attaquer à Dieu et à Novgorod-la-Grande! des Normands, appelés *Varègues*, l'osèrent avec succès, et conquirent Novgorod-la-Grande aussi bien que les pays environnans. Bientôt chassés ou volontairement retirés, ils revinrent ou furent rappelés, et de ce retour, que Nestor indique en 862, date l'Empire de Russie.

Invasions des Varègues.

Invasion des Khozars.

Mais auparavant, vers la fin du VIIe ou le commencement du VIIIe siècle, la Russie méridionale avait subi un nouveau joug, celui des Khozars.

Khozars.

Les Khozars ou Khazars, de même origine que les Turks, habitaient depuis long-temps les rives occidentales de la Caspienne, alors nommée par les orientaux *mer Khozarienne*. L'histoire d'Armé-

nie parle d'eux au IIIe siècle ; au IVe , ils sont confondus avec les Huns dans les déserts d'Astrakhan entre la mer Noire et la Caspienne. Quoique subjugués d'abord par Attila, ensuite par les Bulgares, ils sont capables encore de ravager l'Asie au Ve siècle. C'est pour arrêter leurs courses que Cosroës bâtit la fameuse muraille *Caucasienne*; au VIIe siècle, ils sont les alliés, les protecteurs de l'Empire et le fléau de la Perse, des Ougres, et des Bulgares affaiblis par la désunion des fils de Couvrate. Ils s'emparent de tout le pays depuis l'embouchure du Volga jusqu'à la mer Noire et à la mer d'Azof, la Phanagorie, le Bosphore, et la plus grande partie de la Tauride qui reçut pour plusieurs siècles le nom de *Khozarie*. Laissant en repos les Empereurs soigneux de leur complaire, ils dévastèrent l'Arménie, l'Ibérie, la Médie et battirent plus d'une fois les plus illustres Califes. C'est vers la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe siècle qu'ils s'étendirent jusqu'aux deux rives du Dniéper et, vers le Nord, jusqu'à l'Oka, rivière que leur puissance ne dépassa jamais. Le tribut payé à ces conquérans fut pour les Kiéviens un glaive par feu, pour les Sévériens, les Radimitches et les Viatitches, et peut-être encore pour les Kiéviens un écureuil par maison. Les Slaves n'avaient pas alors de monnaie.

Empire des Khozars.

Ces Khozars, que Nestor n'accuse pas de cruauté comme les Avars, étaient civilisés. Leurs Khans avaient long-temps habité la riche et populeuse

Balangiar (Atel) bâtie par Cosroës à l'embouchure du Volga, et ensuite la commerçante Tanaïs: ils empruntèrent des architectes à l'Empereur Théophile pour construire aux bords du Don (où sont maintenant les Cosaques) la forteresse de Sarkel, destinée à réprimer les courses des nomades; et certainement toutes ces ruines appelées Khozariennes auprès de Voronège, sont les débris d'autant de villes ignorées aujourd'hui, mais fondées par ce peuple célèbre. D'abord idolâtre, il embrassa le Judaïsme au VIIIe siècle, et le christianisme en 858.

Pour compléter cette esquisse extraite et souvent copiée de Karamsin, ajoutons, d'après le même auteur, quelques notions sur les mœurs des Slaves.

Mœurs des Slaves.

Les Grecs les ont trouvés grands, forts, agiles, infatigables, audacieux, mais d'une hideuse malpropreté. D'abord inhabiles à la guerre, ils subirent sans une grande résistance le joug des Goths sous Hermanrik; et nous avons vu les ambassadeurs des tribus du Nord déclarer qu'elles ne savaient que jouer du luth (P. 12); au VIe siècle, celles du Danube s'aguerrirent contre les Grecs, et montrèrent une intrépidité opiniâtre, mais sans tactique et sans ordre. Soldats excellens dans les défilés et les ambuscades, ils se blottissaient dans les trous, sous les herbes, sous l'eau même où ils respiraient à l'aide de roseaux creux; ils s'élançaient de leur retraite et tuaient ou enlevaient le guerrier désigné. Leurs armes étaient le sabre à deux tran-

chans, le javelot, la flèche empoisonnée, de grands et pesans boucliers. A leur approche toute la population des campagnes fuyait pêle-mêle à Constantinople ; vainqueurs ils se livraient à la plus incroyable férocité, et revenaient chez eux enterrer leur butin ; vaincus ils le brûlaient, et des bandes, échappées aux légions, restaient hardiment au sein de l'Empire, s'y cachaient et le désolaient ; captifs ils périssaient dans les supplices sans trahir le secret de leurs forces ou de leurs desseins. Mais chez eux on les voyait simples, doux, francs et hospitaliers, et leurs prisonniers pouvaient rester avec eux ou s'en retourner après un temps fixé en laissant leur pécule pour rançon ; cependant ils en immolaient beaucoup à leurs Dieux.

Tout voyageur, pourvu qu'il ne fûtpas chrétien, était un être sacré ; on le fêtait, on le conduisait au gîte prochain, on répondait de sa personne aux voisins qui eussent puni l'hôte négligent, même pour un simple désagrément arrivé à son insu. Tout Slave sortant de chez lui devait laisser sa porte ouverte et la nourriture du voyageur apprêtée. Le pauvre pouvait même prendre au riche ce qu'il lui fallait pour traiter son hôte, quoique d'ailleurs le vol fut inconnu.

La fidélité conjugale était un devoir sacré pour les deux sexes. Le mari exigeait de sa fiancée des preuves de virginité. Les femmes se brûlaient elles-mêmes avec le corps de leurs époux ; une veuve

survivant à son mari déshonorait sa famille. Cette coutume ne céda qu'au christianisme. On achetait les femmes et on les regardait comme des esclaves. La contradiction et la plainte leur étaient interdites ; les soins et les travaux domestiques retombaient sur elles, et on croyait que, mourant avec leurs époux, elles allaient encore les servir dans l'autre vie. Quelquefois elles les suivaient à la guerre. Au siége de Constantinople, en 626, les Grecs trouvèrent parmi les morts beaucoup de cadavres féminins. Les mères élevaient leurs fils pour la guerre et leur apprenaient la vengeance. Alors un meurtre se vengeait par le meurtre ; toute la famille était offensée dans un de ses membres, et s'en prenait à toute la famille de l'offenseur. Quand on avait trop d'enfans, on pouvait tuer les filles qui survenaient, non les fils toujours destinés à la guerre. Les enfans pouvaient aussi égorger leurs parens devenus vieux ou infirmes, et partant à charge ou inutiles ; c'était presqu'un acte de piété filiale.

Tels sont les traits généraux du caractère national. Nestor ajoute quelques notions particulières aux Slaves Russes. Les Polaniens étaient, dit-il, les plus civilisés ; leurs femmes, les plus modestes ; leurs familles, les plus unies. Les Dreuliens, sauvages comme les bêtes de leurs forêts, se nourrissaient de mille ordures, ignoraient même le mariage et y suppléaient par la séduction, le rapt et

le viol. Les Sévériens, les Radimitches et les Viatitches, presque semblables aux Dreuliens, choisissaient dans les fêtes de leurs tribus les épouses avec lesquelles ils convenaient de demeurer. La Polygamie était leur usage.

Ces quatre peuples, habitants des bois, y trouvaient une chasse abondante et un abri contre les hostilités. Les Slaves du Danube avaient leurs cabanes dans des lieux sauvages et au milieu des marais, où on ne pouvait s'aventurer sans guides ; leurs demeures avaient plusieurs issues pour échapper en cas de surprises. Ils enfouissaient leurs effets précieux et leurs grains.

Quoique le mot *pastyr, berger* paraisse emprunté du latin (1), les Slaves voisins des Germains, des Scythes et des Sarmates, tous peuples pasteurs, ont dû connaître les troupeaux avant de descendre en Dacie. Leur nourriture consistait en millet, en sarrasin et en lait; bientôt ils y ajoutèrent, et l'hydromel devint la boisson favorite.

Selon Tacite, l'habillement des Vénèdes différait peu de celui des Germains; ils étaient donc à peu près nuds. Au VIe siècle, les Slaves combattaient sans habits et en caleçons. L'hyver ils se couvraient de peaux. Leurs femmes, vêtues de longues robes, se paraient de verroteries ou de morceaux de métal, butins de guerre ou achetés aux marchands étrangers.

---

(1) Voyez le sentiment contraire de Lévesque (p. 26.)

Commerce. Hospitalière, comme nous l'avons vue, indifféremment pour toutes les nations excepté les chrétiens, dont les personnes, les biens et les navires étaient partout de bonne prise, la Russie offrait une entière sécurité à ces marchands. Ils venaient échanger de la toile, du cuir, du blé, etc., contre des bestiaux; au VIIIe siècle, les Slaves allaient eux-mêmes trafiquer en pays étrangers. Ils avaient aussi quelques villes commerçantes : Vinette ou Julin, à l'emboûchure de l'Oder; Arcon, dans l'île de Rugen; Demine, Volgast en Poméranie; mais ils ne connurent que le commerce d'échange jusqu'à leur conversion (vers 988).

Arts. Les relations avec l'Empire les avaient initiés à quelques arts; longtemps avant Charlemagne, les Tchèques, ou Slaves bohémiens, exploitaient les mines; mais, encore après le sixième siècle, les maisons étaient de misérables cabanes; les villes, un amas de ces huttes quelquefois enclos d'un rempart en terre, et les temples de ces bourgades, de vastes hangars en bois.

Ces peuples avaient tant de passion pour leur musique qu'en 592 l'armée, ayant passé la nuit à chanter, s'endormit de fatigue un peu avant l'aurore et se laissa surprendre par les Grecs. Les instrumens étaient le luth, la harpe, la musette, le goudok (espèce de cornemuse) et le chalumeau. Les chansons devinrent bientôt des chants de guerre; et ces chants, les premières an-

nales, quand les Slaves s'établirent en conquérans vers le Danube. Les chansons des Croates actuels vantent la gloire; celles des Vénèdes allemands célébraient la joie et la douce insouciance; d'autres n'avaient aucun sens et charmaient par la mélodie des sons. La danse, mêlée aux cérémonies religieuses, se distinguait par la prestesse et la vigueur; agiter les bras, pirouetter, s'accroupir, se dresser, frapper des pieds, c'était danser. Les Russes conservent encore la course, la lutte, le pugilat, jeux publics de leurs ancêtres. Jeux.

Sans savoir écrire, les Slaves avaient quelques notions d'arithmétique et de chronologie; ils divisaient l'année en douze mois, dont les noms se rapportaient aux saisons ou aux travaux rustiques. Siècle se disait *vek, une vie.*

Je parlerai plus tard de leurs idées sur la politique intérieure: cela rentre dans mon sujet et demande une attention spéciale.

Karamsin n'a pas recherché l'origine des Slaves; elle est inconnue. Lévesque, après d'autres savans, avait placé leur berceau en Asie, et rapporté comme une preuve de leur antiquité d'abord, et ensuite de la distinction des races, l'opinion des Orientaux, qui font descendre les Slaves de *Sklab* ou *Saklab* et les Russes de *Rouss*, fils de Japhet fils de Noé. La dissertation de Lévesque sur ce double point est fort intéressante, notamment en ce qui concerne les Russes; mais il la Origine des Slaves inconnue

termine par ces mots : « Voilà les conjectures auxquelles je me suis arrêté après avoir lu presque tout ce qui a été écrit sur l'origine des Russes, sans avoir rien trouvé de satisfaisant. » Une pareille confession, de la part d'un écrivain laborieux qui avait soigneusement interrogé les chroniques nationales dans les originaux, ne me permet guère que d'indiquer ici le fonds de ses *conjectures* : il croit les Russes de race Hunique.

Selon lui, les peuples connus en Europe sous le nom de Slaves seulement au IVe siècle ont pu l'être bien long-temps auparavant sous d'autres noms toujours ignorés d'eux mêmes; il pense et il veut prouver par une savante et ingénieuse analogie du Slavon et du vieux Latin que la première de ces langues est mère de la seconde, et qu'ainsi quelque tribu Slave à primitivement peuplé l'Italie; mais il croit que leur première et principale habitation en Europe fut la Russie actuelle. Il ajoute que pressés jadis par les *Ouigours* (Ougres), de race hunique, qui s'étendirent effectivement depuis les bords de la mer glaciale et le pays des Samoyèdes jusqu'aux rives du Ladoga, et même jusqu'à l'ancienne Tchoude (Auj. la Livonie), les Slaves ont reflué sur l'Empire et se sont établis en Bohême, Bulgarie, Servie, Bosnie, Dalmatie, Hongrie, Poméranie, Silésie et autres contrées, où leur postérité se perpétue; que ceux qui n'a-

vaient pas déserté la Russie et la Pologne, y formaient encore au IX[e] siècle une population innombrable, divisée en plusieurs tribus sous différens noms : les Voliniens dans la Volinie, les Lekhs sur le Vistule, les Polianes sur le Dniéper, les Polotchans sur la Polota, les Drégovitches entre la Dvina et la Pripète, les Drevliens dans les contrées couvertes de forêts, les Sévériens le long de de la Desna et de la Soula, les Slaves proprement dits à Novgorod auprès du lac Ilmen. Chez ces derniers, non loin de Novgorod, étaient et sont encore des ruines connues sous le nom de *Staroe Gorodistche* (emplacement de la ville vieille), et qui passent pour les restes de l'ancienne *Slavensk*. Cette ville de Slavensk, capitale des Slaves du Nord dans un âge tout-à-fait oublié, ayant été deux fois dépeuplée par la peste et enfin renversée par la guerre, une colonie Slave revint, à une époque déjà reculée mais assez peu certaine (1), fonder dans le voisinage la célèbre Novgorod (*nouvelle-ville*). Tout cela se trouve rapporté dans la chronique de Novgorod ; mais le judicieux Lévesque se hâte de déclarer qu'il *n'oserait garantir cette tradition*. (Lévesque t. 1[er]. — Vsevolojski, Dict. géog. et Hist. de l'Emp. russe, au mot *Slavensk*). La présence de ces ruines prouve l'existence d'une ville inconnue à l'histoire. Quels peuples l'ont bâtie,

Slavensk crue l'ancienne capitale.

(1) Av. l'ère chét. suivant Karamsin, au V[e] siècle selon Lévesque, qui cite les chroniques.

habitée et détruite? quels temps la virent naître, fleurir et tomber? C'est ce qu'on n'a pas encore découvert. Mais, pour peu que ses ruines attestent quelque civilisation dans ses fondateurs ou sa population, on doit hardiment assurer qu'elle n'appartint jamais aux Slaves, ou qu'ils étaient étrangement abrutis aux époques de la fondation de Novgorod et de l'Empire.

Étymologies du mot *Slave.*

L'histoire de cette Slavensk rappèle une étymologie ambitieuse du nom de *Slaves* qui vient, dit-on, de *Slava, gloire*, et par conséquent signifie les *hommes de la gloire.* Je croirais plus volontiers qu'il vient de *Slovo, parole*, et signifie les *parlans*, c'est-à-dire, les hommes parlant la langue commune à toutes les tribus de la nation qui appelaient les étrangers *Nemtsi, muets*, ou bien plutôt *ne parlant pas*, c'est-à-dire ne parlant pas sa langue. Cela ne présente à l'esprit rien que de très naturel, surtout pour nous autres Français dont les aïeux, à une époque assez rapprochée, avaient divisé le pays en *langue d'Oyl* et *langue d'Oc.* Mais je ne pense pas que les Slaves aient poussé la folie jusqu'à s'intituler les hommes de la gloire, ou à se forger un nom qui signifiât qu'eux seuls parlaient, et que quiconque ne parlait pas leur langue étaient indigne de parler. Au reste ces sortes d'étymologies, fondées sur une ressemblance probablement fortuite de mots fort étonnés d'avoir quelque chose à démêler ensemble, me paraissent

une véritable puérilité. Je donne vaille que vaille les deux que j'ai trouvées dans Lévesque.

APERÇU

DE LA MYTHOLOGIE DES SLAVES.

Dès le VI[e] siècle ils adoraient *le créateur de la foudre*, Dieu de l'univers, souverain régulateur de toutes choses (ils ne reconnaissaient pas le destin): ils adoraient aussi les fleuves, les nymphes, les génies; plus tard les idoles furent innombrables, et on se persuadait que leur multitude faisait la sûreté des peuples, que la suprême sagesse consistait à savoir leurs noms et leurs attributs. —*Belibog* (Dieu-Blanc), trop grand pour communiquer avec les mortels, en confiait la protection à des Dieux intermédiaires. Il n'avait de temple que la voûte des cieux. Lévesque lui donne une statue souillée de sang. — Les Slaves de la Baltique sacrifiaient à *Tchernobog* (Dieu Noir), ennemi des hommes, représenté sous la forme d'un lion. Tchernobog disposait des visions et des fantômes; sa colère ne pouvait être conjurée que par les sorciers (*Gousliari*, joueurs de harpe) odieux, mais redoutés. On ne priait ce Dieu que d'une voix lamentable, on ne lui offrait que des sacrifices sanglans. —Au VI[e] siècle l'universalité des Slaves adorait *Péroun*, le Dieu-tonnant, vengeur des crimes. On l'invoquait dans

Bélibog.

Tchernogob.

Sorciers.

Péroun.

les périls. A Kief et à Novgorod, cette formidable idole, étincelante de rubis et d'escarboucles, avait la tête d'argent, les oreilles et les moustaches d'or, les jambes de fer, le corps d'un bois dur et incorruptible, et tenait une pierre taillée en forme d'éclair serpentant. On brûlait comme ennemis de ce Dieu, les prêtres qui devaient entretenir le feu sacré allumé devant lui, quand ils avaient le malheur de le laisser éteindre; on punissait de mort l'ignorance ou la témérité de quiconque avait coupé un arbre dans les vastes forêts consacrées à Peroun; on lui immolait des victimes choisies dans les troupeaux, souvent parmi les prisonniers, quelquefois même des enfans de la nation. Les dévots lui sacrifiaient encore leur barbe et leur chevelure, et les déposaient à ses pieds.

Sviatovid. La statue de *Sviatovid* (Dieu du soleil et de la guerre, le premier des Dieux bienfaisans) droite, colossale, parée d'un court vêtement, avait quatre têtes, deux poitrines, des cheveux frisés, point de barbe selon Lévesque, une barbe soignée selon Karamsin; dans la main droite une corne de métal pleine de vin, dans la gauche un arc, sur la cuisse une longue épée, près d'elle une selle et une bride, et dans un réduit voisin son cheval blanc, que le Dieu montait toutes les nuits et que le grand-prêtre seul pouvait soigner. Cette idole recevait dans son temple à Arcon (île de Rughen) les présens de tous les Vénèdes et même des Danois après leur conversion.

Sa fète annuelle précédait la moisson ; l'affluence était prodigieuse. La veille, le grand-prêtre devait en personne nettoyer le temple, et le jour même il allait dans le sanctuaire , impénétrable à tout autre , chercher les oracles demandés au Dieu. Aucun souffle mortel ne devant profaner cette terrible enceinte, formée par des draperies, on le voyait souvent accourir à l'entrée pour respirer. Il annonçait une année plus ou moins abondante , selon qu'il trouvait la corne sacrée plus ou moins pleine. Après avoir versé aux pieds de l'idole ce qu'il y restait de vin, il la remplissait, buvait à la santé de Sviatovid en lui demandant pour la nation victoire et prospérité, et lui restituait sa corne remplie de nouveau pour l'année suivante. Ensuite on consultait le Dieu sur le succès des entreprises projetées, en forçant le cheval sacré à franchir plusieurs rangées de lances plantées en terre dans un ordre prescrit. La manière dont il sautait présageait fortune ou revers. Venait ensuite le sacrifice. Les victimes étaient des prisonniers de guerre armés de toutes pièces, liés sur leur cheval dont les quatre pieds étaient fixés à des pieux. Les malheureux, choisis par le sort ou le caprice des hommes, périssaient dans les flammes. C'était sans doute pour ces Hécatombes que chaque année on consacrait à Sviatovid trois cents cavaliers pris à la guerre. Les victimes consumées, on apportait un pâté de miel et de farine, rond et plus haut qu'un homme.

Fête de Sviatovid.

Oracles.

Sacrifices.

Le grand-prêtre y entrait et demandait aux assistans s'ils le voyaient encore? Non, répondait la multitude. Alors le pontife priait l'idole de se manifester à son peuple l'année suivante. Puis il bénissait l'assemblée et l'invitait au repas qui terminait la solennité religieuse. On passait tout le reste du jour à boire et à manger, chacun s'énivrant par dévotion. Outre les trois cents cavaliers consacrés à Sviatovid, le tiers de tout le butin appartenait à ce Dieu et formait son trésor.

Entêtement des Bohémiens pour le culte de Sviatovid.

Les Bohémiens n'avaient pas moins de vénération pour Sviatovid. On ne put les convertir qu'en substituant à cette idole un saint du même nom (*Sviati-vit*, Saint-Vitte); et aujourd'hui encore les Illyriens célèbrent la Saint-Vitte par des cérémonies payennes.

Triglava.

Triglava (trois-têtes) couvrait d'un seul bonnet sa triple tête.

Znitch.

On sacrifiait à *Znitch* (le feu inextinguible) des victimes humaines, comme à beaucoup d'autres dieux.

Provė.

Provė, le-Juste, habitait de vieux chênes entourés d'une enceinte à deux portes, où demeurait le grand-prêtre.

Diverses divinités.

Il y avait encore l'*Amour* et l'*Hyménée*, achetés ou ravis aux Grecs; *Nia* (Pluton); *Dagebog* ou *Dajbog* (Plutus); *Tsar-Morski* (Neptune); *Prono* ou *Porevite*, le plus révéré à Rugen et en Pologne après Sviatovid, placé sur un grand chêne et en-

touré d'idoles à plusieurs visages; on lui sacrifiait des victimes humaines. — La bonne *Phrigia* ou *Phrikkia*, sans doute la *Vanadisse* des Vénèdes, appelée aussi de ce nom. — *Koupal;* dans ses fêtes, la jeunesse couronnée de fleurs dansait autour des feux de joie et les franchissait de temps en temps. Sainte-Agrippine, qui a remplacé Koupal, est aussi nommée Koupalnitsa. — *Lado* ou *Lada* (Vénus), dont les fêtes duraient du 25 mai au 25 juin; les villageois russes ont encore une ronde sur ces paroles : *Lada, Didi-Lada.* — *Dzidilia*, l'amour et la fécondité; *Oslad*, le dieu des plaisirs. à Kief; *Pripékala*, Priape des Vendes; *Tour*, Priape à Kief; *Zimtserla*, le printemps; *Volosse* ou *Vlacié*, protecteur des troupeaux, garant des sermens; *Siva*, *Séva* ou *Jiva*, qui portait à la main un cep chargé de raisins, et sur la tête un enfant nu; *Mazana*, Cérès, à laquelle les Slaves de Pologne offraient la dîme des récoltes; *Ziba* ou *Zembog*, la Terre, adorée à Rhétra; *Tchour*, le Terme des Latins; *Hénil*, gardien de la propriété, favorable aux bergers, qui, à l'époque de ses fêtes, quêtaient pour eux en son nom; *Rhadegast*, dieu et sans doute vengeur de l'hospitalité, avec une tête de lyon surmontée d'une oie, une tête de buffle sur la poitrine et une hache à la main; *Ipabog*, providence des chasseurs; *Podaga*, déesse de la chasse et des jours sereins, ayant un de ses deux visages entouré de rayons; *Pore-*

nout (à Rugen); présidait aux saisons avec quatre visages; il en tenait un cinquième sur la poitrine *Tchislobog*, portant un symbole des mois lunaires; *Némisa*, déesse des vents, qui avait la tête ailée environnée de rayons, etc., etc. J'abrège cette nomenclature pour arriver aux divinités inférieures.

Divinités inférieures.

C'étaient : Les *Voloti*, les géans; les *Polkonis*, demi-hommes et demi-chevaux ou chiens; les *Leschies*, satyres grandissant ou décroissant à volonté, tantôt cachés sous un brin d'herbe, tantôt surpassant les arbres; ils attiraient, ils entraînaient, ils égaraient tout le jour les voyageurs, et le soir, au fond de leurs cavernes, ils les faisaient expirer à force de les chatouiller. Les bonnes gens croient toujours aux leschies; les *Roussalkis*, nymphes d'une grâce et d'une beauté enchanteresses, qu'on voyait folâtrer au bord des eaux ou se balancer au bout des branches pliantes, abandonnant au zéphir leurs draperies légères et leurs vertes chevelures. C'était notamment aux environs de la Pentecôte qu'elles parcouraient les bois. Les *Kikimires*, les songes, pères des illusions effrayantes et des fantômes; les *Damavoies*, *Domovies* ou *Doukhi*, protecteurs des foyers domestiques, toujours vénérés des paysans, qui dessinent encore sur leurs murailles ceux auxquels ils confient la protection de leurs chaumières. On offrait aussi du lait et des œufs à certains serpens que nul ne pouvait tuer ou maltraiter sans s'exposer

à la vengeance publique, quelquefois même à la mort; etc., etc.

Tels étaient les idoles et les génies; mais la superstition ne s'arrêtait pas là.

Fleuves et Forêts.

Outre les forêts sacrées il y avait des *forêts-Dieux*, comme la *forêt de Rhétra*. Elles imprimaient une religieuse horreur et le plus saint effroi; on mettait presqu'au même rang le *chêne* et le *noyer de Stettin*, l'*arbre ébranché de Julin* et aussi tous les *arbres creux*. Les *fleuves*, les *lacs*, les *sources* étaient aussi des Dieux: le nom du *Boug* devint même le nom général de la divinité, *Bog*. On adorait le *lac Stourdnetz* à Rugen, *et celui de Rhétra* dont le génie, sous la forme d'un *sanglier*, annonçait les grandes catastrophes en rugissant sur la rive. La fête des eaux se célébrait naturellement à l'époque du dégel. On y précipitait des victimes humaines, et les meilleurs dévots s'y noyaient eux-mêmes.

Dieux de la guerre.

J'ai voulu réunir ici les Dieux slaves, à nous connus, qui présidaient à la guerre. Après ceux que j'ai déjà nommés parce qu'ils avaient encore d'autres fonctions, venaient : *Rhugévite*, statue en chêne chargée de nids et d'ordures d'hirondelles, ayant sept visages et huit épées, une à la main, sept à la ceinture; *Guerovid* ou *Yarovid*, dont le bouclier d'or restait appendu aux parois de son temple à Halverberg et à Volgaste; *Silnibog* ou *Krepkibog*, le dieu-fort, tenant une lance de la main droite, de la gauche un globe d'argent, et ayant

à ses pieds des têtes d'hommes et de lions; *Vodane* ou *Odin*, emprunté aux Scandinaves; *Ladona* ou *Lada*, le Mars des Slaves polonais; *Yassa*, leur Jupiter; *Zolotaïa-Baba*, la Femme dorée, mère des dieux et déesse des batailles, tenant en ses bras *son petit-fils*. Les passans qui n'avaient rien à lui offrir déchiraient leurs habits pour lui en donner un morceau, tant elle était redoutable et avare. Mille instrumens de musique disposés autour d'elle, et se heurtant au moindre souffle, faisaient dans le temple un bruit épouvantable.

Enseignes divinisées.

Egalement superstitieux et batailleurs, les Slaves, craignant les divinités protectrices des ennemis étrangers et nationaux, imaginèrent d'ériger les étendards en *dieux-supérieurs*, qui donnaient aux guerriers sous le drapeau le droit de violer toutes les lois, et d'outrager toutes les idoles. On vantait surtout la puissance de l'*enseigne* énorme et bigarée *des Vendes de la Baltique*, ordinairement déposée dans le temple de Sviatovid, et qui fut brûlée avec ce Dieu et la ville d'Arcon par Valdemar roi de Dannemarck. On a trouvé à Rhétra une autre *enseigne sacrée*; c'était un dragon de cuivre avec une tête de femme et des mains armées. La chronique de Dittmar parle de deux *drapeaux* slaves reconnus pour de puissantes divinités.

Prêtres et temples.

On ne sait absolument rien sur les temples des Slaves de Russie. Nestor ne parle pas de leurs prêtres; mais on sait que les autres tribus slaves

en avaient : eux seuls pouvaient porter la barbe longue, s'asseoir durant les sacrifices, et entrer dans le sanctuaire ; ils vivaient des offrandes et demeuraient près du temple. Les guerriers s'empressaient de partager le butin avec les ministres des dieux protecteurs de leurs armes. Les pontifes abusèrent bientôt de leur influence. Le grand-prêtre de Rugen, plus respecté que le roi même, commandait à plusieurs tribus aveuglement soumises : il imposait le peuple et les étrangers ; il entretenait trois cents cavaliers pour exploiter le brigandage au profit de l'idole, dont il était l'intendant. Sa longue barbe, sa longue chevelure, ses longs vêtemens, le distinguaient du reste de la population tremblante devant lui.

Dans le principe, les Slaves purent, comme le pense Karamsin, ne sacrifier que des animaux. Selon un vieil usage, chaque tribu dévouait même un coq à ses dieux ; mais bientôt ils immolèrent des prisonniers ou des esclaves ; les prêtres buvaient du sang de ces victimes qui, selon eux, donnait l'esprit de prophétie. Les Slaves de la Baltique offraient aux idoles les têtes des vaincus. On préférait les chrétiens et surtout les ministres de ce culte exclusif et jaloux, qu'on brûlait en cérémonie, comme eux-mêmes brûlèrent ailleurs les hérétiques. Victimes.

Un peuple ignorant ne saurait manquer de devins et de sorciers : ils abondèrent chez les Slaves ; Devins, Sorciers, etc.

et on pense bien que les prêtres se mêlaient du métier, car il était bon. *Le cheval blanc* de Sviatovid, le *cheval noir* de Stettin, les *devins de Rhétra*, *ceux d'Arcon*, les *devineresses de Rugen*, le *vol des oiseaux*, la *rencontre* ou les *cris* de certains *animaux*, les ondulations de la *flamme* ou de la *fumée*, le *cours*, l'*aspect* et l'*écume* des eaux, etc., etc., servaient d'interprètes à la destinée. Nous avons vu les *Gouzliaris*, joueurs de harpe, conjurer le courroux de Tchrnobog; nous verrons le peuple enthousiasmé des succès d'Oleg contre la Grèce, lui donner, comme un titre sublime, le nom de *Magicien*.

Fêtes. Chaque divinité devait avoir ses *fêtes*; la plus solennelle était celle de *Sviatovid*. Au mois de mai les peuples de la Bohême célébraient *celle des Sources*. En Vagrie on fériait les *jours de jugemens publics*. Les Slaves de Pologne, Lusace et Bohême, portant des flambeaux, se réunissaient dans les cimetières et sacrifiaient aux *morts* le 1er mars à la pointe du jour. A la même époque les Slaves allemands brûlaient ou noyaient hors du village un mannequin représentant la *Mort*, et chantaient le retour du *printemps*. Dans les carrefours de Bohême on jouait des *mascarades pour le repos des morts*.

Funérailles. On n'a que des conjectures sur les *funérailles* des Slaves. Voici ce qu'en disent les historiens allemands.

Le plus ancien du lieu annonçait la mort d'un compatriote en faisant porter de chaumière en

chaumière un petit bâton noir. Tous les habitans suivaient le corps et poussaient des hurlemens; des femmes vêtues de robes blanches pleuraient dans des lacrymatoires. On brûlait dans le cimetière même le mort, sa femme, son cheval et ses armes; et les cendres, renfermées dans une urne d'argile, de verre ou de cuivre, étaient enfouies avec les lacrymatoires. Quelquefois on dressait une colonne sur la tombe, on l'entourait de pierres, et toujours soit avant (Lévesque), soit après (Karamsin), on faisait un festin religieux (1) et splendide, où se prodiguait l'hydromel. —Les Slaves Russes, Krivitches, Sévériens, Viatitches, Radimitches, ajoutaient des *jeux guerriers*, et plaçaient les *urnes cinéraires* sur des colonnes aux bords des grands chemins. — A Kief, au contraire, on inhumait les morts; quelquefois on plaçait dans la fosse une échelle de cuir, et pendant qu'on immolait le cheval favori du défunt, ses amis se meurtrissaient le visage. — Si le mort était un prince, on ajoutait aux cérémomies d'usage le *sacrifice de quelques prisonniers*. —L'ancienne *Strava* ou *Trizna* paraît s'être conservée jusqu'aujourd'hui, car les Russes ne font guères d'enterremens sans distribuer à l'assemblée du thé, du café, du vin, du punch, etc., que l'on boit autour du mort paré de ses plus riches habits, soigneusement rasé,

(1) Appelé Trizna dans Lévesque et Strava dans Karamsin.

frisé, exposé sur un cercueil peint, argenté ou doré, et doublé de soie. On lui met des gants blancs, on place dans une de ses mains une croix, dans l'autre un bouquet, et on donne des robes neuves à toutes les femmes de la maison.

Alphabet. Les plus anciens monumens de la langue slave ne remontent qu'au IXe siècle, ce sont la Bible et autres livres d'église traduits du grec vers 865, par le philosophe Constantin, qui prit le nom de Cyrille, 50 jours avant sa mort, et par son frère Méthodius, tous deux Thessaloniciens, envoyés par l'empereur Michel aux princes chrétiens de Moravie, Kostislaf, Sviatopolk et Kotsel. Ils inventèrent l'*Alphabet* appelé *Cyrillien*, encore en usage avec quelques variations. Jusque là on n'observe chez les peuples Slaves que de rares et courtes inscriptions trouvées sur les idoles et tracées en caractères runiques. Selon toute apparence, ces caractères étaient connus des prêtres seuls, qui n'ayant laissé aucun écrit, semblent eux-mêmes n'en avoir jamais fait usage, peut-être par la même politique que les Druides, qui n'écrivaient rien et ne permettaient pas d'écrire.

Dialectes. De la dispersion des tribus Slaves et de la diversité des peuples qui les dominèrent, naquirent plusieurs *dialectes*, savoir : le *Russe*, le plus parfait, le moins mélangé ; le *Polonais*, mêlé de latin et d'allemand ; le *Hongrois*, appelé *Slavak*, celui de

tous qui se rapproche le plus de l'ancienne bible de Cyrille, et par conséquent de l'ancien Slave; L'*Illyrien*, c'est-à-dire, le Bulgare, le plus grossier; le *Bosnien* et le *Servien*, le plus doux; le *Slavon* et le *Dalmate*; le *Croate*, en Styrie, Carinthie et Carniole.

Pour compléter ce Précis, je vais résumer ou copier ce que Lévesque et Karamsin ont rapporté du gouvernement des Slaves; et ici commence plus spécialement mon sujet. État social.

D'abord, et long-temps sans doute, ils ne souffrirent aucune autorité publique; le maître commandait chez lui, le père à ses enfans, le mari à sa femme, le frère à ses sœurs. Les familles vivaient presque sans liaisons entr'elles dans des cabanes toutes isolées. Un bois, un champ, un ruisseau était la souveraineté de celui qui s'en était saisi, et il la défendait comme il pouvait. Dans les occasions importantes, on se réunissait pour délibérer sur les intérêts communs. On consultait respectueusement les vieillards; on élisait, pour les expéditions, des chefs auxquels on désobéissait, même pendant les combats; et la guerre finie, chacun reprenait le chemin de sa chaumière. Les courses dans l'Empire donnèrent avec les richesses, d'autres idées, d'autres besoins. Les cabanes se rapprochèrent, et la liberté s'apprivoisa dans les villes naissantes; plusieurs même quittèrent leur patrie sauvage pour les délices de la Grèce. Cependant,

les Slaves de Germanie se défendirent à outrance contre la fortune et l'épée de Charlemagne, et le christianisme seul put dompter ces caractères farouches. De temps immémorial, et malgré les discordes passagères, toutes les tribus formaient, non par aucun lien politique, mais par un sentiment de fraternité, une immense confédération. Tout ce qui parlait leur langue trouvait chez elle affection et assistance; dans le moyen âge cette union devint plus intime. Les voyages aux temples lointains et célèbres, multipliaient entre les tribus les liens de l'hospitalité; souvent même le prêtre, parlant au nom d'un Dieu redouté, conseilla des ligues saintes pour l'attaque ou la défense. C'était dans les temples que le Slave, outragé par des étrangers, venait chercher et trouvait des vengeurs; plus tard ce fut encore dans les temples, et surtout dans celui de Rhétra sur le lac Tollenze en Méklembourg que se tinrent les assemblées ou *diètes directrices des puissans* et des *vieillards.*

Peu à peu l'aristocratie s'établit par la gloire et la richesse au profit de certaines familles. Les noms des dignités primitives indiquent la source des pouvoirs.

Dignités. En 764 les annales bizantines mentionnent déjà les *Boyards*, seigneurs ou principaux magistrats des Slaves de Bulgarie. Ainsi *Boyard* (de *Boye*, combat), qui dans le principe dut signifier chef

militaire, était alors devenu le titre d'une dignité publique déjà héréditaire selon toute apparence. *Voïevode* (général d'armée) signifia un chef dominant, chez les Bohémiens et les Vendes-Saxons; en Carniole, un prince; en Pologne, la double qualité de général et de juge. Dans la Poméranie, les chevaux étant rares, tout propriétaire d'un cheval, était *Kgnaz* (capitaine, prince); en Croatie, *Kgnaz* était le titre des frères du roi; en Dalmatie, le juge suprême s'appelait *Veliki-Kgnaz* (grand prince).

Jusqu'au XIII[e] siècle, *Pane* signifiait en Bohême un riche propriétaire; en Pologne, il signifie encore un seigneur. Chez les Slaves le *Pane* était un gouverneur de trois districts, et présidait les assemblées publiques; le *Pane* fut long-temps tout puissant en Hongrie. Avec le temps les districts Slaves gouvernés par des *Joupanes*, *doyens (Constant, Porphyr.)*, prirent le nom de *Joupanstoa*, du vieux mot *Joupa*, *Bourg*. Le *Joupane* rendait la justice, et était dans le moyen âge plus honoré que le *Kgnaz;* les assesseurs des Joupanes étaient les *Souddaves*. Encore aujourd'hui les paysans Slaves de l'Autriche et de la Haute-Saxe appèlent leurs juges, *Joupanes;* et dans quelques villages de la Luzace et du Brandebourg, les laboureurs élisent secrètement un roi, auquel ils paient le tribut payé jadis aux Joupanes par leurs ancêtres. Les souverains de Servie, de Dalmatie et de Bosnie, s'intitulaient

Krali ou *Karali*, punisseurs (de *Kara*, *punition*). Ainsi, le besoin de règle pour attaquer ou se défendre produisit le pouvoir militaire, qui s'accrut bientôt de toutes les attributions du pouvoir civil. Cependant les anciens *Boyards*, *Voïevodes*, *Kgnaz*, *Panes*, *Joupanes*, et même les *Rois* furent souvent cassés, quelquefois aussitôt qu'élus, souvent par un caprice populaire ou pour quelqu'abus, ou sur une calomnie, ou après un échec, ou dans une calamité publique, et en général les Slaves s'indignaient à la seule idée du *droit de succession*.

Droit de succession détesté.

Élection du duc en Carinthie

En Carinthie, le Duc, nouvellement élu, paraissait dans l'assemblée vêtu en pauvre paysan, et prêtait le serment de protéger la religion, la justice, la veuve et l'orphelin, entre les mains d'un laboureur assis sur un bloc de granit. Le laboureur lui cédait ensuite la place, et alors les citoyens lui prêtaient serment. Pendant cette cérémonie, deux familles des plus considérables, et sans doute désignées, avaient le droit de ravager les terres et de brûler même les villages, espèce de parabole en action rappelant avec une énergie toute sauvage, que la royauté n'est instituée que pour garantir l'ordre public.

Justice.

Le chef ou gouverneur d'un pays y rendait la justice dans une assemblée des *anciens*, au milieu des forêts, parce que le vieux *Provė*, le Dieu-juste, habitait les chênes antiques et touffus. Ces bois étaient sacrés comme la *demeure des princes*. Nuls

n'osaient y entrer armés ; les plus grands criminels y trouvaient un asile inviolable. — Le Kgnaz, Voïevode ou Karal, disposait de la puissance militaire ; mais les prêtres disposaient de tout par les oracles, et prescrivaient la paix et la guerre. Il faut noter qu'ils ne sacrifiaient et ne prophétisaient qu'au nom du peuple. — Pour conclure la paix, les Slaves jetaient une pierre dans la mer, déposaient leurs armes et de l'or aux pieds de l'idole, ou bien, en signe de réconciliation, ils tendaient la main à leur ennemi et lui offraient une mèche de leurs cheveux et une touffe d'herbe. — On ne payait aux chefs qu'un tribut volontaire. — Au VIe siècle, les Slaves russes n'avaient de lois que les traditions et les coutumes. On ignore la nature et le titre des autorités qui les régissaient. Rurik, en 862, reçut ou prit le titre de *Kgnaz* ; le traité d'Oleg, avec la Grèce, en 912, mentionne des *Boyards*. Ces dignités et leurs noms étaient-ils anciens ou nouveaux? C'est une question peut-être insoluble.

Prépondérance des prêtres.

Cérémonie.

Impôts.

Lois et autorités chez les Slaves Russes.

Ainsi, dans toutes ses parties diverses, cet exposé sommaire concerne presque exclusivement les tribus de la Baltique méridionale, de la Prusse, de la Bohême, de la Pologne, du Danube et des environs de la mer Noire, et ne fait guères connaître que par une analogie fort incertaine les Slaves de l'intérieur et du nord, qui devinrent le noyau de l'empire Russe, et sur lesquels on paraît n'a-

voir aucunes données positives. Cependant, on a considéré qu'ils étaient de la grande famille slave; que le voisinage de leurs frères, les expéditions lointaines, le commerce, les visites aux temples les plus éloignés, les liaisons de la paix, les mouvemens de la guerre et d'autres causes possibles, avaient dû leur communiquer les goûts, les mœurs, les idées, les institutions des tribus plus voisines des peuples plus civilisés, et on a pensé que la connaissance de celles-ci pouvait suffire, sinon pour constater, au moins pour préjuger l'état domestique et social des autres. Je crois et j'établirai plus tard que c'est une erreur. Les dates seules le prouveraient au besoin.

Nestor, le premier annaliste des Russes, passe sous silence les dieux, les prêtres, les temples, les chefs, les coutumes des Slaves Russes. Il faut en conclure, non que ces peuples en manquaient, mais que Nestor, vivant au XIe siècle, ne les connut point ou les négligea. Partout l'homme naît peureux, ignorant et crédule; partout la femme a des infirmités naturelles qui exaltent son cerveau débile, de là les dieux, les génies, toutes les chimères religieuses; partout il y a des esprits supérieurs qui imposent aux simples et exploitent leur foiblesse, de là les prêtres et les temples et les sacrifices et les offrandes; partout la crainte et la curiosité de l'avenir, de là les devins, les oracles et les sorciers; partout l'homme heurte l'homme,

partout les besoins et les caprices se choquent, de là la guerre et les conventions, les coutumes, puis les lois ; partout l'instinct social et le besoin de centraliser les forces pour les grandes occasions, de là les chefs militaires et leurs usurpations plus ou moins larges, plus ou moins contredites, et leur pouvoir bientôt héréditaire, et l'origine de la noblesse. Tout cela est dans l'ordre inévitable des choses, et dut arriver chez les Slaves Russes comme chez les autres ; et les annalistes vont nous montrer les conquérans Varègues, d'abord repoussés, rappelés ensuite par la faction de Gostomysle l'un des *anciens* de Novgorod (Chez nous aussi le terme de *seigneur*, *senior*, signifie un *ancien*). Mais quand la crainte des dieux domine toutes les pensées d'une nation, la noblesse et les princes n'ont qu'une puissance douteuse et secondaire, les prêtres gouvernent les chefs par les masses. De là, le droit de paix et de guerre exercé au nom des idoles par leurs ministres comme l'histoire de quelques tribus l'affirme, comme l'analogie et les probabilités humaines l'indiquent pour le reste des Slaves, chez qui le pontificat devait être le pouvoir prépondérant, le souverain régulateur. Aussi n'y voyait-on les prêtres sacrifier et prophétiser qu'au nom du peuple. Le peuple ignorant et fanatisé étant à leur dévotion, leur politique devait tendre à faire prédominer le peuple.

ORIGINE
DE
L'EMPIRE RUSSE.

Date de la fondation de l'Empire.

L'EMPIRE Russe actuel date de 859 ou 862; on verra pourquoi cette double époque.

Il fut fondé par des étrangers nommés Varègues-Russes, conquérans ou librement appelés par les peuples. Nous discuterons ces deux systèmes. Les Varègues-Russes suivaient trois frères, Rurik, Sinéous ou Sinaf et Trouvor.

Ses premières limites.

L'empire ne s'étendit en naisssant que depuis Biélo-Ozéro (alors situé sur la rive septentrionale du lac de ce nom) et le vieux Ladoga (que bâtirent les Varègues) jusqu'aux sources slaves et à l'ancienne Izborsk, aux environs de Pleskof ou Pskof. La principale ville fut Novgorod.

Son nom.

Le nom de *Russie* vient des fondateurs de l'empire, les *Varègues-Russes*.

Sa population.

La population principale et primitive se composait de tribus slaves : celles de Novgorod ou de l'Ilmen, des Krivitches et des Vesses. Le reste était quelques peuplades finoises au nord, Tchoudes à l'ouest.

Déjà les Slaves de l'Ilmen, quoique presque sauvages encore, avaient, dit-on, arraché des tributs à tous ces peuples qui l'étaient entièrement.

Indiquons ce que pouvaient être les Slaves, les Varègues, les Varègues-Russes.

On ignore l'origine des Slaves. Au IVe siècle l'histoire les trouve dans ces contrées qui forment la Russie d'Europe actuelle, et premièrement sur les rives de la Baltique. Origine des Slaves.

Mais déjà sans doute cette immense famille tenait encore d'autres pays, et peut-être il faudrait lui rapporter plusieurs des peuples mentionnés dans Hérodote, comme occupant la Scythie méridionale quelques siècles avant l'ère chrétienne.

Nous avons dit comment ils se répandirent en diverses contrées de l'Europe (P. 12.). Les bandes établies dans les régions méridionales et occidentales ont pu être connues des nations voisines, qui nous ont laissé des notions curieuses sur leur religion et leurs mœurs. Mais ceux qui formèrent le noyau de l'empire, entièrement séparés des peuples civilisés ou moins barbares, sont restés entièment ignorés. Ce qu'on veut en savoir il faut le deviner par des analogies incertaines, en concluant de ce qu'on a recueilli sur les autres ce qui pouvait être chez eux. Ils étaient sauvages.

Le premier écrivain qui ait parlé de ces tribus est Nestor, moine russe de Kief, mort en 1112, par conséquent deux siècles et demi après la fondation

de l'Empire. Toutefois en rapportant les traditions parvenues jusqu'à lui, Nestor nous a montré les Drevliens comme de hideux sauvages; il retrouve le même abrutissement chez les Radimitches et les Viatitches, voisins des Krivitches; les Vesses, au nord des Krivitches et contigus à la Biarmie, ne pouvaient différer beaucoup; Novgorod, presqu'entourée de ces deux tribus grossières devait être à peine assez avancée pour mériter le titre de barbare, car le Volkhof, qui joint, par le lac Ladoga et la Néva, la Baltique au lac Ilmen, n'avait pu encore lui apporter tout au plus que les premières idées, peut-être mal accueillies, d'une civilisation à peine ébauchée.

En 613, Saint-Colomban, fameux par les conversions qu'il opérait en Allemagne, recula épouvanté devant la férocité des Slaves voisins. Ces peuples accueillaient tous les dieux compatibles avec les leurs, mais ils repoussaient le christianisme avec une sorte de rage, et comme l'ennemi mortel de leurs idoles. Tous les prêtres chrétiens qui tombaient en leur pouvoir étaient sûrs d'être brûlés en l'honneur de Sviatovid ou de quelqu'autre divinité; tous les chrétiens étaient suspects, odieux, et repoussés ou sacrifiés. Or, à cette époque, les missionnaires chrétiens étaient presque les seuls agens de civilisation; le commerce avare cachait ses découvertes, et se gardait bien de porter aux barbares des lumières que souvent il n'avait

pas lui-même. La guerre, alors brutal métier de brigands, descendait du nord et n'y remontait point, et les bandes de pirates retournant dans la Baltique n'y rapportaient que leur butin sanglant et le souvenir de leurs cruautés. Le commerce, ni la guerre ne pouvaient donc policer le nord; et les idolâtres, répandus à l'ouest et au midi des tribus qui formèrent l'Empire, empêchaient les missionnaires d'y pénétrer. Ces tribus ainsi reléguées, et qui ne paraissent pas même avoir connu d'ennemis étrangers jusqu'en 859, devaient donc rester stationnaires ou avancer bien lentement vers l'état social.

Si quelques marchands y venaient d'outre mer, tous ou presque tous devaient s'arrêter à Novgorod, où ils arrivaient par le Volkhof. Aussi Novgorod acquit-elle sur ses voisins quelque supériorité. Elle en tira même, dit-on, des tributs, et par ce procédé elle put ensuite centraliser entre ses mains tout le commerce de ces contrées, qui, avec de pareils voisins et en pareil temps, se réduisait certainement à bien peu de chose.

Mais cette supériorité, sans doute imaginaire, et ces tributs qu'il est difficile de concevoir, ne prouvent pas autant que nos idées et nos usages pourraient le faire supposer.

Parmi des peuplades brutes, la plus forte peut faire peur aux autres. Ses guerriers peuvent dire : « Aujourd'hui nous prenons ceci ; vous nous don-

» nerez ou vous nous enverrez cela, en tel mois ou » à telle lune, ou nous reviendrons avec nos cas» se-têtes.» Ainsi auraient pu dire et faire les Iroquois chez des voisins plus faibles, si les sauvages de l'Amérique, naturellement voyageurs et opiniâtres, n'aimaient mieux émigrer ou périr jusqu'au dernier que de subir un joug quelconque.

Ceux de la Russie septentrionale ne paraissent pas avoir eu jamais une humeur si farouche, un caractère si indomptable. Parmi les tributaires de Novgorod, Karamsin compte des Finois, alors comme au temps de Tacite et comme aujourd'hui encore les plus pacifiques, les plus grossiers, les plus insoucians, les plus inertes des hommes. Dans les autres nous retrouvons ces tribus qui s'excusaient d'envoyer des troupes au khan des Avars en déclarant *ne savoir que jouer du luth.* Tous tenaient à leurs cabanes ou à leurs souterrains par habitude et par inertie. La pensée de fuir les épouvantait sans doute, et une expédition tumultuaire suffisait pour les vaincre, supposé qu'ils résistassent éparpillés comme ils l'étaient. La frayeur pouvait les engager à donner ou envoyer ce qu'on leur demandait après les avoir terrifiés. S'ils avaient opposé aux Novgorodiens une résistance réelle, la tradition qui aurait noté le tribut n'aurait pas omis la guerre; car partout, et principalement chez les barbares, la guerre est le sujet favori de tous les entretiens. Est-il permis de croire que ces tributs

aient été réglés de manière à prouver au moins un commencement de civilisation, quand on voit le *Grand-Prince*, en 945, fixer arbitrairement les impôts et les aller lui-même percevoir dans les provinces à la tête d'une armée? Cependant à cette époque, l'Empire avait près de cent années d'existence, et depuis près de cent ans les Varègues, *beaucoup moins barbares que les Slaves*, au dire de Karamsin lui-même, étaient mêlés avec la population. Pense-t-on que les Slaves de l'Ilmen, *beaucoup plus barbares que les Varègues*, eussent mieux entendu ou réglé l'économie politique que les Varègues de 862 après cent ans d'une domination assurée?

Lévesque et Karamsin appellent Novgorod une république, parce qu'en effet elle devint plus tard une république, parce que les annalistes qui l'ont vue telle la nomment telle; mais on n'a garde de nous citer aucune institution capable de justifier alors un pareil titre. C'était, selon toute apparence, un amas de chaumières, sans autres lois que les inspirations de cet instinct presque universel, qui porte les hommes à se réunir, à se tolérer pour rester unis, à respecter la propriété d'autrui pour conserver la sienne, à faire des courses en grand nombre pour piller le voisinage, et à ne pas maltraiter les marchands étrangers pour qu'ils reviennent. A cela joignez quelques coutumes rares et traditionnelles; les oracles des prêtres, des devins et des sorciers; les différens genres d'augures,

les avis des vieillards qui, ayant vu et sachant plus que les autres, ont chez les barbares l'autorité qu'ont les livres sur les ignorans; le crédit des riches qui peuvent se faire des créatures, et la prépondérance que les chefs élus acquièrent par le succès et que leur conservent dans la paix la clientelle que leur a faite la guerre, et vous aurez de la prétendue république de Novgorod, une idée très probablement supérieure encore à la réalité. Vous n'en douterez plus quand vous penserez que, selon Karamsin, « les Slaves de l'Ilmen, les Krivitches, les Vesses et les Tchoudes, confinés dans les régions sauvages du nord, devaient être beaucoup moins civilisés », c'est-à-dire plus barbares *que les Normands* du IXe siècle. Or, il ne faut pas juger des Normands par ce Rollon qu'illustrèrent en notre Normandie des institutions admirables pour le temps. La Normandie était un pays anciennement civilisé, où le génie d'un conquérant, même barbare, devait trouver une matière toute préparée, des traditions instructives, des lumières et des guides; et d'ailleurs un grand homme n'est pas le type de sa nation, la mesure commune de ses concitoyens. C'est plutôt, c'est toujours une exception heureuse. Mais nous avons pour objets de comparaison, toutes les bandes qui ont dévasté les côtes de l'Europe; et c'est du nord, du pays des Normands, que durant plusieurs siècles la barbarie descendait, la torche et l'épée à la main, pour

anéantir la civilisation qu'elle finit par étouffer. Les Slaves ne pouvaient donc être plus barbares sans approcher beaucoup de l'état sauvage.

Ainsi, je conclus que le pays et la population, qui furent le berceau et le premier élément de l'Empire russe, étaient barbares et presque sauvages à l'arrivée des fondateurs en 859 et 862. Ainsi, dans l'Empire qu'ils fondèrent en 859 et 862, les Normands, qui apportaient la barbarie dans l'Europe méridonale, composaient la caste civilisée. Ce point m'a paru mériter une attention spéciale ; il est bon de savoir exactement d'où l'on part.

Passons aux Varègues.

Des Varègues.

Ici, toute discussion est inutile. La Baltique s'appela longtemps en russe *mer des Varègues*, et c'étaient les Scandinaves (Norvégiens, Suédois et Danois) qui seuls y dominaient ; Nestor dit que les Varègues étaient un mélange d'Ourmiens (Norvégiens), de Suèves (Suédois), d'Angles et de Goths (Gothie Suédoise). Lévesque reconnaît des Varègues Suédois, Normands, Anglais, Russes ; Karamsin dit les Varègues Scandinaves. Mon sujet n'exige pas une plus grande précision.

Venons aux Varègues-Russes.

Des Varègues-Russes.

Comme les orientaux font descendre les Slaves de Saklab fils de Japhet fils de Noé, ils ont en même temps fait descendre les Russes de Rouss fils de Japhet fils de Noé. Ainsi ces peuples sont cousins issus de germains, et leur réunion une af-

faire de famille. Mais on ignore les aventures des Russes jusque vers 839 ; alors, dit Karamsin, il y avait près de la Baltique un pays connu sous le nom de *Rhos* et à Constantinople et en Germanie.

Nestor affirme positivement que les Varègues-Russes arrivèrent de la côte occidentale de la Baltique ; donc de la Suède. Karamsin pense que ce fut de la province suédoise nommée Ros-Lagen, dont les habitans, voisins des Finois, sont encore appelés par cette nation éminemment stationnaire Ros, Rotses, Rouotses. A ces importantes données il ajoute beaucoup d'autres observations qui semblent concluantes. Cependant Lévesque veut que les Varègues-Russes soient des Huns. Il rappèle que l'Empire d'Attila s'étendait jusqu'aux îles de la Baltique ; il pense qu'une bande de Huns a pu s'établir et survivre au bord de cette mer. Il constate cette origine par l'examen des noms Russes ; et, comme on objecte que *Rurik* est un nom gothique, il accorde que des familles gothiques ont pu demeurer parmi ses Huns, et quelques-uns de leurs membres y prévaloir. Il ajoute que les noms de *Kii* fondateur de Kief, et de ses frères *Stchek* et *Khoref*, paraissent avoir une origine orientale et hunique ; que c'est précisément à l'époque de la fondation de Kief que les Huns battirent les Goths et s'avancèrent vers l'occident; qu'une de leur bande a pu s'arrêter au bord du Dniéper et y bâtir ce bourg de Kief, dont en effet le territoire fut ap-

pelé *Khunigard*, pays des Huns; que de plus les noms des deux derniers Princes qui régnèrent ensemble à *Kief*, *Dir* et *Askold*, ne sont pas des noms Slaves; que leur sépulture s'appela longtemps *Ourgorskoie*, place des Huns; que les Huns sont appelés Ougres dans les anciennes chroniques russes et leur pays *Ougorie;* que si les princes Dir et Askold sont des Huns, les Varègues-Russes de la Baltique étaient des Huns eux-mêmes, puisqu'Oleg, Varègue-Russe, second prince régnant à Novgorod et compagnon du premier, leur dit en les abordant : « Nous sommes de la même race que vous ».

Karamsin avait sous les yeux l'ouvrage de Lévesque; il a établi une autre opinion sans réfuter celle-là. Le caractère de l'historien français et la gravité de ses motifs méritaient au moins une discussion.

Au reste, peu nous importe que les Varègues-Russes fussent d'origine gothique ou hunique. S'ils étaient Huns, ils s'étaient naturalisés parmi les Goths, le chef qui les amenait à Novgorod paraît Goth lui-même, à en juger par son nom; et entre de pareils Huns et les Normands de cette époque je ne sais s'il pouvait y avoir quelque différence.

Un ouvrage bien postérieur à Nestor fait venir de Prusse les Varègues-Russes, et fonde cet avis sur des noms de rivière et de pays qui ressemblent au nom de *Russe*. Pour concilier cette dernière opinion et la

sienne, Karamsin rappèle une tradition qui fait peupler ces lieux par des Scandinaves, et conclud que, dans ce système, les Russes fondateurs de l'Empire venaient originairement du Roslagen suédois, et qu'ils avaient séjourné en Prusse avant d'aller à Novgorod. Mais cette opinion est nettement démentie par le récit très positif de Nestor, qui dit que les Varègues-Russes vinrent du bord occidental de la Baltique. Or, ce fait ne pouvait être ignoré, oublié, ni faussé au temps de Nestor, puisque les Varègues, venus en masse avec les princes, formèrent jusqu'à la naissance de cet annaliste un corps séparé qui se recrutait toujours dans leur propre pays.

Restent donc les deux avis de Lévesque et de Karamsin, qui me paraissent également contestables, soutenables et admissibles. Le choix importe peu à la délicatesse nationale, elle n'y gagnerait pas même l'euphonie, et vu l'epoque, autant vaut un Hun qu'un Goth; les pirates du nord n'ont rien à reprocher aux bandes d'Attila. D'ailleurs, le Peuple-Roi lui-même a commencé par une troupe de brigands, et notre grand Clovis fut un lâche assassin. Toute famille noble remonte à quelque scélérat, toute maison ancienne a logé quelque malfaiteur, tout ce qui date du moyen âge est né dans la fange ou a passé par l'infamie. Un jour peut-être on vantera les vertus

de Botany-Bay, et Botany-Bay sera bien fou s'il rougit de son origine.

Les Varègues russes, fondateurs de l'Empire, sont donc des Normands suédois (vraisemblablement du Roslagen), d'origine gothique selon Karamsin, hunique suivant Lévesque.

PREMIÈRE INVASION

DES VARÈGUES.

En 859, les Varègues firent une incursion chez les Tchoudes, les Slaves de l'Ilmen, les Krivitches et les Mériens ; les soumirent, dit-on, et leur imposèrent des tributs.

Je pense qu'il en est de cette expédition comme de celles qu'ils firent en France et jusqu'à Paris même. Leur dessein n'était pas sans doute de se fixer alors dans le pays, mais tout au plus de le reconnaître en ramassant tout le butin qu'ils pourraient. Peut-être quelques chaumières groupées se rachetèrent comme nos villes, et la tradition aura donné ces rançons pour des tributs. Les usages connus des Normands autorisent cette interprétation. —Ils furent, ajoute-t-on, chassés au bout de deux ans. Ce terme pouvait suffire à leur projet actuel ; ils ne le dépassèrent point, et se retirèrent sans doute. Peut-être des traîneurs, restés en arrière pour quelqu'entreprise partielle, auront été poussés plus vite qu'ils ne voulaient par les naturels attrou-

pés. Voilà ce que je crois vrai, parce que cela seul est vraisemblable, et tout cela put fort bien se passer en ces deux années, qui, suivant Karamsin, ne sauraient guère suffire pour la conquête, pour l'assiette des tributs et pour la révolution libératrice. Cela s'accorde bien encore avec l'état du pays tel que je l'ai indiqué en parlant des Slaves.

RURIK,

DE 862 A 879.

CEPENDANT les Varègues revinrent en 862, et cette fois ils s'installèrent pour rester.

Les Varègues ne sont pas des princes élus, mais des conquérans.

Nestor assure que « les Slaves de l'Ilmen, les » Krivitches, les Vesses et les Tchoudes, leur en- » voyèrent une ambassade outre-mer, afin de leur » dire : notre pays est grand et fertile, mais sous » l'empire du désordre, venez nous gouverner et » régner sur nous..... » Il ajoute :..... « Trois frères » nommés Rurik, Sinéous et Trouvor, illustres » par leur naissance et leurs grandes actions, » consentirent..... *et vinrent* escortés d'une « troupe nombreuse de Scandinaves, prêts à dé- » fendre, les armes à la main, les droits des nou- » veaux souverains. » (Karamsin, t. I, p. 142.)

De là, Karamsin tire une conclusion qui flatte l'orgueil national. « Dans tous les pays, dit-il, la » souveraineté s'introduisit par le glaive du plus » fort, ou par l'adresse du plus ambitieux..... En » Russie, d'après notre historien, le pouvoir sou- » verain s'est établi du consentement unanime des » citoyens. »

Examinons le fait, nous conclurons à notre tour.

Et d'abord voyons ce que peut valoir ici l'autorité de Nestor, sur laquelle est fondée cette hypothèse de l'élection libre et nationale des Varègues russes à l'Empire.

Nestor mourut en 1112, c'est 250 années après l'événement; l'orgueil national avait eu le temps, chez un peuple grossier, de fausser la tradition purement orale selon Karamsin, ou même écrite comme le veut Lévesque. Malgre le témoignage du grave Polybe, et mille circonstances bien publiques, Tite-Live n'affirme-t-il pas que l'épée de Camille a sauvé le Capitole et chassé les Gaulois en déroute? Les Romains ont feint de le croire; nous le croyons nous-mêmes, et cependant il est démontré que les Gaulois vainqueurs se retirèrent emportant la rançon du Capitole. Dans nos dernières guerres, n'a-t-on pas vu les Russes chanter des *Te Deum* pour de sanglantes défaites que leurs bulletins menteurs transformaient en victoires.

Supposez deux versions contraires, Nestor aura pu choisir la plus flatteuse et omettre l'autre.

L'hypothèse de l'élection l'aura d'autant mieux séduit que, depuis Yarosaf-le-Grand (de 1019 à 1054), les Novgorodiens s'autorisant de la charte par eux arrachée à ce prince, et la capitale même (Kief), s'appuyant de l'exemple de Novgorod, s'at-

tribuaient le droit d'élire les princes. D'ailleurs, Nestor, moine d'un couvent de Kief, écrivait dans un temps plein de troubles et de guerres cilives, où rien n'était réglé sur le droit de succession, où une foule de princes, se disputant et s'arrachant la couronne, briguaient les suffrages populaires, parce que chaque voix apportait deux bras et une épée; dans un temps où tout le monde, princes et peuples, avait intérêt à faire croire que la royauté était née d'une élection nationale. Nestor a donc pu se figurer que la monarchie avait commencé comme il la voyait finir. En un mot il a pu se tromper, et même mentir, tout ingénu qu'il soit, car les bonnes gens ont toujours leur malice. Et s'il me conte un fait impossible ou absurde, je ne le croirai pas plus que l'Alcoran, lorsque l'Alcoran, d'ailleurs rempli des meilleures choses, me soutient que Mahomet escamote les quartiers de la lune.

Revenons au fait ainsi dégagé de toutes présomptions; le récit de Nestor va se trouver incroyable.

J'ai dit ce qu'étaient les quatre peuples ou tribus qu'on suppose avoir librement appelé les Varègues russes *pour régner sur eux*. C'est déjà aux yeux de Karamsin lui-même *un fait bien étonnant*, que les Slaves aient songé et consenti à choisir pour maîtres des étrangers et des ennemis. Mais ce qui est bien plus merveilleux encore, c'est qu'au mi-

lieu de la discorde qui poussait à bout ces peuples répandus sur un assez grand territoire, et précisément et uniquement à cause de cette discorde, ils se soient tous accordés, et tous quatre d'abord à recourir à la royauté qu'ils ignoraient, tous quatre à vouloir pour maîtres les mêmes étrangers, ennemis jusque-là de tous les quatre, et à vouloir trois rois pour quatre pays, ou pour un seul en supposant, contre la vérité, la prépondérance bien établie de Novgorod. Cela se refute de soi-même.

Comment l'unanimité ou seulement la majorité simple pouvait-elle se former, parler et agir, et envoyer une ambassade outre-mer, dans l'état pire que barbare des tribus prétendues électrices? Cela est inexplicable.

Aussi Karamsin « *afin d'expliquer, en quelque* » *sorte*, ce grand événement (qu'il appelle aussi » *un fait bien étonnant et presque sans exemple dans* » *les annales du genre humain*) *croit* que les Varègues » qui, peu d'années auparavant s'étaient emparés » du pays des Tchoudes et des Slaves en avaient » gouverné les habitans avec *douceur* et *justice*, » et n'en avaient exigé qu'un *faible tribut*. »

Tant de sagesse et de modération dans les Normands du IXe siècle, ne serait pas un moindre prodige que l'élection elle-même, et ne l'expliquerait pas encore. Les pirates normands ne furent jamais des missionnaires de civilisation, et l'eussent-ils

été tout exprès pour les seuls Slaves, leur premier séjour ne fut pas assez long pour laisser des fruits si extraordinaires.

On veut que les Boyards slaves dépouillés du pouvoir par les Varègues, aient excité un soulèvement qui termina la première invasion. Mais s'il y avait alors des Boyards si influens et si jaloux du pouvoir, ils auraient aussi repoussé ou du moins combattu la deuxième invasion, ou, si les peuples s'accordèrent malgré leur résistance pour l'élection des Varègues, la chose est plus que miraculeuse. On fait valoir le besoin de l'ordre; étrange besoin pour des demi-sauvages qui ne songent naturellement qu'à la liberté, et la liberté pour eux c'est l'absence de tout pouvoir, car tout pouvoir leur est une gêne; on parle de l'impossibilité de rétablir *les anciennes lois* de Novgorod, comme si Novogrod avait eu une législation possible avant ce temps-là. En un mot, on explique une assertion inexplicable par des hypothèses inadmissibles, et on prête à des hommes bruts les idées et les allures d'un peuple civilisé.

Plus lucide et plus précis, Lévesque est aussi, et par cela même, plus embarrassé. Il ne peut s'expliquer pourquoi les trois princes s'éloignèrent de Novgorod et s'isolèrent les uns des autres.

« Ils se séparèrent, dit-il, et ne fixèrent pas » leur résidence dans la *capitale* (dénomination an- » ticipée). Soit qu'ils craignissent l'humeur inquiète

» de leurs nouveaux sujets ; soit que ceux-ci voulussent éloigner de leur résidence le poids d'une domination à laquelle ils n'étaient point accoutumés, soit enfin qu'ils n'eussent appelé les Varègues que pour défendre leurs limites, les trois frères sont établis sur les trois principales frontières de la *république.* »

Si les princes craignaient l'humeur inquiète de leurs nouveaux sujets, c'était un pressant motif de rester dans la prétendue capitale pour la contenir. Il fallait profiter de la disposition des esprits au moment de l'élection pour les apprivoiser ou exterminer les boute-feux. Cette politique n'était pas au-dessus des Varègues, et se trouvait dans leur génie et dans leurs mœurs. Se disperser, c'était s'affaiblir ; s'éloigner de la capitale, c'était la livrer aux factieux. Les Varègues en savaient assez pour le prévoir et y pourvoir ; cependant ils se tinrent tous trois éloignés de Novgorod. Ils n'y étaient donc pas appelés pour y rétablir la concorde, encore moins pour y régner.

Si les Novgorodiens voulaient éloigner de leur résidence le poids d'une domination à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, ces républicains, si avisés, se seraient-ils soumis à cette domination inaccoutumée dans la seule vue d'échapper aux discordes accoutumées, qui devaient être devenues une sorte d'occupation pour chacun, une habitude essentielle, un vrai besoin. D'ailleurs, en

éloignant les princes, ils laissaient libre carrière à la discorde, et si ces princes avaient assez de troupes pour rentrer de force dans la ville en émeute, ils en avaient assez pour s'y maintenir malgré les prévisions du peuple.

Les positions précises que prirent les trois frères, font soupçonner à Lévesque que la prétendue république de Novgorod, les appela seulement pour garder ses frontières.

Ainsi, comme on le voit, l'élection nationale ne paraît pas bien certaine à cet écrivain, d'ailleurs très judicieux.

Mais de cette supposition il résulterait que Novgorod se sentait incapable de se défendre par sa propre force, et de se défendre même contre les peuplades finoises, car l'un des trois princes appelé Sinéous, selon Karamsin, et Sinaf, suivant Lévesque, se posta en arrivant à Biélo-Ozéro, qui était alors sur la rive septentrionale du lac de ce nom. Que sera donc alors la force et la civilisation de cette étrange république?

Autre difficulté ; le troisième prince, Trouvor, s'installe à l'antique Izborsk, près de Pleskof ou Pskof, tout juste entre le pays des Krivitches et celui des Tchoudes. Était-ce contre les Tchoudes qu'il devait défendre la frontière? Mais on a vu qu'ils avaient participé à l'élection; ils étaient donc partie intégrante du nouvel Empire. D'un autre

côté laissant les Tchoudes entre la mer et lui, il ne les couvrait pas. L'interprétation de Lévesque est donc insoutenable, surtout si l'on considère l'état des peuples.

L'Empire romain dans sa décadence, a pu confier la garde de ses frontières à des étrangers. Mais cette fausse et lâche politique d'un immense état policé tombant de décrépitude, ne convient pas à des barbares. Si les tribus germaniques ont par fois cédé jadis quelque portion de territoire à d'autres hordes, celles-ci avaient commencé par s'en saisir l'épée à la main ; le pacte ne fut qu'un traité après la guerre et ne stipula qu'une concession forcée. Les barbares n'en font point d'autres, et encore une fois les Slaves du nord étaient *plus barbares que les Normands.*

Non, les peuples ne se donnent point, mais ils se laissent donner ou prendre. Quel gouvernement ou quelle faction pouvait donner les Slaves à des étrangers ? Rien n'est plus facile quelquefois chez un peuple civilisé ; en une nuit opportune quelqu'adroite coterie l'escamote pour ainsi dire, et rarement il s'en fâche. Quand le matin ses journaux lui disent : *c'est fait*, il s'étonne un instant, et retourne à son travail ou à ses plaisirs, riant de l'aventure et plaignant presque ses nouveaux maîtres de la peine qu'ils vont avoir. Pour lui, qu'enveloppent tant de réseaux tendus sur le pays, la

chose du monde la plus indifférente est le changement des gouvernans ; que lui importe à qui il soit, pourvu qu'il porte son bât. Le pauvre souffre trop, la classe moyenne a trop à faire, le riche trop à jouir. Il n'en est pas ainsi chez les barbares et encore moins chez les sauvages. Novgorod, au IXe siècle, ne ressemblait ni à Londres en 1689, ni à Paris en 1814 et 1815. L'histoire de cette époque montre assez que les Normands n'attendaient guère qu'on les appelât pour venir dans un pays, ni qu'on leur décernât la royauté pour s'y établir en maîtres, quand ils en avaient la fantaisie et la force. On les a vus faire des conquêtes si lointaines, pourquoi auraient-ils négligé toujours une contrée si voisine et si facile à prendre ?

Ainsi, au lieu d'une élection que tout repousse, il faut admettre une conquête que tout révèle. Les quatre peuples soumis en 862 sont les peuples tâtés et reconnus en 859. Les conquérans sont les mêmes; ils arrivent *avec leurs sujets*, dit Lévesque, c'est-à-dire avec une armée; *avec une nombreuse escorte de Scandinaves prêts à défendre les armes à la main les droits des nouveaux souverains*, dit Karamsin, c'est toujours avec une armée ; et si l'on fait attention à leur immense supériorité militaire et sociale, on verra combien cette conquête dut leur être facile. Les Slaves encore tout terrifiés de leur

première apparition n'opposèrent sans doute aucune résistance. Cette hypothèse se vérifierait au besoin par ce qui arriva en d'autres pays où les moyens de défense étaient bien plus réels. Quand les Normands revinrent en 862, on les a reconnus, on s'est soumis ou sauvé. Ils avaient des troupes redoutables, un plan combiné et des mesures arrêtées d'avance. Leur triple établissement enveloppait Novgorod plus forte que les points occupés d'abord; et ils l'ont prise elle-même quand ils l'ont voulu prendre, parce qu'en effet rien dans ce pays n'était capable de leur résister.

Lévesque prétend que Rurik s'établit à Ladoga (appelé depuis vieux Ladoga) qu'il bâtit et entoura d'un rempart de terre; Karamsin l'installe à Novgorod même, sans parler seulement de l'opinion contraire de Lévesque. Je ne vois rien en effet qui ait pu empêcher ce chef de s'y loger aussi bien qu'ailleurs. Ce fut lui qui dans la suite entoura d'un rempart de terre cette ville où il vint fixer sa résidence.

D'autres considérations achèvent de prouver la conquête.

Pendant plusieurs règnes la garde du prince ne se composa que de Varègues; pendant le premier règne les Varègues composèrent seuls toute l'armée; pendant plusieurs règnes tous les fiefs et tous les emplois de quelqu'importance étaient réservés aux Varègues; lorsqu'il y eut d'autres troupes, les Va-

règues furent d'abord seuls payés, et ils le furent au moyen d'un impôt appelé *impôt des Varègues*. pendant deux siècles les Varègues se conduisirent; même à *Novgorod-la-Grande*, comme en pays conquis, volant les marchands, battant les hommes et violant les femmes, et cela si impunément que les Novgorodiens révoltés en massacrèrent un grand nombre et furent massacrés eux-mêmes par l'ordre, sous les yeux et dans la cour du Prince, qui attira les principaux citoyens dans ce piège pour venger les Varègues (XIe siècle). Enfin les Varègues *Russes* imposèrent leur nom à l'Empire.

D'après cet examen je crois l'élection nationale suffisamment réfutée et la conquête suffisamment démontrée.

Un point aussi grave que l'origine de la souveraineté méritait quelque discussion; l'autorité de Nestor, les opinions de Lévesque et de Karamsin, toutes contraires à mon sentiment, exigeaint une explication développée.

Insurrection à Novgorod.

Suivant les historiens modernes, une opposition armée, conforme au génie sauvage de la nation et dirigée par un certain Vadime, surnommé le Brave, éclate bientôt à Novgorod. Rurik, avec ses Varègues, écrase le parti ennemi, tue Vadime de sa propre main, recherche et immole tout ce qui peut lui porter ombrage, et comprime par la terreur tout ce qui préfère la vie à la liberté.

Soit effet de sa politique, qui ne devait guère différer de celle de notre Clovis; soit courroux, soit complaisance du destin, les deux frères de cet ambitieux meurent (en 865) on ne dit pas comment, et, mourant sans postérité, le laissent seul maître d'un Empire que ses vengeances ont inondé du sang national, et que la guerre a déjà étendu vers l'orient jusqu'aux gouvernemens actuels d'Yaroslaf et de Nijni-Novgorod, et au midi jusqu'à la Dvina occidentale.

Rurik seul.

Il aggrandit l'empire.

Aussitôt il affermit sa puissance en distribuant, sans doute à titre de fiefs amovibles, des gouvernemens aux plus dévoués et aux plus braves de ses compagnons; et dès ce moment le système féodal pesa sur tous les points de la conquête. Ce fut alors seulement et après ces mesures de précaution et de rigueur que, suivant Lévesque, le monarque établit sa résidence à Novgorod, et que, selon l'usage du temps, il fortifia cette ville d'un rempart de terre soutenu par une forte charpente.

Système féodal.

Novgorod ceinte d'un rempart.

Depuis cette époque Rurik paraît ne s'être appliqué qu'à se maintenir en paix et à se faire craindre. Aussi les Varègues et les Slaves émigraient en foule pour Kief. Là régnèrent ensemble deux frères Dir et Askold, anciens compagnons de Rurik selon les chroniques russes. Oubliés dans la distribution des fiefs, ils sollicitèrent et obtinrent ou prirent la permission de chercher fortune ailleurs.

Dir et Askold.

Partis pour Constantinople avec une troupe de Varègues mécontens, ils trouvèrent en chemin et s'approprièrent une petite ville; c'était Kief, bâtie depuis long-temps sur le Dniéper et paisible demeure des Polaniens tributaires des Khozars (de même origine que les Turcs). Ces Khozars, dominaient alors sur toute la Russie méridionale jusqu'au Dniéper et à l'Oka. Dir et Askold sont bientôt rejoints à Kief par une foule de Varègues, autres déserteurs de Novgorod, et ils s'érigent en souverains. Avec ces forces, ils vont ravager la Grèce, et manquent Constantinople parce que le patriarche Photius, en plongeant dans la mer la robe d'une statue de la Vierge, obtint fort à propos une tempête qui brisa leurs flottes, dont ils ramenèrent les débris à Kief par le Dniéper. Mais, disent les Grecs, le souvenir de ce miracle les engagea bientôt à demander le baptême, et Kief reçut des missionnaires chrétiens.

Leur invasion en Grèce.

Introduction du christianisme.

Il y aurait ainsi un second état fondé en Russie par l'épée des Varègues, celui de Kief dont les princes auraient ouvert la porte au christianisme.

A la vérité les Grecs placent l'expédition de Dir et Askold onze années avant le règne de Rurik, et les nomment *Russes* sans dire qu'ils fussent Varègues. Lévesque paraît les croire d'origine hunique et peut-être Khozars.

Mort de

Rurik mourut en 879, quinze ans après ses frères.

Il légua l'Empire à son fils Igor âgé de quatre ans ; à Oleg, son parent et son compagnon, la tutèle du jeune prince et la régence de l'État. Rurik.

Rurik et ses frères avaient conquis ce qu'ils appelèrent la Russie, la Russie leur appartenait comme butin de guerre; et ce butin étant un territoire devint un patrimoine. Rurik survivant à ses frères hérita, c'est-à-dire, se saisit de leurs parts, et jugea très naturel que son fils héritât de lui, non par une mesure ou suivant un principe politique, mais selon les usages concernant les familles. Mably parlant des commencemens de notre monarchie appelle la royauté *patrimoniale*. Cette qualification est insolente mais juste, et convient aux premiers règnes des Varègues autant ou plus qu'aux premiers règnes de nos Rois.

Succession, régence, tutèle,

Droit public législation.

Rurik dispose de la régence de l'État, parce que son fils Igor étant trop jeune ne pouvait encore gouverner son patrimoine. La tutèle entraînait la régence, car je ne crois pas que les esprits fussent assez déliés et les idées assez nettes pour sentir alors aucun besoin de les diviser.

Selon les usages des peuples du Nord, les volontaires s'engageaient sous un ou plusieurs chefs pour une expédition. Cette expédition finie chacun était libre. Ainsi, la conquête achevée, les Varègues pouvaient quitter Rurik quand ils étaient frustrés ou

mal partagés. Il n'en était pas de même des Slaves conquis, et partant butin eux-mêmes. Ils durent être *serfs*, ils le furent, et le sont encore en bien des endroits. Aussi les Varègues, surtout les chefs, formèrent-ils alors une classe supérieure, admise seule dans les armées et jouissant seule de tous les emplois. Les Slaves étaient une espèce de bétail, et les Varègues n'étaient pas un peuple, mais une armée conquérante, cantonnée dans la conquête et toujours aux ordres du général, qui dans nos idées nous paraît un monarque et le devint en effet quand de ce cahos la force des choses fit sortir une nation. La royauté, d'abord simple généralat, semblait devoir être élective ; mais en laissant ses créatures à son fils le chef lui laissait les suffrages qui devaient donner sa place, et à cette première cause qui dans un pareil rassemblement suffisait pour rendre la royauté héréditaire, il s'en joignait une autre non moins décisive. Le territoire, patrimoine du chef, passait à son fils, les Slaves suivaient le territoire. Les Varègues en petit nombre qui voulurent s'attacher par des fiefs au territoire, se gardèrent bien de combattre l'hérédité naissante qui leur était toute favorable, car l'héritier du chef devait conserver les créatures de son père, qui faisaient sa force, en leur conservant les fiefs qui faisaient leur richesse et leur puissance, et dans lesquels eux-mêmes tendaient naturellement à perpétuer leur

descendance par le même principe d'hérédité. Ainsi les Varègues favorisés, de compagnons du prince, devinrent par la force des choses ses soldats et ses sujets. La masse des Varègues, ne pouvant obtenir de pareils avantages, se contenta d'une espèce de solde en nature, et continuant de se regarder comme volontaires séjournant dans une conquête, ils se réservèrent tacitement les chances et les charmes d'une vie aventureuse. Peu leur importait le droit de succesion, pourvu que le général qu'ils servaient, et après lui son successeur, payât leurs services jusqu'à ce qu'ils passassent en d'autres pays et à d'autres chefs pour d'autres expéditions. Aussi les Varègues en général restèrent-ils longtemps une troupe mercenaire, et tout-à-fait étrangère en Russie. Ce qui n'empêchait pas une foule de ces guerriers d'y vieillir, d'y mourir et d'y laisser même des enfans.

L'usage s'établit insensiblement et de lui-même, et l'usage parut bientôt une loi politique réglant l'ordre des successions. Mais il n'y eut, que l'on sache, aucun pacte social entre le prince qui n'en sentait pas le besoin et la nation qui ne commença d'être, comme nation, qu'après que le pouvoir déjà vigoureux se fût donné ses coudées franches.

Beaucoup de temps dut s'écouler avant que les lois des Varègues s'appliquassent aux Slaves. Cette communauté de législation devait paraître intolé-

rable aux conquérans. Les Goths, que leurs fréquens et longs rapports avec les Grecs et les Romains avaient sans doute bien policés, ne permirent jamais dans les Gaules le mélange de la race vaincue avec leur race ; et si Clovis prit une meilleure politique, c'est qu'il s'était mis à l'école et sous la direction des évêques, notamment de Saint-Remy, qu'on doit regarder comme une tête forte, et qui fut le véritable fondateur de la monarchie française. Les Scandinaves plus farouches et dépourvus de pareils guides, établis par la force dans un pays presque sauvage, durent tenir bien plus loin d'eux les indigènes plus méprisés. S'ils apportaient de leurs pays des idées de liberté, ils les appliquaient à eux seuls, et d'un côté leurs exigeances sur ce point, de l'autre l'abjection du peuple subjugué retardèrent également l'établissement, même la pensée de toute législation commune. Le prince commandait, les Varègues obéissaient suivant les circonstances ; les Slaves travaillaient sous le glaive comme le bœuf sous l'aiguillon, pour le prince, pour les Varègues, et enfin pour eux-mêmes, vivant de ce que la prudence leur laissait. La force était tout le droit, et la force était toute entre les mains des vainqueurs, seuls armés, seuls aguerris, seuls disciplinés, du moins pour un jour de bataille.

Tels furent selon toutes les probabilités les com-

mencemens de l'Empire russe, et à défaut de notions positives il faut bien s'en tenir aux probabilités.

Si l'état d'humiliation où je montre le peuple conquis révolte nos idées actuelles, je prie le lecteur de se reporter à l'état où j'ai d'abord montré les Slaves, et de se rapeler que les Obres ou Avars, vainqueurs des *Doulèbes*, avaient soumis cette tribu slave à des humiliations bien plus étonnantes encore. Les femmes violées sans scrupule étaient ensuite attelées aux chariots des conquérans, et subissaient journellement ce double genre d'outrages. Cependant ces Avars étaient voisins de l'Empire grec depuis bien long-temps, lorsque les Slaves de Bohême imités par les Bulgares, s'avisèrent de briser leur joug odieux

OLEG,

DE 879 A 912.

Droits d'Oleg.

QUELLES que fussent la teneur, la forme et la vertu du testament, ou de la déclaration, ou de la proposition de Rurik, et à quelque titre ou sous quelque nom que gouvernât Oleg, il fut en effet aussi roi que Rurik lui-même. Lévesque, un peu trop enclin à présumer chez les Slaves plus de civilisation qu'ils n'en avaient et n'en pouvaient avoir, tout en restreignant Oleg à la simple dignité de *Régent*, déclare qu'il gouverna tant qu'il véçut.

Il n'y avait sans doute alors, ajoute Lévesque, ni lois, ni usages tenant lieu de lois, qui pussent le forcer à remettre l'autorité à son pupile.

Oleg, dit Karamsin, ne pouvait regarder comme sacré le droit de succession qui n'était *affermi*, ni par le temps, ni par l'exemple.

Ce droit n'était donc pas même établi, puisqu'on ne pouvait invoquer ni lois, ni usages, ni le temps, ni l'exemple.

Aussi, Karamsin appelle-t-il *règne* (K. 1, 178) l'administration d'Oleg. Et il dit ailleurs : « accoutumé dès l'enfance à une entière obéissance, Igor n'osait réclamer son héritage à un *régent* impérieux, brillant de l'éclat de ses triomphes, de la gloire de ses conquêtes, et *entouré de vaillans compagnons d'armes, qui regardaient comme légitime* un pouvoir dont il n'avait fait usage que pour illustrer l'état. » (K. 1, 159.)

Et ce qui constate cette opinion des Varègues, c'est le traité conclu avec la Grèce à une époque où Igor était en âge de gouverner. On n'y parle que des *sujets d'Oleg*, *du grand Oleg*, et Oleg y est désigné par le titre absolu *notre prince*.

Les règles admises en Scandinavie n'étaient point applicables dans la conquête. Elles pouvaient s'y introduire un jour comme toute autre; mais elles n'y étaient pas entrées de droit avec les Varègues.

Quoiqu'il en soit Oleg régna toute sa vie ; et, comme il ne laissa point d'enfant, Igor son pupile, son parent, le fils Rurik, lui succéda. Igor avait alors trente-sept ans. Il avait eu le temps de se faire connaître ; les créatures de son père et de son tuteur se réunirent à celles qu'il pouvait avoir par lui-même, et peut être cette seule circonstance détermina son élévation.

Le règne d'Oleg mérite quelque détail. Ce prince est le plus vaste conquérant des Russes, et ses Conquêtes d'Oleg.

conquêtes ont une double importance. D'abord elles étendirent beaucoup le territoire, ensuite parmi les peuples subjugués il s'en trouva plusieurs que leur voisinage ou leurs anciens maîtres avaient un peu civilisés.

Smolensk se livra par frayeur ou par intrigue en 882, Lubetch sur le Dniéper fut enlevé; Dir et Askold, princes de Kief, furent assassinés par trahison, et leur état de Kief envahi sans résistance. Ici Oleg fait une pause. « Il veut *que Kief soit la* » *mère* (la capitale) *de toutes les villes russes;* il dis- » tribue à ses *Boyards* les gouvernemens éloignés, » il fait bâtir de nouvelles villes et des lieux de can- » tonnement pour *son armée* qui devait bientôt de- » venir *la terreur* des ennemis au-dehors, et *des* » *rebelles au-dedans. Les Slaves,* les Krivitches et » autres peuples, furent *obligés de payer tribut aux* » *Varègues qui servaient en Russie.* La ville de » *Novgorod fournissait par an trois cents grivnas* de » la monnaie d'alors (cent cinquante livres d'ar- » gent). Ce tribut fut payé jusqu'à la mort d'Ya- » roslaf (en 1054), à dater de laquelle les annales » ne parlent plus du service des Varègues en » Russie » (Karamsin, t. 1, p. 155, 156).

Oleg s'installe à Kief.

Impôt des Varègues.

Conquêtes d'Oleg.

Ces arrangemens terminés, Oleg reprend sa course. Il force les Dreuliens dans leurs forêts, leur impose un tribut de martres noires; et, en deux années, il soumet les Sévériens du Dniéper et leurs

voisins les Radimitches, deux tribus Slaves tributaires des Khozars.

L'empire des Khozars comprenait alors toute la Russie méridionale jusqu'au Dniéper, et s'étendait au nord jusqu'à l'Oka.

Mais les Khozars languissaient amollis par le commerce, le luxe, les goûts et les arts de la Grèce. En se civilisant ils avaient perdu la force et le courage. Oleg, vainqueur des Sévériens et des Radimitches, leur dit : « Je suis l'ennemi des Khozars, non le vôtre », comme la Sainte-Alliance nous disait en 1814 et 1815 : Je suis l'ennemie de Napoléon, mais je ne suis pas l'ennemie des Français. Cette politique est de tous lieux et de tous temps, et, quoique grossière, elle manque rarement le but. Les Radimitches et les Sévériens changèrent de maîtres d'autant plus volontiers, que le nouveau se contenta du tribut payé à l'ancien. C'était pour les Sévériens un schelling par charrue.

Oleg réunit encore à son Empire une tribu slave des bords de la Soula, et les importans territoires qui forment les gouvernemens actuels de Podolie et de Volhynie, une partie de celui de Kerson et la Gallicie. Pendant ces dernières conquêtes, les Ougres ou Madjares (Hongrois actuels) poussés par les Petchénègues à qui les Khozars dégénérés ne purent fermer le passage, vinrent camper devant Kief, en un lieu encore appelé du

temps de Nestor, Ourgorskoie, camp des Ougres. Soit crainte d'Oleg, soit négociation, ils passèrent en Moldavie et en Valachie, où ils s'établirent. Depuis, les chroniques se taisent sur Oleg, jusqu'en

Invasion en Grèce.

906. A cette époque, il va saccager la Grèce. Deux mille barques portant chacune quarante guerriers, descendent le Dniéper, la cavalerie suivant la rive. L'Empire est mis à feu et à sang avec une férocité, une rage de destruction et de barbarie, qui efface le souvenir des Huns; et Constantinople assiégée achète le plus insolent traité que jamais des barbares aient proposé à des vaincus. Oleg triomphant revint à Kief, où il reçut comme un glorieux surnom le titre de Magicien. Le reste de ses jours

Mort d'Oleg.

s'écoula en paix; il mourut de la morsure d'un serpent.

Milice nationale.

Toutes ses conquêtes ne s'étaient point opérées par la seule valeur des Varègues. Mais les Varègues restèrent et furent long-temps encore après lui l'élite, le nerf et l'âme de l'armée. Oleg s'était préparé à sa première campagne, celle de Smolensk et Lubetch, en enrôlant des Slaves de toutes les tribus de son obéissance; et quand il résolut d'envahir la Grèce, toutes les provinces anciennes et nouvelles fournirent leur contingent. Ce fut pour les peuples soumis une heureuse innovation. Le serf gagne à devenir soldat; le vaincu se relève en entrant dans les rangs des vainqueurs. Cependant comme les Varègues formèrent toujours un corps

séparé, ces levées nationales changeaient peu les conditions respectives.

Les Varègues conservaient toujours leur première et accablante prépondérance ; les succès de Rurik, et ensuite ceux d'Oleg, attiraient de la presqu'île un monde d'aventuriers qui maintenaient et accroissaient leur nombre. Tous les gouvernemens étaient pour eux ; et encore pour eux toutes les fonctions, toutes les missions avantageuses ou honorables. Ainsi, quand Oleg, traitant sous les murs de Constantinople épouvantée, charge cinq députés de s'aboucher avec les Grecs, ces députés sont cinq Varègues ; quand, revenu à Kief, il juge à propos d'envoyer à l'empereur une rédaction plus ample de ce traité par quatorze ambassadeurs, ces ambassadeurs sont quatorze Varègues. « Ce qui » fait penser, dit Karamsin, que nos premiers » souverains n'avaient auprès d'eux que des Varè- » gues auxquels ils accordaient leur confiance et » le soin d'administrer les affaires ». Admettez la conquête primitive par Rurik et l'entière absence de civilisation, les princes ne pouvaient agir autrement ; admettez l'élection nationale de Rurik et une certaine civilisation, ou seulement l'une de ces deux choses, les princes, par une politique à leur portée, devaient employer des Slaves, au moins quand il n'y avait nul danger à le faire. Or, pouvait-il être dangereux de mêler un ou deux Slaves à cette troupe d'ambassadeurs varègues envoyés à

Les Varègues forment une race inférieure à celle des peuples conquis.

Constantinople, au milieu desquels leurs personnes auraient pour ainsi dire été en surveillance et leur opinion absolument nulle. On devait cette vaine faveur à un peuple qui s'était si généreusement donné à des étrangers, ou cette caresse à un peuple conquis s'il était tant soit peu civilisé. Mais on n'y songea pas, et cet oubli ou ce dédain prouve la conquête de Rurik, et l'extrême barbarie des peuples subjugués et leur complet asservissement.

» On a conservé, dit Lévesque, les noms des ministres qui négocièrent les deux traités ; aucun de ces noms n'appartient à la langue slavonne. » Ainsi les Slaves de Novgorod, en appelant chez eux des princes étrangers, n'auraient conservé aucune part à l'administration ; les Varègues seuls étaient en possession de toutes les places de confiance, et les anciens maîtres du pays ne pouvaient plus qu'obéir.

Cependant Lévesque s'arme des termes du traité, pour conclure que la Russie était *loin de l'état sauvage.* Il observe qu'elle avait des villes, puisque ce traité stipule pour les villes. Mais ces villes, qui d'ailleurs paraissent bien rares dans un si grand pays, qu'étaient-elles? Des cabanes rustiques renfermées dans une enceinte, dit Lévesque lui-même (t. I, 72). Et ces groupes de cabanes avaient-ils bien certainement une *enceinte*, quand Novgorod elle-même paraît n'en avoir pas eu jusqu'à Rurik, qui le premier la ceignit d'un rempart de terre. S'il y avait

eu tant de villes, Oleg n'aurait pas été obligé de bâtir des villes et des cantonnemens.

Observez que les villes auxquelles le traité donne part à la rançon de Constantinople, sont toutes celles que gouvernent des princes dépendans d'Oleg, c'est-à-dire, des Varègues; c'est-à-dire encore, que ces parts sont réservées à ces gouverneurs et à leurs soldats; tant il est vrai que les Varègues se considéraient encore comme faisant une seule et même armée, toujours sur le pied de guerre, et suivant les usages Normands et Germains.

Plusieurs articles du traité mentionnent des lois et quelquefois avec l'épithète de *Russes*. Mais les députés bien reconnus pour Varègues par Lévesque et Karamsin, débutent ainsi dans la rédaction de ce document : « Nous *Russes de naissance....*, *députés par le Grand-Prince de Russie, et par tous les Boyards qui reconnaissent son autorité*, etc. ». Les *lois russes* auxquelles se réfèrent ces députés du *Grand-Prince et des Boyards*, sont donc les lois ou les coutumes importées de Scandinavie pour l'usage des Varègues; et en effet les Varègues ayant dans l'Empire cette importance exorbitante et exclusive, qui leur fit donner au pays le nom de *Russie*, comme s'il n'y avait pas eu d'autre race d'hommes que la leur, ne devaient guère songer à traiter que pour eux, et à mentionner d'autres lois que les leurs. Lois.

En un pareil acte il était naturel d'étendre le bé-

néfice des lois russes et des stipulations réciproques aux marchands slaves des contrées méridionales, alors honorés du nom de Russes, qui depuis long-temps devaient trafiquer avec l'Empire, puisque depuis long-temps ces contrées appartenaient aux Khozars amis des empereurs. Quant au commerce de Novgorod dans la mer Noire, je ne sais s'il est bien prouvé pour cette époque et si Constantin Porphyrogénète parle des marchands de l'Ilmen, ou de ceux des pays plus méridionaux, ni s'il parle d'un temps antérieur à l'arrivée de Rurik.

Les stipulations commerciales du traité d'Oleg tournaient toutes au profit de la Russie, de même que les dispositions qui pouvaient y renvoyer les biens des sujets russes, varègues ou slaves, morts sans héritiers dans la Grèce. Sans doute, quand il s'agissait d'un lucre qui pouvait leur revenir, les Scandinaves étendaient volontiers l'application de leurs lois. D'ailleurs les conquérans exerçaient comme maîtres et seigneurs la justice dans leurs fiefs ou leurs gouvernemens, et ils y devaient naturellement, et pour ainsi dire à leur insu ou malgré eux, introduire par dégré leurs coutumes et leurs usages. D'un autre côté les provinces méridionales étaient moins barbares, et devaient aussi avoir reçu des Khozars, leurs derniers maîtres, quelques principes législatifs. De cet amalgame naquirent successivement les lois écrites, le code rédigé à Novgorod, bien moins sous la direction

et par l'autorité d'Yaroslaf-le-Grand que sous son nom et par la volonté populaire. Mais à l'époque d'Oleg, la législation était encore tellement dans l'enfance que les chroniques russes nomment Yaroslaf le premier législateur de cet Empire. Toutefois cette législation, naissante à peine ou plutôt encore à naître, paraissant par le traité reconnaître et régler les principes ordinaires de l'hérédité, la faculté de tester et les droits matrimoniaux des femmes, Lévesque la regarde encore comme une preuve de civilisation déjà bien ébauchée ; et Karamsin déclare en conséquence que dans cette négociation *les Russes ne se montrent plus comme des sauvages.* Ils le paraissaient donc auparavant ; et tout concourt à prouver qu'ils l'étaient ; la raison seule atteste qu'ils le furent alors et plus tard. Il est même vraisemblable que dans ces stipulations dont se prévalent Karamsin et Lévesque, les Varègues étaient inspirés par la crainte de rien céder aux Grecs, et par l'espoir de se ménager un profit réel.

Commerce d'esclaves.

Le traité parle encore du commerce des esclaves auxquels se livraient les marchands russes. C'étaient, dit Karamsin, des prisonniers de guerre, ou des *condamnés*, ou *des serfs achetés aux voisins.* Or, le droit de l'épée avait fait les Varègues *seigneurs et juges*, et les Slaves *serfs*, et voilà que les condamnés et les serfs sont une marchandise comme tout autre bétail !

IGOR

RURIKOVITCH, FILS DE RURIK.

DE 912 A 945.

Révoltes comprimées

QUAND la mort eut désarmé Oleg, qui ne laissa point d'enfans, Igor régna et les révoltes éclatèrent; mais le nouveau Prince les réprima par le glaive et punit les révoltés (les Dreuliens et les Ouglitches) par une augmentation de tribut.

Les Petchénègues.

Cependant ces terribles nomades, anciennement chassés des déserts de Saratof par les Ouzes leurs voisins du Don et du Volga, les Petchénègues, qui dernièrement avaient poussé les Ougres, de la Libédie sur Kief, viennent à leur tour reconnaître cette place. Comme une armée la défendait, ils vont s'installer entre les Russes et les Khozars et s'étendent jusqu'aux cataractes du Dniéper, interceptant ainsi le cours de ce fleuve déjà surnommé en Russie la grande-route de la Grèce. Ainsi postés, Ils se vendent tantôt à la Grèce pour arrêter les invasions des Russes et pour combattre les Ougres et

les Bulgares ; tantôt à la Russie, pour livrer le passage en Grèce et combattre l'Empire. Les Petchénègues avaient l'habit persan, la barbe hérissée, la mine atroce. Ils habitaient des tentes et des kibiks (charriots) et passaient les fleuves à cheval ou sur des outres ; leur cavalerie armée de lances et de flèches attaquait à l'improviste et disparaissait comme l'éclair. Telle fut la nouvelle barrière qui s'interposa pour long-temps entre les Russes et les peuples civilisés, je veux dire les Khozars et les Grecs.

Igor eut avec les Petchénègues plusieurs guerres d'un résultat insignifiant selon toute apparence, puisque Nestor n'en donne aucun détail.

Les relations avec la Grèce n'étaient pourtant pas entièrement rompues, car on voit à cette époque des guerriers et des navires Russes au service des Empereurs ; mais, en 941, Igor, alors âgé de 66 ans, cédant à sa propre avarice, qui paraît avoir été sa grande passion, ou aux instances de ses Varègues pour qui la guerre était une industrie exclusive, prépare, à l'exemple d'Oleg, une grande expédition contre Constantinople. Il part avec dix mille barques et quatre cent mille hommes, dit Nestor. Il débute par de faciles succès et d'effroyables ravages, et finit par des revers sanglans et la plus complète déroute, ramenant à Kief à peine le tiers de son armée. Dans sa fureur, il appelle d'outre-mer les Varègues qui accourent en

Invasion de la Grèce.

Autre expédition

foule ; il achète les Petchénègues, qui lui donnent des ôtages; il ne néglige pas sans doute les recrues nationales, et, après deux ans de préparatifs, le voilà de nouveau conduisant contre l'Empire une grande flotte, une innombrable cavalerie. Mais il ne dépassa point la Chersonèse-Taurique. Là, il reçut une députation de l'empereur qui lui offrait la même rançon qu'on avait autrefois payée à Oleg victorieux; et les chefs, consultés par Igor, tenant surtout au prix de la victoire, le déterminèrent à se contenter du riche butin qu'il pouvait prendre sans courir les risques des combats. On retourna donc aussitôt à Kief, et l'année suivante, le traité d'Oleg fut renouvelé avec quelques additions.

Igor, déjà vieux, ne parut dès lors désirer que le repos.

Perception des impôts.

C'était, dit Constantin Porphyrogénète la cou-» tume des princes de Kief de parcourir *avec une* » *armée* les provinces de leur domination, tous les » ans depuis novembre jusqu'en avril. » Le but de ces voyages, ou plutôt de ces expéditions, était de maintenir dans la dépendance les peuples et les gouverneurs, et surtout, comme on va le voir, de lever des tributs. Le vieil Igor, voulant se dispenser de ces pénibles courses, avait confié ce soin aux boyards à la tête desquels figure le voïévode (général en chef), Svéneld « qui, ainsi *chargé de* » *percevoir les impôts*, avait été à même de s'en-» richir lui-même ainsi que les jeunes guerriers qui

» composaient la troupe d'élite, dont il était entouré » (Kar. t. 1., p. 193 et 194.) ». Un pareil mode de pertion accuse encore un état de barbarie complète ; il révèle la conquête primitive du pays, et prouve que les princes et leurs Varègues y vivaient toujours comme au premier temps de l'invasion..

Cependant Igor, ne faisant plus lui-même ces tournées que le brigandage rendait productives pour son escorte, sa garde murmura. « Nous » sommes nuds, disaient les Varègues spécialement » attachés à sa personne, tandis que les compa» gnons de Sveneld ont de beaux habits et de belles » armes. Viens avec nous *lever les impôts*, afin que » nous soyons avec toi dans l'abondance. »

Qu'étaient-ce donc que ces impôts? Que pouvaient donc être les tributs levés par Novgorod avant l'arrivée des Varègues *beaucoup plus civilisés*, et que nous voyons alors si barbares?

Igor céda enfin à ces remontrances qui durent lui sembler très-justes et fort naturelles ; il se rendit chez les Dreuliens et, « oubliant que la modération » est la vertu du pouvoir, il surchargea ce peuple » d'impôts onéreux. » (Kar. t. 1, p. 194).

Le pouvoir alors était la force, la raison était le glaive. Igor exploitait la conquête de son père et de son tuteur; il n'en savait pas davantage; et cette surcharge d'impôts achève de prouver l'absence de toute règle. Ses Varègues, d'ailleurs si long-temps privés du bénéfice de la tournée du

Mort d'Igor. prince, devaient récompenser le temps perdu. Igor satisfait, partit; mais, se ravisant tout à coup, il laisse le gros de sa troupe continuer la marche, et revient sur ses pas demander aux Dreuliens de nouvelles contributions. « Nous t'avons » payé, pourquoi reviens-tu? » lui dit une députation chargée de l'inviter à s'en retourner; il passa outre. Ce peuple farouche, ainsi poussé à bout, le surprit et l'égorgea, lui et son escorte. On prétend même qu'on l'attacha vivant à deux arbres courbés avec force, qui, en se relevant, l'écartelèrent. Ainsi finit son règne de trente-deux ans, sur lequel on ne sait rien de plus.

Slaves parvenus. Il faut que sous Igor la race conquise ait été moins universellement humiliée, puisque parmi les cinquante députés qui renouvelèrent avec la Grèce le traité d'Oleg, on trouve deux ou trois noms slaves. Igor et une foule de ses guerriers, quoique d'origine varègue, étant nés dans le pays, devaient se trouver moins éloignés des naturels, dont la masse resta serve, tandis que des privilégiés se glissèrent insensiblement dans les rangs supérieurs, et donnèrent à l'aristocratie étrangère des racines nationales. Les missionnaires chrétiens grecs continuaient d'être reçus à Kief, et déjà, dit Nestor, il y avait dans cette ville beaucoup de Varègues convertis. Ceux-ci jurèrent sur la croix le traité qu'Igor et les chefs idolâtres jurèrent en déposant, selon l'antique usage, leurs armes et

de l'or aux pieds de Péroun et de Volosse, également révérés à Kief.

Doutes sur les traités d'Oleg et d'Igor.

Au reste, je ne sais trop si l'on doit croire à l'existence de ces traités d'Oleg et d'Igor. Les annalistes byzantins n'en parlent pas ; et les traditions russes, admises par Nestor, ont pu les supposer ou les arranger selon l'esprit et les vues d'un temps postérieur. Or, dans le xe ou xie siècle, on trouva un beau matin le piédestal de la statue de Bellérophon, sur la place Taurique à Constantinople, chargé d'une inscription qui promettait aux Russes la conquête de cette capitale. C'était assurément une manœuvre politique des chefs russes. L'idée dominante de la nation active, aux xe et xie siècles, était donc la conquête de la Grèce. Aussi, nous allons voir le fils d'Igor subjuguer le Bulgares du Danube et fixer sa résidence au-delà de ce fleuve, à Pereïaslavetz, aujourd'hui Preslawa ou Prislaw, en Roumélie. On peut, on doit donc soupçonner que, cherchant des motifs de droit ou d'encouragement dans les antécédens, les Russes par des fictions successives ou peut-être par une manœuvre pareille à celle de l'inscription de Constantinople, ont imaginé ou arrangé des pièces diplomatiques où l'Empire, tremblant devant leurs armées, s'est pour ainsi dire constitué leur tributaire. Dans ces pïèces forgées ou falsifiées, on a pu, comme nous en voyons tant d'exemples en tant de pays, substituer par ignorance les mœurs et les institu-

tions du temps des falsificateurs à celles de l'époque qu'ils défigurent. Ainsi quoique les deux traités s'en réfèrent aux lois russes, Yoroslaf peut bien être réellement, comme le disent les annales, le premier législateur de cet Empire.

SVIATOSLAF IGORÉVITCH,

DE 945 A 972.

Avènement de Sviatoslaf.

Igor avait laissé une veuve qui sera Ste-Olga, et un fils encore enfant qui sera le Charles XII des Russes.

Le droit de succession était encore à naître ; les diverses contrées du nouvel Empire, toutes plus ou moins récemment conquises et foulées par les conquérans, pouvaient tenter de s'affranchir; déjà les Dreuliens étaient en pleine révolte; aucun lien administratif, aucun intérêt général, aucune vieille habitude ne liaient ensemble les parties de l'État déjà si vaste qui pouvait se morceler ; aucune subordination militaire ne faisait des Varègues, toujours simples volontaires, un corps ferme et compact; aucune habitude, aucune idée des devoirs de sujets n'en faisaient un corps dévoué ; leur unique passion, leur seul objet c'était la richesse, leur unique moyen la rapine et la guerre, et dans

leurs épées consistait exclusivement ou à bien peu de chose près toute la force alors existante. Ils pouvaient se disperser par bandes et se cantonner sous leurs chefs dans les provinces, où suivant mieux leur humeur et leurs habitudes aventureuses piller le pays et passer ailleurs. C'en était fait du nouvel Empire, ses destins devaient s'arrêter là; les voisins devaient s'en partager les lambeaux et la barbarie s'y rassurer pour long-temps. L'ordre naturel, à défaut de tout ordre social et politique, n'indique aux Varègues pour objet et pour point de réunion qu'une veuve, et un orphelin que sa mère peut encore porter dans ses bras. Mais cette veuve est une femme forte, et cet orphelin sera un conquérant; l'Empire suivra ses grandes destinées, et aujourd'hui le colosse Russe menace les deux mondes. Avant dix années peut-être il achevera d'envahir l'Europe et l'Asie. Qu'on y prenne garde, s'il en est temps encore.

Le Boyard Asmould, était gouverneur du jeune Prince, le Voïévode Sveneld commandait toute l'armée. Tous deux étaient Varègues, aucun deux n'aurait pu se faire élire sans être traversé par une foule de concurrens; ils n'eussent pas non plus souffert qu'un autre s'emparât du rang où ils ne pouvaient monter eux-mêmes, et dans l'impossibilité de faire un choix entr'eux les chefs durent se prêter à un arrangement qui du moins conservait à chacun ses avantages actuels. On était habitué

au commandement de Sveneld si généreux ou si indulgent pour les Varègues. Ce chef pouvait conduire à la victoire et au pillage, on aimait sa manière de lever les impôts; l'armée dut être docile à ses conseils et le peuple serf était sans voix. Asmould et Sveneld sentirent que l'intérêt leur commandait de s'accorder avec Olga ; sans doute ils gouvernèrent avec elle comme on gouvernait alors en ces contrées-là , et, comme nous jugeons de tout avec nos idées actuelles , nous disons que le jeune Sviatoslaf fut reconnu Prince et succéda à son père sous la régence de sa mère.

Sviatoslaf devenu homme et guerrier fut en effet Prince comme l'avaient été son père et son aïeul ; mais probablement son véritable titre au rang qu'il occupa fut moins sa naissance que l'instinct guerrier, que cette passion fougueuse pour les aventures qu'il manifesta dès sa jeunesse et qui promettait à l'armée le pillage de tous les peuples voisins. On ne connaît rien qui pût alors préciser son droit. L'usage n'offrait encore qu'un antécédent fort équivoque, puisque ce n'était pas Igor mais Oleg qui avait succédé à Rurik, et que peut-être Igor lui-même avait régné après Oleg par la seule raison qu'Oleg n'avait eu aucun intérêt de faire tomber après lui le pouvoir en d'autres mains, et que l'armée n'avait songé à lui préférer personne. On sait qu'à cette époque et plus tard on regarda souvent les traités de nation à nation comme rompus ou finis

par le seul fait de la mort d'un des Princes contractans. Les Varègues, étrangers en Russie, avaient traité avec un Prince, Rurik d'abord, Oleg ensuite; la mort de ce Prince ne pouvait-elle pas aussi terminer leur engagement envers lui? S'ils se donnaient à son fils ou à tout autre, c'était un engagement nouveau et du même genre. Ils ont pu préférer Oleg à Igor, Igor à tout autre après Oleg; après Igor ils pouvaient, toujours suivant leurs idées, adopter ou quitter son fils. Et je le répète, les Varègues faisaient tout, la nation n'existait pas encore. La race conquise n'avait rien à voir ou à redire dans les arrangemens des conquérans.

Révolte punie.

Le premier soin d'Olga fut de venger la mort de son époux. La ruse et la force triomphèrent du courage farouche des Dreuliens. L'épée eut chez eux pleine licence, et aux massacres militaires on ajouta les supplices, sans oublier une forte augmentation des tributs. Cependant Olga traita ensuite ce malheureux peuple de manière à y faire longtemps bénir sa mémoire.

Olga. Ires idées administratives.

Dans toutes les positions les femmes ont d'autres idées que les hommes. Tout ce qui n'était pas la guerre, ou ne s'y rapportait point, semblait aux Varègues indigne de les occuper; toute vue administrative leur était étrangère, ils auraient cru pour ainsi dire dégénérer en femmes de ménage. Aussi n'avons-nous découvert jusqu'ici rien qui ressemblât à une ébauche d'administration. Le pays était toujours

une conquête, les tributs un pillage, et le Prince allait comme un brigand les demander l'épée à la main. Olga s'ouvrit une plus noble carrière. Elle était d'origine Varègue, elle pouvait avoir reçu de ses compatriotes quelques notions sur les institutions du pays de ses pères. Et jugeant par son expérience combien était précaire et sans doute redoutable la protection des Varègues, elle songea peut-être dès-lors à former une nation nouvelle dont les mœurs, les lois, les habitudes et la reconnaissance deviendraient pour sa race les gages certains d'une perpétuelle souveraineté. Du moins les importantes nouveautés qu'elle introduisit permettent de lui supposer une aussi grande pensée ; dans un voyage qu'elle fit au Nord, où peut-être les Varègues moins nombreux pouvaient moins la gêner, elle établit sur les pays riverains de la Msta et de la Lougha des contributions fixes qui devaient se verser directement au trésor du Prince. Elle partagea le territoire en baillages et en communes. Il est à présumer qu'elle accorda en même temps à Pskoff, alors fondée par elle-même aux lieux où elle était née, des priviléges au moyen desquels cette cité naissante éclipsa bientôt l'antique Izborsk et devint la rivale de Novgorod. Malheureusement on paraît n'avoir aucuns détails sur ces nobles innovations qui furent les germes d'un véritable état social. On peut croire que les institutions libérales des Normands n'attendaient que cet appel pour s'é-

tablir dans une contrée si voisine, où le commerce tous les jours croissant, et le perpétuel passage des Varègues avaient forcément apporté des idées impatientes de se développer et de s'appliquer à la chose publique. Quoiqu'il en soit les provinces bénissaient encore un siècle et demi après la mort d'Olga ce voyage si fécond en bienfaits, et ces bénédictions venaient d'un peuple alors républicain.

Conversion d'Olga.

Avec un génie pareil, il était difficile que la princesse fût bien attachée à l'idolâtrie de ses pères. Des Dieux bizarres et féroces, toujours teints du sang des victimes humaines, devaient révolter sa grande âme, et depuis long-temps des missionnaires grecs prêchaient à Kief, et avec quelques succès, la religion et la morale chrétiennes. Olga, vieillissant heureuse et honorée de son fils et de tout ce qui la connaissait, ouvrit à leurs prédications ses oreilles et son cœur. Elle se convertit enfin, et avec la permission de l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui fut son parrain, elle alla se faire baptiser à Constantinople, par les mains du Patriarche, et reçut le nom d'Hélène. Revenue à Kief

Elle protége le christianisme ;

elle protégea le prosélytisme chrétien, mais avec beaucoup de réserve; le temps était si peu mûr pour une telle révolution qu'elle-même n'avait des prêtres que secrètement et pour ainsi dire en cachette. Ainsi deux agens de civilisation, également nouveaux et timides encore, mais d'une égale persévérance et d'une vertu insinuante et irrésistible,

travaillèrent la Russie par les deux bouts : la liberté au nord, au midi le christianisme ; et cette double influence produisit d'immenses effets.

Un cuisant chagrin affligea la princesse jusqu'à son dernier soupir ; elle aurait désiré sur toute chose convertir son fils, et, quoiqu'il l'aimât tendrement et avec un rare abandon, elle ne put jamais y parvenir. Redoublait-elle ses instances, il lui fermait la bouche en répétant sans cesse : mes guerriers se moqueraient de moi ! Mais ne peut convertir son fils.

Olga fut la mère de la nation qui lui doit réellement sa naissance comme nation. Sviatoslaf fut le prince des guerriers ; toujours mêlé avec eux, il les charmait par ses projets de conquêtes, et tout jeune encore il les avait étonnés par l'éducation qu'il se donnait à lui-même, s'habituant aux plus grands froids, couchant en plein air, se nourrissant de chair de cheval à peine rotie, et appelant de tous ses vœux le temps où son âge lui permettrait de quitter la chasse pour la guerre. Génie de Sviatoslaf

Ce temps arrivé, Sviatoslaf part comme la foudre. Il subjugue les Viatitches tributaires des Khozars, les Khozars eux-mêmes (sur le Don), les Yasses et les Cassogues riverains du Volga et de la Caspienne, puis les provinces restées au Khozars sur les bords de la mer Noire ; de là, invité et soudoyé par l'empereur grec, il envahit toute la Bulgarie-Noire sur le Danube (l'ancienne Mœsie), et se livre aux plaisirs dans la capitale de sa conquête, en Ses conquêtes.

attendant le surcroît de solde qu'il a demandé à l'empereur. Cependant les Petchénègues profitant de son absence, viennent épouvanter sa propre capitale. Kief, où était Olga et ses petits-fils, dut son salut à une méprise des barbares. Un faible corps russe se montra; on leur dit que c'était l'avant-garde du Grand-Prince, ils le crurent et décampèrent. Sviatoslaf accourant lui-même au secours de sa famille chérie, embrasse ses enfans et sa mère, vole après l'ennemi, le rejète loin de ses frontières et revient à Kief.

Mort d'Olga

Sa vieille mère le supplia d'y attendre au moins son dernier soupir. Elle mourut effectivement quatre jours après, et fut inhumée avec les cérémonies chrétiennes. Aussitôt l'impatient Sviatoslaf ne songe plus qu'à partir. Il donne le gouvernement de Kief à son fils aîné, Yaropolk; à Oleg, le second, le pays des Dreuliens; et la province de Novgorod à un troisième fils, Vladimir, qu'il avait eu de Malroucha, l'une des suivantes de sa mère. Les Varègues s'étant toujours portés en foule vers le midi à la suite du Prince, Novgorod avait pu marcher à grands pas dans la carrière de la civilisation et de la liberté; les institutions d'Olga avaient développé tout à coup le caractère de cette fière cité, et déjà, elle signifiait au Grand-Prince, tout redoutable qu'il était, qu'elle voulait un de ses fils, et que si on rejetait sa demande elle aviserait à choisir elle-même quelqu'autre Prince. Yaropolk et Oleg re-

La Russie divisée en apanages.

Vœu de Novgorod.

fusèrent ; le jeune Vladimir accepta et partit avec son oncle Drobynia, frère de sa mère et député de Novgorod.

Si ce fait est aussi vrai que caractéristique, les droits et les devoirs respectifs des peuples et des princes étaient alors si ignorés ou dédaignés, que le fier Sviatoslaf ne parut pas même trouver inconvenante la déclaration des Novgorodiens.

Mais peut-être cette déclaration n'était qu'un simple désir, une sorte de pétition sollicitée ou même supposée par Drobynia, que le succès éleva si haut dans la suite, et qui avait pour but de procurer à son jeune neveu un si bel établissement, où il gouvernerait lui-même sous le nom de Vladimir à peine adulte. En ce cas la facilité de Sviatoslaf serait bien plus naturelle. Ce troisième fils, bâtard suivant nos mœurs, devait lui être aussi cher que les deux autres. Nous verrons ce même Vladimir avoir plusieurs épouses et même plusieurs sérails. Douteux.

Ainsi tomberait pour cette époque la prétention de Novgorod à se choisir ses princes ; et en effet, cette prétention dut commencer bien plus tard, car elle se fondait sur la charte constitutionnelle arrachée par les circonstances au grand Yaroslaf, fils de Vladimir et petit-fils de Sviatoslaf.

Tout préoccupé de ses projets et dévorant en idée l'Empire de Constantinople, Sviatoslaf veut que Péréïaslavetz, sur le Danube, soit la capitale

de ses états (1). Il se promettait sans doute de s'aggrandir assez dans le midi pour en faire bientôt le centre de sa domination.

Les Russes ont toujours convoité la Grèce.

Ainsi, dès-lors comme aujourd'hui, les monarques russes convoitaient Constantinople et la Grèce. Cela était tout naturel. Rurik avait commencé l'Empire par une conquête; par d'autres conquêtes, Oleg en avait reculé les bornes jusqu'aux monts Krapaks au sud-ouest, jusqu'à la Soula et au Dniéper au sud-est et au sud; l'épée d'Oleg et d'Igor avait déjà tâté le cœur de l'Empire et mis Constantinople à contribution; Sviatoslaf lui-même avait poussé jusqu'à la Caspienne, à la mer Noire et au-delà du Danube, pourquoi se serait-il arrêté quand il était si jeune encore, à la tête d'une armée affamée comme lui de carnage et de butin, et que devant lui, à la portée de son glaive, se rencontrait un Etat plus riche que redoutable, déjà envahi par ses deux derniers prédécesseurs? Il avait renversé et conquis l'Empire florissant des Khozars, pourquoi n'en ferait-il pas autant de la Grèce? Malheureusement pour lui le trône de Constantinople se trouva occupé par un soldat usurpateur, dont le sceptre était une puissante épée. Sans cette circonstance on ne peut dire où dès-

---

Péréïaslavetz l'ancienne Martianapolis, aujourd'hui Iamboli ou Preslawa ou Prislaw sur la Tunza en Roumélie, environ à 25 lieues d'Andrinople.

lors se serait arrêté les progrès et la fortune des Russes.

Départ de Sviatoslaf.

Après les obsèques de sa mère et le partage de ses États (dirai-je héréditaires ?) entre ses trois fils, le fougueux Sviatoslaf s'élance avec son armée vers la Bulgarie Noire et en refait la conquête. Jean Zimicès, alors régnant à Constantinople, le somme aux termes du traité conclu avec son prédécesseur Nicéphore-Phocas, d'évacuer la Bulgarie. Le Russe répond qu'il va prendre la Grèce, et il envahit la Thrace. Les barbares prodiguèrent leur sang et leur audace; mais enfin la discipline triompha. Le Prince avec de faibles débris dut reculer jusqu'à Dorostol (aujourd'hui Silistria); là il soutint un long siége où il montra tout le génie opiniâtre de Charles XII. Réduit enfin par une horrible famine à quitter la place par capitulation, il rentre dans ses barques et gagne la mer Noire. Mais à Bélobéréje, située à l'embouchure du Dniéper, on apprend que les Petchénègues, redevenus ses ennemis, gardent les cataractes. Le vieux Voïévode Svenelde propose de leur échapper en passant par les terres. Sviatoslaf rejette avec indignation ce prudent conseil et veut passer l'hiver à Bélobéréje (non loin de Bender), où la disette devint meurtrière. Mais lui ne pouvant se résoudre à renoncer à ses conquêtes, il attendait toujours de la Russie des secours qui n'arrivèrent pas. Le printemps venu, il veut avec une poignée de soldats exténués, passer sur le ventre des

Ses projets.

Ses revers.

Son opiniâtreté.

Sa mort.

Petchénègues, et périt en les combattant. Son crâne, orné d'un cercle d'or, devint la coupe de Kouria, roi des Petchénègues. Sveneld et quelques braves regagnèrent leur pays.

Observons d'abord que la chronique de Nestor a faussement attribué toute la gloire de cette campagne aux Russes; que faussant ici, malgré l'autorité des résultats, des faits de cette importance à une époque déjà très rapprochée de lui, il a pu à bien plus forte raison inventer ou arranger des faits antérieurs, comme nous l'avons déjà remarqué.

L'abandon odieux et prolongé où Sviatoslaf a péri dans une contrée pourtant voisine et sur les bords du Dniéper déjà nommé par les Russes *le grand chemin de la Grèce*, prouve une absence totale de gouvernement, de toute association politique et presque de civilisation ; et surtout une inconcevable indifférence dans ses fils qui sous le nom d'apanages possédaient la totalité de l'Empire.

YAROPOLK SVIATOSLAVITCH,

DE 972 A 980.

Jusq'ici la domination russe n'avait eu qu'un seul prince à la fois, parce que nul monarque n'avait encore laissé plusieurs enfans, et que les gouverneurs particuliers ne s'étaient pas crus ou sentis assez forts pour se constituer indépendans, ou que, l'étant à peu près de fait, ils n'avaient pas jugé à propos de courir les risques d'une révolte déclarée. Peut-être n'y avaient-ils pas même songé. Mais Sviatoslaf a plusieurs fils, et aussitôt commence le système des apanages, et la division du territoire et de la domination, et la guerre civile.

« Après la mort de Sviatoslaf, dit Karamsin, » Yaropolk (l'aîné de ses fils), *régnait* à Kief; » Oleg (le second) chez les Dreuliens; Vladimir » (le troisième) à Novgorod..... Yaropolk n'a-

« vait, à ce qu'il semble aucune autorité sur les » apanages de ses frères. »

Ainsi, Sviatoslaf était parti sans rien régler ni pour le présent ni pour l'avenir. Il avait laissé les choses marcher au hasard comme elles avaient cheminé depuis Rurik jusqu'à lui, l'épée des Varègues servant de providence.

Yaropolk réunit tout l'empire.

Le faible Yaropolk fut toujours livré à quelque favori. Le vieux Sveneld, détestant Oleg le meurtrier de son fils, pressa d'abord Yaropolk de réunir à ses Etats de Kief le pays des Dreuliens. Oleg battu tomba pendant la déroute et périt écrasé dans les fanges du fossé d'Obroutch. La vue du cadavre, qu'Yaropolk se fit apporter, l'irrita contre Sveneld, auquel succéda, comme favori, un traitre nommé Bloud. Le prince pleura son frère, en saisissant toutefois l'apanage resté vacant. Et comme Vladimir, épouvanté de cet exemple, s'enfuit aussitôt chez les Varègues, Novgorod fut également, et sans résistance mentionnée, réunie au reste de l'Empire sous un prince sans énergie et sans intelligence.

Retour de son frère Vladimir.

Deux ans après, Vladimir, qui avait participé aux expéditions des Varègues sur les côtes d'Europe, revient avec une bande nombreuse de ces aventuriers. Il reprend Novgorod et les provinces voisines par la seule terreur qu'il inspire, Kief par trahison, et fait assiéger dans Rodnia (ville à l'embouchure de la Ross et du Dniéper) Yaropolk,

que le perfide Bloud, vendu à Vladimir, détermine à une réconciliation. Bloud conduit son prince à Kief dans le palais de Sviatoslaf, où l'attendait son frère vainqueur. Ils entrent seuls. Toutes les portes se ferment sur eux, et deux Varègues apostés égorgent le malheureux Yaropolk.

Mort d'Yaropolk.

VLADIMIR SVIATOSLAVITCH,

DE 980 A 1014.

Prétentions des Varègues.

AINSI, et quoique la Russie, qui devait avoir déjà fait de grands progrès, dut être alors bien plus en état et en humeur de résister qu'en 862, une nouvelle invasion de Varègues en fit encore et presque sans combattre une troisième fois la conquête. (Je compte la première en 859, la seconde en 862.)

Aussi cette nouvelle bande exigeait-elle comme prix de ses services, ou plutôt comme rançon de Kief, deux grivnas par habitant. Vladimir, qui les redoutait et qui selon toute apparence ne les avait engagés à le rétablir qu'à force de promesses, parvint à gagner du temps; et lorsqu'ils s'aperçurent qu'on les jouait, ils reconnurent aussi que déjà le Prince avait acheté leurs principaux chefs qui reçurent des fiefs, et que, rassemblant de toutes parts ses anciennes créatures et celles de ses frères, tant parmi les anciens Varègues que parmi les na-

tionaux, et joignant de nouvelles levées à celles qu'il avait déjà faites dans le pays en débarquant à Novgorod, il pouvait leur opposer une masse de troupes capable sous un tel chef de les écraser tous. Ainsi désappointés, ils demandèrent et obtinrent la permission de passer au service de l'Empire. Mais Vladimir qui n'eut garde de la leur refuser invita secrètement l'Empereur à ne pas ouvrir sa capitale à ces guerriers indociles, à les disperser, et surtout à ne pas les laisser revenir en Russie. Vladimir se défait des Varègues.

Cette perfidie fut très utile aux Slaves. Vladimir, ne pouvant plus désormais compter sur d'autres Varègues, dut se rapprocher de la nation; et les anciens Varègues qui s'y trouvaient mêlés, y étaient nés presque tous comme lui-même. De plus leur race ne pouvant fournir assez de guerriers pour un prince belliqueux, comme le fut long-temps Vladimir, le recrutement presque tout entier se fit parmi les indigènes. Ceux-ci parvenant peu-à-peu aux emplois, alors tous militaires, s'agrégèrent insensiblement à l'aristocratie. Bien qu'il en résulta pour la nation

Cette aristocratie toute Varègue en naissant devint mixte, et ensuite les naturels en formèrent la masse. Alors la distinction des races dut être sans objet et finit par s'effacer insensiblement.

La puissance des familles devint héréditaire par l'hérédité des emplois, par la succession des fortunes et des fiefs, par le souvenir de la grandeur

des aïeux, enfin suivant l'ordre naturel des choses; et la noblesse s'institua pour ainsi dire d'elle-même.

Idées et mœurs républicaines.

D'autres parts les idées libérales des Scandinaves s'associèrent aux idées d'indépendance absolue des naturels (1), favorisées par les institutions d'Olga, par l'insignifiance ou plutôt l'absence du pouvoir royal, par les développemens et les succès du commerce, et plus tard par la constitution que les Novgorodiens arrachèrent au grand Yaroslaf. Les excès des nouveaux Varègues appelés par ce Prince, en 1014, firent éclater l'impatience populaire et tout tendit à la république avec une énergie long-temps victorieuse. Les négocians, les artisans, tous les habitans des villes du Nord, et surtout de Novgorod et de Pskoff, voulurent être libres et se gouverner par leurs magistrats. Novgorod accepta et souvent exigea un Prince, mais élu par la cité et que la cité se réservait de garder ou de chasser. Cette sorte de déchéance, motivée seulement sur la volonté du peuple, était même devenue une sorte d'usage, et cet usage avait ses formes propres. Le Prince déposé passait du palais à une prison toute voisine. Le nouveau Prince élu, avant d'entrer au palais, allait ouvrir la prison à son prédécesseur, qui sortait du territoire de la république et devenait ce qu'il pouvait. Pskoff approcha beaucoup de cette

(1) Presque sauvages avant la conquête.

altière indépendance que pourtant elle n'égala jamais. Les autres villes de l'Empire eurent aussi leurs magistrats élus du peuple, et ces formes républicaines se conservèrent long-temps à côté de l'aristocratie faible encore et de la royauté incertaine. Pour le peuple des campagnes, la conquête l'avait fait serf; les cités libres, l'aristocratie et la royauté le retinrent serf, et nous le voyons toujours serf, malgré quelques affranchissemens partiels et si tardifs que les plus considérables peut-être datent de nos jours.

Campagnes serves.

Les continuateurs de Nestor racontent le fait suivant :

Origine des princes de Polotsk.

Lorsqu'à son retour du pays des Varègues, Vladimir fit demander la main de la belle Rognéda, fille du Varègue Rogvold, seigneur du fief de Polotsk, celui-ci, qui avait déjà fiancé sa fille à Yaropolk alors régnant encore, ne put ou ne voulut pas le satisfaire. Rognéda elle-même répondait qu'elle n'épouserait jamais *le fils d'une esclave* (Maloucha, mère de Vladimir, était au service d'Olga). Le prince outré de dépit assiège et prend Polotsk, tue Rogvold avec ses deux fils et épouse Rognéda, que ses malheurs firent surnommer *Gorislava*. Avec le temps elle avait pardonné à son époux ce triple meurtre, elle lui pardonnait encore ses perpétuelles infidélités; mais elle ne put lui pardonner l'indifférence. Il l'avait reléguée avec son

fils Isiaslaf dans une solitude au bord de la Libéda, non loin de Kief. Un jour qu'il vînt lui rendre visite, il s'endormit profondément; elle l'allait poignarder , quand tout-à-coup il s'éveilla. L'infortunée l'accuse d'abord du meurtre de sa famille, et puis, fondant en larmes, elle lui reproche de ne plus aimer ni elle, ni leur jeune fils. Pour toute réponse le barbare lui commande de reprendre sa parure nuptiale et d'attendre la mort sur le lit somptueux de son plus bel appartement. Il sort, la victime obéit; mais elle enseigne à Isiaslaf ce qu'il doit dire et faire. Vladimir reparaît; aussitôt le petit Isiaslaf vient lui présenter une épée, disant : tu n'es pas seul, mon père; ton fils te regarde. — Quoi, tu es là, s'écrie le bourreau ! Il jette le glaive, et s'en va consulter ses Boyards. Ceux-ci lui conseillent la clémence ; pardonne, lui disent-ils, pardonne à la coupable en faveur de cet enfant, et donne-leur en apanage la principauté qui appartenait à Rogvold. Vladimir y consentit. Il fit même bâtir dans le gouvernement actuel de Vitebsk une ville qu'il appela Isiaslavle du nom du fils de Rognéda, et qu'il donna à cet enfant. Mais il ne paraît pas lui avoir jamais bien rendu toute son affection.

De cet Isiaslaf descendra une longue série de princes courageux, formant la branche aînée de la famille, et qui sous le nom de princes de Polotsk lutteront long-temps contre les branches régnantes, également issues de Vladimir.

Au reste il est bien étonnant qu'une aventure aussi remarquable que celle de Rognéda, qui doit être arrivée de 980 à 1014, limites du règne du Vladimir, ait été omise par Nestor (mort en 1112) et reprise par ses continuateurs.

Lubricité de Vladimir.

Vladimir était ambitieux, perfide, libertin et fanatique. On a vu son ambition et sa perfidie. A peine arrivé à Novgorod il épouse de force, au milieu du carnage, Rognéda, une jeune Varègue déjà fiancée à son frère Yaropolk, qui, lui-même, avait déjà une première femme vivante. A Kief il trouve et il épouse encore cette veuve d'Yaropolk ; elle était enceinte d'un fils qui fut nommé Sviatopolk et qu'il adopta. Il eut encore deux autres épouses, 800 maîtresses en trois sérails, et nulle beauté, femme ou fille, n'était à l'abri de ses lubriques violences.

Il sacrifie une victime humaine.

Mais avant de se livrer ainsi aux voluptés il avait érigé à Kief une statue au Dieu Péroun, et son oncle en avait élevé une autre au même Dieu à Novgorod qu'il gouvernait. Bientôt Vladimir voulut sacrifier à son idole une victime humaine, en reconnaissance des victoires qu'il venait de remporter sur les Polonais auxquels il reprit la Gallicie, ancienne conquête d'Oleg enlevée au faible Yaropolk; sur les Viatitches qui secouaient le joug, les Yatviagues (Latiches sauvages entre la Lithuanie et la Pologne) qu'il soumit, et la Livonie qu'il

subjugua. « D'après le conseil des Boyards et des » Anciens on fit tirer au sort les jeunes garçons et » les jeunes filles de Kief pour savoir qui d'entr'eux » serait immolé (K. t, 1, p. 254) ». Le sort ne manqua pas de tomber sur un jeune Varègue dont le père était chrétien. Ce malheureux père, voulant démontrer l'impiété de ces horribles holocaustes, fut assommé par le peuple qui rasa sa maison et procéda au sacrifice.

Vladimir réprima encore une révolte des Radimitches et fit sans y être provoqué une incursion victorieuse chez les Bulgares orientaux.

Conversion de Vladimir.

Vers cette époque, le Christianisme, après s'être long-temps préparé les voies, parut envahir tout-à-coup les États du Nord, et la Russie comme les autres. Vladimir, qui tout à l'heure immolait des victimes humaines à Péroun, se convertit subitement et voulut que tout se convertît à son exemple.

Ce prince avait une imagination fougueuse mais un esprit faible, usé sans doute par l'excès des plaisirs. La religion féroce des Slaves était trop forte pour sa vieillesse prématurée. On s'en apercevait, et les Juifs, les Mahométans, les Catholiques et les Grecs se disputaient cette grande conquête. Sa lubricité souriait aux houris; mais la circoncision le choquait et l'interdiction du vin le révoltait. Il repoussait les Juifs comme un

peuple maudit de Dieu; et les Catholiques, peut-être à cause des prétentions des Papes déjà connues par les débats de ces pontifes avec les Empereurs (1). Il embrassa la secte grecque, d'abord parce qu'elle se trouvait déjà installée à Kief; parce qu'elle est la plus pompeuse, et sans doute aussi parce que la communauté de religion pouvait être un acheminement à la conquête de la Grèce. Rien ne devait rendre ce projet moins cher ou moins praticable aux yeux de Vladimir qu'il ne l'avait paru à ses prédécesseurs.

Il consulta tous les chefs, et sur leur avis une ambassade fut envoyée à Constantinople. Au retour, les députés racontèrent des merveilles sur les cérémonies et la magnificence du culte grec. On observa que cette religion avait eu le suffrage d'Olga, *la plus sage des mortels*, et enfin la conversion fut résolue d'autant plus volontiers que les Slaves et les Russes n'avaient pas la même idolâtrie.

On pouvait recevoir le baptême des missionnaires de Kief, ou demander quelques dignitaires ecclésiastiques à Constantinople; mais Vladimir jugea plus décent de conquérir le baptême. Il va donc assiéger l'antique Cherson. Un traitre, Anas- Il assiége Cherson.

(1) Il ne faut pas oublier que pendant sa disgrâce, Vladimir avait durant deux années participé aux courses des Normands sur les côtes de l'Europe.

tase, lui indique les aqueducs, aussitôt coupés; la ville se rend. De là il demande aux empereurs Basile et Constantin leur sœur Anne, qu'il menace d'aller chercher à Constantinople. Ces princes l'envoient toute éplorée, à condition qu'il se convertira. Quelques scrupules restaient au vulgaire; un miracle les fait évanouir. Vladimir avait ou feignait d'avoir un mal d'yeux qui le rendait presqu'aveugle; or, ce mal disparut aussitôt qu'un évêque de la suite de la princesse lui eut imposé les mains en le baptisant. Les fiançailles et le mariage suivirent bientôt, et l'on peut croire que l'ambition d'épouser une princesse grecque fut encore une des causes déterminantes de sa conversion.

Il épouse une princesse grecque.

Son baptême.

Il détruit les idoles

Revenu à Kief avec une escorte de prêtres, des vases sacrés et des reliques, seuls objets qu'il prit dans la riche Cherson, il fit renverser, briser ou brûler les idoles. Péroun lui-même fut battu de verges et traîné jusque dans le Dniéper.

et fait baptiser les Kiéviens.

Le lendemain, sur un ordre du prince, toute la population de Kief, pleurant ses Dieux, hommes, femmes, enfans, entra dans le fleuve et y fut baptisée en masse. Il enjoignit à toutes les provinces d'imiter cet exemple; mais plusieurs résistèrent à ce commandement et aux prédications des missionnaires inondant le territoire. L'idolâtrie se maintint prépondérante en beaucoup d'endroits jusqu'au XIIe siècle. Le Péroun de Novgorod,

que le gouverneur Drobynia fit jeter dans le Volkof, se permit seul un petit miracle, parce que le Grand-Prince étant éloigné y avait moins d'influence.

Aussitôt des artistes grecs se mirent à élever et à multiplier les églises; c'était beacoup pour les arts et les métiers. Les sermons servirent la morale, et une école publique alluma les premières lumières qui eussent éclairé ces régions barbares. Églises. Ecole publique.

« Cette nouveauté, dit Karamsin, parut si » effrayante qu'il fallait y (à l'école publique) » traîner de force les enfans des dames de distinc- » tion, qui croyaient leurs enfans perdus, l'écri- » ture passant alors pour la plus dangereuse in- » vention de la sorcellerie. »

Ceci se passait en 988 et 989, 126 ans après l'arrivée des Varègues *beaucoup plus civilisés que les Slaves.* Que pouvaient donc être les Slaves de 862, sinon des sauvages? On ne saurait trop appuyer sur ce point.

L'alphabeth alors adopté et toujours conservé fut celui que fabriquèrent, d'après l'alphabeth grec, St.-Cyrille et son frère Méthodius (P. 40.).

Vladimir bâtit plusieurs villes; preuve que le pays en avait peu. Il les peupla avec des habitans transplantés de provinces lointaines; preuve que la masse du peuple était serve, même dans le territoire de Nouvelles villes. Comment

peuplées. Novgorod, et peut-être aussi à Novgorod, car il transplanta ainsi des Slaves de Novgorod. Il transféra de même à Bielgorod des habitans des *autres villes*; preuves que les cités n'étaient guère plus privilégiées que les campagnes, ou plutôt que le prince faisait peu de cas des priviléges que les villes fondaient à petit bruit, loin de ses yeux, et pour ainsi dire en cachette, et qui se taisaient pour grandir en sûreté.

Dotations des églises.

Cependant les églises s'achevèrent et furent dotées aussi richement qu'il fut possible. Le peuple n'ayant rien puisque l'épée disposait de tout, les princes contribuèrent, se réservant de se rembourser sur qui de droit. Vladimir décerna la dîme du revenu du prince à l'église de la Vierge à Kief, et voulut que ses héritiers jurassent d'obéir fidèlement à cette disposition. Le traitre Anastase, qui avait trahi Cherson, et qui plus tard volera et trahira le fils de Vladimir, fut le chef du clergé de cette église.

Le 1er chef du clergé est un traitre et un voleur.

Il ne paraît point y avoir eu de métropolites jusqu'au temps d'Yaroslaf-le-Grand. Mais il y eut des évêques sous Vladimir. Il les honorait beaucoup, et l'immense influence du clergé russe date de ce règne; c'est-à-dire, de son institution.

Évêques.

Nouveau caractère de Vladimir.

Vladimir fut chrétien aussi chaste et aussi pacifique qu'il avait été lascif et furieux idolâtre. Après sa conversion il n'eut de femme que la princesse grecque, et il fallut que le clergé le sermonât longtemps pour l'engager à repousser par la guerre les

incursions des Petchénègues. Ce fut de même sur les pressantes instances des prêtres qu'il rétablit ou établit la peine de mort contre les assassins au lieu d'une simple amende. Ces excès de dévotion produisirent au moins ce bon effet que l'exemple du Prince dut adoucir un peu les esprits, auxquels jusque là une idolâtrie farouche avait commandé la guerre, le pillage, la vengeance et la férocité. Vladimir dut aussi donner une sorte de vogue à la charité prêchée par les ecclésiastiques; il fut grandement aumônier. Les pauvres pouvaient venir manger au palais, et des charriots portaient par les rues des vivres, des aumônes et des habits à ceux que la vieillesse ou quelqu'infirmité empêchaient de marcher. Cette charité tendait à confondre les races et à relever les vaincus, autant du moins que le permettait le génie des vainqueurs et les privilégiés parmi les vaincus eux-mêmes. La tradition a célébré les festins splendides que Vladimir donnait habituellement à sa garde, quelquefois même au peuple, et les héros de sa cour ont laissé de romanesques souvenirs. Il aimait à consulter les chefs et à suivre leurs avis, tant pour la guerre que *pour l'administration*, dit Karamsin. Je voudrais seulement savoir ce que pouvait être cette administration. Je vois d'énormes dépenses, je devine de lourds tributs; mais j'ignore le mode de perception, et le passé me fait soupçonner un effroyable brigandage.

Mort de Vladimir.

Vladimir mourut d'une vieillesse prématurée en 1014 à Bielgorod, sa maison de plaisance auprès de Kief.

Juridiction sacerdotale.

Fraudes pieuses.

utiles influence du clergé.

Sous son règne, les prêtres grecs importèrent peut-être les premières idées précises de civilisation et de justice légale ; des chartres, supposées selon toute apparences et signées de Vladimir, concèdent au clergé une juridiction d'une étendue exorbitante. La juridiction du clergé, sans être alors aussi grande, dut commencer dès-lors ; et ses usurpations administratives et judiciaires furent une bonne fortune pour un peuple si barbare ; ses vertus, vraies ou feintes, furent autant de bons exemples qui, avec les sermons, tendirent à une grande amélioration sociale ; ses lumières et parfois ses ruses et les fraudes pieuses lui acquirent une grande prépondérance, et comme son prosélytisme ne négligeait aucune classe afin de pouvoir dominer au besoin les grands par la plèbe et la race victorieuse par la masse des vaincus, il s'appliqua souvent à niveler les conditions dans les villes du moins, et du moins il parvint, non pas à les égaler ce qui l'eût contrarié lui-même, car le crédit des grands est une de ses armes favorites, mais à diminuer l'extrême distance des deux races. L'esprit du christianisme est essentiellement républicain quoiqu'on fasse ; malgré les abus qui le défigurent aujourd'hui, on sait que primitivement il ne souffrait que des élections populaires ; peut-être son intro-

duction dans les villes aida-t-elle elle beaucoup au développement des germes libéraux que nous avons déjà signalés, et dont nous allons tout-à-l'heure voir mûrir les fruits. L'aristocratie et la royauté s'ignorant elles-mêmes, privées de toutes lumières étrangères en un temps et un pays d'ignorance et de ténèbres, élèves et filles de la force brutale et du hasard aveugle, étaient encore dans l'enfance et pour ainsi dire dans les langes ; le pays était neuf, sans lois, sans usages, entièrement isolé et presque entièrement ignoré; les prêtres y eurent donc carte blanche : ils voulaient, ils purent, et par conséquent ils firent beaucoup. Leurs lumières exclusives, les scrupules religieux, la crainte de l'enfer, l'espoir du paradis, l'autorité de leurs mœurs, les fraudes pieuses, le bras séculier dont souvent ils disposèrent en s'emparant de la conscience des princes, et la puissance séculière qu'ils joignirent bientôt à leur caractère sacré, furent les leviers avec lesquels ils remuèrent tout l'État. Plus tard nous verrons un évêque gourmander un despote cruel, ombrageux et lâche. Le hardi patriotisme de cet évêque sauva la Russie en contraignant ce monarque à combattre et à vaincre une armée de Tatars, qui rapportait aux peuples consternés le joug sanglant de l'épouvantable Bati.

Ainsi dès le règne de Vladimir on vit marcher de front et sans se heurter, à cause de l'immensité du territoire, et de l'ignorance, et de la faiblesse Améliorations générales.

commune, la royauté et l'aristocratie, l'esprit de liberté républicaine et l'autorité pontificale. En même temps les arts s'importaient de la Grèce, les métiers se perfectionnaient par le voisinage des arts, le commerce étendait ses spéculations et ses courses, un luxe naissant aiguillonnait les esprits, les prédications et les premières écoles allumaient et propageaient les lumières, et les prêtres apportaient le germe d'une législation.

Vladimir et Charlemagne.

On a comparé Vladimir à Charlemagne. Ces deux grandes figures historiques ont en effet de nombreuses et importantes ressemblances; mais Vladimir, usé de bonne heure, fut de bonne heure valétudinaire et presque hébété. *La nature avait armé Charlemagne d'une grande âme et d'un grand corps* qu'il sut mieux conserver. Si Charlemagne avait trouvé la France barbare, neuve et disposée comme Vladimir trouva la Russie, sans vieille noblesse, sans seigneurs touchant à la souveraineté, sans prêtres dominans, hors de la portée des Papes, ce grand homme eût dès-lors, et ses essais le prouvent, établi le gouvernement représentatif le plus libéral, et assis la royauté constitutionnelle sur la base éternelle d'une sage liberté. Il aurait ouvert une noble route, où la nation aurait marché après lui, toujours guidée par ses institutions généreuses. Il aurait pu indiquer au peuple son rang et ses droits, que le peuple aurait su conserver, parce que le

peuple, entrant dans la carrière en même temps que les puissances rivales, aurait grandi avec elles et peut-être plus qu'elles. Charlemagne aurait fait tout ce que Vladimir pouvait faire et ce que Vladimir ne fit pas, ce que ses successeurs laissèrent s'ébaucher par la force des choses, et ce que plus tard ils détruisirent par une fausse politique, par la violence et les massacres.

SVIATOPOLK YAROPOLKOVITCH.

Relations extérieures.

DÉJA la Russie cherchait à se mêler à la grande famille européenne, tantôt par des ambassades, tantôt pardes mariages. Olga la première, et, après elle, Yaropolk avaient député des Boyards à l'empereur Othon. La guerre avait mis la nation en rapport avec les Polonais, depuis Yaropolk. Sur la fin de son règne, Vladimir vivait en bonne intelligence avec les rois de Pologne, de Hongrie et de Bohême; il avait obtenu la main d'une princesse grecque, et son fils adoptif Sviatopolk, qui était aussi son neveu et son beau-fils (puisque ce Sviatopolk était fils posthume d'Yaropolk, dont Vladimir avait épousé la veuve), était marié à une fille de Boleslas, roi de Pologne.

Au temps de cet hymen, Sviatopolk était prince de Tourof, apanage qu'il tenait de Vladimir. Les bienfaits de ce meurtrier de son père, ne purent le gagner entièrement, et d'ailleurs ces bienfaits étaient trop inférieurs à la fortune qu'il aurait te-

nue de son père, si son père n'avait perdu par une révolution et par un lâche assassinat, le trône et la vie. Le prince de Tourof croyait donc au moins pouvoir, avec la protection et par les conseils de Boleslas, rendre indépendans son apanage et sa personne. Vaincu, emprisonné avec sa femme et l'évêque polonais qu'elle avait amené à sa suite, Sviatopolk était enfin rentré en grâce, et se trouvait à Kief lorsque Vladimir expira; sa première pensée fut de saisir la couronne. Mais il avait bien des concurrens.

Prétentions de Sviatopolk.

Vladimir laissait dix fils, y compris Sviatapolk; et sept de ces dix princes étaient depuis long-temps installés dans des apanages qui les rendaient redoutables. L'aîné de ces apanagistes, Yaroslaf, prince de Novgorod, avait même osé se déclarer indépendant et refuser à son père le tribut annuel de trois mille grivnas; savoir : deux mille pour le monarque, mille pour sa garde particulière.

Yaroslaf révolté contre son père.

Afin de soutenir sa révolte, Yaroslaf manda les Varègues d'outre-mer, qui accoururent en foule. Vladimir furieux avait déjà rassemblé son armée quand une maladie soudaine le saisit à Kief. On apprit alors que les Petchénègues arrivaient dévastant le territoire; le monarque mourant remit le commandement des troupes au jeune Boris, prince de Rostof, son fils favori, qui se trouvait présent et qu'il avait *désigné pour son successeur*

Boris successeur désigné.

au principal trône de la Russie (Lévesque, règne de Sviatapolk Ier) (1). Boris n'ayant pu joindre les Petchénègues, revenait avec l'armée, et l'armée et le peuple le chérissaient également.

Trois pretendans à la couronne.

Ainsi, à la mort de Vladimir trois princes se trouvaient en position de disputer son rang : Yaroslaf, avec sa levée de Varègues et les ressources particulières de la principauté de Novgorod; Boris, avec l'armée qu'il commandait et l'affection de cette armée et des Kiéviens; Sviatopolk, avec le trésor dont il s'empara sur-le-champ, les créatures qu'il acheta par ses largesses et l'avantage de se trouver seul présent dans la ville de Kief, qui commençait à prendre l'air et l'influence d'une capitale.

Leurs droits

Les titres de ces trois princes étaient à peu près égaux, s'il y avait eu quelque apparence de droit public.

Yaroslaf était l'aîné des prétendans; Sviatopolk était fils du frère aîné du prince dont on disputait l'héritage; et Boris, désigné par Vladimir pour lui succéder à Kief, résidence ordinaire des monarques, pouvait, par une interprétation facile de cette disposition, se regarder et se présenter comme successeur désigné à l'Empire.

---

(1) Cette circonstance attestée par Lévesque, est contredite par Karamsin, qui aurait dû la réfuter.

Mais si Yaroslaf entendait se prévaloir de sa qualité de fils aîné du dernier prince régnant, Sviatopolk pouvait répliquer que son père Yaropolk était frère aîné du père d'Yaroslaf; qu'Yaropolk ayant été renversé par son cadet qui l'assassina, cette usurpation n'avait pu infirmer son droit, ni celui de son fils. Que si le principe de la représentation n'était pas encore introduit, il pouvait s'introduire alors, et que le cas y conviait puisqu'il s'agissait de rendre à un orphelin l'héritage d'un père assassiné, et assassiné par le père de celui qui prétendait s'emparer de cet héritage comme fils aîné de l'assassin. Si Yaropolk et Sviatopolk disputaient sur le droit d'aînesse et le droit de représentation, Boris pouvait invoquer un troisième droit qui n'était pas non plus à dédaigner; il était clairement indiqué, sinon précisément désigné, comme successeur à l'Empire. De ce que les princes qui avaient eu plusieurs fils les avaient apanagés selon leur bon plaisir, de ce qu'ils avaient librement et sans opposition apanagé même des étrangers, aux enfans desquels on avait reconnu un droit héréditaire sur ces apanages, il résultait que les princes pouvaient donner toutes les provinces de l'Empire, donc l'Empire lui-même; et ce pouvoir des princes résultait encore d'un triple droit de conquête, d'héritage et de possession. A ces titres et par toutes ces considérations, Vladimir son père, dernier prince régnant, avait pu le désigner successeur à l'Empire.

Que si on rejetait l'interprétation toute naturelle, qui du prince désigné successeur à la principauté capitale faisait le successeur désigné à l'Empire, on ne pouvait du moins contester son droit de régner à Kief, puisque ses frères régnaient dans leurs apanages respectifs par le même droit, c'est-à-dire par la concession de Vladimir leur père commun.

Mais il n'y avait encore à cette époque ni lois, ni principes, ni usages. Vladimir avait usurpé le trône avec le secours des étrangers, Yaroslaf avait la force étrangère et des bandes nationales pour lui succéder soit à titre de conquérant, soit à titre de fils aîné; peu lui importait le titre pourvu qu'il régnât.

Sviatopolk tenait le trésor et achetait tout ce qui voulait se vendre à lui, et peu lui importait de saisir le pouvoir ou comme fils de l'aîné du père de ses compétiteurs, ou à titre de conquête, ou comme le prix d'autant d'assassinats qu'il faudrait écarter de concurrens par le poignard. On avait dépouillé son père en l'assassinant, il était prêt à assassiner tout le monde, pourvu qu'il réussît à régner. Le poignard et l'épée se disputèrent l'Empire; le poignard l'emporta d'abord, l'épée le reprit ensuite, une plus puissante épée le partagea bientôt après. Tels furent le droit et la règle de Sviotapolk premièrement, d'Yaroslaf ensuite et plus tard de Mstislaf surnommé *le Brave*. C'était là tout

le droit public concernant la succession au trône.

Cependant le jeune Boris, aussi brave qne Mstislaf lui-même le plus brave de ses frères, avait d'autres idées. Dévot comme son père, il devait sans doute à la religion chrétienne et au commerce des prêtres des mœurs plus civilisées. La nature l'avait fait héros, l'éducation en fit un héros chrétien; il sut s'immoler à la concorde et à la patrie. C'est le premier caractère de ce genre que présentent les fastes russes, et ce phénomène indique l'époque d'une nouvelle ère morale en ces régions jusque là toutes barbare.

Droit de primogéniture.

On voit encore en lui le premier exemple d'un prince qui, ayant la force en main, reconnaît librement et à son préjudice le droit de primogéniture. C'est la première apparition d'une idée nette d'ordre et de droit en une matière si grave, et cela mérite d'être noté comme l'origine d'un principe admis dans la suite.

Boris proscrit.

Revenant de la poursuite des Petchénègues, Boris campait avec l'armée au bord de l'Alta, quand il apprit la mort de son père. Sa douleur fut extrême et l'absorba tout entier. L'armée, comme le peuple, adorait le fils chéri de Vladimir: «Prince, lui disait-on, la garde et les guerriers de » ton père sont avec toi; marche sur Kief et de» viens souverain de la Russie. » Il n'y avait donc, du moins entre les fils du Prince, d'autre règle que l'épée. L'usage commençait à peine à s'intro-

duire de reconnaître que la succession du trône devait échoir à l'un de ces fils. Voilà le premier exemple de cet usage que nous voyions indiqué par un autre vœu que celui des princes eux-mêmes. Encore, ici, n'est-ce pas un principe politique invoqué ou proposé; mais un simple fait étranger à tout pareil principe, et appuyé tout au plus, s'il fallait disputer, sur les usages suivis dans les successions domestiques. Le vrai motif de l'armée était sa propre affection pour Boris; la raison découvre ici plutôt une tentative d'élection (1) que l'idée d'aucun droit, soit au monarque de léguer sa couronne, soit à ses fils de la prendre après lui.

A toutes les sollicitations, Boris répondit: « Puis-« je lever la main contre un frère, *mon aîné*, que je « dois regarder comme mon second père. » Cette résignation inouie, et trop chrétienne peut-être, parut lâcheté aux troupes, qui, l'abandonnant à ces généreux scrupules, se donnèrent au féroce Sviatopolk.

Kiéviens convoqués.

Souverain proclamé.

Celui-ci, dès que Vladimir eut cessé de vivre, avait *convoqué les citoyens de Kief*, et à force de largesse *s'était fait proclamer souverain de cette principauté*.

Voici la première fois que l'histoire parle d'une

(1) Car où il n'y a pas de régles, on ne peut imaginer d'usurpation.

convocation des citoyens d'une ville et d'une proclamation de souverain.

Il faudrait savoir d'abord si Nestor, qui naquit en 1056, près de 40 années après cet événement, a bien donné aux choses les noms convenables ; si les historiens ont bien répété ses termes; si les traducteurs ont fidèlement rendu la pensée des historiens, et n'ont pas faussé une idée caractéristique par un terme qui la dénature, faute d'un terme qui la reproduise exactement en notre langue.

Il n'y avait pas alors, il ne pouvait point y avoir de *Souverain* à Kief. La souveraineté suppose plus d'ordre, de lumières, d'antécédens, de cohésion sociale que n'en avait la Russie. Et quoique, moi-même, je me sois servi des titres de Roi, Monarque, Trône, Peuple, Nation, etc., je crois tous ces termes fort mal appliqués ici; mais je m'en sers n'en connaissant pas de moins impropres.

Se rassembler pour délibérer est le premier besoin, et devient la première habitude de l'homme sauvage et barbare. Le despotisme qui craint tout, et la fausse civilisation qui déprave tout, proscrivent cet usage; mais partout il a dû précéder la civilisation et le despotisme. Les sauvages d'Amérique et d'Afrique, sans cesser d'être sauvages, se rassemblent et délibèrent sur la guerre, la chasse et la transplantation des tribus, les seules affaires qu'ils puissent avoir communément: quelquefois Assemblées

même pour des mariages, des obsèques ou des jugemens, comme le prouvent les romans de Cooper, qui, sous le rapport des mœurs de ces contrées neuves et vierges, méritent de faire autorité. Qu'importe le titre de roman? la vérité se montre là, je la cherche et je prends là.

Les Slaves, sauvages avant la conquête, devaient, comme tous les sauvages connus, avoir aussi leurs assemblées, et les Varègues conquérans n'étaient pas assez fins politiques pour s'en inquiéter. Ils n'avaient pas, comme les modernes, des réseaux administratifs enveloppant tout l'Empire, un gendarme à cheval et le sabre à la main sur chaque point du territoire, un mouchard attaché à la suite de chaque individu. L'épée leur répondait de tout; leur moyen de répression était leur force; ils n'étaient point assez nombreux pour être partout, et pourvu qu'on payât les tributs ils trouvaient peu de chose à redire. Eux-mêmes, *compagnons du prince*, avaient de fréquentes assemblées en Russie, comme ils en avaient vu dès leur naissance dans la Scandinavie; rien ne devait donc leur paraître plus naturel, plus inévitable, plus conforme à l'instinct de l'espèce humaine que ces assemblées; ils ne s'avisèrent pas même de les proscrire. Il y a plus, ils ne le pouvaient pas. Dans l'état où était le peuple subjugué, quel pouvoir organisé aurait pu faire la répartition des tributs,

et sans repartition comment aurait-on payé? Organiser un pouvoir n'était ni dans les mœurs des deux races, ni dans la politique des vainqueurs; les assemblées continuèrent donc. Peu à peu elles apprirent sans doute, et par la communication des idées étrangères qu'importaient la guerre, le commerce, la religion même, et par cette tendance naturelle qui pousse l'homme à reculer les limites de son action et de sa puissance, à se mêler des autres affaires, en un mot de la politique, à mesure que la politique naissait et s'ébauchait. La liberté, souriant à ces premières tentatives, s'installa sous l'épée des Varègues, et attendit l'occasion de la leur arracher des mains pour la leur rendre ensuite à certaines conditions, et après les avoir fait capituler devant elle. Des magistratures naquirent dans cet ordre de choses et d'elles-mêmes; et on ignore les voies directes ou détournées qui amenèrent ces innovations à leur maturité. Chez tous les peuples barbares les institutions naissent et se forment incognito; quand elles se montrent en pied, vigoureuses, prêtes à résister ou à combattre, on ne sait ni d'où, ni comment, ni pourquoi, ni par qui elles sont venues. L'histoire commence à les noter quand elles les trouve déjà puissantes sur la scène politique; mais elle en parle, comme de choses existantes, qui semblent avoir toujours existé, et telles qu'elles apparaissent alors. On ne sait donc comment avaient cheminé, depuis la con-

quête jusqu'à cette époque, les assemblées publiques qui avaient commencé par des réunions de sauvages. On ne sait pas ce qu'elles étaient à la mort de Vladimir, et peut-être les troubles qui commencèrent aussitôt, le besoin qu'éprouvèrent les princes rivaux de grossir leurs forces respectives pour accabler leurs adversaires, furent-ils les seules causes qui donnèrent à ces assemblées un caractère et des attributions de haute politique. Toujours le fait précède le droit, qui se forme ensuite et s'autorise de l'usage, quand la force juge à propos de convertir l'usage en droit et le fait en principe.

Importance que leur donne Sviatopolk.

Il y avait donc des assemblées telles quelles à Kief, et sans doute de temps immémorial. Sviatopolk, sans créatures, sans autorité, sans armée, mais déjà saisi du trésor, imagina d'assembler toute la population de la ville et de la gagner; non que les suffrages populaires lui parussent un titre régulier et prépondérant, non qu'il y supposât la vertu d'une élection à laquelle il ne put même songer. D'ailleurs, Kief n'était pas encore une capitale dans le sens que nous attachons à ce mot, et, après tout, la capitale n'est pas la nation. Mais il voulait acheter des bras pour attaquer et se défendre. Une grande partie de l'armée, campée avec Boris au bord de l'Alta, tenait à la population de Kief par les liens du sang et par des alliances de famille; celle-ci une fois gagnée devait lui amener celle-là, c'est-à-dire la force, donc le succès;

et pour lors et pour lui, il ne s'agissait que de réussir. Il achetait une force du pays contre Yarolsaf, comme Yaroslaf avait acheté une force étrangère contre son propre père Vladimir, comme Vladimir lui même avait engagé une force étrangère contre Yaropolk père de Sviatopolk.

Mais si le despotisme a ses ruses, la liberté a sa tactique; Kief, ainsi appelée par un prince à lui vendre ses bras et son influence sur l'armée, prétendra bientôt, de son propre mouvement et selon ses vues et les circonstances, *élire* le monarque; et si elle prend son élu dans la famille royale, c'est moins peut-être par considération du sang royal que par considération de l'influence et des avantages personnels du candidat élu. Cette prétention de Kief ne put s'établir que par les discordes des princes et durant une espèce de cahos amené par les guerres civiles. Quoiqu'il en soit elle s'établit, et avant d'arriver là et à cause des mêmes troubles l'assemblée nationale de Kief dut beaucoup étendre ses attributions. Les autres villes durent imiter un exemple si engageant; mais aucune, pas même Pskoff qui reçut et mérita le titre de république, ne porta si loin que Novgorod l'esprit, les allures, les institutions et les formes républicaines. Sparte fut moins altière; Athènes moins démocrate et moins capricieuse. Nous verrons bientôt comment elle parvint à cette fière indépendance.

Quoique les Kiéviens et l'armée se fussent ven-

dus ou livrés à Sviatopolk, ce prince, en état de combattre, ne voulut laisser à la décision des armes rien de ce que pourrait décider le poignard. Il propose donc aux Boyards d'aller assassiner Boris, resté presque seul aux bords de l'Alta et renfermé dans sa tente comme une victime résignée. Les Boyards trouvent ce projet tout naturel, et quatre d'entr'eux se chargent de la commission. Ils partent avec une escorte, ils arrivent à l'entrée de la tente où Boris priait et récitait des psaumes; et, venus pour l'assassiner, ils n'osent troubler sa prière! Ce scrupule montre quels progrès avaient déjà fait parmi ces barbares l'autorité de la religion chrétienne, et partant celle du clergé. Boris, averti de leur arrivée et de leur mission, continue ses oraisons avec plus de ferveur, et après les avoir finies se recouche pour attendre la mort. Aussitôt les sicaires, qui ne l'entendent plus prier, entrent, le couvrent de blessures, égorgent toute sa suite, et selon l'ordre prescrit par une infernale prévision portent son corps à Sviatopolk qui les attendait à Kief. Celui-ci dont l'ambition rend la vue plus pénétrante découvre dans la victime un reste de vie, et il lui fait percer le cœur par un Varègue.

Assassinat de Boris,

Gleb, autre fils de Vladimir, régnait à Mourom. Des émissaires le vont presser de venir à Kief recevoir les derniers ordres et les derniers soupirs de son père. Il accourt peu accompagné; mais une

De Gleb,

chûte de cheval le retarde, et il apprend en route, par un message d'Yaroslaf (de Novgorod), et la mort de leur père et les projets de Sviatopolk. Sa première pensée est de prier (nouvelle preuve des succès de la religion). Des assassins, envoyés de Kief où l'on s'impatientait de son retard, le surprennent, l'égorgent également avec sa suite qui ne se défendit non plus que celle de Boris, et jettent son cadavre entre deux arbres.

Sviatoslaf, prince des Dreuliens, craignant le sort de ses frères, veut se réfugier en Hongrie; on l'atteint, on le massacre près des monts Krapaks. — et de Sviatoslaf.

D'autres apanagistes semblèrent trop éloignés, comme Mstislaf qui dut le surnom de *Brave* aux conquêtes par lesquelles il étendit alors jusqu'à la Caspienne sa principauté de Tmoutorokan. La lutte va s'établir par les armes entre Sviatapolk et Yaroslaf prince de Novgorod. L'ambition, la conscience, les forces étaient égales entre ces deux rivaux qui recoururent également à l'intervention étrangère: Yaroslaf aux Scandinaves; Sviatopolk d'abord aux Polonais et ensuite aux Petchénègues.

Pendant que ce dernier, convoquant de nouveau les Kiéviens, cherchait par de nouvelles largesses à se les attacher plus sûrement et s'applaudissait du succès de ses sicaires, des événemens tragiques survenus à Novgorod, semblaient devoir livrer à sa fortune Yaroslaf désarmé. — Nouvelle convocation des Kiéviens.

Les Varègues, récemment appelés de Scandi-

Double massacre à Novgorod.

navie, sûrs de l'indulgence du prince qui avait besoin de leur courage, ne connaissant d'ailleurs ni lois ni discipline, se conduisaient comme des barbares en pays conquis. « Ils maltraitaient les » habitans ou insultaient à la pudeur des femmes, » et Novgorod, exposée à leurs violences et à leur » audace, ne pouvait obtenir justice d'un prince » entièrement livré aux étrangers. (Karamsin.) »

Concluons de là que jusqu'alors les naturels avaient été bien méprisés. Si on les eut, comme guerriers, compté pour quelque chose, ce grand besoin de troupes, qui inspirait tant de faiblesse pour les Varègues, eût aussi commandé quelques égards pour une population comme celle de Novgorod, le berceau de l'Empire et la ville la plus commerçante. Mais dès le temps d'Oleg, la résidence du prince ayant passé à Kief bien loin au midi, la masse des Varègues y avait descendu avec le prince; leur race était peu nombreuse et presque nulle à Novgorod : partant Novgorod était dédaignée; il n'y avait pour ainsi dire que la race slave. Le peu de familles d'origine Varègue qui s'y trouvait, s'étaient, selon toute apparence, réunies aux nouveaux venus.

Cependant les Novgorodiens poussés à bout, se jettent sur les Varègues, en égorgent un grand nombre, et par ce trait de courage, qu'on n'attendait pas d'eux, se font enfin compter pour quelque

chose. L'estime qu'ils avaient ainsi conquise leur fut aussitôt révélée par le prince. On ne s'amuse guère, et les Varègues moins que personne, à tendre des embûches aux ennemis que l'on se croit sûr de battre et de tuer sans résistance. Oleg avait dressé un piége aux deux frères *Dir* et *Ascold*, parce qu'il les croyait redoutables; Yaroslaf et ses Varègues en usèrent de même alors avec les Novgorodiens, que tout-à-l'heure on bravait, on outrageait sans mesure comme sans raison, et uniquement parce qu'on les croyait faibles et lâches.

Le prince dissimulant sa fureur se rend à sa maison hors de la ville et y appèle les auteurs désignés du massacre des Varègues. Ils arrivent sans peur et sans précaution, comptant sur leur bon droit ou plutôt sur l'exemple qu'ils viennent de faire; car, quelle justice pouvaient-ils attendre de l'ami exclusif de leurs ennemis, jusque-là inaccessible aux plus justes plaintes. Ils entrent dans la cour, on les y enferme, ils y sont tous égorgés. Guerre ou justice, cela prouve l'absence de toute loi, de tous principes, de toute idée de gouvernement.

Yaroslaf triomphait; il croyait avoir tué l'énergie de Novgorod avec ceux qui paraissaient les meneurs de l'émeute. Mais voilà que la nuit suivante arrive un message de sa sœur Peredslava, restée à Kief, qui lui apprend la mort de son père et le meurtre de Boris. Cette nouvelle en pareille con-

joncture fut pour le prince un coup de foudre; sa position l'épouvanta.

Depuis sa conversion Vladimir s'était montré débonnaire jusqu'à l'imbécillité. Il avait hésité à repousser par les armes les féroces Petchénègues dévastant ses provinces, et il avait pardonné une rebellion à son fils adoptif (Sviatopolk). Un fils pouvait donc, sans beaucoup de crainte se révolter et compter sur sa clémence; implorer et obtenir pardon était, du vivant de Vladimir, le pis-aller d'Yaroslaf, et la chance du succès lui promettait le rang de son père. Il était fier alors, n'ayant rien à craindre et tout à espérer de la guerre qu'il préparait. Mais la mort de ce faible père avait tout changé. Sviatopolk avait déjà montré ce qu'il était, ce qu'il voulait, ce qu'il pouvait. Ses sicaires étaient peut-être en route pour Novgorod! Son armée les suivait peut-être! et il n'y avait pas moyen d'espérer de lui ni paix ni pitié. Il fallait le vaincre ou mourir. Mourir est pénible aux gens si prompts à massacrer; et vaincre paraissait impossible, une partie des Varègues ayant péri sous les coups des Novgorodiens, et les Novgorodiens, privés de leurs plus fiers courages par la boucherie de la veille, devant être bien moins disposés à défendre leur bourreau qu'à le livrer mort ou vif.

Perplexité d'Yaroslaf.

La conjoncture était effrayante. Elle eût embarrassé de plus fins politiques; leur pénétration

n'eut trouvé d'autre voie de salut que la fuite, Yaroslaf en soupçonna une autre et osa la tenter.

Il y a chez les barbares une grandeur que la civilisation peut seule étouffer à la longue, en voici un trait qui tient du prodige. Yaroslaf espéra de regagner les Novgorodiens en se jetant dans leurs bras. Y songer était déjà de l'audace ; le faire est une incroyable témérité ; réussir, un bonheur qu'on ne peut assez admirer. Il est difficile de dire ce qu'il y a de plus merveilleux ou de la confiance du prince ou de la générosité du peuple. Aucune autre histoire, que je sache, ne présente rien de pareil. Voici comment la chose se passa.

Réconciliation d'Yaroslaf avec les Novgorodiens.

Yaroslaf convoque le peuple ; lui-même arrive dans l'assemblée les yeux noyés de larmes. On l'entoure, on s'étonne, on écoute. « Hier, dit-il » en gémissant, j'ai eu le malheur de faire périr » des hommes courageux ; aujourd'hui, je donnerais » tout ce que je possède pour les ranimer ! » Les sanglots lui coupent la voix, il se tait ; le peuple reste immobile et en silence. Cette inutile confession ne dit qne ce qu'on sait, ces regrets sont superflus ; mais quel peut être le but de cette étrange scène ? La curiosité seule encore se mêle au chagrin et au ressentiment publics. « Amis, s'écrie le » prince après avoir recueilli ses forces, mon » père est mort !... Sviatopolk s'est emparé du » trône, et il jure d'exterminer tous ses frères ! »

C'était un pathétique appel à la pitié nationale; le plus juste courroux céda subitement à la plus sublime compassion; l'assassin roi, devenu lui-même orphelin et suppliant, toucha toutes les âmes, et la pitié nationale, aussi active que généreuse, répondit en ces termes : « Prince, le sang de nos » frères n'a pas encore eu le temps de sécher sur » tes mains... et nous voilà prêts à combattre pour » ta défense. »

Yaroslaf, alors rassuré, accroît l'enthousiasme en racontant les crimes de Sviatopolk. Quarante mille russes prennent les armes, mille Varègues se joignent à cette armée comme une troupe d'élite, et on se met en campagne.

Armées de Sviatopolk et d'Yaroslaf.

Sviatopolk recrute de son côté et se renforce des Petchénègues, les nationaux paraissant à tout le monde ne pouvoir se passer d'une élite étrangère.

Cependant l'anecdote suivante prouve que déjà l'esprit guerrier dominait à Novgorod, et qu'on y avait déjà ce genre de susceptibilité qui trop souvent dégénère en crânerie. Les deux armées, arrivées en présence près de Lubetch, étaient séparées par le Dniéper et, ni l'une ni l'autre n'osant franchir le fleuve, on avait passé tout l'été à se regarder sans agir. Enfin un Voïévode de Sviatopolk s'avisa de railler les gens de Novgorod; « eh bien ! leur cria-t-il, qu'êtes-vous donc venus faire ici avec votre boiteux (Yaroslaf était né boiteux) ? Mais vous n'êtes que des charpentiers. « — « A de-

Susceptibilité des Novgorodiens.

» main ! » répondirent les milices Novgorodiennes, blessées de ce propos qui les renvoyait à une industrie utile, où sans doute ils excellaient, et qui leur refusait la qualité de guerriers. En effet, le lendemain avant l'aurore ils passent le Dniéper, surprennent l'armée ennemie et en font un horrible carnage. L'histoire ajoute qu'après avoir traversé le fleuve, ils abandonnèrent leurs barques au courant pour se réduire à la nécessité de vaincre; qu'ils mirent leurs *mouchoirs* autour de leur tête en signe de ralliement.

Leur victoire.

J'ai bien de la peine à croire que tous ces *charpentiers* fussent munis de mouchoirs; si Nestor leur en donne, c'est assurément une générosité de sa part. J'aimerais autant qu'ils leur donnât des jabots et des manchettes. Je fais cette remarque uniquement pour rappeler et constater au besoin combien la rapidité de la narration fait passer de mots impropres qui peuvent donner des idées fausses. L'armée de Novgorod, ainsi fournie de mouchoirs, indiquerait une civilisation déjà bien ancienne et un luxe déjà vieux. Mais tout autre étoffe a pu servir à l'usage mentionné.

Il reste donc établi que les Novgorodiens voulurent et purent reprimer l'insolence des Varègues; qu'ils s'assemblaient et délibéraient en public; que le prince fut réduit à confier sa vie et sa fortune à leur générosité; qu'ils étaient capables de la plus noble clémence et d'un dévouement actif; qu'ils

Leur prépondérance.

étaient quarante fois plus nombreux que les Varègues dans l'armée qui ôta la couronne à Sviatopolk, pour la donner à Yaroslaf; que leur courage et leur nombre décidèrent la victoire; qu'ils étaient sensibles aux outrages et même à une simple plaisanterie; qu'ils prétendaient au titre de guerriers; qu'ils étaient assez résolus pour se priver de leur flotte et se placer volontairement, comme Alexandre, entre la victoire et la mort; qu'ils avaient déjà la prudence militaire de se donner des signes de ralliement pour les attaques de nuit, et toutes ces considérations prouvent que le peuple russe, du moins celui de Novgorod, est déjà de taille et d'humeur à être le maître chez lui. Dès ce moment la prépondérance des Varègues s'évanouit, et bientôt on cessera même de mentionner leur service qui ne paraît pas avoir duré plus long-temps que le régne d'Yaroslaf. D'ici commence véritablement en Russie l'ére républicaine, comme on achèvera de s'en convaincre tout-à-l'heure.

Yaroslaf installé à Kief.

L'armée victorieuse installa Yaroslaf à Kief, depuis long-temps résidence habituelle du *Grand-Prince*. Sviatopolk se réfugia auprès de son beau-père Boleslas-*le-Brave*, roi de Pologne.

La guerre paraissant terminée, Yaroslaf congédia son armée, que peut-être, suivant l'usage universel de cette époque, il ne pouvait retenir. Les Novgorodiens, comme on l'a vu, servaient ici en qualité de volontaires; ils s'étaient armés par un dé-

vouement généreux et libre, ou plutôt par une sage politique : ils étaient victorieux ; rien ne pouvait les contraindre à rester sous les drapeaux, loin de leur province où tant de motifs de famille, d'affaires et d'habitudes devaient les rappeler ; ils partirent. Soit reconnaissance du prince, soit exigeance des troupes, soit indemnité, soit convention, Yaroslaf distribua aux milices des gratifications prélevées sans doute sur les Kiéviens, qui étaient vaincus. Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que les Varègues reçurent chacun *une* grivna, tandis que chaque Novgorodien en reçut *quatre*. Cette différence est une nouvelle preuve de la prépondérance actuelle de ces derniers.

Les Novgorodiens mieux traités que les Varègues.

Je ne puis passer légèrement sur l'époque où nous sommes arrivés. Tout fermente en Russie, les anciens germes s'y développent à l'envi, le cahos se débrouille, et les institutions apparaissent de toutes parts. Les querelles des princes favorisent les conquêtes du peuple, et pendant qu'ils s'arrachent l'Empire, la liberté se lève plus forte et mieux avisée que les prétendants. Profitant des conjonctures, elle réclame et fait sa part ; et la royauté reçoit d'elle un titre plus légitime.

Légitimité des princes.

Deux princes viennent de combattre pour le trône ; l'un, Sviatopolk, quel que fût son titre à ses propres yeux, régnait à Kief parce qu'il avait acheté les Kiéviens. Je ne sais comment les Kié-

viens considéraient ce marché, mais la réalité est que leur assentiment, acheté ou donné, était acquis à Sviatopolk; il l'avait obtenu, il régnait par là. Mais Kief pouvait naturellement disposer d'elle-même sans que son vœu enchaînât le reste de l'Empire. Sviatopolk était donc en effet souverain élu, et par conséquent légitime de Kief, puisqu'en l'absence de toute loi, de tout usage établi, comme c'était le cas, la royauté s'acquiert légitimement par l'élection du peuple, et le peuple de Kief avait proclamé Sviatopolk qui se présentait seulement avec sa personne et de l'or, qu'ainsi on pouvait refuser sans crainte. Ce Prince, ayant été reconnu, suivi, défendu, doit être considéré comme effectivement élu; mais il n'était que l'élu de Kief.

D'un autre côté, Yaroslaf était l'élu de Novgorod, qui s'était noblement donnée à lui, et certes, là, il était prince légitime où il n'y en eut jamais et nulle part.

On sait d'ailleurs les titres d'hérédité que pouvaient invoquer chacun de ces deux prétendans. Ces titres, à-peu-près égaux en eux mêmes, n'étaient guère valables en Russie, car un titre ne vaut qu'en vertu de l'usage, de la loi, ou de l'opinion, et, il faut le répéter encore, il n'y avait sur cette matière ni loi, ni usage, ni opinion.

Les droits réels des deux princes doivent donc se peser suivant le seul mérite de leur élection. Celle de Novgorod est plus franche et plus sublime;

celle de Kief est pourtant réelle. L'une de ces deux cités doit elle l'emporter sur l'autre? Kief est la résidence du Prince ; mais Novgorod l'a été la première et peut le redevenir, et n'est en rien inférieure à sa rivale. Ainsi entre les deux prétendans, les deux élections, les deux cités qui les soutiennent, tout paraît se balancer, et il est clair que le glaive seul pouvait décider la querelle, le glaive décida en faveur d'Yaroslaf.

Yaroslaf légitime à Novgorod, ne l'était donc point à Kief où il régnait par le droit de conquête, comme ses aïeux avaient régné sur toute la Russie ; toujours est-il qu'il avait un droit d'élection que n'eut aucun de ses prédécesseurs. Ainsi à mesure que la nation se relève, la royauté se légitime, et du sein des guerres civiles naissent à la fois l'ordre public, la dignité du peuple, et la légitimité du Prince.

Les suffrages de Kief avaient coûté à Sviatopolk un trésor, à la vérité volé ; mais enfin un trésor qu'il tenait. Les suffrages de Novgorod, qui était plus généreuse, et aussi mieux avisée, coûtaient à Yaroslaf une charte constitutionnelle réglant les droits et les devoirs respectifs des citoyens et du Prince. On ignore la date précise de cette pièce; mais comme il eut presque toujours un besoin capital de cette cité si prépondérante, si fière, si ombrageuse, quand il l'accorda il ne pouvait guère la refuser, et il ne put dans la suite restreindre les

Charte ou Constitution de Novgorod.

concessions à ses propres convenances. Cette charte fut donc extrêmement libérale parce que Novgorod, qui la dictait elle-même, se trouvait animée d'un esprit tout républicain. Et quand cet esprit républicain voulut se développer et créer des institutions toutes démocratiques, Novgorod trouva facilement dans cette charte d'Yaroslaf des dispositions qui l'autorisèrent, et les mêmes causes qui lui avaient procuré cette charte lui donnèrent pleine licence de l'interprêter à sa volonté. Dès Yaroslaf Novgorod porte et mérite le nom de république.

Ainsi Yaroslaf se trouvait Roi légitime par élection à Novgorod, où son pouvoir était réduit à rien par sa propre charte et où le peuple était tout, et Roi par droit de conquête à Kief où sa puissance était plus à l'aise

Restauration de Sviatopolk

Cependant Sviatopolk ramené par Boleslas, qui battit Yaroslaf au bord du Boug, revint avec l'armée étrangère. Une ville qui résista fut réduite en esclavage par le Polonais; Kief refusa quelques jours d'ouvrir ses portes, et puis, cela est remarquable, « l'Évèque, accompagné du clergé en habits sacer» dotaux, la croix en tête, alla au-devant de Bo» leslas et de Sviatopolk. (K. 2, 13). » Cet Évêque était ce grec Anastase qui avait trahi Cherson assiégée par Vladimir, que Vladimir avait amené à Kief et promu à l'Épiscopat, et que nous verrons tout-à-l'heure trahir Kief, voler le trésor et partir avec le roi de Pologne. Sous un tel homme, on devine ce

aidée par l'évêque et le clergé.

qu'osa et ce que put le clergé, presque tout Grec, pour étendre son influence et ses usurpations, et alors pour amener la ville à se rendre. Ici nous voyons l'Évêque et le clergé s'ériger en médiateurs entre les Russes et l'ennemi, ou plutôt livrer la capitale aux troupes étrangères.

Sviatopolk fut de nouveau reconnu à Kief, sous la protection de Boleslas.

Sagesse énergique de Novgorod.

Yaroslaf, précipitant sa fuite, arriva, lui cinquième, à Novgorod, d'où il voulait, comme son père Vladimir, aller chercher une armée de ces Varègues, dont le nom restait un épouvantail, dont la supériorité guerrière était toujours reconnue. Les Novgorodiens qui lui avaient paru capables de vaincre les Kiéviens, lui paraissaient trop inférieurs aux Polonais. Cependant l'exécution de son projet compromettait tout ce que la liberté avait déjà fait, tout ce qu'elle espérait encore. Si les Polonais d'un côté, et de l'autre les Varègues envahissaient et dominaient l'Empire, l'Empire redevenait pays de conquête, les peuples n'avaient plus ni droit, ni espoir. Novgorod s'en aperçut et prit une résolution héroïque.

Les barques, déjà préparées pour le départ, attendaient le prince sur le Volkof; elles sont mises en pièces par les principaux citoyens. Ils vont le trouver et lui disent : « Nous voulons et nous pou-
» vons résister à Boleslas, comme nous avons ré-

» sisté à Sviatopolk; tu n'as pas de trésor, mais » tout ce que nous possédons est à toi. » Aussitôt toutes les classes se cotisèrent, chacun s'enrôla et les Varègues qu'on soudoya, ne furent qu'une troupe auxiliaire.

Ainsi Novgorod se montra digne par sa pénétration, par son courage, par son désintéressement, de conserver la liberté qu'elle avait acquise par un beau mouvement, par un heureux à-propos, par une grande victoire.

Massacre des Polonais.

Cependant le prince de Kief, craignant que Boleslas ne *prolongeât l'espèce de tutèle* qu'il se trouvait en position de s'arroger (K. 2, 14), ordonna d'égorger tous les Polonais éparpillés dans les cantonnemens. Boleslas et son escorte échappèrent au massacre en se sauvant de Kief. Anastase, qui sans doute l'avait prévenu, le suivit emportant les trésors de la capitale, et devint son trésorier. Confiance bien placée! Boleslas garda néanmoins les villes de la Russie rouge en Gallicie, d'abord conquises par Oleg, perdues par Yaropolk, et reprises par Vladimir. Tel fut le commencement des longues guerres et de la haine des deux nations.

Restauration d'Yaroslaf par les Novgorodiens.

A l'approche d'Yaroslaf, Sviatopolk s'enfuit chez les Petchénègues, et revint avec une grande armée de ces barbares. On se battit au bord de l'Alta, sur le lieu même où campait Boris quand il fut assassiné. Yaroslaf tira parti de cette circons-

tance pour exalter le courage des Novgorodiens. Le combat dura tout le jour avec des redoublemens de fureur, chacun saisissant l'ennemi au corps. Sviatopolk vaincu, désespéré, sans forces physiques et l'esprit égaré, fut emporté jusqu'en Bohême, où il expira de frayeur et d'angoisses.

YAROSLAF VLADIMIROVITCH,

DIT LE GRAND.

VAINQUEUR de Sviatopolk et des Petchénègues, Yaroslaf revint à Kief.

Pillage de Novgorod.

Mais la guerre civile ne devait pas finir avec la vie de Sviatopolk. Sept des dix fils de Vladimir *régnaient* en différens apanages. Ysiaslaf (1), l'un d'eux, avait en mourant laissé sa principauté de Polotsk à son jeune fils Briatchislaf, qui parait lui avoir succédé sans obstacle. Pendant que les milices de Novgorod étaient encore à Kief auprès d'Yaroslaf, Briatchislaf surprend et pille Novgorod, et s'en retourne chez lui avec un grand butin et une foule de captifs destinés sans doute à être vendus. Mais le Grand-Prince accourt et bat, au

(1) Fils de Vladimir et de Rognéda (Voy. Pag. 115), là commence la lutte des princes de Polotsk contre les Yaroslavitchs.

bord de la Soudoma (gouv. act. de Pleskof), son neveu qui se réfugie à Polotsk, d'où probablement il négocia la paix. L'unité de l'Empire, la suprématie du Grand-Prince n'était donc pas reconnues. Si Briatchislaf se borne ici à une incursion de brigand, c'est parce qu'il ne se sent pas assez fort pour disputer le trône.

Mitislaf-le-Brave.

Mstislaf, autre apanagiste, fils de Vladimir, se juge en état de le conquérir, et il l'entreprend.

Ses exploits.

L'apanage de celui-ci était la province de Tmoutorokan (la Tamatarque des Grecs, lointaine conquête de l'aventureux Sviatoslaf). Ce prince guerrier s'était joint aux Grecs (en 1016), pour achever de ruiner en Europe la puissance des Khozars, alors réduite à la Tauride, et il avait vendu chèrement ses services; ensuite (en 1022) il s'étend à l'orient jusqu'à la mer Caspienne, en subjuguant les Kassogues. On raconte que le prince de ces derniers, géant énorme, comme de raison, proposa de finir la guerre par un combat singulier entre les deux princes; le vainqueur serait maître de la famille et des États du vaincu. Mstislaf accepte; il saisit au corps son adversaire; mais sans la Vierge, dont il implora le secours, les forces l'abandonnaient et il était vaincu : il fut vainqueur. Voilà encore une preuve que la religion devenait dominante.

Ses États, ainsi augmentés, ne lui suffisent plus. Il lève autant de troupes qu'il peut; et,

Il partage l'empire.

(en 1023) envahit les provinces méridionales de la Russie. Kief seule ferme ses portes et résiste. Yaroslaf était à Souzdal, occupé d'appaiser une sédition causée par une famine attribuée à des sorcières, et de faire venir des grains achetés aux Bulgares orientaux. A la nouvelle du péril qui le menace, il s'épouvante et court à Novgorod, son refuge ordinaire. Les milices de la république se renforcèrent d'un corps de Varègues, et vinrent chercher Mstislaf au bord du Ronda. Mstislaf avait grossi son armée des troupes des provinces déjà envahies qui le servirent courageusement. Il attaqua au bruit du tonnerre par une nuit d'orage, et remporta une sanglante victoire. Yaroslaf retourna précipitamment à Novgorod; Kief lui demeura toujours fidèle, et peut-être il lui restait encore des ressources pour continuer la guerre; mais Mstislaf avait tout l'avantage que donne un récent triomphe. Cependant il proposa une entrevue à son frère pour convenir d'un arrangement. Celui-ci hésitait prudemment; néanmoins les deux princes s'abouchèrent (à Gorodetz, en 1028) et convinrent de partager le territoire : Mstislaf garderait l'orient; Yaroslaf l'occident, le Dniéper servant de limite respective. Ainsi Novgorod et Kief restaient au second; or c'étaient, pour ainsi dire, les deux capitales.

On voit ici que Mstislaf ne reconnaît que le droit de l'épée. Le droit d'aînesse aurait donné l'Empire

à Yaroslaf, qui conserva seulement une moitié du territoire, et n'eut aucune autorité sur la moitié de Mstislaf. Celui-ci entendait-il partager en qualité de frère? Il y avait d'autres frères qu'on n'appela point à ce partage, et M. Karamsin admire que Mstislaf vainqueur n'ait pas tout saisi (K., 2, 27.)

La Russie se trouva donc divisée en deux États à peu près égaux et tout-à-fait indépendans. La paix se maintint entre les deux princes parce que l'un avait tout ce qu'il voulait, et que l'autre n'osait reprendre ce qu'on lui avait pris. Cette concorde dura dix années, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de Mstislaf, qui expira subitement au retour d'une partie de chasse. Comme il ne laissa point d'enfans, Yaroslaf se ressaisit aussitôt et sans résistance, que l'on sache, de tous les États de son frère.

Sa mort.

Mstislaf, bouillant et replet, a pu mourir subitement, et l'histoire paraît n'en pas douter. Mais aussi, Yaroslaf a pu vouloir reprendre par le poison, ce qu'on lui avait pris par la guerre, et son ambition effrénée autorise un pareil soupçon. Jeune encore, il s'était révolté contre son père ; il avait puni par la perfidie et le massacre les Novgorodiens, que ses dénis de justice réduisaient à se faire justice eux-mêmes, et jusqu'à sa mort on le vit prolonger la captivité cruelle de Soudislaf, un de ses frères, dont il avait reconnu l'innocence

et dont il retenait l'apanage. Or Mstislaf-le-Brave, qui n'avait jamais été vaincu, n'était pas un prince qu'on pût dépouiller en l'emprisonnant. La religion d'Yaroslaf me touche peu; on sait ce qu'était la religion des princes au XIe siècle, et celle d'Yaroslaf ne l'empêcha point de marier une de ses filles, Marie Dobrognéva, à Casimir, roi de Pologne, petit-fils de Boleslas-le-Brave; et une autre, appelée Anne, à notre Henri Ier, tous deux hérétiques pour des chrétiens-grecs. Tout cela ne fait point une preuve; mais de notables présomptions.

Les deux frères avaient ensemble repris à la Pologne les villes de la Russie-Rouge (de 1031 à 1036).

Briatchislaf seul apanagiste survivant.

De tous les apanagistes il ne restait alors que Briatchislaf, sans doute réduit à l'état de vassal par la disproportion des forces, et le malheureux Soudislaf gémissant dans un cachot. Une dénonciation calomnieuse, et peut-être commandée, motiva son emprisonnement et la saisie de son apanage; et quand son innocence fut prouvée, il resta chargé de chaînes et son apanage resta confisqué. L'histoire semble avoir oublié les autres princes. Ce silence parait d'autant plus remarquable, que nous voilà arrivés à peu près à l'époque où Nestor naquit. On devait bien connaître leur sort; il est impossible qu'il l'ait ignoré, cu-

rieux, comme il le fut, de tous les détails historiques, et, s'il n'en parle pas, il est à craindre que sa réserve ne dissimule ici plusieurs forfaits. On était déjà assez avancé pour savoir cacher à l'opinion naissante les crimes, qu'on avait jusqu'alors commis avec une indiscrétion sans scrupule. Mais Yaroslaf, qui avait soulevé Novgorod par le simple récit des cruautés de Sviatopolk, et dont l'autorité se fondait ainsi sur l'opinion, dut ménager cette nouvelle puissance, qui déjà jugeait les princes et disposait de la couronne. L'existence de Briatchislaf n'est pas une suffisante réponse à ce dernier soupçon. Ce jeune prince était belliqueux; des Varègues formaient sa cour et pouvaient lui amener une armée de ces aventuriers si estimés du grand-prince; il pouvait se mieux garder ou faire craindre un coup de désespoir, et son apanage ne valait pas les périls que l'on courait à l'attaquer. Lui-même, sans doute, avait consenti à quelque sorte de vasselage pour éviter une rupture, et la vaste Russie se trouvait réunie sous Yaroslaf, surnommé le Grand.

A peine sorti des convulsions qui venaient de le tourmenter, le colosse étendit partout son glaive et tâta tous ses voisins (de 1040 à 1043), les Lithuaniens, les Yatviagues, les Mazoviens, à l'occident; au nord, les misérables Finois, que la peste sauva, et, au midi, la Grèce, qui repoussa vigoureusement les agresseurs. Ce fut la dernière Guerres.

tres nations, parce que la famille royale se multiplia presque à l'infini, l'arrêta court dans sa carrière, et la livra presque sans défense à la tyrannie abrutissante des Tatars. L'aristocratie et le despotisme la saisirent immédiatement après, et ces deux dominations, tantôt rivales tantôt alliées, finirent par étouffer entièrement la liberté.

Yaroslaf mourut plus que septuagénaire, en 1054, à Vouychégorod.

ÉTAT DE L'ANCIENNE RUSSIE.

Avant d'exposer ici le code d'Yaroslaf, il convient d'indiquer l'état de l'ancienne Russie d'après les données de Karamsin (t. 1, p. 291). Ces renseignemens ont une connexion naturelle. Voici l'extrait du premier document que Karamsin donne après le règne de Vladimir, terminé en 1014:

Dès le premier siècle de son existence, la Russie fut, comme on a pu le voir, le plus vaste État de l'Europe.

Je ne pense pas, comme Karamsin, que la constitution tire son origine d'une délibération nationale, indiquée par Nestor, en 862, mais seule-

ment des circonstances du règne de Yaroslaf (de 1019 à 1054).

Les Varègues, compagnons et non sujets du prince, participaient à son gouvernement, si tant est qu'il y eût un gouvernement. Toutes les fonctions du pouvoir leur appartenaient, et leur gestion dans les fiefs s'appelle *règne* dans l'histoire. Le traité d'Igor avec l'empire grec fut juré par toute la garde comme par Igor lui-même. — Les assemblées du peuple dans les villes durent être et grandir comme je l'ai indiqué (p. 71). — Le prince n'avait que sa part au butin enlevé à l'ennemi, ou aux contributions exigées des peuples, autre butin acquis par le droit de conquête. Lorsque Constantinople se racheta, la rançon remplaça le butin, et Oleg et Igor stipulèrent une somme pour chaque combattant. S'ils comptèrent les morts, c'était certainement une nouvelle application du *væ victis;* c'était jeter l'épée dans la balance. A moins d'une preuve irrécusable, personne ne croira que les Russes rapportèrent la part des morts pour la rendre aux familles. — Le prince donnait les fiefs selon sa volonté, ou mieux, suivant l'exigence des cas et des prétendans, dont les fils y obtinrent un droit héréditaire quand le prince n'osait, ou ne pouvait, ou ne voulait en disposer autrement. Ainsi les boyards de Vladimir lui présentèrent, comme légitime, le droit qu'un de ces fils (Isiaslaf), encore enfant, avait, comme

petit-fils de Rogvold, sur la principauté de Polotsk, conférée à ce Varègue par Yaropolk; et Vladimir ne contesta point. Mais ensuite il donna à ses propres fils des apanages qu'avaient primitivement reçus des Varègues. Les circonstances, la force et le caprice réglaient tout. — Le grand-prince retenait une foule de places où il mettait des lieutenans. C'était le gouvernement féodal dans son enfance. Le chef de l'État prenait le titre de *grand-prince*. Vladimir est aussi appelé *khagan* ou *khan;* les apanagistes de la famille royale et les autres s'intitulaient également *princes;* tout ce qui avait quelque prépondérance, *boyard*. Ce mot vient du slave *boie*, *combat*. On n'était quelque chose que par la guerre.

Titres.

Anciens des villes.

Les *anciens* des villes avaient l'influence que leur procurait l'opinion de la masse, quand cette masse osait et pouvait parler. Elle osa tous les jours davantage à mesure que la nation développa ses forces. — Ce fut cette masse, long-temps opprimée sans règle ni mesure, qui provoqua ou supposa des coutumes et des lois qui la devaient protéger. Aux Varègues il suffisait de l'épée, par laquelle ils dominaient de la manière la plus absolue; et, avec le temps, la plupart des lois varègues furent invoquées ou admises, parce que les Slaves n'en connaissaient pas d'autres, et n'imaginèrent pas mieux.

Dès qu'Oleg eut joint à ses troupes *varègues*

des milices *nationales*, la tactique des Varègues devint sans doute générale. Les villes reçurent des remparts de terre et de charpente, les camps furent retranchés, on se battit avec un certain ordre, et on apprit les travaux de circonvallation et de mines, nécessaires pour les siéges. Les Varègues introduisirent encore leur marine. Les vaisseaux de guerre étaient des barques, marchant à la rame et à la voile, assez grandes pour porter quarante ou cinquante combattans. Art militaire.

Le prince commandait en chef; sous lui, les *voïévodes*, ou généraux. Les autres grades étaient un *tissatchsky*, par mille hommes; un *centenier*, pour cent; un *déciatsky*, pour dix. — La *garde* du prince, troupe privilégiée, compagne inséparable de ses expéditions, de ses promenades dans les provinces, et participant à ses festins, à ses rapines, à tous ses avantages, comprenait aussi une jeunesse d'élite; d'abord les *pages*, et ensuite les *gridnis* ou *porte-glaives*, moins considérés. — Les simples *princes*, et même les principaux *voïévodes*, avaient aussi une *garde* proportionnée à leurs moyens de richesse et de puissance. — Jusqu'au temps d'Yaroslaf les Varègues formèrent un corps distinct, parce que jusqu'alors la nation, ne s'étant pas montrée, était toujours regardée comme nulle ou méprisable; mais aussitôt qu'elle se leva grande et forte, ils cessèrent de paraître des géans, et se perdirent dans les rangs.

des citoyens armés. Jusque-là eux seuls et les *gridnis* recevaient une solde, prélevée sur le peuple. Le reste des milices n'avait droit qu'au butin.

Commerce. Karamsin croit le commerce russe antérieur à 859. C'était donc alors un commerce à peu près semblable à celui des tribus américaines ; les traités, d'ailleurs suspects (*voy.* p. 95) , avec la Grèce, au dixième siècle, révèlent l'affluence des négocians russes à Constantinople. Mais les précautions des Grecs montrent ces négocians plus adonnés au vol qu'au trafic ; pourtant Kief, tributaire des Khozars, devait avoir des liaisons commerciales avec la Grèce, amie et protégée des Khozars , déjà civilisés quand Oleg établit sa résidence à Kief. Le commerce des provinces septentrionales put et dut naître alors, et se développer tout à coup ; et dès le temps de Constantin Porphyrogénète les barques russes, descendant le Dniéper , allaient en Tauride, en Bulgarie, en Grèce, et même en Syrie. Mais les Grecs ne s'aventuraient que jusqu'aux cataractes; les Chersoniens seuls osaient pousser jusqu'à Kief. La Russie tirait des nomades Petchénègues des chevaux , des brebis, des bœufs. Elle envoyait des martres noires et zibelines aux Bulgares orientaux (1) , qui n'entraient point dans

(1) Ils habitaient les bords du Volga et de la Kama. Ils y étaient venus, au septième ou au commencement du huitième siècle, des bords du Don , pour échapper au joug des Kho-

un pays où ils croyaient qu'on tuait tous les étrangers. Cette croyance d'un peuple voisin prouve la barbarie au moins des provinces limitrophes. — Novgorod, remplie de Varègues pirates-marchands, était le centre du commerce du Nord. La Scandinavie se pourvoyait là d'ustensiles de ménage et de pelleteries, et, de plus, d'étoffes précieuses, de riches habillemens achetés ou ravis à la Grèce. Les foires de la Livonie étaient alors célèbres, et les Norwégiens y affluaient. Les impôts ou tributs se payant presque tout en nature, le prince, forcé de vendre beaucoup de denrées, était négociant lui-même. — Comme il est plus facile aux barbares de voler que d'acheter, la piraterie et les incursions entraient dans les opérations de commerce.

En moins d'un siècle une sorte de luxe s'établit. Luxe. Les grands-princes voulurent imiter les empereurs; Kief copia de son mieux Constantinople. Les monarques, leurs épouses, leurs enfans, eurent chacun une cour; mais on ne put obtenir ni costumes royaux, ni couronne, de la petite jalousie des Grecs. C'étaient, répondaient-ils à toutes les instances, les œuvres des anges, uniquement destinées à l'empereur. Vladimir eut le premier des cuillers d'argent. L'hydromel suffisait à ses fes-

---

zars. Là ils se civilisèrent, et trafiquèrent par le fleuve avec la Russie septentrionale, par le fleuve et la Caspienne avec la Perse, etc.

tins, quoique l'on connût à Kief, dès le temps d'Oleg, les vins parfumés et les fruits savoureux de la Grèce. Déjà le poivre des Indes relevait des ragoûts variés. Les riches s'habillaient de soie et de pourpre, et avaient des ceintures de prix, des bottes de maroquin, etc.; mais au temps de Vladimir, et même jusqu'aujourd'hui, la chaussure ordinaire des paysans était et est encore le *lapti*, qui se fait avec l'écorce du tilleul.

Kief. Adam de Brême appelle Kief une seconde Constantinople; et Dittmar, qui l'appelle la *grande ville*, y compte huit marchés et quatre cents églises, presque toutes fondations pieuses. Malgré l'exagération de ce rapport, on peut voir que les progrès du christianisme et de l'opulence y marchaient de front et à grands pas.

Monnaie. L'or et l'argent monnayés furent long-temps inconnus; on a pourtant conservé une pièce d'argent qui porte cette inscription : *argent d'Yaroslaf*. Les objets de commerce s'évaluèrent d'abord par un nombre ou une fraction de peaux de martres, d'écureuils, etc. La valeur de ces peaux étant le terme de comparaison adopté, elles devinrent une sorte de monnaie, et bientôt on convint, pour plus de commodité, de les représenter par une petite fraction que la confiance et ensuite l'usage admirent comme valant la peau entière. Peut-être quelque dépositaire avoué, soit officier du pouvoir, soit agent des villes commerçantes, marquait ces frac-

tions et retenait les peaux, que le porteur de cette espèce de mandat pouvait reprendre en rendant ou annulant la fraction-monnaie, qui s'appelait *kouni*. Ce mot signifie argent; cependant les *compositions* judiciaires payées par un Grec à un Russe consistaient en ducats de Byzance, *numismi* ou *solidi*, en russe *zolonitcks;* les contributions des Radimitches se payaient en *schellings*, qui leur venaient sans doute des Khozars par le trafic. Les espèces d'or et d'argent se trouvant insuffisantes, les kounis durèrent très long-temps. La *grivna* n'était pas une monnaie, mais un terme collectif signifiant un certain nombre de *kounis*, actuellement ignoré sans doute, puisque Karamsin ne l'a pas spécifié. La grivna équivalait d'abord à une demi-livre d'argent. Enfin l'augmentation du numéraire discrédita tellement les monnaies de cuir, qu'au treizième siècle une *grivna d'argent* valait déjà sept *grivnas de kounis* de Novgorod.

Vladimir fut le premier qui institua une école en Russie. Jusqu'à son temps personne n'y savait lire, puisque nous voyons les dames regarder l'écriture comme une des horreurs de la sorcellerie. Mais la religion chrétienne qu'il introduisit, les prêtres grecs qu'il amena et qu'il ne cessa d'appeler ensuite, les élèves qu'ils firent pour les assister dans les fonctions religieuses, les écoles ouvertes à la jeunesse appelée aux emplois publics, les besoins du commerce et de l'industrie, l'ému- Ignorance.

lation des cités, tendant toutes à la république, le mouvement progressif imprimé à tous les esprits, développèrent tout à coup les facultés humaines.

Métiers.

D'abord la grossière industrie de chacun suffisait à ses grossiers besoins : le mari labourait, chassait ou piratait; la femme filait, cousait et tissait. Aujourd'hui encore tout paysan russe se suffit à lui-même. Mais les relations avec la Grèce et les Khozars produisirent le luxe ; le goût des riches devint plus difficile, les métiers naquirent; et la conversion amena des artistes qui durent avoir des élèves. — Vladimir bâtit le premier des temples somptueux ; néanmoins, avant lui, Olga avait eu à Kief un palais en pierres, et les maisons des villes s'élevaient de plusieurs étages.

Arts.

Architecture.

Tel était le *peuple* russe, *encore grossier et peu civilisé* (K. 1,316), à la mort de Vladimir, en 1014; mais l'esprit national, déjà lancé dans la route de la civilisation, suivait une progression ascendante, et chaque jour faisait un pas immense, comme il arrive à tout peuple neuf qui ouvre les yeux et sort de la barbarie.

Je vais à présent donner toute la substance du code d'Yaroslaf.

Art. 1er.

Tout meurtre d'une personne libre donnait à ses parens le droit de tuer le meurtrier ou de *com-*

poser avec lui. Il en coûtait, pour un *boyard* ou *thioun* du prince, quatre-vingt grivnas; —pour un page, ou le cuisinier, ou l'écuyer du prince; un préposé, ou le porte-glaive d'un boyard; un marchand, un homme libre (varègue ou russe), quarante grivnas; —pour une femme, la demi-amende, vingt grivnas; —pour un *chef de village*, préposé du prince ou d'un boyard; un artisan; un pédagogue; une nourrice, douze grivnas; —pour un *esclave à temps*, cinq grivnas. En sus de ces *compositions* pour chacune des personnes ci-dessus désignées, le coupable versait au trésor douze grivnas. Mais, pour un *esclave* absolu *tué sans motif*, on ne devait rien au trésor, et seulement son prix à son maître.

Étaient *esclaves* absolus : 1° l'homme qui se vendait lui-même, ou était, légitimement et devant témoins, vendu pour être tel; 2° le débiteur insolvable, quand le créancier voulait s'en emparer, excepté le cas d'une vente à crédit ou d'un dépôt de confiance, quand la ruine venait de force majeure; 3° quiconque épousait une esclave sans stipuler de condition; 4° quiconque se mettait au service d'autrui volontairement et sans condition; 5° la progéniture des esclaves; 6° l'esclave à temps qui s'enfuyait sans pouvoir prouver qu'il allait demander justice au prince contre son maître; 7° les personnes livrées au prince ou à d'autres individus pour certains cas déterminées par la loi; 8° et

peut-être encore les prisonniers de guerre, par qui, suivant Karamsin, avait commencé l'esclavage.

L'*esclavage à temps* ne pouvait résulter que d'une convention libre entre les deux parties par-devant témoins.

La *domesticité* différait de l'esclavage absolu et à temps. Le domestique pouvait toujours quitter son maître en rendant la partie de ses gages déjà touchée et non encore gagnée. Le domestique, frauduleusement vendu comme esclave par son maître, recouvrait de droit la liberté, et le maître payait au prince douze grivnas.

Art. 2.

Si le meurtre est la suite d'une querelle ou de l'ivresse, le district où s'est commis le crime encourt une responsabilité (sans doute pour engager à concilier les querelleurs ou à surveiller les ivrognes). Si le meurtrier s'échappe, le district paie au prince une grivna, c'est le droit de *sauvage*; s'il ne s'échappe point, il paie une demi-grivna, et le district paie aussi une autre demi-grivna, toujours au prince. Cependant le district est déchargé de toute responsabilité quand le cadavre qu'on y trouve est inconnu. Si le meurtre n'a pour excuse ni querelle ni ivresse, le district ne paie rien, mais il livre au prince le meurtrier, sa femme et ses enfans.

Alors sans doute s'appliquait le septième paragraphe de l'article premier. La mort du coupable livré aux parens, ou la composition qu'ils acceptaient, ou, à défaut de parens du mort, le paiement de la seule amende fixée pour le prince, devaient délivrer tous les détenus; l'insolvabilité pouvait les constituer esclaves absolus.

Art. 3. *Énumération et taxe des voies de fait et des menaces.*

Les coups les plus faciles à porter, et par conséquent plus difficiles à prévoir, coûtent le plus. — L'homme qui blesse, même avec l'épée, en se défendant, n'encourt aucun blâme. « Celui qui, de » son chef et sans l'ordre du prince, se permet de » *punir* un *citoyen de distinction*, ou un *laboureur* » *libre*, paie au trésor du prince douze grivnas pour » le premier, trois pour le second, et une à celui » qu'il aura *frappé*. »

Si un esclave frappe un homme libre, celui-ci peut se le faire livrer. Si l'esclave se cache, son maître paie douze grivnas à l'offensé, qui conserve le droit de tuer l'esclave partout où il le trouve.

Les enfans d'Yaroslaf adoucirent cette disposition, et ne laissèrent à l'offensé que le droit de *battre* l'esclave, ou d'exiger une grivna.

Si un maître, *ivre*, punit un *serviteur à gages*, *innocent*, il lui paiera le même dédommagement qu'à un *homme libre*.

Art. 4. *Querelles sans homicide.*

Les meurtrissures ou le sang qu'il perd tiennent au plaignant lieu de témoins. — Le plaignant, même meurtri et ensanglanté, n'a aucun droit si les témoins le déclarent agresseur. — L'agresseur paie soixante kounis.

Art. 5 à 16. *Vols et dommages, chasse défendue.*

On peut tuer un voleur de nuit; mais quand on l'a garotté il faut le conduire, avant l'aurore, au tribunal; si on le tuait après l'avoir lié, on payait douze grivnas au prince. —Celui qui volait un cheval était livré au prince, devenait esclave absolu, et sa fortune était confisquée au profit du prince.—Le voleur domestique payait trois grivnas au prince.—Viennent ensuite les dédommagemens et les amendes pour le vol d'une infinité d'objets: blé dans une fosse ou dans une grange, bétail dans la maison ou dans l'étable, cheval du prince, cheval ordinaire, étalon, jeune étalon, taureau, vache, bœuf de trois ans, bœuf d'un an, veau, brebis, cochon, mouton, cochon de lait, castor dans son terrier; —faucon, vautour, pigeon, perdrix, canard, oie, grue, cygne; foin, bois, canot de mer, petit canot, habits, armes, esclaves. La loi s'occupe aussi des dommages autres que le vol, comme le délit d'abattre un arbre creux où il y avait un essaim d'abeilles, une ruche pleine, une ruche entamée; d'abattre la perche d'un oiseleur,

ou de couper ses cordes, de mettre le feu à une grange, à une maison. L'incendiaire est livré au prince avec son bien; on prélève d'abord le dédommagement du propriétaire. — L'amende n'est due au prince que pour les délits des hommes libres; les maîtres des esclaves voleurs doivent les livrer ou payer à la personne volée le double de l'amende fixée pour les voleurs libres. Mais quand l'esclave a pris la fuite, le maître ne paie que la valeur des objets volés suivant le prix actuel. — Le maître ne répond point pour le vol commis par un domestique à gages; s'il paie l'amende pour ce domestique, il peut le garder comme esclave, ou le vendre. — Les articles 9, 15, 16 indiquent la manière d'atteindre les voleurs. C'est le plaignant qui les cherche lui-même avec des témoins, pour le vol d'une ruche (art. 9); — avec les personnes qu'il trouve nanties de ses effets, en remontant de l'une à l'autre, quand le vol a passé en plusieurs mains, s'il s'agit d'armes et d'habits (art. 15). Dans ce cas le volé « déclare sa perte en » plein marché, et s'informe de l'un à l'autre; si » les recherches conduisent à un homme demeu» rant hors de la ville, le plaignant peut exiger la » valeur de l'objet volé, du troisième accusé qui » l'accompagne dans ses perquisitions ultérieures... » Celui qui déclarera avoir acheté d'un *inconnu* » *ou d'un habitant d'une autre province*, devra le » prouver par le serment de *deux témoins hommes*

» *libres, ou d'un fermier*. Alors le propriétaire re- » prendra l'objet volé, et l'acheteur aura recours » contre son vendeur. »

C'est l'esclave enlevé qui aide son maître à chercher le voleur. Le maître peut exiger du troisième accusé un esclave en nantissement, et ne le rendre qu'après la découverte du voleur.

Art. 17. *Esclave en fuite.*

Quand un esclave s'enfuit, son maître l'annonce au marché. S'il n'est pas rentré au bout de trois jours et que le maître le retrouve dans quelque maison, le propriétaire de cette maison doit le restituer et payer trois grivnas au prince.—Quiconque aura donné des vivres, ou enseigné la route à l'esclave fugitif, paiera au maître, pour un esclave mâle, cinq grivnas; pour une esclave, six, ou jurera qu'il ignorait que cet esclave fût en fuite. — Le maître d'un esclave en fuite paie une grivna à celui qui l'arrête; mais celui qui, l'ayant arrêté, le laisse échapper, paie quatre grivnas pour un esclave mâle, cinq pour une esclave.— Un maître qui retrouve dans la ville son esclave en fuite réclame l'assistance de la police, qui reçoit dix kounis pour l'arrestation.

Art. 18. *Esclave détourné.*

Celui qui engage l'esclave d'autrui à se donner à lui, rend l'esclave, et perd ce qu'il a donné. — Mais s'il jure qu'il croyait l'esclave libre, on le

rembourse, et il rend l'esclave *avec le bien qu'il a acquis.*

Art. 7 et 19.

Pour avoir tué le cheval ou quelque pièce de bétail à autrui, on payait au prince douze grivnas, une au propriétaire. Pour avoir seulement monté le cheval d'un autre sans sa permission, il en coûtait une amende de trois grivnas, valeur du cheval.

Art. 20.

Les domestiques paient les objets de leur ressort perdus ou volés par leur négligence; mais c'est à eux de fournir la preuve qu'ils ne méritent pas de reproche. — Le maître qui aura maltraité son domestique, ou refusera de payer ses gages, sera condamné à payer soixante kounis au prince, et au domestique ce qu'il lui doit. — Le maître qui aura volé avec violence son domestique, le remboursera, et paiera trois grivnas au trésor.

Art. 21, 22, 23, 24.

Les dettes se prouvent par témoins. Le débiteur qui nie sa dette la rembourse et paie en sus trois grivnas de dommages et intérêts. Si la dette n'excède pas trois grivnas, le serment du créancier suffit. — Si un marchand nie un prêt à lui fait par un autre, le serment de l'accusé suffit. — Si un homme endetté achète à crédit d'un marchand étranger qui ignore sa position, le débiteur avec tout ce qu'il possède sera vendu, et le marchand et le

prince payés par privilége. Mais celui qui aurait déjà touché beaucoup d'intérêts serait déchu. — Le marchand dépositaire, qui perd les valeurs confiées, par force majeure, peut s'atermoyer; mais si la perte ou l'avarie vient de sa faute, ses créanciers peuvent le vendre.

Art. 25.

Si un esclave emprunte en se donnant pour libre, son maître doit le livrer ou rembourser. — Le prêteur n'a rien à réclamer s'il connaît la qualité de l'esclave emprunteur. — Le maître qui permet le trafic à son esclave en paie les dettes.

Art. 26.

Si on réclame un dépôt nié, le serment de l'accusé le justifie.

Art. 27.

Les prêts à intérêts, en argent, miel ou blé, se font devant témoins. — Le prêt à courte échéance autorise les *intérêts* payables *par mois;* quand la dette durera une année le débiteur ne devra que les intérêts *par quatre mois* (ceux-ci étaient moins lourds, c'est un soulagement accordé aux débiteurs).

Art. 28. *Procédure.*

Toute accusation criminelle se prouve par le témoignage et le serment de sept hommes. Cependant la loi n'en exige que deux des Varègues et des étrangers; deux suffisent même en général quand il s'a-

git seulement de faibles coups. — Tous les témoins doivent être de condition libre, mais certaines circonstances ou l'insignifiance de la cause autorisent à citer l'employé d'un boyard ou un domestique serf. — Sur le témoignage d'un esclave, le plaignant peut faire subir à l'accusé l'épreuve du fer rouge. Si elle condamme l'accusé, il paiera au demandeur sa composition; si elle le justifie, l'accusateur paiera une grivna à l'accusé pour indemnité de l'épreuve, quarante kounis au prince, cinq au porte-glaive, une demi-grivna à l'un des gens de la garde du prince. — Mais si l'accusé est soumis à l'épreuve du fer rouge en raison de l'obscurité des dépositions d'hommes libres, l'accusateur ne devra rien qu'au trésor. — A défaut de témoins, c'est l'accusateur qui subit l'épreuve du fer chaud, par laquelle se jugent en dernier ressort tous procès pour meurtres, vols ou fausses accusations quand il s'agit d'une valeur égale ou supérieure à une demi-grivna d'or; pour une valeur moindre, on se contente de l'épreuve de l'eau bouillante; et même pour une valeur de deux grivnas et au-dessous, le serment du plaignant fait foi.

Art. 30, 31. *Successions.* — *Testamens.*

La succession d'un homme de basse condition mort sans enfans appartient au prince. — S'il y a des filles à marier, le trésor leur accorde une part. — Mais la succession des boyards ou officiers

de la garde du prince passe tout entière à leurs filles à défaut d'enfans mâles. — Tout testament doit être fidèlement exécuté. — A défaut de testament, les enfans recueillent tout l'héritage, excepté une partie qu'on doit à l'église pour le repos de l'âme du défunt. — La maison paternelle revient toujours au cadet et sans partage.

Art. 32.

La veuve prélève ce que son mari a bien voulu lui assigner, et n'a rien de plus à prétendre. — Les enfans d'une première femme ont le douaire de leur mère ; — les sœurs, ce que leur accorde la générosité de leurs frères.

Art. 33.

Si, après s'être engagée à rester veuve, une femme dissipe le bien de son premier mari et en prend un second, on l'obligera à restituer aux enfans le déficit résultant de ses fautes ; mais ceux-ci ne pourront expulser de la maison conjugale leur mère restée veuve, ni la priver de ce que son mari lui aurait assigné. Elle peut laisser tout son bien à un de ses enfans à son choix, ou le partager à tous. Si elle meurt *intestat*, tout son bien revient à l'enfant, fils ou fille, chez qui elle vivait.

Art. 34.

Les enfans de même mère et de différens maris prennent, chaque lignée, le bien de son père. — Si le second mari a dissipé le bien du premier, les enfans de celui-ci sont remboursés à la mort du

second, sur son bien, conformément au rapport des témoins appelés à cet effet.

Art. 35.

Si les frères cohéritiers invoquent l'arbitrage du tribunal, l'officier chargé du partage recevra d'eux une grivna pour son travail.

Art. 36. *Tutelle.*

Si une veuve ayant des enfans mineurs se remarie, elle remettra, par-devant témoins, ses enfans, sous la tutelle du plus proche parent avec la maison et le bien de leur père. L'accroissement de ce bien appartiendra au tuteur pour ses peines et soins, excepté toutefois la posterité des esclaves et la génération du bétail, qui resteront aux enfans. — Le beau-père peut être choisi pour tuteur; et il répond des pertes de sa gestion.

Art. 37.

Les enfans nés d'une mère esclave n'ont aucun droit à la succession de leur père; mais ils deviennent libres avec leur mère (sans doute par le fait seul de la mort du père).

Une copie du code d'Yaroslaf, trouvée à Novgorod, contient une addition importante. Elle règle que, dans tous les procès, le demandeur doit comparaître avec l'accusé devant douze citoyens jurés assermentés, qui, selon leur âme et conscience, doivent examiner et apprécier la cause, laissant d'ailleurs aux juges le droit de déterminer la peine et de la faire appliquer. Jury.

Le jury, création de Ragnar Hodbrok, roi de Dannemark au huitième siècle, avait déjà passé en Scandinavie, comme depuis il passa en Angleterre, et de là chez nous, mais seulement à l'époque de la révolution; dès le onzième siècle le voilà installé en Russie, ou du moins à Novgorod.

On attribue encore à Yaroslaf un réglement de Novgorod sur la voie publique. Cette ville y est divisée en plusieurs quartiers, et la population en centuries désignées par les noms de leurs chefs. Les boutiques principales sont appelées *grandes boutiques*. On y trouve une rue de *Dobrynia* (oncle de Vladimir); les Allemands ou Varègues, les Goths du Gothland, etc., y avaient des rues particulières.

Réglement de Novgorod.

On attribue faussement à ce même prince un réglement ecclésiastique, fabriqué vers le quatorzième siècle, qui accorde aux évêques le droit exclusif d'informer et de juger sur les offenses à la chasteté des femmes, les injures faites à leur sexe, le divorce, l'inceste, les querelles de familles, les incendies, le vol, les voies de fait, enfin tout ce qui était réputé *péché*. C'était ramener tout à la juridiction ecclésiastique, et le clergé profita autant qu'il put de cette fraude pieuse, que nous retrouvons dans beaucoup d'États. Un semblable réglement, imputé à Vladimir, contient des dispositions toutes pareilles.

Réglement ecclésiastique.

Le Code d'Yaroslaf, que j'ai reproduit presque tout entier et souvent littéralement, présente, dit

Karamsin, le système complet de l'ancienne législation russe. Je crois devoir m'étendre ici plus que mon cadre ne le permettrait peut-être. Il me semble que la législation primitive d'une grande puissance, qui va peut-être envahir le monde, doit être d'un intérêt universel.

Le code d'Yaroslaf renferme de curieuses et importantes révélations, notamment sur l'état des personnes.

En première ligne se présente le *prince*.

Haute aristocratie.

Chef de la justice, il la rendait par lui-même ou par ses délégués. Si, comme me paraît l'indiquer la traduction de Karamsin, l'institution du jury est postérieure à l'établissement du code, le prince et ses délégués, jugeant le fond de la cause selon leurs vues et appliquant la peine selon leurs intérêts ou leur caprice, disposaient à peu près arbitrairement de la justice, et, par la justice, de tout, hommes et choses. Le jury même institué devait, dans les premiers temps au moins et surtout hors de celles des villes qui savaient se faire craindre, fort peu gêner l'arbitraire du juge, qui paraît être unique et assisté seulement de son greffier, un ou plusieurs guerriers gardant le tribunal.

A cette immense latitude, qu'augmentaient indéfiniment les souvenirs du passé, se joignait le droit illimité, et indirectement sanctionné par les lois, de *punir* ou de *faire punir* tout le monde, *hom-*

mes libres et *citoyens de distinction* (art. 3). Or, ces punitions, toutes arbitraires, consistaient en des *coups* de canne, d'épée, etc., puisque l'article concernant cette matière prononce une peine contre celui qui *aura frappé*, et que Karamsin observe, au sujet de ce même article, que toujours les guerriers portaient l'épée, et les autres Russes, la canne.

De là il résulte déjà que le *prince*, et sans doute les *princes* et les *seigneurs*, chacun dans ses domaines, jouissaient des plus énormes prérogatives, disposant de la justice, et pouvant punir corporellement qui bon leur semblait et comme bon leur semblait.

Le palais du prince servait ordinairement de tribunal. La judicature, même déléguée, était pour lui une source de revenus et ne lui coûtait rien, puisque ses officiers (greffiers et délégués) étaient payés par les plaideurs condamnés, et, en outre, défrayés dans leurs missions par les pays qu'ils parcouraient, et que, de plus, la presque totalité des amendes entrait dans ses coffres. Les confiscations tournaient encore presque toujours à son profit. Dans nombre de cas la sentence livrait au prince les condamnés, souvent même avec toute leur famille. C'était un perpétuel revenu en esclaves, qu'il pouvait garder, donner ou vendre. Souvent encore les successions des particuliers étaient légalement et tout entières dévolues au prince. Ce dernier point mérite d'être noté.

Voilà certes d'énormes avantages; et les abus devaient étrangement les multiplier et les étendre ; or, tous les souvenirs du passé et les conjonctures présentes étaient favorables aux plus monstrueux abus. Ajoutez à tout cela les immenses domaines que les princes s'étaient réservés, et tous les moyens de force, d'oppression et de rapine qui se trouvaient dans leurs mains, et vous aurez une idée de ce qu'alors ils pouvaient être dans la nation.

Les apanagistes princes royaux, ou simples princes ou seigneurs, s'attribuaient naturellement, dans leurs provinces ou fiefs, tous les droits du grand-prince, et imitaient, et peut-être surpassaient toutes ses prétentions. Le code lui-même, disant le *prince* et non le *grand-prince*, me paraît avoir stipulé tous les avantages ci-dessus indiqués, non-seulement pour le monarque, mais pour tout ce qui portait le titre de *prince*, c'est-à-dire pour tous les seigneurs ayant des fiefs; car, suivant du moins la traduction qui se dit revue par Karamsin, le Varègue Rogvold, qui n'était pas à ce qu'il semble de la race royale, *régnait* à Polotsk et y portait le titre de *prince;* on trouve plusieurs exemples pareils dans le même ouvrage, et rien n'indique que les personnages qu'ils concernent aient eu le titre de *princes* ou aient *régné* par exception ou privilége spécial, mais bien plutôt suivant la coutume et les idées générales de l'époque.

Princes et seigneurs régnans.

Notons de plus que le code établissant une grande différence entre les diverses classes, et toujours à l'avantage des plus élevées, n'a certainement pas entendu confondre les *princes* et *seigneurs régnans* avec les simples bourgeois, dans les articles qui punissent les délits de ces derniers ; d'où il résulte que ces princes et seigneurs ne paraissent pas soumis à ces dispositions pénales. Il eût été en effet très-inconséquent de poursuivre et de punir un prince *régnant*, comme un sujet. Ce n'est pas à dire que les possesseurs de fiefs fussent reconnus indépendans par la loi, et surtout par le monarque ; il avait d'autres moyens de les atteindre et de les tenir dans l'obéissance : les punitions corporelles arbitraires indiquées par le code, et au pis-aller la guerre.

Après le grand-prince, les princes du sang royal et les princes ou seigneurs *régnans* dans des fiefs, venaient les *boyards* et les *thiouns* du grand-prince et des princes. Ces dignitaires, comme tous les autres courtisans et comme tout ce qui était attaché au service des princes, avaient certainement bien des avantages qu'ils savaient tirer de leur position. Agens ordinaires de la puissance, ils paraissaient aux peuples parler et agir encore au nom de leur maître lors même qu'ils ne parlaient et n'agissaient que de leur chef et à leur profit personnel. Qui se fût avisé d'établir cette distinction eût encouru leur haine, et leur vengeance n'eût guère tardé à punir une pareille audace. Délégués du prince pour rendre la

justice, chargés par le prince d'infliger ou de faire infliger des *punitions* corporelles, ils n'avaient, pour disposer de la fortune et de la liberté des citoyens, qu'à susciter une accusation calomnieuse, et ce devait leur être la chose du monde la plus facile. La canne et l'épée leur faisaient justice du moindre déplaisir; car ils n'avaient qu'à se dire chargés par le prince, de *punir* ou de *faire punir* qui leur déplaisait. L'article de la loi dirigé contre cet abus prouve assez qu'il était journalier. Or cette loi même dut être un remède tout-à-fait inefficace; car pour obtenir le châtiment du coupable, il fallait l'oser accuser; et devant qui? Devant le prince, dont il était, sinon le favori, au moins l'un des officiers; devant les délégués du prince, qui étaient, sinon ses amis, du moins ses collègues ou compagnons, et qui avaient intérêt premièrement à lui passer tout pour avoir droit à son indulgence en cas pareil, et ensuite à faire prévaloir leur corps sur le peuple.

Tout cela, je le sais bien, se réduit à des abus, mais ces abus étaient de tous les jours, de tous les lieux, et pesaient sur tout le monde; et de plus la loi stipule des avantages spéciaux pour les *boyards* et les *thiouns*. Le meurtre d'un de ces dignitaires se rachetait par une *composition* double de celle exigible pour un homme libre; et quand cette double composition était acceptée et payée, il y a bien apparence que la rancune de la famille du dignitaire

assassiné profitait de tous les avantages de sa position pour vexer ou exterminer l'assassin et sa famille, ce que ne pouvaient pas faire les simples citoyens contre un assassin en place ou en crédit; de là l'immense supériorité de fait et d'opinion des officiers du prince, et, dans un moindre degré, des officiers et même des valets des moindres officiers, chacun se prévalant et abusant de la protection de ses patrons au préjudice du peuple.

Si les thiouns et les boyards étaient les mêmes officiers sous deux titres équivalens, ou des officiers de genres divers, c'est ce que je ne vois pas indiqué dans mes livres. Le mot *boyard*, dérivé de *boie*, (combat) semble annoncer des fonctions guerrières, et partant les *thiouns* paraîtraient des officiers civils; mais cette conclusion, conforme à nos habitudes, l'est-elle également aux mœurs du temps et du pays dont nous parlons? Je n'en crois rien. Les mêmes hommes, parvenus à la faveur du prince, étaient par lui et suivant son seul caprice chargés de telle ou telle commission; la distinction des services ne pouvait être connue.

Basse aristocratie.

Dans la hiérarchie du temps se présente ensuite toute la valetaille des grands et des princes, qui formait entre les hauts dignitaires (boyards et thiouns) et la nation une classe intermédiaire, certainement très-insolente et très-desposte. C'étaient les *pages*, le *cuisinier*, l'*écuyer* du prince, les *préposés*, les *porte-glaive*, même appartenant à de simples

boyards, etc. La loi, qui est bien loin de tout dire dans son laconisme de barbares, ne cite que ceux-là, mais probablement il y en avait d'autres encore. Les titres ci-dessus mentionnés rappellent les fonctions domestiques d'où est partie notre propre noblesse ; l'origine de la noblesse est toujours le valetage de cour.

Ici se présente une importante remarque. La prépondérance des hauts dignitaires était si énorme aux yeux du législateur, qu'il accorde à quelques-uns de leurs esclaves certains avantages réservés par la loi aux hommes libres, et que, par le fait de certaines fonctions à eux concédées par leur maître, ils sont même placés au-dessus des hommes libres, dans cette classe intermédiaire, dans cette basse aristocratie dont je m'occupe actuellement. Par exemple, le préposé ou l'employé d'un boyard peut n'être pas de condition libre, puisque l'article 29 du code, bornant le droit de témoignage aux seuls hommes libres, le confère *par exception* dans certains cas à l'*employé d'un boyard;* or le meurtre de cet *employé* non libre, donc *serf*, coûte à l'assassin la même composition que le meurtre d'un homme libre, c'est-à-dire l'amende simple ou quarante grivnas (art. 1[er]). A la vérité, si ce préposé-serf du prince ou d'un boyard est *chef d'un village*, sa vie n'est estimée que douze grivnas, comme celle d'un artisan, d'un pédagogue, d'une nourrice, c'est-à-dire un peu plus que le tiers de la composition pour un homme libre. Cela prouve

l'impertinente différence qu'il y avait entre la ville et les villages. Je dis la ville parce que le code dont il s'agit est celui de Novgorod, et qu'il n'était peut-être pas encore octroyé aux autres provinces. Si le chef d'un village était un serf du prince ou d'un simple boyard, autre classe de princes, qu'étaient donc les paysans? Si la vie de cet esclave magistrat ne coûtait pas le tiers de la vie d'un homme libre, que devait coûter celle d'un paysan? Sans doute ce que coûtait celle d'un esclave appartenant soit au prince, soit à un boyard, soit à un homme libre, c'est-à-dire cinq grivnas; c'est-à-dire le huitième de celle d'un homme libre.

Simples paysans.

Pour bien comprendre l'immense infériorité de l'état des paysans, il faut se rappeler que le meurtre d'un homme libre coûte autant que le meurtre de l'un des membres de la basse aristocratie, et seulement la moitié moins que celui des plus hauts dignitaires de la haute aristocratie. Ainsi la loi, qui estime la vie de ces dignitaires deux fois autant que celle d'un homme libre, estime celle d'un paysan trois fois et demie moins que celle de l'homme libre. Ces paysans étaient les serfs de la plus basse condition.

Le meurtre d'un pédagogue ou d'une nourrice est taxé à douze grivnas (deux fois et demie plus que celui d'un paysan), parce que le pédagogue était alors un valet de la maison pour la haute noblesse ou une espèce de fonctionnaire, parce que certai-

nement il n'y avait des nourrices que chez les seigneurs, et que les seigneurs entendaient faire prévaloir leur valetaille privilégiée sur la foule des serfs, comme eux-mêmes, en qualité de valetaille privilégiée de leur maître, prévalaient sur la nation entière. Les artisans, qu'il fallait partout encourager et conserver pour avoir les choses les plus nécessaires, ne pouvaient être tués à meilleur marché que les pédagogues et les nourrices ; mais ces distinctions en faveur des nourrices, des pédagogues et des artisans, ne furent sans doute admises dans la loi que par le vœu et pour l'intérêt de leurs maîtres, qui prisaient plus ou moins leurs serfs, selon qu'ils étaient plus ou moins utiles, plus ou moins rapprochés du manoir.

J'ai conclu de l'article vingt-neuf que le préposé d'un boyard était esclave, et de l'article premier, que ce préposé esclave était, par la *composition*, assimilé à l'homme libre. Cet article premier termine l'énumération des personnes dont le meurtre coûtait la composition simple, par ces mots, *enfin chaque homme libre*. Cela signifie-t-il que toutes les personnes citées auparavant sont libres, ou que ces personnes et les libres emportent la même composition ? Je l'ignore. Est-ce défaut de clarté dans le code, ou d'exactitude dans la traduction, je ne le sais pas davantage. Rien n'empêchait, je pense, les *Boyards* et les *Thiouns* d'avoir des *préposés* et des *porte-glaives* libres, et alors ma remarque sur ce

point serait sans valeur; mais il est certain qu'ils avaient des préposés serfs; l'article vingt-neuf déjà cité le prouve sans réplique, et l'article premier le prouve de même, en stipulant une composition de douze grivnas seulement pour le chef d'un village *préposé* du prince ou d'un boyard; le meurtre de ces préposés, s'ils eussent été libres, exigeait une composition de quarante grivnas; leurs droits d'hommes libres ne sont pas restreints, sans doute, par la faveur du prince ou du boyard qui leur donne un village à commander.

Arrivons aux hommes libres.

Hommes libres.

C'était probablement la population de Novgorod, c'est-à-dire la population active et influente. Novgorod était une ville tout industrielle. Les marchands y tenaient la première place et les artisans la seconde; ces deux classes ne font naturellement qu'une même famille, et la politique devait encore les rapprocher davantage, car la constitution n'étant pas, de la part du prince (Yaroslaf-le-Grand), une concession volontaire, mais évidemment forcée, il fallut pour l'arracher être forts, donc aviser à se rendre et à demeurer aussi nombreux que possible; ainsi la presque totalité ou peut-être même la totalité de la population novgorodienne, ayant participé d'abord au salut et à l'élévation du prince comme on l'a déjà dit, puis à la conquête de la constitution, dut prétendre à la liberté, et l'obtenir.

Dans nos vieilles monarchies le succès d'une pareille révolution serait un prodige, parce qu'il y a,

même parmi les soi-disans républicains une foule de prétendans à toutes sortes de priviléges incompatibles avec la liberté publique, ce qui force les régénérateurs radicaux, tels que Robespierre et Marat, à couper tout d'abord, et comme pour aplanir le terrain, un grand nombre de têtes, lors même qu'ils ne sont pas naturellement sanguinaires. Il suffit qu'ils se soient dit : voilà le but; marchons et renversons tous les obstacles. Ils réussissent à verser plus ou moins de sang, mais non à refondre l'esprit public et les mœurs nationales. Ils épouvantent, ils révoltent la nation avant de l'avoir régénérée, car pour la régénérer il faudrait la détruire tout entière, et ils sont immolés par ceux-là même qui dépassaient leurs instructions, et qui se hâtent de se faire pardonner ou de se préparer un avenir en sacrifiant leurs patrons dépopularisés. C'est ce qu'on a vu chez nous-mêmes. Mais à Novgorod il n'en pouvait être ainsi; sauvage hier, serve aujourd'hui, elle voulut être libre demain, elle le fut. Elle le fut, parce qu'elle avait encore toute la rudesse et la simplicité de ses mœurs sauvages; et qu'à cela elle joignait un admirable instinct politique (p. 153). Parmi ces *charpentiers* (p. 146) il n'y avait ni marquis de race, ni marquis de nom, ni marquis de mœurs ou d'esprit, mais tout au plus quelques gros marchands, trop peu nombreux pour faire corps, et trop intéressés à établir le régime républicain pour lui préférer des avantages

particuliers, qui se fussent évanouis au premier retour du régime despotique ou aristocratique. Tous les habitans de Novgorod durent donc vouloir la république; car nul n'y perdait rien, tous y gagnaient beaucoup; aussi tous me paraissent être dès lors montés ensemble à la qualité d'hommes libres, que la masse conserva par les mêmes motifs et les mêmes voies qui l'avaient acquise.

Les priviléges de l'homme libre se conçoivent facilement : aller, venir, demeurer, agir, se reposer suivant sa volonté, ses besoins, ses convenances, dans le cercle que la loi laissait à peu près indéfini; en cas d'accusation, être jugé par des *jurés*, c'est-à-dire par ses pairs, par des concitoyens, seuls *juges* du mérite de l'accusation et du fond de la cause, quand le jury fut établi. Et il y a toute apparence que cette institution, née en Danemarck dès le huitième siècle, tarda peu à passer dans la cité républicaine. Cependant le jury ne paraît figurer que comme une addition faite après coup à la copie du code d'Yaroslaf trouvée à Novgorod. Le code, une fois rédigé, les citoyens crurent avoir assez obtenu, et le prince assez accordé; mais les abus que se permirent certainement les juges, princes et délégués du prince, firent sentir aux hommes libres le besoin de prononcer eux-mêmes, et de prononcer seuls sur leur innocence ou leur culpabilité. Ce n'aura pas été sans beaucoup de fermeté de leur part, sans beau-

coup de répugnance de la part du prince et de ses agens, qu'une concession pareille à celle du jury aura été consentie ou arrachée ; mais on connaissait l'esprit et la puissance de Novgorod, on avait besoin d'elle, et on n'aura pas osé lui refuser long-temps une institution sans laquelle la justice retombe toujours dans l'arbitraire ou l'absurde ; on céda. Quand ? je l'ignore, et comme mes auteurs ne le disent point, je suppose que l'obtention ou la conquête de la charte et du jury datent à peu près de la même époque. (V. charte p. 221)

Nous avons vu Oleg (p. 82) imposer la nation au profit de Varègues ; dans cette première répartition, en 882, Novgorod fut taxée à trois cents grivnas ; en 1014, à la mort de Vladimir, l'impôt de Novgorod se monte à trois mille grivnas, et sa destination n'est plus tout-à-fait la même : il y avait deux mille grivnas pour le *grand-prince*, et mille pour sa garde, qui était encore probablement presque toute composée de Varègues ; mais les deux mille grivnas d'imposition payés au grand-prince se présentent comme une nouveauté. Les hommes libres payaient donc un impôt au monarque ; et cet impôt n'était point volontaire, puisque le débonnaire Vladimir s'apprêtait à combattre son fils, qui refusait de le payer. Cette innovation remonte sans doute au temps d'Olga, mère de Sviatoslaf. On se rappellera qu'à son voyage dans les provinces septentrionales elle avait établi des Impôts

impositions permanentes, qui devaient se verser directement au trésor du grand-prince, par les agens des princes ou seigneurs. Si quelque fief avait dû être exempt de payer des impositions permanentes au monarque, ce devait être Novgorod, le plus brillant des apanages, où *régnait* alors le fils aîné du grand-prince. Est-ce Olga qui porta de trois cents à trois mille grivnas les contributions de Novgorod, ou cette augmentation de charges fut-elle amenée par l'accroissement des richesses publiques, ou par la cupidité des monarques, ou par l'esprit courtisan des gouverneurs? Qui peut le deviner? Toujours est-il que l'augmentation est certaine, et qu'à juger des autres cités par celle de Novgorod, les impôts étaient une source considérable et perpétuelle de richesses pour le prince, et que ces impôts atteignaient tous les hommes libres, peut-être depuis Olga, mais tout au moins depuis Vladimir. Dès qu'il apparaît quelque idée d'ordre et de droit, je ne puis plus nommer *impôts* ou *contributions* le produit de ces brigandages annuels, très-improprement appelés *tributs*, qui, jusqu'à la fin du règne d'Igor et peut-être encore après lui, tinrent lieu de contributions.

Reste à savoir si les impôts versés au trésor du monarque exemptaient les citoyens de toute contribution au profit des princes particuliers. Cela est difficile à croire. Les princes avaient, comme le grand-prince, de vastes domaines héréditaires ou

acquis, mais sans doute ce n'était pour ceux-là, non plus que pour celui-ci, un motif de renoncer au commode profit des impositions publiques, et les hommes libres payaient encore.

J'ai déjà fait remarquer le rapport proportionnel de la composition pour le meurtre d'un homme libre aux compositions pour le meurtre d'un haut dignitaire et pour celui d'un esclave. La première de ces compositions était considérée comme l'unité par la loi, qui l'appelle *simple*, et qui nomme *double* la seconde. J'entrevois dans ces termes de la loi une idée favorable à l'homme libre : elle le regardait comme *un homme*. A la vérité elle estimait le dignitaire deux fois davantage; mais c'était déjà beaucoup que d'être enfin reconnu *homme*, et d'être assimilé par la loi à la foule des conquérans qui, depuis, l'invasion n'avaient vu dans les nationaux que des esclaves, un vil troupeau de bipèdes, un véritable butin vivant.

Égalité des deux races devant la loi

La loi ne met aucune différence entre les *libres*, Slaves et Varègues. Cette égalité était alors de saison : Oleg l'avait préparée en enrôlant des troupes du pays; Vladimir l'avait rendue inévitable au premier temps de son retour par sa perfidie envers les Varègues (p. 115 et 116); et les nationaux l'avaient d'abord achetée par leur dévoûment, puis conquise par leur courage dans les guerres d'Yaroslaf et de Sviatopolk (p. 145, 153). Mais de ce que cette égalité se manifeste dans le premier code

de l'empire, il ne faut pas conclure qu'elle date de la fondation de l'empire. Il y avait loin des Varègues mercenaires d'Yaroslaf, d'abord insolens, mais bientôt décimés par le peuple, aux Varègues de Rurik, conquérant asservissant et décimant Novgorod ! il y avait plus loin encore des Novgorodiens asservis, terrifiés et décimés par Rurik, aux Novgorodiens pardonnant et prêtant leur bourse et leurs épées à Yaroslaf suppliant ; de Novgorod brute et sauvage à Novgorod exigeant une charte constitutionnelle, et empruntant à ses voisins l'institution du jury. A l'époque de la rédaction du code, les deux races se trouvaient de niveau parce que l'une avait beaucoup descendu et que l'autre avait monté davantage encore.

Parmi les simples hommes libres nous avons compté les marchands et les artisans. Il ne pouvait guère y en avoir d'autres.

En l'absence absolue de toute espèce de ces professions appelées chez nous libérales, tout le reste de la population, hors la valetaille, était naturellement répandu dans les campagnes, que nous avons vues serves. Or, la valetaille devait être assez rare dans une cité où le luxe était encore bien jeune, les mœurs toutes grossières, les artisans nombreux, les esclaves à bon marché, et la famille même à peu près esclave de son chef.

Domestiques libres.

Cependant il y avait des domestiques libres ; le défaut de bonheur ou d'intelligence, la paresse

d'esprit, l'insouciance du cœur, pouvaient engager des hommes, pressés par le besoin, à louer leurs forces à un autre plus entendu, ou plus riche, ou plus heureux dans son industrie. La domesticité est de tous les pays et de tous les lieux dès qu'une fois la civilisation commence. Le domestique slave se faisait sans doute payer d'avance, puisque, dit la loi, il peut toujours quitter son maître en lui remboursant l'argent qu'il n'aurait pas encore gagné (art. 2). Mais il paraît que le maître avait le droit de le *punir;* car l'article 3 ne condamne que le maître qui, *étant ivre*, aurait *puni* son *serviteur à gages, innocent.* Il fallait donc cette double condition de l'ivresse du maître et de l'innocence du domestique pour que la *punition* constituât un délit. Or, cette punition consistait en des coups, puisque la loi accorde au domestique ainsi puni le *même* dédommagement *qu'à l'homme libre frappé* sans l'ordre du prince. (Cette rédaction indiquerait que le code ne regardait pas le domestique même libre comme un homme libre. Mais le code s'est-il ainsi exprimé?)

Les coups qu'il donne satisfont la colère du maître et maintiennent le domestique sans nuire aux intérêts de la maison; la composition et l'amende, seules peines ordonnées par le code, n'étaient pas toujours applicables au serviteur payé d'avance, et qui d'avance avait presque toujours mangé ses gages. La prison, d'ailleurs inusitée, eût été du goût du valet, qui s'y fût reposé, plus que de celui du maî-

tre qui avait besoin de son valet ; et puisqu'il fallait *battre* , autant valait s'en remettre à l'arbitraire du maître, toujours armé de la canne, que de faire intervenir des officiers qui se fussent fait payer d'abord pour leur temps et leur dignité, et en outre pour tricher l'une ou l'autre partie. Les barbares aiment les formes simples.

Après les punitions corporelles arbitraires , infligées même aux gens de distinction par l'ordre du *prince* , et bien certainement encore des *princes* et des *seigneurs*, après les punitions évidemment corporelles appliquées aux domestiques même libres par leur maître, pourvu qu'il ne fût pas ivre, comment Karamsin a-t-il pu dire, en transcrivant le code, d'où tout cela ressort avec la plus grande évidence : « On doit remarquer que les anciens Russes ne souffraient aucune peine corporelle » ? Comme si, outre ce que nous venons d'observer, l'esclavage absolu, décerné contre plusieurs délits, n'était pas la plus terrible de toutes les peines corporelles et ne les impliquait pas toutes depuis la mort jusqu'à la moindre gêne.

Libres qui se vendent eux-mêmes.

Il paraît que l'affranchissement de la cité ne fut pas également apprécié de tous ces Novgorodiens récemment sortis de l'état sauvage. Les règles imposées par le code à la liberté absolue de la brute nature, devaient maintefois gêner leur instinct encore mal apprivoisé par plus d'un siècle d'asservissement, produire la misère, ou paraître aux

plus grossiers esprits l'équivalent de l'esclavage. Aussi voyons-nous que la loi autorise, règle et facilite les transactions où un homme libre se vend lui-même pour être esclave, soit temporairement, soit pour toujours; ces marchés étaient donc bien fréquens. Ils l'étaient au point que la loi préjuge les conditions de l'esclavage absolu, quand rien ne prouve celles de l'esclavage à temps, quand on se met sans aucune condition au service d'un autre, quand on épouse une esclave sans aucune condition. Or cette loi était celle de la cité la plus amoureuse de la liberté.

L'esclave à temps devenait *esclave absolu* s'il fuyait de la maison de son maître sans pouvoir prouver qu'il allait demander justice contre lui au prince; or rien ne devait être plus facile au maître que de faire tomber, réellement ou en apparence, l'esclave à temps dans le cas prévu par la loi, soit à force de vexations mal réprimées par la législation, soit par des missions qui permettaient de le supposer en fuite. Et puis, comment l'esclave pouvait-il prouver qu'il allait au tribunal s'il prenait un chemin détourné pour éviter d'être rattrapé en route? Quelle croyance le juge lui accordait-il contre son maître, quand la loi était si favorable à la servitude? Le jury même, composé d'hommes libres, presque toujours propriétaires d'esclaves et certainement les maltraitant eux-mêmes, devait toujours prononcer en faveur du maître. Esclaves temporaires.

Genre d'esclavage.

Il y avait deux sortes d'esclaves : l'une attachée au service domestique ou personnel, l'autre à la glèbe, puisqu'il y avait des esclaves à la ville et à la campagne. Mais le même individu passait probablement de l'un à l'autre esclavage, ou était fixé à l'un ou l'autre selon le besoin ou le caprice du maître ; et les deux genres de servitudes que je distingue, mais que l'on ne paraît pas avoir alors distingué, ne devaient guère différer que par le genre des travaux. Le code n'offre ici aucune distinction, et la seule condition légale indiquée pour les marchés où un homme se vend lui-même, ne porte que sur la durée du contrat ; la vente est ou temporaire ou à perpétuité. Rien ne limite donc le pouvoir du maître sur l'esclave à temps, à plus forte raison sur l'esclave à perpétuité, surtout sur celui qui est né esclave, ou qui a été fait esclave par la guerre ou par une condamnation judiciaire.

Esclave absolu.

L'esclave absolu était la propriété de son maître ; celui-ci pouvait en user et abuser à sa guise, l'accabler de travaux, de privations, de mauvais traitemens ; le garder, le prêter, le donner, le louer, le vendre ou même le tuer ; la loi ne reconnaît pas même à cette sorte d'esclave le droit de plainte illusoire, qu'elle suppose à l'esclave à temps, comme cela était nécessaire ; car l'engagement expiré, l'esclave à temps devait être rendu à lui-même, ainsi qu'on rend après le terme convenu toute chose louée, vivante ou inanimée, bétail ou ustensiles,

c'est-à-dire sans autres avaries que celles qui résultent du temps, de la nature des choses et de l'usage raisonnable et accoutumé pour lequel on les a louées ou achetées à temps. Ainsi, mutiler, estropier, ou rendre infirmes par des moyens quelconques un esclave temporaire, était sans doute les sévices, non exprimés mais supposés par la loi, dont le silence me paraît ici très-perfide, qui lui donnaient le droit d'aller se plaindre au prince quand il pouvait s'échapper de la maison, où un maître brutal ne manquait pas sans doute de l'enfermer ou de l'enchaîner.

Le meurtre des esclaves par autre que leur maître se rachetait en payant une composition, que nous avons déjà comparée à celles exigibles pour les meurtres d'un homme libre et d'un haut dignitaire, c'était cinq grivnas. Or, le même article premier, qui fixe cette composition, déclare que pour le meurtre d'un esclave il n'y a point d'amende, et que le meurtrier en est quitte pour *payer au maître* l'esclave qu'il aura tué *sans motif*. D'où il résulte qu'il y avait des motifs, habituels et tacitement reconnus par la loi, pour lesquels on pouvait tuer l'esclave d'autrui; que la composition judiciaire, qui se payait aux parens lorsque l'homme tué était libre, se payait au maître quand l'individu occis était esclave ; que le prix d'un esclave était de cinq grivnas; et enfin que la loi n'accordait aucune protection aux esclaves, puisqu'elle n'exigeait aucune amende de ceux qui les tuaient; ce n'était pas un délit à ses yeux. On

peut comparer le prix d'un esclave à celui de diverses choses mentionnées dans les articles relatifs aux vols et méfaits. Le vol d'un castor coûte douze grivnas, le meurtre d'un cheval, treize, savoir : douze d'amende payée à la justice, et une d'indemnité au propriétaire.

Aussi l'esclavage était dur comme on peut le présumer, et si bien des hommes libres se vendaient volontairement, bien des esclaves tentaient de s'affranchir par la fuite. La loi, qui leur refuse toute protection, qui ne songe pas même à garantir leur vie, s'arme d'une rigueur extrême contre ces déserteurs; celui qui les cache, ou leur donne un peu de nourriture, ou seulement leur indique le chemin, ou qui, ému de pitié, les relâche après les avoir arrêtés, encourt une *amende* que n'encourt pas l'étranger qui les tue *sans motif*. Dans les villes, une *police* que je ne conçois guère, mais que nomme le code, ou du moins la traduction de ce code, doit prêter main-forte au maître pour arrêter son esclave déserteur quand il le reconnaît, et cette assistance ne coûte au maître que dix *kounis*.

Mais c'est surtout, et sans aucun examen de motifs, contre l'esclave qui a frappé un homme libre que la loi déploie une atroce rigueur. Son maître doit le livrer ou payer douze grivnas à l'offensé, qui conserve le droit de le tuer partout où il le rencontre. Plus tard, sous les fils d'Yaroslaf, il ne fut plus permis en pareil cas que de battre

l'esclave, ou d'en exiger comme indemnité une grivna qu'il ne devait presque jamais avoir. Ainsi la faculté de le battre, par représailles et sans aucune espèce de restriction que la défense de le tuer, restait indéfiniment acquise à son ennemi. Était-ce-là l'unique espèce de motifs indiqués à l'article premier, pour lesquels on pouvait battre et même tuer un esclave? Les maîtres devaient en trouver et accréditer bien d'autres. Or ce n'était pas sans doute les esclaves, mais les maîtres qui faisaient la coutume.

Les enfans des esclaves naissaient esclaves, ceux des esclaves à temps nés pendant la servitude de leurs parens avaient sans doute le même sort; le code ne parle point de ce cas. Cependant l'art. 27, tout en refusant aux fils d'une esclave et de son maître tout partage dans la succession de celui-ci, les déclare libres. C'est peut-être la seule disposition où la loi ait oublié de propager et d'aggraver l'esclavage. Progéniture des esclaves.

La progéniture des esclaves, assimilée aux troupeaux, appartient au maître et se partage comme le bétail entre les héritiers.

J'ai dit les paysans *serfs*, pourtant le code parle de *laboureurs libres*, et veut même que le témoignage d'un *fermier* équivaille au témoignage de deux hommes libres. Comment quelques heureux avaient-ils pu échapper à la servitude générale des campagnes? ces fermiers étaient-ils libres, ou était-ce Paysans serfs et libres.

des serfs de confiance appartenant à des seigneurs, et, à ce titre, estimés par la loi autant que deux citoyens? cela est difficile à expliquer. Quand les chefs de villages étaient serfs, les fermiers pouvaient bien l'être; quand les employés-serfs des seigneurs emportaient la même composition que les hommes libres, les fermiers pouvaient être serfs, et leur témoignage valoir celui de deux hommes libres. Pour les laboureurs libres, c'était peut-être des gens de la ville qui cherchaient du travail à la campagne; peut-être aussi des hommes adroits ou heureux, qui ne s'étaient montrés ou n'avaient été observés qu'après le classement de la population; et ce classement, œuvre du temps, du hasard et de la force, ne se fit pas en un jour. Ils étaient libres, parce que nul ne s'était emparé de leur personne ou de celle de leurs parens en temps utile.

D'ailleurs, quelles que fussent l'avidité et les prétentions des Varègues dominans, leur petit nombre eu égard à l'immensité du territoire, la nécessité de ne pas trop s'éparpiller pour rester les plus forts, l'envie et le besoin de se grouper autour du *prince*, les expéditions à l'intérieur et à l'extérieur, tout cela dut les empêcher de s'emparer de chaque point du pays, de chacun des habitans. Partout où ces conquérans posaient le pied, certainement ils se croyaient et se sentaient maîtres, à moins qu'un de leurs compagnons ne fût déjà saisi du terrain; dès qu'ils voyaient un naturel, ils pensaient voir un

esclave à eux appartenant, à moins qu'il ne fût déjà celui d'un autre Varègue, mais aussi, et par cela même, les naturels, du moins les plus farouches, devaient fuir à l'aspect des Varègues; il y avait des campagnes lointaines, des marais dangereux, de vastes forêts presque impraticables, que les vainqueurs dédaignaient, ou qu'ils ignoraient, ou qu'ils ne faisaient que traverser; là se réfugièrent sans doute une multitude de nationaux attendant stupidement la retraite de l'ennemi, et qui finirent par se montrer ou être découverts quand les classes commençaient à être formées. De là sans doute un reste de population à peu près libre dans les campagnes. Mais cette liberté courait, je crois, grand risque, si l'individu qui en jouissait avait le malheur de s'être appliqué à défricher un champ. Tant que ce champ était ignoré, son propriétaire pouvait échapper au joug, les Varègues avaient assez d'esclaves; mais un champ cultivé était un objet de convoitise qui ne pouvait guère leur échapper que par ignorance ou l'éloignement. Ainsi, dans les provinces qui environnaient les différens siéges de la puissance des Varègues, toutes les terres durent être leur proie, et les habitans leurs serfs. Plus loin, et selon l'isolement des lieux ou la difficulté des communications, on devait trouver quelques chétives pièces de terres et quelques pauvres habitans libres; plus loin encore, les Varègues n'avaient guère que ces prétentions qu'ils étendaient sur l'u-

niversalité du territoire et des habitans, mais rien n'était arrangé ni pour la liberté ni pour l'esclavage.

Partage du territoire entre les conquérans.

En arrivant, les vainqueurs se dirent sans doute : ici tout est à nous; le prince se disait : tout est à moi. Et comme il faut toujours que le despotisme prévale partout, il se trouva que le prince avait dit plus juste que ses compagnons. Mais aussi, comme le despotisme a besoin d'aides proportionnés aux résistances, le prince sentit qu'il ne pouvait tout garder ; alors il fit une distribution de terres à ceux de ses compagnons dont il se promettait un meilleur service. Ceux-ci, retenus par leurs emplois auprès du prince, ou engagés à de fréquentes expéditions, ne pouvant d'ailleurs ni gouverner ni exploiter seuls les domaines très-vastes dont on les gratifiait, durent à leur tour sentir la nécessité d'en concéder des portions à des amis ou à des satellites, qui peut-être, avec ou sans l'autorisation des propriétaires supérieurs, subdivisèrent encore le domaine. C'est du moins ce que firent avec le temps les *hommes du Nord* en divers autres pays conquis.

Une terre ne vaut que par la culture; les Varègues, essentiellement et exclusivement voleurs et guerriers, n'entendaient pas sans doute exploiter par leurs propres mains les domaines à eux concédés; il fallut donc que les habitans fussent donnés avec la terre, et ils le furent.

Ces distributions de terres avec leurs habitans datent du règne de Rurik (p. 73). Cela devait être, mais comment se firent-elles ? sans aucune règle, je pense, suivant le caprice ou la politique du prince. On croit que dans les Gaules les Francs ne s'emparèrent pas de la totalité des terres. Cela peut être vrai, parce que les Gaules n'étaient pas absolument un pays conquis, parce qu'il y avait des troupes romaines, des villes puissantes, des évêques disposant d'une population nombreuse et qui pouvaient devenir redoutables, parce qu'il y avait concurrence entre trois peuples barbares et conquérans. Mais en Russie, les Varègues, dominant seuls et sans aucun sujet de crainte, durent prendre tout ce qui se trouvait à leur portée et à leur convenance; et ensuite en disposer à leur fantaisie.

Cet état de choses dura sans doute jusqu'à l'époque où Oleg et ses successeurs s'avisèrent d'utiliser au profit de leur ambition le courage des indigènes. Ceux-ci, appelés au service militaire, devinrent-ils libres par le seul fait de cet appel, ou par une mesure préparatoire ? ou restèrent-ils serfs quoique admis ou forcés à servir ? Y eut-il un système général établi à ce sujet, ou le hasard et le caprice des hommes influens, et ensuite le temps, amenèrent-ils différentes coutumes à cet égard en diverses localités ? Ces questions intéressantes restent, je crois, insolubles. Peut-être la dernière se résoudrait par l'affirmative, si nous avions une plus exacte con-

naissance des événemens de l'époque. De là viendraient encore ces laboureurs libres dont parle le législateur.

Affranchissement.

Le code ne dit rien sur l'affranchissement des esclaves : il ne le prescrit, ni ne le défend, ni ne le facilite, ni ne le gêne. On pouvait donc affranchir son esclave si on en avait la fantaisie; mais cette fantaisie était probablement bien rare, car, si elle eût été plus commune, elle eût, sans faute, amené des débats et créé une classe d'hommes dont le législateur aurait dû s'occuper. Je pense donc qu'il y avait, ou du moins qu'il pouvait y avoir quelques affranchis, mais qu'étant trop peu nombreux pour mériter une attention et une classification spéciales, dès qu'ils cessaient d'être esclaves ils étaient confondus avec les hommes libres. Les barbares ignorent et n'aimeraient pas les distinctions subtiles, si fréquentes chez les peuples civilisés.

Femmes, enfans, maris.

Disons un mot des femmes, des enfans, de la famille.

Le meurtre d'une femme n'était taxé qu'à la demi-composition fixée pour celui d'un homme libre. C'était encore beaucoup aux yeux de la loi, qui, pour certains délits du mari, livre ce mari, sa femme et leurs enfans, et tous comme esclaves absolus, quelquefois à l'offensé, le plus souvent au prince.

Nulle mention du meurtre des enfans ou des sévices exercés contre eux. Pensait-on que la protection du père suffisait à la famille, ou les enfans sont-ils compris dans les termes généraux d'hommes et de femmes? Quant au père, il paraît avoir toute espèce de droit sur sa femme et ses enfans, la loi ne réprimant aucune des violences dont il pourrait les rendre victimes. Ainsi le chef de maison, toujours armé de la canne, était despote chez lui; et la famille, esclave.

Tant que vivait ce despote, doux ou brutal, la femme dépendait donc absolument de sa puissance; mais, le mari décédé, elle avait quelques droits reconnus. Son douaire est un objet sacré; elle peut en disposer pendant sa vie et après sa mort; elle n'a d'ailleurs aucune part légale dans la succession, non plus que les filles, que le législateur renvoie à la générosité de leurs frères. On voit que les femmes libres sont absolument, ou à peu près, déshéritées, et remises pour ainsi dire à la discrétion des hommes. La simple lecture des articles relatifs à l'hérédité suffit pour faire connaître le sort des femmes.

Testamens; hérédité.

Certaines classes d'hommes avaient le droit de tester, et la loi veut que les testamens soient respectés; mais il ne paraît point que l'on pût léguer sa fortune à d'autres qu'à ses propres enfans; les boyards même ne le pouvaient pas. L'article 30

donne au prince tout le bien des *hommes de basse condition* qui ne laissent point d'enfans, sans dire un mot ni de la parenté, ni de la faculté de tester. Si même ces hommes laissent des *filles à marier*, la loi donne encore la presque totalité de la succession au prince, et n'en réserve qu'*une partie* pour ces *filles à marier*. Or, la quotité de cette partie, n'étant point déterminée par le code, semble devoir être fixée par le libre arbitre du prince. Il n'y a qu'une exception légale à cette disposition, qui, par cela même, paraît bien générale; et cette exception est en faveur des seuls *boyards* et des seuls *officiers de la garde :* s'ils ne laissent que des filles, elles obtiennent l'intégralité de la succession paternelle. Notez qu'il n'est point dit ici des *filles à marier*, comme lorsqu'il s'agit des *hommes de basse condition*. Les filles des boyards en général, par conséquent enfans ou adultes, mariées ou non mariées, pourvu sans doute qu'elles n'aient point de frères, héritent, et héritent de tout le bien paternel, j'allais dire au préjudice du prince, car je lui vois la qualité légale d'héritier presqu'universel de toutes les fortunes du pays. Mais dans cet article même, si favorable aux boyards et aux officiers de la garde, dans cet article qui renferme une exception si avantageuse à leurs filles, je ne trouve pas un mot qui réserve ou seulement indique les droits des parens, lorsqu'il n'y a point d'enfans, garçons ou filles. Probablement alors le prince

rentrait dans son privilége et s'appliquait la succession entière.

La faculté de tester se bornait donc, selon toute apparence, à régler entre sa femme et ses garçons un partage arbitraire des biens qu'on laissait.

Si un père de famille oubliait de faire son testament, les garçons se partageaint le bien, sauf le droit de l'Église, qui ne s'oubliait pas et ne se laissait guère oublier ; *une partie* de la succession lui était dévolue *pour le salut de l'âme du défunt,* dit la loi. L'Église avait-elle moins de charité pour les individus qui avaient soin de tester? Non sans doute; mais sans doute aussi elle prenait soin que ceux-là ne l'oubliassent point dans leur testament. De telle sorte que voilà, de toute manière et presque en tout cas, l'Église bien et duement comptée pour l'un des héritiers de tous les morts laissant quelque chose. Cette disposition spoliatrice pour les familles et toute favorable à l'Église, date, pour ainsi dire, du premier jour de la conversion, et est d'autant plus caractéristique. Reste à savoir ce qu'était cette *partie* de la succession *intestat* légalement dévolue à l'Église. La loi entend-elle que l'Église interviendra dans le partage comme l'un des héritiers pour retirer une part égale à celle des autres, ou quelqu'un (mais qui?) faisait-il la part de l'Église?

L'église hérite.

Les parens du mort ne sont mentionnés dans le code que pour la composition du meurtre et pour la tutelle. Ils ne sont donc pas oubliés à l'article

des héritages, mais sciemment et expressément évincés.

Les hommes libres sont de basse condition.

Il convient de chercher à présent qui étaient ces *hommes de basse condition*, dont le législateur se montre si soigneux de donner tout le bien au prince quand ils meurent sans enfans, et presque tout le bien quand ils laissent des filles à marier. Cette *basse condition* n'est pas celle des esclaves qui n'ont pas de propriété, dont la personne même et les enfans appartiennent à autrui. Ce ne pouvait guère être non plus les esclaves à temps, ni les domestiques libres ; la succession des uns et des autres devait être à peu près nulle, et ne méritait pas qu'on y songeât assez pour insérer dans un code si laconique, si incomplet, une disposition expresse. Ce devait donc être les hommes libres. Cela résulte assez clairement de l'état du pays, de ses antécédens, et même de la contexture de l'article. Il y est dit : « Si un homme de basse condi- » tion, etc... Mais le prince n'a aucun droit sur la » succession des boyards ou officiers de sa garde. » Or, cela ne signifie-t-il pas, et d'une manière très-précise, que tout ce qui n'est pas dans l'exception est dans la règle? Or les boyards ou officiers de la garde sont seuls dans l'exception ; donc tout le reste des hommes libres est dans la règle ; donc les hommes libres, qui ne sont qu'hommes libres, sont les hommes de *basse condition*.

Voilà ce que je vois dans le code, et cela se con-

firme par l'examen des circonstances où il a été rendu. On sortait de l'esclavage né de la conquête; on était libre depuis peu de temps, je dirais presque depuis peu de jours. Des affranchis d'hier étaient certes des hommes obscurs; et on croyait avoir au moins assez fait pour ces esclaves à peine échappés à leurs fers, en les reconnaissant libres par le code, et en leur accordant le droit de laisser à leurs garçons, quand ils en avaient, la fortune acquise par leur industrie, mais que tout à l'heure encore on auraitpu leur ravir comme l'honneur de leur femme, comme leur propre vie, témoin les excès impunis ou plutôt autorisés des Varègues d'Yaroslaf à Novgorod même (p. 142).

Après cela, quand on vient supposer, sous les règnes d'Oleg et d'Igor (p. 86, 92, 95), des principes législatifs tant soit peu raisonnables et mis en pratique, des droits matrimoniaux en faveur des femmes, la faculté de tester reconnue aux Russes, la faculté d'hériter, sur toute la face de l'empire et même hors de l'empire, soigneusement réservée aux enfans par des transactions diplomatiques avec la Grèce, je ne puis que m'étonner et montrer le premier code de la nation, postérieur de près d'un siècle à ces traités menteurs ou falsifiés ou forgés à plaisir.

La justice était, comme on l'a dit, l'un des attributs du prince et l'une des branches de ses revenus. Les procès, jugés d'après les dépositions des témoins Idées générales.

presque toujours libres, se décidaient aussi par l'épreuve du fer ou de l'eau, nouvel indice des progrès de la religion et des prêtres, mais je ne vois pas l'usage des duels judiciaires. La plupart des délits se rachetaient par une composition entre l'offenseur qui payait la somme fixée, et la partie plaignante qui la recevait; mais presque toujours, outre la composition, le condamné payait une amende au trésor du prince, et, dans certains cas, cette amende excédait de beaucoup le montant de la composition. Ce n'était pas tout encore, il fallait aussi payer le juge et son greffier, et quelquefois le garde même, espèce de sentinelle posée près du tribunal.

L'emprisonnement, qui ne rapporte rien à personne n'était pas une des peines connues; on pouvait, selon la circonstance, enfermer certains accusés jusqu'au jugement, qui ne se faisait guère attendre, et les exécutions paraissent suivre immédiatement.

Peines légales.

La composition, l'amende, l'esclavage absolu, sont les seules peines légales: cela profitait au prince, au juge et au plaignant, cela convenait à merveille et suffisait à tout. La peine de mort autorisée, non prescrite, n'était qu'un meurtre permis par représailles sur l'assassin aux parens de l'individu assassiné. Mais nous ne voyons point la mutilation admise comme châtiment légal et distinct. Sans doute l'homme livré par la loi, seul ou avec sa famille, pour subir la servitude, était exposé à être

mutilé si son maître était brutal ou cruel, mais cela pouvait arriver et n'arriver pas; c'était un accident possible dans l'esclavage légal sans être une peine légale.

Peine de mort.

Quand on parle de la suppression ou du rétablissement de la peine de mort à cette époque, on veut dire sans doute que de nouvelles dispositions législatives ôtaient ou rendaient à la famille d'un individu assassiné le libre choix, ou d'égorger le meurtrier, ou de lui faire payer la composition judiciaire.

Le prince soumis à la loi.

Il n'est pas impossible que Novgorod, maîtresse du sort d'Yaroslaf et tendant à la république avec cette intelligente énergie que nous lui avons vue, après s'être donné le jury, eût profité du silence même de la législation sur les délits et les crimes du prince et des dignitaires, pour soumettre les dignitaires et le prince lui-même aux dispositions de la loi comme les simples hommes libres. Quand un peuple encore neuf sort de l'esclavage et fonde la liberté et l'égalité, il craint toujours, non de trop faire, mais de faire trop peu. « Eh quoi! ont dû » naturellement se dire dans leur grossière simpli- » cité ces citoyens alors tout-puissans, le prince nous » a fait voir par un récent et vaste massacre qu'il pou- » vait être un assassin, et cet assassin aurait le pri- » vilége monstrueux d'une impunité indéfinie! l'as- » sassinat, le vol constitueraient une partie néces- » saire de son droit! et nous, qui lui sauvons la vie » et lui donnons le trône, nous ne pourrions ni le

» punir de ses crimes, ni le chasser pour mettre un » terme à ses rapines ou à ses cruautés! non, l'é- » quité ne le permet pas; la raison en serait revoltée. » A moins de nous rejeter de nouveau dans l'es- » clavage, il faut, pour les attentats à la liberté et » à la prospérité publiques, à la fortune et à la vie » des citoyens, le soumettre à ses propres lois. Que » si certaines considérations nous forcent ou nous » engagent à respecter la vie d'un prince criminel, » nous devons au moins le chasser de notre terri- » toire, et choisir nous-mêmes son successeur pour » tâcher de l'avoir plus juste et plus sage. C'est nous » qui avons donné le trône à Yaroslaf; la royauté est » un bienfait que lui et sa race tiendront de nous, et » qu'ils conserveront s'ils en font un légitime usage, » mais que nous reprendrons s'ils en abusent. » Ainsi raisonne le bon sens chez les barbares; ainsi dut raisonner le génie républicain à Novgorod; et il lui était infiniment plus facile d'opérer cette modification que de l'imaginer.

Ainsi le même code, où les princes ne voyaient sans doute que des mesures favorables à leurs intérêts, put offrir à la cité, après cette extension alors toute naturelle, les moyens de tenir le pouvoir en respect et même de le soumettre à la puissance populaire.

Les procès ordinaires se jugeaient par le jury composé de douze citoyens, le magistrat n'avait rien à y faire que d'appliquer la loi; les procès in-

tentés au prince pour des attentats capitaux se jugèrent en assemblée nationale, le peuple devenait alors une sorte de grand jury. A la vérité le peuple se trouvait juge et partie, mais cette considération devait très-peu arrêter celui-ci. C'était à Novgorod et à cette époque, que l'on devait publier ou du moins deviner et certainement appliquer cet axiome d'éternelle vérité : « Les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Or, se devaient dire encore les Novgorodiens, habitués déjà ou du moins prétendant à régler toutes les affaires publiques en assemblée nationale : « Qui mieux que le peuple peut savoir si le prince gouvernant est fait comme il convient au peuple gouverné? » Tout cela résulte naturellement, je dirais presque forcément, des circonstances déjà observées et du génie de Novgorod; tout cela dut arriver; et cette hypothèse, très-vraisemblable, se justifie d'une manière péremptoire par les exemples postérieurs.

Souveraineté du peuple.

Si Novgorod eut une charte constitutionnelle annexée ou non à son code, elle arriva par la voie ci-dessus indiquée à cette charte, que certainement le pouvoir ne s'avisa pas de lui offrir spontanément; si, n'ayant point une charte spéciale, elle fonda sur le code que nous avons rapporté et apprécié, les prétentions républicaines que nous allons lui trouver tout à l'heure, elle expliqua certainement ce code comme nous l'avons dit; et dans l'un et l'autre cas, elle parvint à fonder la souveraineté

Charte constitutionnelle.

du peuple sur un titre légal, reconnu des grands-princes quand elle les battit ou s'en fit craindre, contesté quand ils se virent ou se crurent les plus forts ; mais toujours invoqué par elle, même alors que le malheur des circonstances la contraignait à une renonciation apparente. Son orgueil et son indépendance croissaient ou diminuaient selon l'heur ou le malheur de ses guerriers ; mais il fallut deux fois exterminer sa population presque entière, en déporter les débris et la repeupler par des familles prises des autres provinces, pour y tuer l'esprit républicain, dont elle fut animée jusqu'au dernier soupir. Il fallut arracher du clocher de Sainte-Sophie, et transporter à Moscou, la cloche du *vetché* (de l'assemblée du peuple), pour tranquilliser le despotisme, comme si on eût redouté qu'au son de cette cloche républicaine toutes les générations patriotes qu'elle avait tant de fois émues, et tout ce peuple de martyrs égorgés récemment, ne se levassent un jour tous ensemble pour reprendre les armes et reconquérir la liberté.

Le code dans les autres provinces.

Sans doute le code d'Yaroslaf ne fut point rédigé pour la seule province de Novgorod, on dut étendre cette législation à tout le territoire ; mais certainement aucune localité ne l'entendait ou ne l'appliquait comme Novgorod. Les lois ne sont que des instrumens, chacun s'en sert comme il sait ou comme il peut ; de sa chaîne Spartacus forge une

épée; de leurs épées, tant d'autres se laissent forger des chaînes.

Mémoire d'Yaroslaf.

Par une adroite politique Novgorod affecta toujours pour la mémoire d'Yaroslaf une reconnaissance exagérée à dessein. Puisqu'on le prétendait l'auteur de la liberté publique, il fallait bien le bénir comme tel pour accréditer cette opinion ou cette supposition. Aussi jusqu'à sa ruine Novgorod donna-t-elle au tribunal le nom protecteur de *cour d'Yaroslaf*. Ainsi un peuple qui, à force de générosité, de sacrifices, de courage et de sagesse, avait laborieusement fondé sa liberté, se crut obligé de lui donner pour abri le nom du prince même dont il l'avait, non obtenue, mais méritée, mais achetée, mais arrachée.

Hiérarchie féodale.

L'autorité du grand-prince s'étendait particulièrement sur tout le territoire qui n'était pas donné en fief ou apanage. Ses délégués y administraient pour lui et en son nom. Dans chaque apanage, le *prince*, de sang royal ou autre, *gouvernait* ou faisait gouverner pour lui-même, et se rendait plus ou moins indépendant du grand-prince, selon son humeur et ses forces, selon les forces et l'humeur du grand-prince, selon la proximité ou l'éloignement de cette puissance, enfin, selon son génie et les conjonctures. Il est vraisemblable que la justice, en chaque apanage, se rendait au nom et au profit du *prince* qui y *régnait*, et par ses agens qui lui versaient le produit

des amendes. Il devait en être de même dans les fiefs, quand et comme les seigneurs l'osaient ou le pouvaient. Le grand-prince, les apanagistes, les seigneurs avaient chacun leur *cour* et leur *garde;* et une valetaille titrée, principe de toute noblesse, dominait sous eux. A Kief, c'étaient les *boyards*, les *thyouns*, les *officiers du grand-prince*, et les *officiers* de ses officiers. Dans les principautés, c'étaient les mêmes titres en moindre nombre, avec des prétentions presque égales; dans les seigneuries inférieures, c'étaient, sous des noms différens peut-être, mais analogues, les mêmes exigences.

Caste militaire.

On ne réputait *militaires* que les hommes dont l'unique métier était la guerre et le soin de garder les princes et les seigneurs; la *caste militaire* était encore toute ou presque toute varègue, les Varègues seuls étaient soldés. Les milices des villes, composées de marchands et d'artisans, se défrayaient elles-mêmes, n'avaient que leur part au butin, et ne pouvaient rester long-temps en campagne. Ne tenant au prince par aucune solde, elles devaient être bien moins attachées à ses intérêts qu'aux libertés ou aux prétentions de leurs villes. Cette heureuse circonstance produisit, dans les cités, un système tout libéral. Les seigneurs pouvaient aussi conduire des paysans serfs à la guerre; mais ceux-ci, inconnus dans leurs propres rangs, disséminés après l'expédition, retombaient et

Milices des villes.

des campagnes.

restaient dans la servitude. Aussi a-t-on dit qu'à cette époque, les laboureurs, même libres, différaient peu des esclaves. C'étaient les Varègues qui, aux premiers jours de la conquête, avaient établi et généralisé la servitude, d'après leurs idées et leurs coutumes. Les Saxons, conquérans de l'Angleterre, étaient aussi des Varègues; et jamais la servitude ne fut plus absolue dans le fait, plus humiliante dans les formes que sous les *Thyouns* ou *Thanes* saxons en Angleterre. Parmi les fidèles serviteurs égorgés avec Boris au bord de l'Alta (p. 140), on remarque un jeune Hongrois qui le couvrit de son corps. Ce jeune homme portait le nom de son maître, gravé sur une médaille d'or attachée à son col par une chaîne du même métal, de manière que les meurtriers ne purent enlever ces objets de leur convoitise qu'en lui tranchant la tête. Ceci rappelle beaucoup les serfs de Cédric (Walter-Scott, Ivanhoé). C'était en Russie et en Angleterre la même race de maîtres, également conquérans; ce devait être la même insolence, le même mépris de la race vaincue, mais avec plus d'abrutissement dans la conquête de Rurik. On peut deviner ce qu'y furent alors et l'humiliation de ces esclaves, et l'arrogance des maîtres. Cet état de choses se perpétua dans les campagnes, et s'améliora dans les villes, comme je l'ai dit.

Karamsin observe que le code d'Yaroslaf fa-

vorise les étrangers et les marchands, et ne mentionne aucuns châtimens corporels.

Étrangers.

La faveur accordée aux étrangers, marchands ou non marchands, consistait à n'être obligé de fournir que deux témoins, quand les nationaux en devaient présenter sept. Mais si l'on observe combien il est plus difficile à un étranger qu'à un homme du pays de se procurer des témoins, on trouvera que cette faveur produisait à peine l'égalité. D'ailleurs, deux témoins suffisaient presque toujours aux nationaux eux-mêmes. Toutefois, c'est déjà beaucoup que cette intention de justice dans un pareil code. Le marchand étranger était encore payé par privilége, et en même temps que le trésor, sur le produit de la vente des biens et de la personne de son créancier failli, dont il prouvait avoir ignoré les mauvaises affaires. Mais ces avantages légaux, accordés aux étrangers, devenaient nécessaires pour les appeler et les apprivoiser dans un pays sortant de l'état le plus sauvage. Une frayeur bien naturelle en écartait les voisins. Les marchands grecs ne voulurent jamais dépasser les écueils du Dniéper. Ils entraient donc volontiers dans le pays des nomades et farouches Petchénègues, et le courage leur manquait pour pénétrer jusque chez ces Russes qu'ils avaient vus si féroces dans leurs incursions en Grèce, et si insolens, si voleurs dans Constantinople même, où ils recevaient, suivant les traités, une hospi-

talité coûteuse à l'Empire. Les Chersoniens seuls osaient s'aventurer jusqu'à Kief, mais ils se gardaient d'aller plus avant. Pour les Bulgares orientaux, à qui, dans la famine de Souzdal, Yaroslaf acheta des blés, jamais ils ne mettaient le pied en Russie, persuadés qu'ils étaient qu'on y massacrait tous les étrangers. Il fallait bien que cette opinion générale et persévérante d'un peuple, beaucoup plus avancé que les Russes, fût née et s'appuyât d'un grand exemple ou d'une multitude de faits journaliers. Elle se confirma sans doute encore par la guerre agressive que Vladimir et les Torques avaient faite en commun contre ces Bulgares. Ainsi, les concessions légales faites aux étrangers, dont la Russie sentait déjà le besoin, étaient de sa part, non des faveurs bénévoles, mais une nécessité de sa position morale, un calcul qui ne demandait, pour ainsi dire, que le plus grossier instinct. Et déjà le système politique des cités prouvait beaucoup plus et beaucoup mieux.

Marchands.

En général, les marchands, même nationaux, formaient une classe considérée. Cela devait être; le commerce amène la richesse; la richesse, la considération et l'influence. De plus, les marchands avaient leur épée derrière le comptoir; ils figuraient comme les autres citoyens dans la milice, et ils y retrouvaient les amis et la clientelle que leur avaient faits leurs relations commerciales; et, comme les milices étaient alors la force supé-

rieure, et pour ainsi dire la seule force de l'État, ceux qui étaient influens dans les milices, devenaient des autorités disposant de l'opinion qui, elle-même, était la force, puisque les citoyens étaient armés. Les priviléges légaux des marchands n'égalaient pas à beaucoup près leur prépondérance effective.

Organisation de la cité.

La division de Novgorod, par quartiers et par nations, celle des quartiers par centuries ayant des chefs permanens, et sans doute bientôt électifs, les rendaient une puissance organisée et, pour ainsi dire, campée, que l'habitude des assemblées et des discussions publiques disposait à un esprit d'examen, de ligue, d'opposition, d'agression, d'exigence et de conquête. Quand le commerce naît et se développe, les artisans sont, par la nature des choses, les satellites des marchands; or les cités ne contenaient guère que ces deux classes. Les marchands y étaient les maîtres; ils disposaient ainsi d'une armée délibérante, toujours prête à la guerre, qu'ils grossissaient eux-mêmes, et qu'au besoin ils pouvaient soudoyer. Nulle garnison ne contenait les cités, puisque l'armée c'était le peuple; et la garde du grand-prince et des princes, réduite à une poignée de mercenaires et de courtisans, ne pouvait rien contre les villes, si elle pouvait tout contre les campagnes. L'influence du commerce était donc immense, et sans autre contre-poids que les divisions et les rivalités des villes elles-mêmes.

Encore un mot sur les peines corporelles. Quoiqu'elles ne soient pas mentionnées au code d'une manière conforme à nos mœurs et à nos idées, je les y ai montrées assez communes et de la plus dégradante espèce. Plusieurs articles du code livrent certains malfaiteurs au prince, qui les réduit en esclavage, et cet esclavage est l'*absolu*. Or, j'ai montré que l'*esclave absolu*, confondu avec le bétail, était à la merci de son maître, qui en disposait comme de tout autre animal, comme de toute chose à lui appartenant, sans aucune espèce de contrôle, sans autre règle ou mesure que son intérêt, son humeur ou son caprice. Le prince donnait, ou vendait, ou confiait à ses intendans ces esclaves fiscaux, et tous les châtimens, mérités ou non, qu'ils subissaient dans l'esclavage, étaient, comme cet esclavage même, la suite de leur condamnation. L'esclavage et les coups prodigués aux esclaves cessent-ils d'être des châtimens corporels, parce que le patient y est soumis jusqu'à son dernier soupir? Mais il y a des peines corporelles, même pour les hommes restant *libres*, et même pour les *hommes de distinction*, à la vérité non réglées, mais révélées par le code, où l'on trouve (art. 3) cette disposition précise : « Celui » qui, *de son chef*, et *sans l'ordre du prince*, se » permettra de *punir un citoyen de distinction* ou un » *laboureur libre*, paiera au trésor *douze* grivnas » pour le premier, *trois* pour le second, et *une*

Peines corporelles.

» grivna à celui qui aura été *frappé.* » On pouvait donc punir les citoyens *libres*, même les *gens de distinction*, sur un ordre du prince, sans que la loi déterminât, ni le cas, ni le mode d'exécution, ni l'exécuteur, ni le lieu, ni le temps, ni la mesure de la punition : et cette punition, toute arbitraire, consistait à battre le patient. N'est-ce pas là une peine corporelle humiliante, cruelle, tyrannique? Mais, en battant un homme, on peut le tuer; car on peut frapper avec un bâton, comme avec des verges ou un fouet, et le bâton peut être une massue. Or, la loi ne dit point ce qui arrivera lorsque les coups causeront la mort par la suite ou sur la place. Il lui suffit que l'exécuteur, quel qu'il soit, puisse justifier qu'il a *puni sur l'ordre du prince;* elle n'examine pas même s'il a puni plus ou moins durement que l'ordre ne portait.

Droit de vie et de mort.

Si je ne me trompe, tout cela révèle encore le *droit de vie et de mort* parmi les prérogatives du prince ; car si l'on peut, par son ordre, tuer avec un bâton, pourquoi ne tuerait-on pas avec une épée, une hache ou une flèche, quand il ordonne de *punir* ainsi? L'histoire n'a pas daigné recueillir les exemples, parce que ce droit royal, conséquence naturelle du droit de conquête chez des barbares, semblait une chose toute simple, à laquelle tout le monde était d'ailleurs habitué, et que personne peut-être ne s'avisait de trouver blâmable ou exorbitante. Le code s'en est tu par la même

raison, et peut-être aussi par politique. Mais un fait, que d'importantes conséquences ont sauvé de l'oubli, où sont ensevelis tous les autres du même genre, vient à l'appui de mon opinion. Sveneld, un Varègue, ce voïévode, premier agent d'Igor, qui avait une garde dont celle de ce grand-prince était jalouse, ce chef de l'armée, quand l'armée soudoyée semblait encore être tout, Sveneld avait un fils; ce fils, jeune et inconsidéré, se laissa entraîner par l'ardeur de son âge et par l'attrait de la chasse à poursuivre quelque gibier sur les terres d'Oleg, fils de Sviatoslaf, et qui avait reçu de son père le pays des Dreuliens en apanage. Le prince Oleg tua ou fit tuer le jeune chasseur, et nous ne voyons pas que son père osât risquer aucune plainte, tout puissant qu'il était, et malgré son crédit immense. Cependant il ne fut pas insensible à ce malheur; il ne le pardonna même jamais. Or, pour se venger du meurtrier, à qui personne ne paraît avoir adressé le moindre blâme, ni aucune représentation, il fallut que Sveneld attendît la mort de Sviatoslaf, et qu'ensuite il excitât une guerre civile où périt Oleg, comme on l'a vu plus haut (pag. 110). Je ne sais si cet Oleg avait tué de sa main ou fait tuer sa victime; mais du droit de tuer soi-même au droit de faire tuer par commission, la différence est petite, et de peu d'importance pour un prince. Il me paraît donc certain que les princes s'arrogeaient sans scrupule et même

sans distinction de race, de rang, ni de personnes, le droit de vie et de mort. Au commencement de la conquête ce droit devait être prétendu et exercé par tous les Varègues. A l'époque où nous sommes parvenus, il appartenait sans doute encore à tous les princes et seigneurs, dans leurs apanages et dans leurs fiefs; reste à savoir ce qui serait arrivé si on s'était avisé d'exercer un pareil droit, ou celui de *punition*, qui est à peu près le même, sur un citoyen influent d'une cité déjà puissante. Je pense que le massacre des Varègues à Novgorod devait rendre les princes fort circonspects; mais je pense aussi qu'ils regardaient cette nécessité de se restreindre sur ce point, comme un malheur du temps, et comme une insolence des villes contraire à l'ancien usage. Une nouvelle preuve du droit de vie et de mort, possédé par les princes, se tire du massacre même des Novgorodiens, qui n'avaient fait que se défendre contre les attentats des Varègues. Ils n'avaient rien dit ni entrepris contre Yaroslaf; Yaroslaf les fit égorger sans aucune forme légale, et seulement parce que tel était son droit et son bon plaisir. Aussi Novgorod lui pardonne-t-elle, avec une facilité qui confond toutes nos idées actuelles, une boucherie qu'elle regardait comme une punition, imméritée il est vrai, et un peu trop considérable, mais enfin comme une *punition* conforme à l'usage; une punition qui l'affligeait, mais qui ne l'étonnait pas. Le meurtre de Boris (p. 140)

est encore un autre exemple de ce droit monstrueux. Quand je dis droit, je n'entends pas une chose régulière ou convenue entre les parties intéressées ; mais une prétention des vainqueurs que les vaincus n'osaient ou ne pouvaient repousser, et à laquelle ils se résignaient et s'habituaient, bon gré mal gré.

Si la loi, rédigée dans un temps où la liberté nationale se formait et grandissait à vue d'œil, ne souffre qu'au prince le droit de faire punir par des coups les hommes libres et les hommes de distinction, c'est probablement une conquête de la liberté, et il fallait bien que d'autres personnes que *le* ou *les* princes se permissent de leur chef ces *punitions*, puisque la loi, d'ailleurs si peu prévoyante, condamne cet abus comme un délit. Or, ceux qui jusque-là se permettaient de leur chef, et impunément, de *punir* les hommes libres en les frappant, avaient pu frapper jusqu'à la mort, ou tuer avec une arme pour en finir plus vite, ou parce qu'ils avaient plus tôt fait de tirer leur épée que de chercher un bâton. Les militaires, c'est-à-dire primitivement les Varègues, la race conquérante, ne quittaient jamais l'épée.

Mais si, comme on ne peut en douter, la défense légale de punir les hommes libres, en les frappant, sans l'ordre du prince, est une concession forcée du pouvoir, je demande quel courtisan, quel soldat de la *garde*, quel employé, même es-

clave, le prince aura refusé de justifier, en disant qu'il avait donné son ordre quoiqu'il n'y eût pas songé. La partie libre des villes se détachait du joug et partant paraissait ennemie; le prince était-il assez libéral, assez juste pour sacrifier à la vérité, à une loi odieuse les satellites qui lui restaient et en qui se refugiait toute sa confiance, à des citoyens inconnus, ennemis de ses amis, ses amis, ses courtisans, ses soldats, qu'il connaissait, qu'il chérissait? Non. Et les citoyens, malgré la loi, durent rester exposés aux violences des grands, des soldats, des esclaves favoris ou favoris des favoris de tout protecteur puissant. De là dut naître ou plutôt s'aigrir et se hérisser un esprit de corps et de cabale. Par cela seul qu'un homme n'était pas citoyen, tout ce qui n'était pas citoyen dut le protéger contre tout ce qui l'était; et les citoyens durent toujours s'élever contre tout le reste et s'en défier. Aussi voyons-nous la cité la plus fière, celle qui fut la mère de la liberté russe au moyen âge, se donner contre les agens du prince, par lui délégués *juges*, la noble garantie du jury national. Les autres villes durent, plus ou moins tard, plus ou moins fidèlement, selon les conjonctures, imiter cette innovation importante.

La cité opposée aux royalistes.

Les prétentions et l'insolence de tout ce qui tenait directement ou indirectement aux différens échelons du pouvoir, irritèrent d'autant les prétentions et l'humeur ombrageuse des cités. Il y eut alors

deux puissances rivales : le trône, avec tous ses satellites; la nation, avec toutes ses têtes et tous ses bras, toutes ses ressources et toutes ses armes. Le trône tendait au despotisme, la nation à la liberté; mais il se trouva que la nation en savait déjà plus pour la liberté que le trône pour le despotisme. Cependant la nation, partagée en plusieurs cités non unies ou discordantes, n'avait pas encore l'art de se réunir par une ligue de toutes les villes ou de plusieurs; chacune agissait pour soi et pensait à soi. Mais la population d'une cité formait une masse déjà considérable, pensante, délibérante, armée, et se suffisant à elle-même pour la guerre et pour la paix. Le pouvoir royal, obstinément partagé, divisé, subdivisé à l'infini, présentait une puissance moins compacte que la nation, toute morcelée qu'elle devait être. Chaque prince voulait d'abord être indépendant, et ensuite soumettre ou renverser les autres; de là une interminable série de guerres civiles où chaque prince, ayant besoin du sang et de l'argent des cités, se relâche des prétentions de ses pères pour être bien venu, de celles de ses rivaux pour les supplanter; les abandons de fait sont tenus par les villes pour des concessions légales; ces concessions fondent des droits, et cet esprit des villes, marchant au système municipal, s'encourage et réussit pendant et par les querelles des princes. Nous le verrons résister au knout des Tatars, et se relever avec toutes

ses conquêtes, lorsque les Tatars, divisés et presque anéantis, laisseront respirer les Russes.

Progrès de l'aristocratie.

Durant ces débats des princes et ces conquêtes de la nation, l'aristocratie ne s'oublia point : elle profita de toutes les infortunes et s'enrichit de toutes les ruines. D'abord, comme elle paraissait aux princes leur principal appui, ils ne manquèrent pas de lui faire gagner en nombre, en richesse, en honneurs et en puissance, tout ce qu'ils purent, les uns par reconnaissance, les autres par politique. Ainsi les trois forces que nous avons observées, sortant presque à la fois du berceau de l'empire, continuèrent long-temps à marcher de front, la royauté seule déclinant depuis Vladimir et Yaroslaf jusqu'au despote qui la releva en écrasant tout ce qui la gênait.

Crimes d'état.

Le droit de *punitions* corporelles, et le droit de vie et de mort révélé par le code, étaient nécessaires au prince, la législation ne disant pas un mot des crimes d'État. Il y en avait, et nous en avons déjà vu, ne fût-ce que les révoltes d'Yaroslaf (p. 129), de Briatchislaf (p. 156), de Sviatopolk (p. 129), et l'heureuse agression de Mstislaf-le-Brave (p. 157). Quand même il n'y en aurait point eu avant la rédaction du code, le législateur, issu de la Scandinavie, devait bien prévoir qu'il ne manquerait pas d'en survenir, et qu'on ne pouvait les laisser sans répression. Son silence, sur une matière si grave, ne saurait passer pour un

oubli, encore moins pour de l'indifférence. Il est présumable au contraire que le code ne lui a point paru devoir aborder rien de ce qui se rattachait à la politique, qu'il devait regarder comme sa propre affaire, ou tout au plus comme celle de la cour et des princes. Les délits de toute nature contre sa personne ou son pouvoir ne devaient, selon lui, être jugés et punis que par lui, et nul que lui n'avait rien à y voir. Le bâton et l'épée lui faisaient justice de toute espèce de déplaisir. A cette époque le plus grand seigneur se chargeait volontiers d'assassiner la victime marquée par le prince : témoin les boyards qui, sans hésiter, acceptent de Sviatopolk, à peine intronisé, la commission d'aller massacrer le jeune Boris au bord de l'Alta (p. 140). Nestor observe que de son temps les noms de ces meurtriers étaient cités avec horreur. Cela prouve que Sviatopolk ayant succombé, ses serviteurs furent honnis et ses actions détestées. S'il eût réussi, les mêmes noms eussent été cités avec honneur; les deux Varègues chargés par Vladimir, dit le Grand et le Saint, d'égorger son frère Yaropolk dans le palais paternel, n'inspiraient aucune horreur, parce que Vladimir réussit et régna. La bassesse et la flatterie n'attendent pas qu'un État soit civilisé pour s'y installer.

D'après ce que je viens d'exposer sur les lois d'Yaroslaf, il paraît difficile de penser que ce code soit la charte où les Novgorodiens préten-

Le code et la charte.

dront bientôt trouver le droit de disputer avec leurs princes, de les élire, les juger et les déposer suivant leurs caprices. Cette législation était certainement une conquête lorsqu'ils l'acquirent; mais ils seraient restés bien bas s'ils s'en étaient tenus à cette conquête. Comme ils ont depuis obtenu le jury, ils ont pu, avant ou après l'établissement du jury, mais toujours par le même esprit d'indépendance et profitant du même bonheur des conjonctures, exiger une constitution favorable à leurs prétentions républicaines. Si cette pièce importante a disparu, si l'on n'a retrouvé aucune copie du code où elle figure comme addition, ainsi que le jury figure sur une copie retrouvée par les modernes, c'est que la double ruine de Novgorod par Yvan III et Yvan IV n'a laissé aucun vestige d'une charte abhorrée de ces despotes destructeurs. Il est certain que Novgorod sut habilement profiter des circonstances; il est certain qu'Yaroslaf n'était pas en position de lui rien refuser; elle dut lui demander un titre dès-lors nécessaire à son indépendance, et elle dut l'obtenir.

Les faits qui se présenteront bientôt ne laissent que le choix, ou d'admettre cette concession forcée d'une charte spéciale, ou de supposer l'interprétation du code indiquée ci-dessus (p 221), interprétation que j'appellerais volontiers jacobine, et qui, mise en pratique, faisait de ce code la plus démagogique constitution.

Dans les prochains débats de Novgorod et des princes, on verra le langage et les actions de la cité indiquer un titre, autre que le code, et qui, sous un nom quelconque, est en effet la *Charte novgorodienne*. Elle pouvait être rédigée en quelques lignes. Certes, l'établissement du jury, au commencement du onzième siècle, est bien autrement remarquable que la concession forcée d'une charte constitutionnelle à une cité indignée de l'oppression, plus forte que son prince, et lui conservant le trône et la vie. Rien de plus naturel que de voir les citoyens dire à ce prince : Vos soldats nous ont pillés, vexés, égorgés ; nous voulons que vous nous garantissiez, par un acte signé de vous, que pareilles horreurs ne se renouvelleront plus ; vos officiers nous tyrannisent, promettez que vous les en empêcherez ; vous nous avez refusé justice, promettez de nous la rendre toujours ; et reconnaissez-nous, pour vous et vos successeurs, le droit de chasser et de remplacer le prince qui violera cet engagement. Sinon, vous soutiendra qui voudra. Défendez-vous comme vous pourrez ; despote pour despote, autant vaut Sviatopolk, ou Briatchislaf, ou Mtislaf, qu'Yaroslaf déjà couvert de notre sang.

Rassemblons et résumons toutes les données précédentes, relatives à la légitimité royale en Russie, depuis 859 jusqu'à 1054. De la légitimité royale.

L'étranger Rurik eut la couronne par droit de

conquête ; il la légua à son fils unique et mineur (Igor). Mais Oleg, régent et tuteur de son choix, garda le pouvoir toute sa vie. Si Oleg avait eu des enfans, la couronne serait-elle revenue à Igor? C'est au moins douteux. Après Igor, c'est le chef de l'armée, d'accord avec sa veuve, qui la donne à son fils Sviatoslaf. Après celui-ci, la difficulté se complique. Il avait partagé de son vivant la Russie entre ses trois fils. Nous ne voyons pas que les plus jeunes croient devoir aucune obéissance à l'aîné, Yaropolk. Cet aîné ne réclame aucun droit de primogéniture, et c'est un vieux courtisan qui, pour un grief personnel, le décide à s'emparer par les armes d'une souveraineté que son plus jeune frère, Vladimir, bâtard et fils d'une esclave, lui reprend d'abord par le secours des armes étrangères et de la trahison, et définitivement par le poignard.

Le système des apanages fut introduit par Sviatoslaf, parce que, le premier, il laissa plusieurs enfans.

A la mort de Vladimir la discussion pouvait s'établir entre tous ses fils, dont sept *régnaient* en divers apanages, mais dont trois avaient des titres supérieurs. Yaroslaf était le fils aîné du dernier prince régnant, mais Boris, son jeune frère, paraissait successeur désigné; d'autre part, Sviatopolk était fils de l'aîné du père de ses compétiteurs. Si Vladimir, vainqueur et assassin d'Yaropolk son frère

aîné était usurpateur, ses droits étaient nuls, et nuls ceux de ses fils. S'il ne l'était pas, la possession du trône légitimait tous les moyens d'y monter, la guerre, la trahison et l'assassinat; et pour anéantir le droit des aînés les cadets n'avaient qu'à les égorger. Si Sviatopolk obtenait le sceptre de son père au préjudice de ses cousins, le droit de primogéniture en ligne directe et même par représentation était reconnu de ce moment. Si Boris régnait comme successeur désigné, la prérogative royale recevait une extension immense, l'empire se léguait comme une ferme au fils favori, même à un étranger si tel était le caprice du prince régnant, et le décret de Pierre Ier, qui consacre cet usage, trouverait dans le berceau de la monarchie un antécédent notable et conforme. L'or et le glaive tranchèrent seuls toutes ces questions, qu'on ne songea pas même à discuter; et ce fut encore l'épée, l'épée de Mstislaf-le-Brave, qui partagea l'empire entre ce conquérant et son frère aîné Yaroslaf. De sorte qu'en 1054 la fortune offrait encore au plus heureux, au plus scélérat ou au plus brave, la couronne qui resta dans la famille de Rurik, parce que ses descendans avaient pour eux l'armée étrangère, tous les avantages de la possession de fait, et l'habitude des peuples.

Cependant les améliorations sociales, la morale naissante, le christianisme surmontant peu à peu l'idolâtrie, le clergé introduisant avec son influence

progressive quelques notions importées de la Grèce, avaient déjà produit quelques idées de droit. Ce n'était que des lueurs passagères, des velléités individuelles ; mais en l'état où se trouvaient les choses c'étaient déjà des lumières et des exemples, que la force pouvait convertir en usage et l'usage en droit

Nous avons vu Boris refuser le secours de l'armée qui le voulait porter au trône ; le motif de ce refus, jusque-là sans exemple, est *qu'il doit regarder son frère aîné comme un second père*. De là commence le droit de primogéniture. Mstislaf-le-Brave, moins dévot et plus ambitieux que Boris son frère, vient, sans y être incité que par son génie et l'ancien usage, disputer le trône à cet aîné, qu'il regarde, non comme un second père, à l'exemple de Boris, mais comme un égal. Vainqueur, il n'envahit pas tout l'empire, comme avait fait Yaropolk son oncle, et ensuite Vladimir son père, mais il partage avec son frère aîné. Cette modération d'un prince si belliqueux révèle encore une sorte de respect pour le droit d'aînesse, car il veut bien partager avec cet aîné vaincu tout ce qu'il pouvait lui prendre ; mais il ne songe pas seulement à inviter les autres cadets à ce partage.

Enfin les dernières volontés d'Yaroslaf, redevenu maître de l'empire, vont fonder sur une sorte de décret le droit de primogéniture. C'est le premier principe de droit que l'on découvre relativement à la

succession au trône; encore émane-t-il de la seule volonté d'un prince, qui règle selon son bon plaisir l'héritage et la fortune de ses enfans, sans aucune intervention de la nation. A la vérité, ce prince devait être considéré comme l'élu de Novgorod, et comme reconnu de Kief et du reste de l'empire; mais en l'élisant, Novgorod s'était réservé le droit, dont elle usa durant plusieurs siècles, d'élire et de chasser ses princes. Kief, qui s'était pour ainsi dire vendue à Sviatopolk, ne pensait pas s'être vendue pour toujours, puisque nous la verrons bientôt élire des princes de son choix. Le reste de l'empire n'était pas plus favorable au principe de l'hérédité royale, et les fils d'Yaroslaf eux-mêmes ne seront ni tous, ni toujours dociles aux dernières volontés de leur père. Toutefois, le principe était proclamé par un prince (Yaroslaf) en possession de toute la monarchie; un prince (Boris), martyr volontaire, s'était immolé à ce principe; un prince toujours victorieux (Mstislaf-le-Brave) ne l'avait violé qu'à demi; c'était plus qu'il n'en fallait pour commencer.

YSIASLAF YAROSLAVITCH,

DE 1054 A 1078 (1).

Nous avons reconnu et pesé les droits d'Yaroslaf; voyons comment il entend les léguer et les partager à ses fils.

Partage de l'empire.

Se voyant mourir, il les appela, et, après leur avoir recommandé la concorde, il ajouta : « Ysiaslaf sera mon successeur et montera sur le trône » de Kief. Obéissez-lui, comme vous avez obéi à » votre père. Je donne Tchernigof à Sviatoslaf, » Péréaslavle à Vsévolod, et Smolensk à Viatcheslaf. » J'espère que chacun de vous sera satisfait de son » apanage. En sa qualité de prince souverain, votre » frère aîné sera votre juge naturel, qui protégera » l'opprimé et punira le coupable. » (Karamsin, t. II, p. 43).

Souverain.

Supposez ce discours historique et fidèlement

(1) Fils d'Yaroslaf. La terminaison *vitch* signifie *fils de*.

rapporté par Nestor, et bien exactement reproduit par les traducteurs, voilà Ysiaslaf muni d'un titre émané d'une autorité compétente ou non, mais enfin établie, et contre laquelle personne ne paraît avoir réclamé pendant les dix premières années de son règne. Ainsi, au premier coup d'œil, il semble un véritable monarque, légitimé par le consentement tacite de la nation, et ayant sur ses frères une juridiction non contestée.

Mais la concorde, qui dura dix années entre tous les apanagistes, ne permit pas l'exercice de cette juridiction, qu'il fut dès lors inutile de contester. D'ailleurs, les apanagistes étaient si indépendans de fait, que Karamsin les nomme aussi *souverains*; leur partage était assez beau pour s'en contenter; cependant il ne les rendait pas assez forts pour risquer séparément une guerre contre leur aîné, et le complot proposé d'une ligue de tous les cadets pouvait unir à l'aîné ceux qui se promettraient plus d'avantages de son alliance que de sa ruine. D'un autre côté, la nation laissa faire mais ne fit rien. L'inaction et le silence de la nation et des apanagistes ne sont donc pas ici d'un grand poids; aussi « Ysiaslaf se regardait plutôt comme *l'égal* que comme *le chef* de ses frères » (Karamsin, t. II, p. 88.), malgré le testament de son père et la supériorité, à la vérité purement nominale, de son lot, où se trouvaient l'indocile Novgorod, et Kief, capitale sans influence décisive.

Après la mort d'Yaroslaf, les quatre fils qu'il avait appelés à partager le territoire y procédèrent paisiblement. Ysiaslaf eut Novgorod, qui avait étendu ses courses et une sorte de domination jusqu'à la Mer Blanche au nord, jusqu'aux monts Ourals à l'orient; et Kief, dont le territoire confinait alors aux Krapaks, à la Pologne et à la Lithuanie; Sviatoslaf joignit à la principauté de Tchernigof celle de Tmoutorokan, riveraine de la mer d'Azof, les villes de Rézan et de Mourom, et le pays des Viatitches; Vsévolod réunit à Péréaslavle Rostof, Souzdal, Biélo-Ozéro et les pays voisins arrosés par le Volga ; Viatcheslaf comprit dans sa principauté de Smolensk le gouvernement actuel de ce nom, avec une partie de ceux de Vitepsk, de Pskof, de Kalouga et de Moscou.

Ce partage à peu près égal s'explique par ces paroles d'Yaroslaf : « J'espère que chacun de vous » sera satisfait de son apanage. » Mais cette égalité même rendait purement nominale et tout-à-fait illusoire la *souveraineté* léguée à Ysiaslaf; son caractère faible et bigot n'était guère propre à faire pencher la balance de son côté.

Ainsi, même en admettant qu'Yaroslaf eût le droit de léguer la souveraineté, qu'il ne possédait lui-même que d'une manière précaire et douteuse, on voit que, s'il la lègue à son fils aîné, il prend aussi les mesures les plus efficaces pour la rendre

impossible. Nous la lui verrons tout à l'heure contester par les apanagistes et par le peuple.

Outre les quatre fils déjà nommés, Yaroslaf en laissait un cinquième, appelé Igor, qu'il n'apanagea point. Était-ce oubli? la chose paraîtrait inconcevable; était-ce crainte de trop morceler l'empire? mais une fois qu'on le partage en quatre, on peut bien le partager en cinq; était-ce caprice ou haine? on l'ignore. Cependant on ne peut supposer à cette exhérédation que le bon plaisir du monarque. Il pouvait donc déshériter les autres comme celui-là; il croyait donc pouvoir disposer de l'État selon sa volonté, tandis que les villes se croyaient maitresses d'élire les princes; il n'y avait donc réellement pas droit de succession.

Cependant Igor réclama sans doute quelque apanage; car Ysiaslaf lui donna Volodimir. Ce fut Ysiaslaf qui lui donna une principauté démembrée de la sienne, non parce qu'Ysiaslaf était mieux partagé, non parce qu'il était souverain, mais sans doute parce qu'étant le plus faible de caractère, il appréhendait plus que les autres la guerre civile, où il croyait avoir le plus à perdre, sa souveraineté chimérique lui paraissant quelque chose.

Un sixième prince, *Vseslaf*, arrière-petit-fils de saint Vladimir, avait hérité de son père, *Briatchislaf*, mort en 1044, la principauté de Polotsk, et s'y était, comme son père, maintenu indépendant, ou du moins redoutable. De sorte (Karam-

Six souverains.

sin, t. II, p. 85) que *la Russie avait alors six jeunes souverains*. Ainsi, Ysiaslaf n'était pas plus souverain que les autres, et la disposition du testament d'Yaroslaf, relative à la souveraineté, n'exprimait donc qu'un désir novateur, une insignifiante velléité de moribond. S'il n'en fut pas de même du partage, c'est qu'il en fallait un, et que celui qu'il indiqua convenait mieux qu'un autre à cause de l'égalité des lots; si le cinquième fils, écarté de la succession, n'exigea pas un autre partage, c'est qu'il était seul, et probablement sans beaucoup d'influence, contre quatre, tous sans doute plus forts que lui; et nonobstant tout cela il obtint encore une principauté, quoique le testament de son père ne lui donnât rien. On ne peut dire ce qui serait arrivé s'il n'avait effectivement rien obtenu.

Concorde des princes.

Trois causes concouraient à prolonger entre les fils d'Yaroslaf la concorde où ils vécurent dix années. D'abord l'équilibre de leurs forces; deuxièmement, la haine bien connue que leur portait Vseslaf, et ses prétentions à l'empire. Car les princes à qui aurait profité un droit quelconque étaient les seuls qui parlassent de ce droit; mais pour eux ils ne manquaient pas de s'en prévaloir. Et ce Vseslaf n'avait garde d'oublier que son grand-père Ysiaslaf était fils aîné de Vladimir, tandis que ses rivaux étaient des branches cadettes de la même souche. Vseslaf rêvait donc, et n'attendait que le moment de revendiquer les droits de la branche aînée. Le

troisième motif qui prolongea la paix entre les Yaroslavitchs fut la guerre étrangère.

Ysiaslaf battit le Golades (1); Vsévolod, les Torques, aussi appelés les Ouzes (2). Ceux-ci, fuyant à l'approche d'une coalition russe, périrent du froid, de la famine et de la peste. Un fléau fit place à un autre; aux Torques succédèrent les Poloutsis ou Comans, de même race que les Petchénègues et les Kirguis modernes. Ils chassèrent les Petchénègues du sud-est de la Russie, et s'y établirent jusqu'à la Moldavie. Ces nomades, effrénés pillards, l'horreur et le fléau de la Grèce, de la Hongrie, etc., se nourrissaient de lait de jument et du sang des bêtes dont ils mangeaint la chair crue. Ils vinrent battre Vsévolod pendant l'hiver de 1061. Guerres étrangères.

De là jusqu'en 1064, Nestor raconte naïvement des prodiges que Karamsin traite de *fables*, et qui prouvent que j'ai pu me défier du tact ou de la véracité de ce moine, contemporain de ces prétendus phénomènes. Ils annonçaient, dit-il, les malheurs prochains de la Russie, et la Russie méritait ces malheurs parce que les temples étaient déserts; parce que les maisons retentissaient du bruit des harpes et des trompettes, et qu'on s'amusait à y voir danser des saltimbanques. Au reste l'imbécile crédulité de Nestor est de son siècle. Prodiges.

---

(1) Peuple latiche habitant la Galindie prussienne.

(1) Voisins à l'orient de la province de Péréaslaf.

Viatcheslaf étant mort (en 1057), et probablement sans postérité, les trois frères aînés donnèrent son apanage de Smolensk au jeune Igor, qui mourut lui-même deux ans après. Cet apanage portait malheur; les princes, qui survécurent et le partagèrent sans doute, n'étaient exempts ni d'ambition ni de malice.

Sort de Soudizlaf, oncle des princes régnans.

Ce fut aussi vers 1057, c'est-à-dire trois années après leur avénement, qu'ils s'avisèrent de songer à leur oncle Soudizlaf, oublié depuis vingt-quatre ans dans le fond d'un cachot. Ils lui rendirent la liberté; mais lui, il se garda bien de l'accepter, et surtout de réclamer son apanage, encore bien plus de revendiquer aucun autre droit. Il ne fit que courir de sa prison à un monastère, où il mourut enfin. On sait qu'à cette époque les monastères servaient ordinairement de prison aux princes; la piété des neveux de Soudizlaf ne procura donc à cet infortuné qu'un simple changement de geôle.

A peine installé à Kief par la bravoure et la générosité des Novgorodiens, Yaroslaf avait placé à Novgorod, en qualité de prince, l'aîné de tous ses fils, appelé Vladimir. Celui-ci étant mort avant le partage, n'avait pu y être compris; mais il laissait un fils nommé *Rostislaf*. Yaroslaf ne songea pas plus à son petit-fils qu'à son dernier fils Igor. Yaroslaf ne reconnaissait donc pas le droit de représentation.

Rostislaf

Ce petit-fils, ainsi oublié, vécut en simple par-

ticulier, à Novgorod, se promettant bien de réparer avec son épée l'omission de son grand-père. Ce fut par lui que commença la guerre civile. En 1064 il part avec une poignée de jeunes aventuriers, parmi lesquels on remarque un nommé *Vychata*, fils d'Ostromir, gouverneur de Novgorod. Il chasse de Tmoutorokan le jeune Gleb, fils de Sviatoslaf; il rend la place à celui-ci, qui arrive avec une armée; et la reprend, dès qu'il le voit éloigné. Rostislaf soumit les Kassogues, fit trembler les Grecs de la Tauride, et promettait à ses trois enfans un brillant avenir, lorsque le gouverneur de Cherson l'arrêta court en l'empoisonnant.

S'empare de Tmoutorokan.

Tandis que Rostislaf, fils unique du fils aîné d'Yaroslaf, cherchait à s'apanager lui-même aux dépens des cadets de son père, Vseslaf se prétendant, ainsi que nous l'avons dit, légitime héritier de l'empire, comme représentant les droits de la branche aînée, avait attaqué par le nord la principauté de Sviatoslaf, que Rostislaf attaquait au sud; repoussé, probablement par Sviatoslaf, il court assiéger Pskof, qui résiste; et soudain il surprend Novgorod, pille les églises, et emmène une foule de captifs. Par représailles, les Yaroslavitchs, ligués ensemble, viennent assiéger, prendre et massacrer la ville de Minsk, appartenant à l'ennemi commun; Vseslaf, battu lui-même, et pourtant redouté encore, entra en négociations. Le grand-prince l'attira, lui et ses fils, à une entre-

Tentatives de Vseslaf.

Il est emprisonné, avec ses fils.

vue, se saisit de leurs personnes et les fit emprisonner à Kief.

Quelques mois après, les trois Yaroslavitchs sont vaincus par les Poloutsis, et s'enfuient, Ysiaslaf et Vsévolod à Kief, Sviatoslaf à Tchernigof. Les guerriers du grand-prince, honteux de leur déroute, demandèrent l'assemblée du peuple. A cette époque il n'est plus question de la milice varègue, les guerriers sont des citoyens armés; et ces citoyens, vu l'approche des étrangers vainqueurs, la lâcheté ou l'incapacité du grand-prince, invitent le peuple à délibérer sur son propre salut. Sviatopolk, convoitant le trône à la mort de Vladimir, avait assemblé ce même peuple de Kief, pour gagner, avec de l'or et des paroles, ses suffrages et ses bras; et voilà que des citoyens l'assemblent aujourd'hui pour suppléer à l'insuffisance du prince. La démocratie a fait un pas immense.

Révolution à Kief.

Réuni sur la place du marché, dans le quartier nommé Podol, le peuple fit demander au grand-prince Ysiaslaf des armes et des chevaux pour retourner contre les Poloutsis. Les armes et les chevaux de guerre étaient déposés entre les mains du prince.

Sur le refus d'Ysiaslaf, qui, pour éviter une sédition, exposait la ville à devenir la proie de l'étranger vainqueur, la révolte éclate.

Le peuple en courroux menace et cherche le principal voïévode, qui disparaît; et tout à coup se

forment deux bandes qui courent l'une à la prison de Yseslaf, l'autre au palais. Ysiaslaf et sa suite, placés près d'une fenêtre, entendaient les reproches du peuple et se flattaient de l'apaiser. « Envoyez vite votre garde défendre la prison, lui disaient des boyards. » Mais il préférait faire garder sa personne. « Envoyez au moins tuer secrètement le prince de Potolsk », reprenaient ces courtisans. Mais déjà le captif est délivré par les citoyens. Ysiaslaf et Ysévolod s'épouvantent et s'enfuient; le peuple proclame Yseslaf.

Le peuple proclame Yseslaf.

Chez nous autres modernes, un pareil acte sera tout ce qu'on vaudra ; chez les Russes de cette époque, il n'est que raisonnable et nécessaire, juste et légitime. *Juste* et *nécessaire* parce que la première loi, le premier besoin d'un peuple est de se défendre contre les invasions étrangères, et qu'Ysiaslaf, en refusant les armes et les chevaux demandés, livrait le pays sans défense. Ysiaslaf était donc le premier ennemi qu'il fallait combattre et chasser ; *raisonnable* et *légitime* parce qu'à défaut de constitution, de loi, de principe ou d'usage établi, le peuple est seul légitime souverain; or c'était le cas où se trouvait Kief. Ysiaslaf fut le seul qui parut s'en offenser. Ses frères restèrent tranquilles dans leurs apanages respectifs, ainsi que le jeune Gleb, rappelé par le peuple à Tmoutorokan après la mort de Rostislaf ; ce dernier fait constitue encore une élection populaire. Yseslaf, content d'être mon-

té au trône de Kief, ou songeant à s'y affermir avant d'aller plus loin, ne se mit pas en devoir de les troubler. Mais où le peuple ne voyait sans doute qu'une pure et libre élection, lui, selon toute apparence, ne voyait qu'une simple et légitime restauration des droits de la branche aînée de la race royale, droits reconnus ou plutôt soupçonnés de lui seul, parce qu'ils profitaient à lui seul. Il n'eut pas même à combattre les Poloutsis, qui, au lieu de marcher sur Kief, tournèrent contre Tchernigof. Et ce qui prouve la mauvaise conduite d'Ysiaslaf dans la dernière bataille, partant la justice du peuple à son égard, c'est que Sviatoslaf, resté seul et libre de toute influence étrangère, battit ces barbares à plate couture avec ses seuls Tchernigoviens, réduits à douze mille hommes d'infanterie et cavalerie.

1re restauration on d'Ysiaslaf.

Le lâche Ysiaslaf, émigrant avec ses trésors, alla mendier et acheter la pitié étrangère. Boleslas II, roi de Pologne, petit-fils par sa mère de saint Vladimir, et marié à une princesse russe, le ramena avec une puissante armée. Vseslaf vient les attendre à Vouychegorod; mais, à l'aspect d'un ennemi si nombreux, il se sauve à Polotsk, abandonnant à leur propre courage les Kiéviens, qui rentrent dans leur ville, désespérés d'avoir remplacé un poltron par un lâche. Le peuple convoqué, on délibère, et on députe à Sviatoslaf et à Vsévolod. Le message exprimait quelques regrets sur la déchéance d'Ysias-

laf (on parlait à ses frères), mais la ferme résolution de ne pas le recevoir, puisqu'il revenait avec des ennemis dont la Russie avait déjà éprouvé de si cruels outrages. « Pour vous, ajoutèrent les députés, les portes de Kief vous sont ouvertes; venez sauver la ville de votre aïeul. Si vous rejetez nos prières, alors, après avoir nous-mêmes mis le feu à la capitale de la Russie, nous nous réfugierons avec nos femmes et nos enfans dans le pays des Grecs. »

Droits du peuple.

Ce discours, quoique arrangé peut-être par Nestor, qui écrivait, pour ainsi dire, sous les yeux des Yaroslavitchs, témoigne que les Kiéviens ne croyaient avoir, ni outrepassé leurs droits, ni blessé la justice, ni en prononçant la déchéance d'Ysiaslaf, ni en proclamant Vseslaf; que, même dans l'extrémité où ils sont réduits et même en parlant aux frères du prince déchu, ils maintiennent et motivent sa déchéance; et enfin, que cet appel aux frères d'Ysiaslaf est véritablement une nouvelle élection. La gravité des circonstances, le péril de l'acceptation en présence des Polonais marchant sur la capitale, le caractère faible des princes élus, rendirent nulle cette élection; mais elle n'en constate pas moins l'opinion des Kiéviens sur leur droit d'élire les princes. Vsévolod, cauteleux et bigot, ne paraît pas avoir risqué aucune réponse; Sviatoslaf, plus ferme et plus brave, mais non encore assez résolu pour la circonstance, et songeant d'ailleurs

que les droits d'Ysiaslaf sur Kief étaient les mêmes que les siens sur Tchernigof, exigea des témoignages de soumission à son frère. « S'il entre à »Kief, dit-il, avec une suite peu nombreuse, vous »n'aurez rien à craindre. » C'est-à-dire que le peuple, alors assez fort pour se défendre, le pourrait et le ferait. Ce mot d'un prince implique la reconnaissance du droit d'insurrection, inséparable du double droit d'élection et de déchéance, tous également inévitables dans un pays tout à l'heure sauvage et alors presque sans aucune organisation politique.

Droit d'insurrection.

Sviatoslaf ajoutait : « Mais nous (lui et Vsévolod) »sommes prêts à regarder Ysiaslaf comme enne»mi, à le repousser par la force des armes, s'il a »l'intention de livrer la ville aux Liakhes (aux Po»lonais). » Ceci est plus énergique et consacre un motif de déchéance avoué par les princes eux-mêmes au détriment de leur propre frère, alors même qu'ils s'interposent en sa faveur entre le peuple et lui. Mais ce motif ainsi reconnu était précisément celui qui avait fait détrôner Ysiaslaf, lorsque sa lâcheté livrait la ville sans défense aux Polonais. Sa déchéance était donc juste de l'aveu même de ses frères, et la cité était sans reproche.

Capitulation de Kief.

Sviatoslaf et Vsévolod conseillèrent à Ysiaslaf de congédier les Polonais, de rentrer seul à Kief et d'oublier le passé. Il *promit* tout, et viola sa foi. Son fils Mstislaf, *reçu* dans la ville, fit égorger

soixante-dix citoyens signalés comme partisans de Vseslaf, arracher les yeux à beaucoup d'autres, et *punir* à tort et à travers une foule d'individus. Les Kiéviens, consternés, allèrent humblement à la rencontre d'Ysiaslaf, qui entra dans la ville avec Boleslas et une faible escorte polonaise. Le reste de l'armée se cantonna aux environs. Ici nous voyons le fils du prince user et abuser des droits de vie et de mort et de punitions corporelles que j'ai dit tacitement reconnus par le code.

Violée.

1ère restauration d'Ysiaslaf.

Ainsi fut violée la capitulation de Kief, tant il y a peu de sûreté à un peuple de capituler avec son prince. Vsévolod et Sviatoslaf, ayant conseillé et moyenné la négociation, en devaient être les garans. Sviatoslaf s'y était même formellement engagé en promettant de combattre son frère s'il le fallait; ni Vsévolod, ni Sviatoslaf ne dirent un seul mot, et la crédulité des Kiéviens leur coûta beaucoup de sang et de richesses, outre les affronts qui suivent toujours l'invasion étrangère.

Les alliés indemnisés,

Les étrangers ne donnent jamais gratuitement leur secours à ceux qui l'implorent, ils le vendent, ils en fixent eux-mêmes le prix, et le dépassent toujours. Ysiaslaf consentit à nourrir, vêtir et solder ses alliés; « et, disent les historiens polonais, »les charmes des femmes du pays les engagèrent »à prolonger leur séjour. » Ysiaslaf paraît s'en être peu soucié; il régnait et ne s'embarrassait pas d'autre chose. Mais le peuple, ainsi pressuré et

puis chassés. outragé, ne pouvant se défendre avec l'épée, se délivra par le poignard, et fit bien. Tout est permis contre l'invasion étrangère, tout, depuis le canon jusqu'au couteau, depuis la révolte jusqu'au poison. Il faut, avant tout, qu'une nation soit maîtresse chez elle. L'envahisseur choisit ses armes, l'envahi se sert de celles qu'on lui laisse. Je voudrais la guerre si atroce qu'elle fît peur aux plus braves, alors personne n'oserait en faire une spéculation ou un jeu, et chacun resterait chez soi. On trouve des hommes qui se plaisent et s'exaltent au bruit de l'artillerie, au sifflement des balles, et qui courent volontiers à la mort pompeuse qu'offrent les champs de bataille et que célèbrent les bulletins et l'histoire. Les militaires affrontent les boulets et les baïonnettes, mais ils redoutent le stylet et le poison; tout éprouvés que fussent les guerriers de l'empire, ils ne pouvaient, sur la fin, déguiser leur répugnance pour les périls obscurs de l'Espagne, eux qui volaient avec une si brillante allégresse au-devant des formidables armées du Nord. Le plus grand fléau de l'humanité, c'est la guerre humanisée comme nous la voyons. Sous de brillans dehors elle cache de réelles et terribles calamités. Les princes s'y laissent entraîner plus facilement; les armées y courent comme à une fête; les peuples ne s'en effraient point assez, et les maux qu'elle produit ne sont connus qu'après les hostilités. La guerre n'est plus qu'un jeu de

prince; je la voudrais une affaire de nation, parce que les nations y perdant seules et toujours, et même les victorieuses, la craindraient et l'éviteraient. Alors la guerre cesserait d'être un métier comme un autre; alors on ne verrait plus ces grandes armées si coûteuses à l'État, si inquiétantes pour leur propre maître, souvent réduit à troubler le monde uniquement pour les occuper. Alors cent mille hommes disciplinés ne suffiraient plus pour comprimer plusieurs millions d'hommes.

Quoi qu'il en soit, les Kiéviens, soumis par la fraude et le massacre, s'affranchirent par l'assassinat; les Polonais, détestés, périssaient tous les jours par centaines. Boleslas, craignant de se trouver sans troupes, ou que le couteau vengeur n'arrivât jusqu'à lui, se retira comme Boleslas Ier, son bisaïeul; et, chemin faisant, s'empara de Pérémysle en Gallicie (qui succomba après un long siége), soit que cette ville lui fût concédée par Ysiaslaf, soit que, la trouvant à sa convenance, il la prît parce qu'il put la prendre.

Ysiaslaf, toujours pusillanime, ne voulant plus souffrir près du palais le marché où avait commencé l'insurrection, le transporta du *Podol* dans la *ville haute*. En cas de nouvelle catastrophe, il gagnait à cela un quart-d'heure peut-être, et cette vaine précaution montre bien toute la petitesse de son caractère, dont nous aurons d'autres preuves. Guerres et troubles.

Pour se venger de Vseslaf, il prit Polotsk, et la

donna d'abord à son fils, le féroce Mstislaf, qui mourut subitement, et ensuite à Sviatopolk, son autre fils. La perte de Polotsk, sa ville capitale, n'abattit point Vseslaf; il se présenta avec une armée devant Novgorod. Cette fois, la cité ne se laissa point surprendre, elle battit l'ennemi; et, quoiqu'elle le détestât personnellement à cause des maux qu'il lui avait faits dans la dernière surprise, quoique le jeune Gleb, fils de Sviatoslaf qui l'avait rappelé de Tmoutorokan, fût alors gouverneur de Novgorod, les Novgorodiens, pouvant prendre Vseslaf, aimèrent mieux le laisser échapper.

Politique soutenue de Novgorod.

Novgorod avait depuis long-temps adopté une politique conforme aux intérêts de sa liberté. Sous Yaroslaf, on l'a vue sacrifier son ressentiment et sa vengeance pour se donner un prince qui lui dût tout; on l'a vue prodiguer à ce prince le sang et la fortune de ses citoyens, et, en retour, obtenir de lui une constitution; on l'a vue empêcher ce même Yaroslaf, dans un nouveau désastre, d'aller chercher une armée de Varègues qui aurait pu l'aider à détruire la liberté. On la voit aujourd'hui sacrifier le plus juste ressentiment, la plus facile vengeance, au soin de conserver en vie et en liberté le redoutable ennemi des Yaroslavitchs, dont la puissance pouvait devenir fatale aux institutions populaires. L'exemple de Kief montrait à Novgorod ce qu'elle devait attendre d'Ysiaslaf et

de ses frères, et que si les villes prétendaient élire et déposer les princes, les princes se prétendaient despotes. Les Novgorodiens battirent donc Vseslaf, parce qu'il fallait avant tout se défendre contre l'ennemi le plus pressant; et ils le ménagèrent dans sa déroute, parce qu'étant l'ennemi des Yaroslavitchs il pouvait au besoin devenir l'allié de la cité; parce qu'en attendant, le mal qu'il leur ferait tournerait à l'avantage de Novgorod.

Vseslaf recouvra bientôt toute sa principauté, et, quoique vaincu de nouveau par Yaroslaf, troisième fils du grand-prince, il sut se maintenir.

Ysiaslaf et ses frères s'occupaient de translations de reliques et de festins, et leur amitié paraissait plus sincère que jamais, lorsque Sviatoslaf fit croire ou voir à Vsévolod qu'Ysiaslaf intriguait contre eux avec Vseslaf. Le fait est vraisemblable; car Ysiaslaf ne savait se défendre qu'en intriguant. Ce prince, qui avait beaucoup d'ambition et trois fils portant les armes, n'avait pas dû consentir librement à ce que Sviatoslaf rappelât Gleb, son fils, déjà pourvu de l'apanage de Tmoutorokan, pour lui donner le gouvernement de Novgorod. Cette grande province appartenait à Ysiaslaf, suivant le testament d'Yaroslaf; mais elle était séparée de celle de Kief, où résidait Ysiaslaf, par les apanages de Polotsk et Smolensk; et Sviatoslaf prenait sur tous ses frères la supériorité que donne parmi les lâches un peu de hardiesse. Le

caractère connu d'Ysiaslaf autorise à croire qu'il négociait avec Vseslaf pour l'opposer à un cadet trop entreprenant.

Ysiaslaf, détroné, sollicite les rois,

Sviatoslaf et Vsévolod s'accordent, prennent aussitôt les armes, et, selon sa coutume, Ysiaslaf s'enfuit emportant tout ce qu'il peut. Il court vers Boleslas, qui le vole et le chasse; il se tourne alors vers Henri IV, empereur d'Allemagne, qu'il trouve à Mayence, lui offre des présens, réclame son assistance et s'engage à se reconnaître vassal de l'Empire. Henri, jeune alors, accepte la proposition, et sur-le-champ fait signifier aux princes russes d'avoir à rendre le trône à son protégé, sinon il menaçait de l'aller rétablir lui-même.

Sviatoslaf, installé à Kief, reçut et combla d'honneurs et de présens les ambassadeurs; mais, au lieu d'obéir aux injonctions de leur maître, *il tâcha de les convaincre de l'équité de sa conduite.* (K. 2, 100). Les explications qu'il donna durent constituer une doctrine toute contraire à celle qu'il avait présentée aux Kiéviens en faveur d'Ysiaslaf: ainsi les princes russes eux-mêmes ne connaissaient aucun principe de légitimité.

Les ambassadeurs rapportèrent de magnifiques présens à Henri IV, qui, occupé chez lui comme il l'était déjà par les manœuvres du pape, n'eut rien de mieux à faire que de s'en contenter; et la

Russie échappa, malgré son grand-prince, à la honte du vasselage.

et le pape.

Mais, voyant Grégoire VII, si audacieux, si influent, affecter l'empire universel, Ysiaslaf, à qui nulle bassesse ne coûtait, imagina d'envoyer son fils à Rome. Peu lui importait la dignité de sa nation, et sa religion même, tout bigot qu'il était, il voulait régner à tout prix, et il aurait invoqué l'enfer s'il avait su où trouver Satan. Il s'engageait à reconnaître le pouvoir spirituel et la suzeraineté temporelle du pape sur la Russie, dans le cas où le pape lui accorderait son intercession. Il se plaignait aussi du vol que lui avait fait Boleslas. Grégoire, à qui cette affaire ne devait coûter que des bulles et des foudres qu'il aimait à prodiguer, ne manqua pas de *donner* au prince suppliant *le gouvernement des États russes, au nom du chef des apôtres* (K. 2, 101), et de lui envoyer des ambassadeurs pour traiter de vive voix sur tous les articles de la supplique. Cette réponse du pape est du 20 mai 1075 ; dès lors sans doute l'ambitieux pontife regarda la Russie comme agrégée au patrimoine de saint Pierre. Grégoire invita aussi Boleslas à une restitution complète des trésors qu'il avait enlevés au prince fugitif, car, dit-il en propres termes, les voleurs n'entreront pas dans le royaume des cieux, s'ils ne restituent auparavant ce qu'ils ont dérobé. Boleslas méprisa cette se-

monce et garda son vol, dût-il lui en coûter l'entrée du royaume des cieux.

Sviatoslaf règne à Kief.

La seconde chute d'Ysiaslaf était l'ouvrage de ses deux frères Sviatoslaf et Ysévolod. Tous deux pouvaient prétendre au trône également, s'ils avaient eu un égal courage. Car, entre ces deux princes, qui venaient de renverser leur frère aîné, le droit d'aînesse ne pouvait être invoqué. Mais il se trouva que l'aîné d'entre eux était précisément le plus fort et le plus hardi, et, de plus, l'auteur du complot; ce fut pour ces motifs qu'il monta au trône vacant. Ysévolod, plus faible, plus hypocrite et plus temporiseur, se contenta vraisemblablement de quelques concessions de territoire, en attendant une circonstance plus heureuse.

En 1076, Vladimir Monomaque, fils de ce Vsévolod, et Oleg, fils de Sviatoslaf, amenèrent un corps auxiliaire à Boleslas, guerroyant contre le duc de Bohême. Cette alliance de tous ses ennemis semblait devoir ruiner les espérances d'Ysiaslaf. Mais, admirez le bonheur des princes fugitifs qui avaient l'esprit d'envoyer leurs fils à Rome, alors l'école d'une horrible politique et le plus célèbre atelier de poisons, des princes qui reçoivent d'un Grégoire VII des ambassadeurs qu'ils *doivent croire sans restriction!* Sviatoslaf meurt tout à coup d'une opération chirurgicale. Ysiaslaf accourt avec quelques milliers de Polonais qu'il a levés lui-même, et le *bon Vsévolod* (K. 2, 103), qui

Sa mort.

le rencontre en Volhynie, au lieu de le combattre traite avec lui. Tous deux gagnèrent singulièrement à cette mort subite, venue si à propos; l'un remonta au trône de Kief, l'autre ajouta à son apanage l'importante principauté de Tchernigof, et son fils, Vladimir, obtint celle de Smolensk. Le titre de *grand-Prince* était un vain mot avec le caractère d'Ysiaslaf, qui pourtant y tenait beaucoup; et Vsévolod, par ces acquisitions, devenait le plus puissant desprinces russes. Cet arrangement, peut-être arrêté d'avance, convenait à l'un et à l'autre, et pouvait fort bien les déterminer à un fratricide, que Nestor n'indique pas, quoiqu'il fût contemporain, et peut-être parce qu'il l'était.

2e restauration d'Ysiaslaf.

Ainsi deux véritables tartufes dominent en Russie; mais c'est peu d'y dominer, ils veulent y gouverner seuls. Vseslaf les épouvante parce qu'ils le connaissent, et leurs neveux les effraient parce qu'ils ne se sont pas encore fait connaître. Il faut expulser Vseslaf, et dépouiller ces neveux dont on n'est pas sûr. Ces spoliations, aussi-bien que le partage, paraissent décidés dès la première entrevue des deux princes.

Mais pendant cette négociation, Boris, fils de ce Viatcheslaf-Yaroslavitch qui avait régné à Smolensk, s'était saisi de Tchernigof; ce qui fait penser, ou que les Tchernigoviens l'élurent, ou que les principautés étaient livrées au premier qui se présentait, car Sviatoslaf était prince de Tchernigof,

et il avait des fils que le droit de succession y appelait, s'il y avait eu quelque droit de succession. Une preuve qu'il n'y en avait pas, c'est que ce Boris, qui venait de s'emparer de Tchernigof, craignant d'y être forcé par ses oncles, se réfugia auprès de Roman, qui, en sa qualité de fils de Sviatoslaf, aurait dû prétendre à cette principauté. Roman était alors à Tmoutorokan. Un de ses frères, que nous avons vu prince de Novgorod, venait de périr dans une expédition lointaine; Ysiaslaf donna ce gouvernement à Sviatopolk, l'un de ses propres fils; et à un autre, Yaropolk, celui de Vouychégorod. Les Ysiaslavitchs supplantaient les Sviatoslavitchs, ces derniers résisteront. L'un d'eux, Oleg, régnait à Vladimir; on exigea qu'il renonçât à son gouvernement et vécût en simple particulier à Tchernigof sous les yeux et la main de Vsévolod. Ensuite on fit deux campagnes inutiles contre le prince de Polotsk. Enfin, Oleg-Sviatoslavitch, insensible aux caresses hypocrites de son oncle Vsévolod, s'enfuit aussi à Tmoutorokan, où il trouva Boris Viatcheslavitch, et tous deux unissant leur courage et leur fortune, reviennent avec une armée de Poloutsis, battent Vsévolod qui s'enfuit à Kief, s'emparent de Tchernigof, et courent à d'autres conquêtes. Pendant leur absence la ville fut enveloppée par les troupes qu'amenèrent Vladimir, fils de Vsévolod et prince de Smolensk, Yaropolk, troisième fils d'Ysiaslaf et prince de Vouychégorod,

Efforts des Sviatoslavitchs.

et enfin Ysiaslaf et Vsévolod partis ensemble de Kief. Oleg et Boris revinrent précipitamment pour défendre la place; mais Oleg, voyant tant d'ennemis, voulait traiter; Boris voulut combattre, combattit seul et fut tué, tandis qu'un de ses cavaliers, reconnaissant Ysiaslaf, poussa droit à lui et le perça d'un coup de lance. Oleg presque seul regagna Tmoutorokan. On fit au grand-prince de magnifiques funérailles, et Nestor assure que les habitans de Kief, nobles et pauvres, les magistrats, le clergé, tous pleurèrent. Ils avaient donc oublié le massacre de leurs concitoyens, et le massacre de Minsk, et la trahison commise envers Vseslaf, et toutes les lâchetés de leur prince, ou le nom de prince effaçait alors toutes les fautes et tous les crimes. Mais Nestor était moine, et le bigot Ysiaslaf et ses frères avaient bâti et richement doté en rentes et en domaines le monastère où Nestor écrivait.

Mort d'Ysiaslaf.

Cet Ysiaslaf, dans une assemblée de ses frères Sviatoslaf et Vsévolod, et des seigneurs des trois cours, abolit la peine de mort qui ne rapportait rien au fisc, et réduisit à des compositions et amendes les peines décernées contre le meurtre. Ce fut sous ce règne que fut bâti le célèbre monastère de Petchersky, où Nestor était religieux, et que saint Théodose, second abbé de ce couvent, fonda à Kief la première maison de charité. Il y avait aussi des prisons publiques, puisque le même abbé nourrissait les prisonniers. Les religieux s'immis-

Peine de mort.

Monastère de Petchersky.

1er hospice.

Prisons.

Le clergé s'immisce dans la politique.

çaient déjà dans la politique, car l'ermite Varlaam, premier auteur de la réunion dévote dont se forma le monastère de Petchersky, fut exilé de la province de Kief, comme partisan de Vseslaf; et il fallait que la chose sautât aux yeux, puisque ce fut Ysiaslaf qui le crut et le fit déporter. L'ermite, réconcilié avec le prince, revint dans sa caverne; Sviatoslaf travailla de ses mains aux fondations du couvent; lui, ses frères, les seigneurs, le dotèrent à l'envi. Ysiaslaf venait souvent partager le frugal repas du second abbé Théodose; Sviatoslaf, monté au trône, souffrait ses réprimandes, s'appliquait à s'excuser, et faisait cesser tous les divertissemens continuels du palais dès que le *saint homme* en touchait le seuil. Des seigneurs, moribonds sans doute, comme c'était la coutume du reste de l'Europe, prenaient l'habit religieux, et c'était au monastère de Petchersky. Les liaisons avec la Grèce nourrissaient cet esprit monacal, et ce qu'Yaroslaf avait toujours si soigneusement évité, ses fils s'empressèrent de le faire : ils soumirent l'église russe à l'église grecque. Ysiaslaf ne pouvait se passer d'un joug étranger. Il donna enfin au patriarche de Constantinople la suprématie spirituelle qu'il avait offerte au pape. Ce fut le patriarche qui nomma le métropolitain successeur d'Hilarion; ce métropolitain était Grec et fut envoyé de Constantinople. Bientôt, effrayé des mœurs barbares qu'il voyait, et des fureurs de la guerre civile qui vont redoubler, il s'en retourna

Dévotion.

L'église russe devient un évêché de l'église grecque.

et n'eut garde de revenir. Mais « depuis cette épo- » que jusqu'à la chute de l'empire d'Orient, l'église » russe resta sous la dépendance du patriarche de » Constantinople ; elle était comptée comme le » soixante-dixième évêché. » (K. t. 2, p. 113).

Quoique Vladimir, immédiatement après sa conversion, eût déclaré les idolâtres *ennemis de Dieu et des hommes*, l'idolâtrie subsistait toujours dans l'empire, et des moines de Petchersky reçurent le martyre en prêchant la foi, Léontius à Rostof, Kouchka chez les Viatitches (gouv. act. de Kalouga).

Idolâtrie survivante.

Quelques histoires de sorciers, rapprochées de toutes les données déjà répandues ici, achèveront de révéler l'esprit de ce temps.

En 1071 parut à Kief un sorcier annonçant que le Dniéper allait bientôt remonter vers sa source, que les pays changeraient de place et que la Grèce viendrait où était la Russie et la Russie où était la Grèce. Était-ce une billevesée sans malice ; était-ce une allusion épigrammatique au perpétuel bouleversement des principautés ; ou voulait-on faire sentir au peuple que les prêtres grecs envahissaient la Russie comme autrefois les guerriers russes avaient envahi la Grèce, et que les Yaroslavitchs, qui avaienit trouvé la Russie supérieure à la Grèce, la soumettant au vasselage spirituel du patriarche

Sorcier à Kief.

dépendant lui-même de l'empereur, intervertissaient les rapports des deux puissances d'une manière préjudiciable et honteuse pour la nation? Rarement un sorcier est un sot, et, sans la vigilance de notre police, Bobèche eût exploité la politique. Paillasse même a souvent des saillies piquantes qui lui viennent d'elles-mêmes, ou que lui soufflent des gens avisés parlant par sa bouche et à ses périls. Quoi qu'il en soit, les esprits grossiers, prenant la chose à la lettre, croyaient et s'émerveillaient; mais «*les gens sensés*, écrit Nestor, disaient que ce magicien devait songer à se garder lui-même.» C'est une preuve que les gens sensés y entendaient malice. Le clergé surtout devait se fâcher de cette leçon, qui l'attaquait particulièrement. Le clergé disposait des princes, et, comme l'avaient prévu les gens sensés du moine Nestor, le pauvre sorcier disparut une belle nuit et oncques ne reparut.

Sorciers à Rostof.

Voici une autre anecdote qui prouve l'effroyable stupidité où restait la masse de peuple russe. Une famine affligeait Rostof; deux bandits, partis de la ville d'Yaroslavle, se mettent à courir les villages, dénonçant partout les femmes comme auteurs du désastre public. « Oui, disaient-ils, ce sont elles qui causent la disette, et savez-vous comment? Le voici: elles cachent dans leur corps tout le pain, tout le miel, tout le poisson! comment voulez-vous qu'il

en reste? » Là-dessus grand étonnement de la multitude, et les esprits forts de hocher la tête. «En doutez-vous, reprenaient les deux hommes, en voulez-vous des preuves, voulez-vous le voir de vos yeux, le toucher de vos mains? Amenez, amenez-nous des femmes et vous allez voir; amenez les premières venues, toutes ont la même malice.» Ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas, également curieux de voir la fin d'un si beau commencement, présentent bien vite la première femme qui leur tombe sous la main. Regardez! regardez bien, disent les deux hommes tirant leurs couteaux, et ils se mettent tous deux à taillader les épaules de la victime. A chaque coup ils faisaient adroitement tomber de leurs habits des grains de blé qui paraissaient sortir de chaque blessure. «Eh bien! criaient-ils, voyez-vous ce qu'elle avait sous la peau?» Et chacun s'empressait de leur amener sa femme, sa sœur, sa mère, qui subissaient la même épreuve avec les mêmes succès. La fureur contre les femmes devint extrême et générale; on en massacra un grand nombre; et nos deux hommes, avec leurs compères, profitant de cette disposition des esprits, égorgeaient de préférence les femmes riches jusque chez elles, et les pillaient. Ils allèrent ainsi de village en village jusqu'à Biélo-Ozéro. Malheureusement pour eux, le boyard Yan y levait alors les contributions pour Sviatoslaf. Le boyard les fit arrêter, et comparaître quelques jours

après. Mais eux, loin de se confesser imposteurs, lui déclarèrent tout d'abord : que le Très-Haut prend des bains de propreté; que le corps est l'œuvre du diable; que l'âme est l'œuvre de Dieu; que l'Anté-Christ est au fond de l'abîme; que, eux qui parlent, croient à sa puissance et savent tout ce qu'on ne sait pas. — Je ne conçois pas bien comment ces révélations pouvaient les justifier d'avoir tailladé les épaules à tant de pauvres femmes, et je soupçonne ici quelqu'escobarderie du bon Nestor, qui, en prêtant ce discours à de pareils malfaiteurs, songeait peut-être à décrier quelque secte ennemie. Quoi qu'il en soit, le boyard, toujours suivant Nestor, ne parut pas même remarquer cette espèce de coq-à-l'âne, et sa sentence fut une espiéglerie de bourreau. Puisque vous savez tout ce qu'on ignore, reprit-il, savez-vous le sort qui vous attend?—Oui, répliquèrent les rusés, et le voici : vous nous présenterez à Sviatoslaf, et malheur à vous si vous nous faites mourir. — Une pareille adresse sauva, comme on sait, le magicien de Louis XI, mais nos aventuriers n'étaient pas les magiciens du boyard; il se moqua d'eux et les fit pendre à un chêne *comme criminels d'État*, dit Karamsin. Voilà d'étranges criminels d'État! Au reste, d'après cette narration, le juge paraît seul, et paraît juger à sa guise et en dernier ressort. Ainsi, pourvu qu'on fût près d'un chêne et muni d'une corde, on en finissait vite avec les gens qui gênaient. Le juge unique les déclarait crimi-

nels d'État, et vite on pendait les accusés. Ceci expliquerait l'affluence et les larmes du peuple de Kief aux obsèques d'Ysiaslaf. Son frère et son fils étaient présens avec force seigneurs, faisant au besoin l'office de juges; et l'absence ou les yeux secs pouvaient devenir un crime d'État quand les princes pleuraient ou faisaient semblant de pleurer. Car il m'est impossible de croire à la sincérité des larmes de Vsévolod, que la mort de son frère plaçait sur le trône comme nous le verrons tout à l'heure.

Voici un dernier fait qui révèle une certaine résistance du paganisme à la religion chrétienne, du moins dans les villes où l'autorité et l'exemple des princes et de leur cour exerçaient une moindre influence, soit en raison de l'éloignement du pouvoir, soit à cause des priviléges municipaux et du caractère prononcé de l'opinion publique.

Un sorcier et un évêque.

Les Russes, comme les Scandinaves, tenaient les Finois et les Tchoudes pour les plus grands sorciers de la terre; ils étaient, disait-on, en rapport avec des esprits ailés et tout noirs, et les Novgorodiens allaient en Esthonie se faire dire la bonne aventure. Un jour, un de ces jongleurs, venu à Novgorod même, se mit à déblatérer contre la religion chrétienne; il s'avisa d'apostropher grossièrement l'évêque, qui se trouvait sur la même place publique, devant l'église, revêtu de ses habits sacerdotaux et le crucifix en main, appelant les chrétiens à la célébration des divins mystères. Le pontife avait

beau appeler, personne ne l'écoutait, et le jeune Gleb-Sviatoslavitch, alors prince à Novgorod, vint seul avec sa suite baiser le crucifix. Cet appel et ce baiser étaient, selon toute apparence, un usage reçu : l'exemple du prince et des courtisans ne fut imité de personne. Le peuple, pressé autour du sorcier, n'avait d'oreilles et d'yeux que pour lui; et le cas est excusable, car il annonçait qu'il traverserait le Volkhof à pied sec. Je ne sais comment l'évêque prit cette mystification, mais le prince y mit bon ordre. Il s'approcha du sorcier : « Prévois-» tu, lui dit-il, ce qui t'arrivera aujourd'hui même? » « Je ferai de grands miracles, répondit l'autre » ; et le prince *courageux*, dit Karamsin, lui trancha la tête d'un coup de hache, probablement encore comme criminel d'État, et probablement ce prince allait à la messe avec une hache : nous y allons bien avec l'épée, et même la baïonnette au bout du fusil. Sur un pareil coup, la foule suivit le prince à l'église, et l'évêque ne paraît pas avoir blâmé l'expédient du prince, qui peut-être communia sur-le-champ.

Je pense bien que le *bon Nestor* a mis un peu du sien dans cette aventure, qu'il a peut-être fabriquée tout entière; mais le fait, s'il est vrai, ou le conte à défaut du fait, présente plusieurs révélations remarquables. D'abord, le christianisme trouvait quelque opposition à Novgorod, et à Novgorod les opposans souffraient le martyre, tandis

que ceux de Rostof et les Viatitches martyrisaient les missionnaires chrétiens. Ceci prouve encore que l'on peut supposer un sens politique et hostile aux amphigouris du sorcier de Kief, où l'opposition, comprimée par la présence continuelle et toute la puissance du grand-prince, était réduite à parler en paraboles. Et cependant à Kief, on ne massacra pas sur place le sorcier séditieux, on eut la politique de le faire disparaître pendant une nuit. Certes, une pareille prudence convenait mieux à Novgorod qu'à Kief; mais le grand-prince était pusillanime et déjà au moins d'un âge mûr, tandis que Gleb était jeune et ardent.

Cet assassinat du sorcier de Novgorod montre, en outre, que les princes croyaient avoir le droit de vie et de mort sur tout le monde; car lorsqu'on n'épargne pas même les sorciers au milieu du cercle qu'ils enjôlent, je ne sais trop qui l'on épargnera. Nous remarquons enfin que le prince se tenait pour juge et bourreau, et, quand il l'osait, tranchait à coups de hache toutes les questions de tous les genres; mais ce qui est plus important peut-être, nous voyons le boyard Yan à Biélo-Ozéro, et le prince Gleb à Novgorod, railler ceux qu'ils jugent et qu'ils vont tuer; cela dénonce une extrême barbarie dans la nation entière.

L'insouciance réelle ou supposée par un moine de Kief, avec laquelle l'évêque de Novgorod vit le meurtre de son malencontreux antagoniste, per-

met de soupçonner le clergé kiévien d'avoir conseillé ou opéré lui-même la disparition de l'homme qui le chagrinait; et le pronostic des gens sensés nous apprend que, dès lors, on n'était pas en sûreté dès qu'on déplaisait aux puissances. Concluons de là que si les Yaroslavitchs abolirent la peine de mort, ils n'entendirent prohiber que la peine du talion, exercée contre le meurtrier par les parens du mort; qu'à cette vengeance particulière, qui ne leur rapportait rien, ils préférèrent des compositions et des amendes, qui entraient en partie dans leur trésor; mais qu'ils n'entendirent jamais renoncer, sinon au droit, du moins à l'usage, de tuer ou faire tuer les citoyens selon leurs intérêts ou leurs caprices.

Caractère de la guerre civile.

Au règne d'Ysiaslaf commence la décadence et le morcellement progressif de l'ancienne Russie, que nous avons vue réunie et puissante sous Oleg, Igor, Sviatoslaf, Vladimir et Yaroslaf. Dans ce règne d'Ysiaslaf, on a pu observer l'origine, les premiers développemens et, pour ainsi dire, la physionomie de la guerre civile, qui va, durant plusieurs siècles, s'irriter chaque jour, et s'embrouiller d'une manière effroyable par le nombre sans cesse croissant des princes qui sont culbutés, qui se relèvent, qui disparaissent et reviennent, qui changent d'états, de fortunes, de ligues et d'intérêts; par l'identité des noms de pays et de princes qui se combattent et se réunissent pour se diviser encore; enfin par

le morcellement indéfini du territoire, dont chaque ville devient une partie belligérante, victorieuse aujourd'hui, vaincue demain; et par les vicissitudes journalières d'une lutte à la fois générale et individuelle, où chacun est pour soi et tous contre tous; où le pillage, l'incendie, les massacres en masse et la réduction à l'esclavage des habitans échappés au glaive, sont les moyens habituels et souvent le but de la guerre; où nul n'est assez puissant pour écraser ses adversaires; où presque tous le sont assez pour se défendre; où la ruse perfide s'oppose ou s'allie à la force brutale; où le poignard assure ou arrache à l'épée le succès qui justifie tout.

VSÉVOLOD YAROSLAVITCH,

DE 1078 A 1093.

Droits des oncles et des neveux.

Ce ne fut ni le fils aîné, ni aucun des fils d'Ysiaslaf qui lui succéda, mais son frère, Vsévolod. A ce sujet Karamsin risque l'assertion suivante. « D'après les mœurs du temps et le respect général pour les liens du sang, l'oncle avait, dans toutes les circonstances, le droit de priorité, et servait de père à ses neveux. » Rien ne me paraît plus impossible à prouver et plus facile à réfuter.

Que le *droit de priorité des oncles* ait commencé à Vsévolod et par lui, c'est un point que j'examinerai tout à l'heure; mais, pour qu'il pût s'autoriser de ce droit, il fallait que ce droit existât antérieurement; or on ne peut citer ni titre, ni usage, ni même un seul exemple valable qui le prouve ou seulement l'indique. Avant l'avénement d'Ysiaslaf, les oncles ne purent être préférés aux neveux, puisque, hors deux cas que j'expliquerai, les fils laissés par les grands-princes, ou n'avaient jamais

eu d'oncles, ou n'en avaient plus à la mort de leur père. Les deux frères de Rurik étaient morts quinze ans avant lui; Igor paraît avoir été fils unique, et n'avoir pas eu d'autre enfant que Sviatoslaf; saint Vladimir eut deux frères, mais l'un périt dans une déroute, l'autre fut poignardé ensuite par l'ordre de ce Vladimir, qui resta seul sur le trône. Celui-ci laissa plusieurs fils qui régnèrent en différens apanages et dont la postérité se perpétua; mais aussi les rivalités et les querelles des oncles et des neveux commencèrent alors par eux et leurs fils, c'est-à-dire presque aussitôt qu'il y eut des neveux et des oncles.

Examinons les deux cas ci-dessus mentionnés : Sviatopolk, fils légitime et posthume d'Yaropolk, frère aîné de saint Vladimir, fut à la fois neveu, beau-fils, et fils adoptif de ce dernier. Si son oncle Vladimir régna à son préjudice, ce fut à titre de vainqueur et de meurtrier d'Yaropolk. Le droit de l'épée et du poignard, qui lui avait transmis le trône de son frère, lui permit de le garder, et de comprimer une révolte de ce neveu; mais cette révolte montre que le neveu ne reconnaissait pas le prétendu droit de priorité des oncles; et de plus sa qualité de fils adoptif de Vladimir pouvait, à une époque si barbare, effacer en quelque sorte celle de neveu, et nuire à ses droits comme fils d'Yaropolk, si l'on avait connu alors quelque droit. Ainsi ce premier fait reste sans au-

cune autorité, on n'en peut raisonnablement conclure rien en faveur des oncles au préjudice des neveux. Le second fait est la contre-partie de celui-ci, et si l'on veut que le premier prouve en faveur des oncles, il faudra que le second prouve en faveur des neveux. Ces deux autorités se détruiraient réciproquement. Voici l'autre fait.

Soudislaf, frère d'Yaroslaf-le-Grand, fut, par ce frère, dépouillé, emprisonné même; mais, reconnu innocent, il conservait intact son droit de priorité sur tous ses neveux, et en vertu de ce droit, s'il eût existé, la couronne lui appartenait. Ses neveux la lui abandonnent-ils? Non; ils la prennent pour eux-mêmes, et ils font passer leur oncle du cachot au couvent (p. 250). Ils se disputent l'empire, et cet Ysiaslaf fugitif, qui offrira la suzeraineté à Henri IV et puis à Grégoire VII, ne songepas même à former, au nom de son oncle, un parti auquel, vu les circonstances, se serait promptement rallié un grand nombre de personnes de toutes classes, s'il avait eu des droits assez clairs pour servir de prétexte à une révolution. Le droit de priorité des oncles n'existait donc pas encore.

Ysiaslaf dépouille les enfans de son frère Sviatoslaf; mais il les dépouille par la force sans prouver, sans même invoquer aucun droit, et parce qu'aidé de son autre frère Vsévolod, qui lui vend son amitié au prix des plus puissantes provinces, il se croit et se trouve le plus fort. Mais, quand ses neveux, les

Sviatoslavitchs, espèrent triompher par les armes, ils rentrent en campagne, et rien ne prouve que l'opinion publique se déclara pour le droit des oncles. Ce droit, à cette époque, est donc une pure chimère. Vsévolod ne put même y songer. Déjà maître par lui-même ou par ses fils des provinces les plus influentes, après Novgorod, qui cherchait à s'isoler, et Kief, où dominait le clergé, ce prince, esclave du clergé, pour monter au trône de Kief, n'eut qu'à vouloir ou plutôt à se laisser porter. Dans son avénement on ne peut voir qu'un fait et rien de plus. Il serait trop étrange d'invoquer et d'établir le droit de priorité des oncles en faveur de ceux-là même qui n'avaient reconnu leur oncle que pour le cloîtrer.

Vsévolod multiplia beaucoup les apanages, et par conséquent les causes de discordes. Cependant les princes du sang royal n'en eurent pas tous, et les fils de ce Rostislaf, qui de Novgorod, où il vivait en particulier, s'était allé saisir de Tmoutorokan, végétaient dans le palais d'un Yaropolk, fils d'Ysiaslaf et prince de Vladimir et de Tourof. Ce Yaropolk passait la semaine de Pâques (1084) auprès de Vsévolod, à Kief, quand les jeunes princes s'échappent du palais et s'emparent de la ville. Cette entreprise de trois captifs n'est pas un prodige dans le genre de la conspiration de Mallet, mais une aventure alors toute simple. « Alors, dit Karamsin, il suffisait à tout séditieux d'un nom illustre

Les villes sans défense.

» de promettre le pillage pour rassembler une mul-» titude d'audacieux aventuriers attirés par l'espoir » du butin; ce qui sert à prouver la faiblesse du gou-» vernement et la licence qui régnait parmi le peu-» ple. » Cette réflexion, aussi juste que la précédente l'est peu, s'appuierait, au besoin, de mille exemples. Cela prouve, non la faiblesse du gouvernement, mais l'absence presque absolue de tout gouvernement. La disparition du sorcier de Kief, le jugement de ceux de Biélo-Ozéro, la décollation de celui de Novgorod, montrent qu'on ignorait les premiers principes de la justice ordinaire; les expéditions des sorciers à Biélo-Ozéro, le massacre des femmes qu'ils causèrent, leur arrestation fortuite qui n'eût pas eu lieu si un boyard du prince ne se fût trouvé par hasard sur leur chemin, attestent qu'il n'y avait aucune espèce de police, quoique les lois d'Yaroslaf parlent de la police des villes. Vraisemblablement il y en avait quelque apparence à Novgorod. L'immense latitude laissée aux gens du prince érigés en juges réduisait le code à un simple tarif, dont ils se moquaient encore selon toute apparence. La précaution que prenaient les princes, du moins à Kief, de désarmer les habitans après chaque campagne (*voy.* p. 252) et de garder en dépôt les chevaux et les armes, explique la facilité avec laquelle une poignée de guerriers surprennent les villes; la soumission des cités les plus populeuses, notamment celle de Kief après le second

retour d'Ysiaslaf, et les deux surprises de Novgorod par Briatchislaf d'abord, et ensuite par son fils Vseslaf. Peut-être ce désarmement, si honteux et si périlleux, fut-il un des plus pressans motifs de Novgorod pour s'appliquer à devenir indépendante et maîtresse d'elle-même.

Sous le règne de Vsévolod périt un certain Yaropolk, son neveu, rebelle rentré en grâce, assassiné je ne sais par qui, ni pourquoi. Il était tranquillement *étendu dans son char*, lorsque le meurtrier, mêlé aux cavaliers de sa suite, le perça d'un coup d'épée et s'enfuit chez un autre apanagiste, qui le recueillit. Ainsi, dès 1086 et peut-être plus tôt, on voit des princes *voyager en char* avec une escorte de cavalerie. Ce devait être déjà de la mollesse, quelle que fût la voiture. Char.

Ce même Yaropolk, bien loué de Nestor, « donnait exactement comme son père, dit le moine, la dîme ecclésiastique à l'église de Notre-Dame, pour se conformer aux dernières volontés de Vladimir-le-Grand. » Il était prince de Vladimir; il avait tenté de succéder à son père au trône de Kief, et pourtant Nestor assure qu'il enviait à Boris et à Gleb la couronne du martyre. Dixmes.

La guerre civile, la guerre étrangère, la famine et la peste désolèrent ce règne. On disait qu'à Polotsk, où la contagion fut très-meurtrière, des esprits, invisibles assassins, parcouraient à cheval toutes les rues, nuit et jour, frappant tout ce qu'ils Superstition.

rencontraient. Une éclipse et un tremblement de terre redoublèrent l'épouvante universelle. Vsévolod, vieux et tombant en enfance, éloigna les vieux conseillers, qui ne paraissent pas avoir bien guidé ni lui ni ses frères, et s'abandonna à de jeunes favoris, « renonçant même à l'ancien usage » des princes russes, qui, en présence des boyards, » jugeaient en personne et dans leurs palais les » affaires de leur peuple. Alors les puissans acca» blèrent les faibles; la Russie était en proie au » pillage des gouverneurs, aux exactions des fonc» tionnaires publics, qui la ravageaient comme les » Poloutsis. Vsévolod ne faisait droit à aucune » plainte. » (K., t. II, p. 125.)

Abus, vexations.

Je voudrais seulement qu'on me dît à quelle époque les puissans, les gouverneurs et les fonctionnaires publics furent plus modestes ou mieux contenus, depuis Rurik jusque-là. Karamsin ne cite pas un seul personnage important qui ait été puni par les princes pour avoir vexé le peuple; faut-il croire que le peuple n'avait jamais été vexé? Que pouvait être cette justice exercée par le prince en personne au milieu de sa cour? qui pouvait y recourir? et quel opprimé obscur osait y poursuivre et pouvait y faire condamner un oppresseur en crédit, comme devaient l'être les officiers publics? Quelle assistance pouvaient offrir au peuple les seigneurs juges délégués contre les fonctionnaires leurs amis, ou créatures de leurs amis? Une seule

chose pouvait mettre un frein à l'audace des grands et du prince, c'était la crainte de quelque révolte. Mais une cité ne se révolte pas en faveur de tout opprimé; et d'ailleurs, on y avait mis ordre en séquestrant les armes et les chevaux de guerre, que le prince et sa cour livraient à leurs créatures pour comprimer les citoyens.

Mort de Vsévolod.

Ysévolod mourut paisiblement en 1093; jamais prince n'avait moins mérité les regrets du peuple, et, toutefois, il fut pleuré. Trois métropolitains, tous grecs, se succédèrent sous son règne. Le premier, Jean, surnommé *le prophète du Christ*, a laissé un ouvrage curieux, intitulé : *Canon ecclésiastique.* Ce canon blâme les princes russes de marier leurs filles à des princes catholiques; et les marchands d'esclaves, d'en aller vendre aux idolâtres (les Poloutsis), dont ils partagent les mets impurs. Il proscrit les mariages entre parens au quatrième degré, et ceux où l'on omet les cérémonies de l'église, que le vulgaire croyait inventées pour les seuls princes et boyards. (Cela semblerait indiquer que le christianisme se popularisait difficilement.) Il interdit les prêtres qui bénissent un mariage en troisièmes noces; il commande une sobriété exemplaire aux prêtres et aux moines; et il établit la pénitence publique pour ceux qui péchent contre la chasteté et les mœurs (objet dont la loi ne s'était nullement occupée).

Métropolitains.

Canon ecclésiastique.

Après Jean, mort en 1089, une princesse (Anne,

fille de Vsévolod) ramena de Constantinople un nouveau métropolitain. C'était un eunuque, faible d'esprit, plus faible de corps, et si pâle qu'on le surnomma *le Mort.* Il vécut à peine une année après son arrivée à Kief. Un autre eunuque, autre Grec, lui succéda. Celui-ci vivait à Péréaslavle, *seconde métropole.* Il fut le premier qui bâtit en Russie des baptistères auprès des églises. Il établit (au 9 mai) la fête de la translation des reliques de saint Nicolas de la Lycie en Italie, fête instituée par l'Église d'Occident et rejetée par celle d'Orient, ce qui fait présumer, dit Karamsin, des relations amicales entre la Russie et Rome. Un annaliste du moyen âge assure que le pape Urbain II députa au grand-prince, en 1091, un évêque nommé Théodore. Il était fort naturel que les papes n'oubliassent point l'ouverture et les engagemens d'Ysiaslaf mendiant la protection de Grégoire VII, et peut-être remonté au trône en suivant les conseils que lui portèrent ces ambassadeurs, qu'il fallait *croire sans restriction* (p. 264). Mais Ysiaslaf était mort, et Vsévolod livré à de jeunes favoris qui se moquaient vraisemblablement de Rome et de Constantinople : le clergé russe, presque tout grec, devait être ennemi des papes. C'est là peut-être le motif de la résidence du métropolitain à Péréaslavle, soit qu'il s'y fût retiré pour être moins observé, soit qu'il craignît aussi de *disparaître une belle nuit,* comme le sorcier, que *les gens sensés*

Baptistères.

Envoyé de Rome à Kief.

Le métropolitain réside à Péréaslavle.

avertissaient de *se garder lui-même;* soit que Vsévolod, voulant passer de la dépendance de Constantinople, trop voisine, à celle de Rome, plus éloignée et partant moins influente, cherchât à dissimuler cette négociation et la part qu'il pouvait y prendre. Quelques-uns veulent que ce métropolitain ne soit pas grec, mais russe et moine de Petchersky. Une pareille nomination était déjà sans doute une défection aux yeux du patriarche et de l'empereur, accoutumés par plusieurs antécédens à fournir des métropolitains au grand-prince. Le clergé de Kief, presque tout grec de nation et de cœur, devait en être fort irrité, et Nestor même, quoique russe de naissance, ne parle pas de l'évêque Théodore, député de Rome à Vsévolod.

MICHEL

SVIATOPOLK II YSIASLAVITCH,

DE 1093 A 1113.

Politique de Monomaque.

Vladimir Monomaque (baptisé Basile), fils aîné de Vsévolod, pouvait prendre le trône de son père; car il était présent à Kief, et le plus puissant, le plus actif, le plus adroit et le plus brave des prétendans. Il aima mieux le céder à Michel Sviatopolk, fils d'Ysiaslaf, disant, selon Nestor : « Son » père était plus âgé que le mien, et il a régné le » premier dans la capitale; je veux éviter les dis- » sensions et les horreurs de la guerre civile. »

Vladimir a pu tenir ce discours et cette conduite; c'était le plus fin politique de son temps. Et comme, durant le règne de son oncle Ysiaslaf et de son père Vsévolod, il avait eu sans cesse à guerroyer pour maintenir l'un et l'autre contre la vieille branche de Polotsk, contre la nouvelle branche des Sviatoslavitchs, contre d'autres princes de la race royale, il appréciait, mieux que personne, les

troubles actuels, et plus que personne il devait craindre de les augmenter. Il sentait donc que les fils d'Ysiaslaf et de Vsévolod, entourés de tant d'ennemis et de périls, ne pouvaient se sauver qu'en s'unissant; il connaissait les prétentions et les ressources du prince de Polotsk, qui avait toujours les yeux ouverts et la main prête à saisir l'occasion; il connaissait l'aventureuse audace des Sviatoslavitchs, qui à force d'entreprendre finiraient par réussir. Si Michel Sviatopolk n'avait ni assez de pénétration pour prévoir l'effet d'une querelle entre lui et Vladimir; si, le prévoyant, il n'avait pas assez de raison et d'esprit de mesure pour préférer une paix qui ne lui coûtait que des prétentions équivoques et lui assurait du moins l'apanage qu'il tenait, à une guerre qui pouvait ne lui pas donner le trône et lui ôter cet apanage, Vladimir, comprenant mieux l'état des choses, les avantages et les périls communs ou réciproques, fit lui-même le sacrifice qu'il voyait indispensable au salut de la Russie et au sien propre, et qu'il n'osait espérer de son concurrent; il eut le bon esprit d'estimer ce que sa position exigeait, et de s'y résigner de bonne grâce.

Pourquoi il fait proclamer Sviatopolk.

Après la mort de saint Vladimir, le jeune Boris avait agi plus libéralement; les deux faits ni les deux personnages ne peuvent se comparer.

Monomaque cède le trône à Sviatopolk, parce que, dit-il, *le père de celui-ci était plus âgé que le*

sien, et ce motif paraît indiquer un droit reconnu. Mais Sviatoslaf aussi était frère de Vsévolod, et plus âgé que lui. Ce serait donc aux Sviatoslavitchs, et non à Vladimir, qu'en 1113 aurait dû revenir la couronne, si le droit d'aînesse du père profitait aux enfans, ce qui aurait constitué le droit de représentation. Mais, cela une fois posé, la branche de Polotsk survenait et saisissait le trône comme issue de l'aîné de tous les fils de saint Vladimir, tandis que les prétendans actuels descendaient tous des cadets. Or, Vladimir avait toujours combattu à outrance les Sviatoslavitchs, dont il occupait même l'apanage paternel, et surtout la branche de Polotsk, qu'il ne cessa jamais d'inquiéter. L'aînesse du père de Sviatopolk était donc pour Vladimir, non un motif, mais un prétexte ; et sa retenue, non du dévouement, mais de la politique.

A la vérité, il ajoute à cette première raison une circonstance importante : Son père était plus âgé que le mien, *et il a régné le premier à Kief.* Mais Vseslaf, prince de Polotsk, et Sviatoslaf avaient aussi régné à Kief avant Vsévolod père de Vladimir, et Vladimir n'aura garde de remettre aux princes guerriers de ces deux branches la couronne qu'il entend seulement mettre en dépôt sur une autre tête, en attendant le moment de s'en saisir, ce qu'il fit après la mort de Sviatopolk ; mais Sviatopolk Ier (p. 117, 128) était fils du frère aîné de saint Vladimir, et il avait régné à Kief avant tous

ses cousins, auteurs de toutes les branches aujourd'hui rivales, sans en excepter celle de Polotsk. Avait-on reconnu en sa personne le droit de représentation ou de possession de fait? Avant ni après, jusqu'alors personne ne l'avait réclamé que les princes de Polotsk, et encore était-ce de leur part bien moins une réclamation raisonnée qu'une velléité ambitieuse. Personne du moins ne l'avait reconnu. D'où venait donc à Vladimir ce scrupule de conscience pour un droit inusité, repoussé ou plutôt inaperçu, sinon de l'envie de colorer une modération forcée, que ses courtisans, moins avisés, auraient pu prendre pour de la faiblesse, comme il était arrivé au jeune Boris (p. 134).

Si l'on objecte que les prétentions et les titres de la branche de Polotsk étaient périmés, et dataient d'une époque où rien n'était réglé, je réponds que les choses étaient encore plus brouillées après Vsévolod, en 1093, qu'après saint Vladimir, en 1015; et que les princes de Polotsk, ayant toujours soutenu par la guerre leurs prétentions, ne pouvaient en être déchus, si elles avaient jamais été fondées sur des lois ou des coutumes : mais que, cette base leur manquant, aussi-bien qu'à celles de Sviatopolk II, indiquées par Monomaque, les unes et les autres étaient absolument vaines et nulles.

On pourra dire encore que Vseslaf et Sviatoslaf, ayant chacun à leur tour enlevé le trône à Ysiaslaf, qui le reprit sur eux, ne *régnèrent* à Kief que comme

usurpateurs. Ce serait bien mal à propos appliquer nos idées modernes à ces temps et à ces pays, qui les repoussent. Sviatoslaf avait pris le trône comme saint Vladimir, comme Yaroslaf lui-même, par le droit du plus fort. Les petits-fils d'Yaroslaf n'auraient pu déclarer Sviatoslaf usurpateur sans accuser leur aïeul et renier ainsi leur propre droit, résultant de l'hérédité que l'usage commençait à peine à consacrer sans le régler ni le bien définir. Vseslaf avait un meilleur titre : fait prisonnier par une infâme trahison d'Ysiaslaf (p. 251), il gémissait dans les fers quand une révolution, légitime s'il en est, renversa cet Ysiaslaf et le porta lui-même de son cachot au palais des rois; et cela par la volonté libre du peuple, cherchant un chef qui sût repousser les ennemis étrangers, déjà près d'envahir la capitale. Ainsi Vseslaf régna par l'élection du peuple, tandis qu'Ysiaslaf régnait par la volonté de son père, avant que la loi ni l'usage n'eussent donné au prince le droit de disposer de l'empire, et quand le droit d'hérédité, naissant à peine, était douteux encore et violé par les Yaroslavitchs eux-mêmes au détriment des enfans de Sviatoslaf leur frère.

On ne peut donc reconnaître dans le discours de Vladimir, ni l'aveu d'un droit positif, ni même l'origine d'un droit à venir, mais seulement un prétexte honorable pour expliquer une renonciation qu'il craignait de voir blâmer par ses partisans, à qui l'avénement de leur maître promettait de grands avantages.

Rappelons-nous la garde d'Igor (p. 93). Son véritable motif devait être la crainte d'ajouter à tous les élémens de brouilleries et de guerre civile, la jalousie d'un cousin ambitieux. Peut-être songea-t-il à l'intérêt public, mais son propre intérêt suffisait avec sa prudence pour déterminer sa conduite. Nous le verrons plus tard agir de même avec les fils de Sviastoslaf quand ils se rendirent redoutables, affecter le même dévouement patriotique, et l'histoire, toujours écrite par les prêtres et les moines, donner pour les sacrifices libres d'une héroïque générosité, les concessions calculées de la politique. Vladimir était dévot et libéral envers l'église, et le clergé caressait la main toujours ouverte pour lui donner.

Ce fut Vladimir lui-même qui fit *proclamer* Sviatopolk II; j'ignore ce que pouvait être et valoir cette cérémonie, mais je pense que Vladimir, n'ayant aucun droit de disposer de la couronne qu'il n'osait prendre après la mort de son père, risqua cette démarche, sans exemple jusqu'alors, afin de porter au trône le moins redoutable de ses concurrens. La conduite postérieure de Vladimir permet de lui soupçonner cette adroite politique, et elle n'était pas déplacée dans les conjonctures actuelles. Vseslaf, déjà si inquiétant avec les seules ressources de sa principauté de Polotsk; les Sviatoslavitchs, qui surent à force d'adresse, de courage et de persévérance, reprendre à Monomaque lui-même Tchernigof et ses dépendances; les Rostislavitchs, qui dans

leurs petits apanages, se faisaient respecter et méditaient la conquête de la Pologne; les Igorévitchs, qui alliaient le courage à la trahison, l'ambition à l'esprit de conduite, tous ces princes étaient d'autres hommes que Sviatopolk II. Une fois montés au trône, ils étaient capables de le garder, de l'assurer à leur postérité, et de réduire tous leurs rivaux; tandis que Sviatopolk, tout-à-fait incapable, avare et voluptueux, n'était guère propre qu'à faire valoir et désirer pour prince celui qui, en paraissant son allié, saurait profiter de ses fautes, et gagner le peuple en les réparant. Vladimir aperçut tous les avantages de ce rôle, et il le prit. L'opinion publique devenait déjà une puissance réelle, c'est par elle qu'il voulut parvenir au trône, et c'est pour la captiver qu'il ajourna son avénement, parce qu'avec elle il sentait bien que sa supériorité serait invincible.

Ce trait d'une politique jusqu'alors inconnue en Russie caractérise parfaitement Vladimir, ambitieux mais réservé, habile à connaître et à saisir l'occasion, plus habile à la faire naître, la guettant d'un œil d'aigle, l'attendant avec une merveilleuse patience, préférant l'intrigue à la violence, les négociations à la guerre; d'ailleurs hardi, entreprenant, infatigable d'esprit et de corps, brave au-delà de toute expression, il sut toujours admirablement se prêter aux conjonctures; tantôt souple et modeste, tantôt impétueux et implacable, quelquefois alliant les extrêmes, il manœuvra

toujours juste, et par cela même réussit presque toujours. Ce Vladimir, qui régnera bientôt sous les noms de Vladimir II et de Monomaque, me paraît, vu le temps où il vécut, le prince le plus remarquable qu'ait jamais eu la Russie.

Le clergé pouvait beaucoup et sur l'opinion publique et sur l'esprit des troupes, qui *baisaient la croix* avant de combattre, et sur les princes, qui négociaient toutes les affaires par l'entremise des prêtres et se réconciliaient en *baisant la croix;* son extrême et magnifique dévotion, affectée ou sincère, gagna donc les bonnes grâces du clergé; mais en flattant le clergé, il sut le contenir. Ses expéditions nombreuses lui assuraient tous les jours davantage l'affection de ses guerriers.

En portant Sviatopolk au trône, il voulait éprouver, au péril d'un autre, la politique et les forces des ennemis, et ses propres ressources. Il se tenait en mesure de le secourir ou de le combattre, de le soutenir ou de le supplanter. Il se réservait à lui-même le premier rôle, pour s'en montrer digne et se le faire décerner par la nation, quand elle serait lasse de l'insignifiant Sviatopolk ou lorsqu'enfin il mourrait. Nous verrons que ce calcul réussit à merveille, et que, dès la mort de Vsévolod, Monomaque fut en effet le *grand-prince*, quoiqu'il eût cédé à un autre la résidence royale et le titre suprême.

Sviatopolk, autrefois prince de Novgorod, qu'il abandonna, était dans son nouvel apanage de Tou-

rof, quand il apprit à la fois la mort de son oncle Vsévolod et son propre avénement, proclamé par celui de tous les princes qui semblait devoir le plus s'y opposer. Il dut être lui-même fort surpris et de sa fortune et du nouveau droit qu'on paraissait instituer à son bénéfice. Il en profita comme il sut, et fit bientôt son entrée solennelle à Kief, où sans doute il se crut grand-prince parce qu'il en avait le titre et le palais.

Avant son arrivée, Monomaque s'était retiré à Tchernigof, l'une des plus puissantes principautés, enlevée sous son père aux enfans de Sviatoslaf, et qu'il n'eut garde de leur rendre en vertu de ce droit d'hérédité déjà confusément reconnu pour les apanages, mais non encore pour la *grande-principauté*. Son frère Rostislaf (qu'il ne faudra pas confondre avec le Rostislaf de Novgorod, mort depuis long-temps, et dont les fils occupent l'histoire) se rendit à Péréaslavle, léguée par leur aïeul Yaroslaf à leur père Vsévolod. De là les deux frères surveillaient Kief au nord et au midi, et de si près que Monomaque dit lui-même, dans une sorte d'instruction laissée à ses fils, qu'en partant de Tchernigof de grand matin il arrivait à Kief avant les vêpres.

Si on en croit les lamentations de Nestor, que rendent très-vraisemblables les troubles et la barbarie de ce siècle, la grande-principauté était presque déserte. Et Monomaque, en la cédant à Svia-

topolk, ne lui avait donné qu'un vain titre avec un pays sans force, alors que la force était tout. On aura une idée précise des ressources absolues et relatives de Sviatopolk après son avénement, quand on saura que, n'étant point pris au dépourvu, il ne put rassembler que huit cents hommes pour repousser les Poloutsis, tandis que les Rostislavitchs en perdirent neuf mille dans une seule bataille contre des tributaires révoltés; ces jeunes princes n'étaient pas encore les plus puissans apanagistes. Quelle figure devait donc faire, au milieu de ces princes redoutables, le faible Sviatopolk, réduit à un vain titre, dont la valeur, dont la signification même n'était pas encore fixée dans l'opinion. Puissance de Sviatopolk II.

Incapable de rien apprécier, ou peut-être craignant de se donner un tuteur en prenant un allié, il veut marcher contre une grande armée de Poloutsis avec ses huit cents hommes; ce qui prouve que l'histoire ment avec une rare impudence quand elle le traite de *lâche*. Cette résolution atteste au contraire une grande témérité, une aveugle crânerie, et Sviatopolk montra toujours beaucoup de courage dans les combats.

Les boyards de Kief ne permirent pas cet échauffourée; on ne pouvait, disaient-ils, se dispenser d'implorer le secours du *brave Vladimir*. On le manda, il accourut avec son frère; et, dès ce jour, Monomaque tint, pour ainsi dire, le grand-prince en tutelle. Influence des boyards.

A peine réunis, Sviatopolk et Monomaque perdirent le temps à se quereller. « Commencez par vaincre l'ennemi, leur dirent les boyards, vous songerez ensuite à vos inimitiés. » Sur cet avis, qui pouvait alors ressembler à une menace, les deux princes s'embrassèrent et *baisèrent le crucifix*. Ce fut certainement le plus faible qui céda, c'est-à-dire le grand-prince. Toutefois il lui fallut, pour devenir docile au joug, une seconde leçon qui suivit de près, et fut un caprice de la fortune ou une infâme trahison.

Bravoure de Sviatopolk.

Les Poloutsis assiégeaient une place qu'il s'agissait de délivrer. Pour cela, Sviatopolk, prétendu lâche, veut combattre; le *brave* Monomaque veut négocier. Ils s'en réfèrent à un conseil de guerre, où les boyards de Kief font décider la bataille. Mais le centre ni la gauche, commandés par Monomaque et son frère Rostislaf, n'ayant pu, dit le moine partisan de Monomaque, secourir les Kiéviens, ceux-ci furent rompus et culbutés. Le grand-prince se montra intrépide et resta le dernier sur le champ de bataille. L'annaliste se réfute lui-même en lui rendant ce témoignage; c'était un fait public et tout récent qu'on ne pouvait ni fausser ni contester. Quoi qu'il en soit, depuis cette journée, qui fut son Waterloo, Sviatopolk parut toujours soumis à l'ascendant de Monomaque, qui, entraîné lui-même dans la déroute des Kiéviens, manqua de se noyer en voulant retirer son frère d'une ri-

Monomaque le subjugue.

vière, où il périt avec une foule de fuyards. Après cet échec ou cette trahison, Vladimir se retira à Tchernigof, sa résidence habituelle.

Parmi cette foule de princes guerroyant les uns contre les autres, il faut remarquer les Sviatoslavitchs. Le chef de cette branche était Oleg, ambitieux, remuant et hardi. Au moment où on y pensait le moins, il arrive avec une armée de Poloutsis, investit subitement Vladimir dans Tchernigof, et le réduit à se sauver avec sa garde à Péréaslavle après une sorte de capitulation. Péréaslavle était l'apanage héréditaire de Vladimir, comme Tchernigof était celui d'Oleg. Aussi ce dernier ne prétendait-il que réclamer le bien de son père et corriger en ce qui le concernait les usurpations de Vsévolod et de son fils. Vladimir voyait tout autrement. Une fois installé à Tchernigof, il s'y était tenu pour légitime, s'il pensait à la légitimité; et la place lui semblant bonne à garder, en attendant l'occasion de la reprendre, il voulut se venger. Répandus autour de Tchernigof, les Poloutsis, selon l'usage du temps, et surtout suivant leur coutume, vivaient à discrétion dans le pays, dormant d'ailleurs sur la foi d'un traité conclu après le succès d'Oleg. Tout à coup il les surprend dans leur camp au milieu de la nuit, il les égorge sans résistance et sans aucune miséricorde. Voulait-il punir leurs brigandages? Mais traiter avec eux et par ce traité les laisser dans le pays, c'était leur accorder toute li-

Oleg reprend Tchernigof.

Massacre de Poloutsis.

cence sur ce point, à moins qu'on ne prétendît les voir subitement changer de nature; d'ailleurs ces excès, qu'ils portaient peut-être un peu plus loin que les autres armées, étaient communs à toutes les bandes guerrières de ce temps. Aujourd'hui même, quand *le pays nourrit la guerre*, comme l'on dit, quelle peine n'a-t-on pas à mettre un peu d'ordre dans les réquisitions de toute espèce! Alors il n'y avait nulle administration militaire, peu ou point d'organisation municipale, la maraude devait pourvoir à tout. On sent ce que devait être alors la maraude, pourvoyeuse exclusive et nécessaire des armées. Les Poloutsis ne pouvaient, je crois, y être pires que les Russes. Vladimir ne devait donc pas regarder les brigandages des Poloutsis comme une infraction au traité; mais, suivant lui-même les mœurs de son siècle, il trouva une occasion de les exterminer, et il n'eut garde d'y manquer.

Invasion des Russes chez les Poloutsis.

Toutefois, comme c'était un esprit clairvoyant et résolu, il prévit que leurs compatriotes arriveraient bientôt pour les venger, d'autant mieux que cette pitié les conduirait au pillage des provinces russes, et l'ayant prévu, il voulut y pourvoir en les prévenant. Il expose donc ses motifs et ses vues au grand-prince, qui se garde cette fois d'avoir un autre avis, et l'accompagne dans cette expédition. Vladimir en fut le véritable chef, dirigeant tout, décidant de tout, tranchant sur tout. Le monarque paraissait à peine son lieutenant. Les Russes, victorieux, ac-

cagèrent le pays. Les Poloutsis n'auraient pas fait mieux chez les Russes. Les uns et les autres se valaient sans doute, mais les annalistes sont russes.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Oleg ne parut pas songer à profiter de l'absence de Vladimir et du grand-prince, ses ennemis capitaux, soit pour dévaster leurs domaines sans défenseurs, soit pour s'en saisir, soit pour faire une diversion en faveur de la nation dont les guerriers l'avaient ramené à Tchernigof. Voulait-il se ménager les moyens de s'affermir dans son apanage par un traité mieux respecté que le précédent? voulait-il épargner ses forces et ne les employer qu'à sa défense? ou bien n'avait-il de liaison qu'avec la bande des Poloutsis exterminée par Vladimir? ou bien encore n'était-il pas fâché que Vladimir l'eût délivré de ses protecteurs, devenus inutiles et inquiétans? Quel que fût son motif, il ne bougea point.

Au retour, Vladimir, qui s'était hâté de réparer par de grands coups le tort que la perte de Ttchernigof faisait à sa réputation, reprend envers ses ennemis un langage altier; il exige qu'Oleg, manquant à la reconnaissance, à l'hospitalité, à la pitié due aux malheurs, égorge ou du moins lui remette, pour l'assassiner sans doute, le fils d'un de ces princes Poloutsis qui l'avait rétabli dans son héritage. Ce jeune homme, échappé aux massacres du camp de Tchernigof, s'était réfugié dans les bras d'Oleg, et comme Oleg refusait de le tra- Cruauté de Monomaque.

hir, Vladimir entra en campagne, traînant toujours Sviatopolk à sa suite. Ce ne fut pas Oleg qu'on attaqua, mais son frère David, parce que Rostof, où Vsévolod avait installé ce David, paraissait à Monomaque une principauté plus agréable pour son fils Mstislaf que l'altière Novgorod. L'échange se fit aussitôt. — Monomaque imagine d'appeler ou plutôt de *citer* Oleg à un *congrès;* Sviatopolk joint aussitôt sa voix à la sienne. Oleg résistant à cet appel, Sviatopolk s'empresse d'aider Monomaque à le réduire par les armes. — Cependant deux hordes de Petchénègues envahissent à la fois les provinces et menacent les deux capitales de Monomaque et de Sviatopolk; tous deux unissent leurs forces, et c'est Péréaslavle, capitale de Monomaque, que l'on entreprend de sauver et qu'on sauve en effet par une bataille, tandis que Kief, restée sans défense, est prise et pillée. — Enfin un congrès se rassemble à Kief dans le but de procéder à une répartition des apanages; c'est Vladimir qui en a donné l'idée. — Un David Igorévitch déclare à Sviatopolk que Monomaque vise à la *grande-principauté,* et comme on le pense bien, Sviatopolk le croit facilement. — Ce David avait obtenu de Sviatopolk l'ordre d'attirer dans un piége, d'aveugler et de constituer son prisonnier un Rostislavitch appelé Vassilko; la trahison s'accomplit. A cette nouvelle, Monomaque reconnaît à la fois que l'on a découvert le but réel de son ambition,

Mstislaf Vladimirovitch passe de Novgorod à Rostof.

1er congrès.

Ascendant de Monomaque.

Vassilko.

et que le grand-prince cherche les moyens de s'y opposer et de s'affranchir. Aussitôt il prend son parti et se rapproche des Sviatoslavitchs, malgré tous les motifs d'inimitié qui séparent les deux maisons. Il les caresse, les apaise, les rassure, capte leur bienveillance, et forme avec eux une ligue dont il est le chef et l'âme, dont il doit par son adresse retirer tout le fruit.

Monomaque se ligue avec les Sviatoslavitchs.

Cet arrangement conclu, il marche avec ses nouveaux alliés contre Kief, sous le prétexte de venger l'infortuné Vassilko. Arrivé aux portes de la ville, il commande au grand-prince de se justifier de l'attentat commis sur la personne du prince. Sviatopolk, justement épouvanté, veut s'enfuir; mais, soit terreur, soit intrigue, soit passion, le peuple l'arrête, et Vladimir ne lui *pardonne* que par l'intercession du métropolitain et de la veuve de Vsévolod. — Vassilko, aveuglé et captif, confessant ses projets de conquête, déclare qu'il aurait demandé à Sviatopolk *et à Vladimir* la permission de porter la guerre chez les Poloutsis. — Vladimir et ses alliés les Sviatoslavitchs avaient exigé de Sviatopolk le serment de punir David Igorévitch, Sviatopolk arme contre lui et le force à fuir en Pologne. — Sviatopolk, battu par les seuls Rostislavitchs qu'il a attaqués, est obligé d'entrer dans la ligue de Monomaque et des Sviatoslavitchs. — L'effet d'un second congrès fut de resserrer l'alliance entre les Sviatoslavitchs et Monomaque (K. 2, 170), c'est-à-dire

Sa conduite envers le grand-prince.

2e congrès.

d'assurer la supériorité de celui-ci sur le grand-prince. Ainsi Monomaque voulut la guerre contre les Poloutsis, alors inoffensifs; la guerre fut résolue. Monomaque voulut marcher au printemps; et on obéit. Sviatopolk s'y était opposé de peur de laisser les laboureurs sans chevaux et les champs sans culture. Bien! répliqua Monomaque, et les Poloutsis viendront égorger le laboureur sur sa charrue. Mais seraient-ils venus? ne pouvait-on se tenir en mesure de courir à eux quand ils viendraient, s'ils venaient? ou fallait-il partir tous les ans à cette époque et laisser la terre en friche pour que le laboureur ne fût pas égorgé sur sa charrue? La réplique de Monomaque décida Sviatopolk, qui la regarda comme la dernière expression d'une volonté arrêtée. En un mot Sviatopolk obéit. Les Russes victorieux avaient pris un khan poloutsi qui offrait une grosse rançon. Sviatopolk n'osa point accepter et renvoya le captif à Monomaque, qui le fit tuer sur la place comme infracteur de traité C'était donc un crime capital à ses propres yeux, et ce crime il l'avait commis lui-même. Ainsi son siècle ne l'excuse pas. Monomaque est encore le chef de cette expédition. Il en dirige une autre contre les princes de Polotsk, et Sviatopolk l'y suit encore comme un vassal. Les Poloutsis font une incursion dans la grande-principauté; ce sont les généraux du grand-prince qui se mettent seuls en campagne et les refoulent au-delà des frontières.

Mais l'année suivante ils insultent le territoire de Monomaque, et le grand-prince Sviatopolk et une foule de princes se réunissent à lui pour les chasser. Croyant que des mariages pourraient garantir la paix avec les Poloutsis, il leur demanda des princesses, et ce fut à ses fils qu'il les maria. Une nouvelle expédition des Russes dévasta le territoire des Poloutsis. On en ignore la cause, mais Vladimir la dirigea en chef et Sviatopolk était près de lui. Ce prince n'échappa au joug que par sa mort, arrivée en 1113.

Ce détail était nécessaire pour établir que Monomaque, paraissant céder tout, ne cédait rien qu'un titre périlleux et une province languissante. Mais il s'appliqua toujours à s'emparer du pouvoir, et il parvint à rendre le titre de grand-prince tellement insignifiant et la province de Kief si subalterne, qu'à l'époque où les Kiéviens assemblés lui offrirent l'un et l'autre pour la seconde fois, aucun prince ne daigna ou n'osa s'élever contre son élection. — Cette élection, il l'avait préparée de longue main, en s'attachant le clergé par sa dévotion et ses largesses, et en se montrant au peuple comme un guerrier infatigable, comme l'âme et le bras, comme l'épée et le bouclier de l'empire.

Il avait senti que, dans l'état de trouble et de morcellement où se trouvait la Russie, nul n'é-

tait fort contre tous, et que qui voudrait dominer ne pourrait y parvenir que par une ligue. Aussi à peine Vsévolod est-il mort qu'il tente de former une association dont il serait le chef réel, une véritable ligue offensive et défensive entre lui, ses frères et les fils d'Ysiaslaf. Pour y parvenir, il se restreint à la province de Tchernigof et cède Péréaslavle à son frère Yaroslaf, et en même temps il proclame grand-prince le fils aîné d'Ysiaslaf, donnant pour un grand exemple de patriotisme le sacrifice qu'il fait à sa propre politique. Si Sviatopolk se croyait lié par la reconnaissance, Monomaque avait atteint son but; sinon, il montrerait au grand-prince qu'il ne lui avait cédé qu'un vain titre, et au besoin il formerait quelque autre alliance qui lui réussirait mieux.

Quand Oleg Sviatoslavitch, aidé des Poloutsis, vint reprendre Tchernigof, son apanage paternel, Monomaque, assiégé dans la place, capitula, laissa un de ses fils en otage, et se retira avec son armée dans sa province héréditaire de Péréaslavle. S'il s'était raidi contre la fortune, il risquait de ruiner son armée, et partant ses grandes espérances. Mais, comptant sur son habileté dans les négociations, il prévit que la portion de forces qu'il perdait en perdant Tchernigof ne serait, pour ainsi dire, qu'en dépôt entre les mains d'Oleg, et pouvait être encore à sa disposition s'il parvenait à s'allier les Sviatoslavitchs, et c'est à quoi il s'appliqua.

Ceux-ci, trop heureux de se voir en possession d'un héritage si long-temps désiré, si laborieusement recouvré, servirent Monomaque contre le grand-prince, et le grand-prince, réduit au rôle de vassal, servit Monomaque contre les Sviatoslavitchs et contre tout le monde.

C'est encore à la politique de Monomaque que la Russie dut les premiers congrès. Sans cesse occupé de se faire des créatures, il était sûr de réussir dans les assemblées qu'il convoquait, et où n'étaient admis que les personnages qu'il désignait, et lui seul s'avisa de soumettre à la délibération et au jugement d'une assemblée les affaires des princes, que jusque-là on avait décidées par les armes. Congrès.

Le premier congrès avait pour but de rétablir l'ordre dans l'État, la paix entre les princes, et d'aviser aux moyens de garantir le territoire des invasions étrangères; car soit adresse, soit franchise, Monomaque ne disait et ne faisait rien que par religion et patriotisme. Et comme cette vertu feinte ou du moins très-affectée lui avait gagné le clergé et le peuple, il voulait, et par conséquent le grand-prince voulait aussi, que les chefs du clergé, les boyards et les plus illustres citoyens fussent appelés à cette réunion. Oleg, dont Monomaque et le grand-prince étaient alors les ennemis, refusa de s'y rendre, et Monomaque et le grand-prince l'assiégèrent et le contraignirent à jurer qu'il y viendrait. D'autres guerres reculèrent l'ouverture des

négociations. Après de nouveaux combats et de nouveaux désastres, Oleg fut contraint de paraître au congrès. Ce congrès, le premier qu'ait vu la Russie (1097), *régla la répartition des apanages*. Oleg avait ainsi motivé son premier refus : « Je suis prin- » ce, et ne suis pas fait pour prendre conseil des » moines et de la populace. » C'était en effet une capitale innovation que de voir des prêtres et des citoyens appelés avec les boyards, et appelés par les princes eux-mêmes à connaître des querelles et des affaires des princes. Malgré la prétention d'Oleg, il n'y a point apparence que l'habile Monomaque ait rien changé à une composition qui le rendait maître des délibérations.

Les princes furent ou parurent très-satisfaits ; mais ce fut peu après cette assemblée, où la supériorité réelle de Monomaque avait dû paraître à tous les yeux, que David Igorévitch persuada au grand-prince que Vladimir tendait à lui ravir le trône.

Monomaque entendait tout régler par les congrès, qui lui réussissaient à merveille. Le grand-prince, en reconnaissance de cet avis reçu de David Igorévitch, avait donné les mains à une trahison qui coûta les yeux et la liberté à Vassilko, l'un des Rostislavitchs. Monomaque et les Sviatoslavitchs, aussitôt ligués ensemble, dirent à Sviatopolk par leurs ambassadeurs : « Si Vassilko était » criminel, pourquoi n'as-tu pas *exposé devant nous*

» *tes griefs et sa défense?* » Ainsi, quel que fût le véritable motif de Vladimir, il voulait substituer au droit de *punition* arbitraire et à la voie des armes, un mode de procédure tout nouveau, qui eût épargné le sang du peuple, arrêté le cours de la guerre civile et introduit des mœurs plus civilisées, en assurant sa prépondérance morale et partant le succès de son ambition. Le premier congrès avait réglé la répartition des apanages, c'était déjà un pas immense; et lui et ses alliés les Sviatoslavitchs (ses cousins) déclaraient à présent qu'il appartenait, non pas au *grand-prince*, mais à un congrès, de juger les princes même en matière criminelle.

Ainsi, dès qu'on s'avisa de renoncer entre princes aux arrêts de la force brutale et de chercher à lui substituer quelque forme de justice, cette justice fut attribuée à une assemblée de princes, de boyards, de chefs du clergé, de citoyens notables; c'est-à-dire que chaque prince y amenait ses courtisans, et ce fut un grand avantage pour l'aristocratie, appelée de la sorte à participer à la justice souveraine, qui jugeait tous ces princes sans exception.

Rien ne montre que le *grand-prince* fût soustrait à cette juridiction quand on l'accuserait lui-même, ni qu'il y exerçât aucune prépondérance attachée à son titre quand il figurerait parmi les juges.

Nous verrons tout à l'heure comment se for-

maient les avis, comment se donnaient les voix, comment se rendait la sentence, et qui en garantissait l'exécution.

Composition du 2ᵉ congrès,

Le deuxième congrès se réunit près de Kief, le 30 juin 1100: il se composait du grand-prince Sviatopolk, de Monomaque et des Sviatoslavitchs. Ces quatre princes renouvelèrent leur alliance, et ensuite mandèrent par-devant eux David Igorévitch, sur lequel le grand-prince, cédant à la force des circonstances, rejetait le crime commis dans une de ses villes sur la personne de Vassilko. Obéissant à la même nécessité, David n'osa pas résister à la sommation de comparaître. Mais, ne pouvant concevoir que ces princes fussent juges compétens d'une affaire qui ne leur était point personnelle, il entra dans l'assemblée en disant : « Me voici; que » me voulez-vous? quel est celui qui se plaint de » moi? » C'était déclarer qu'il cédait à la force, et que, refusant pour lui-même le rôle d'accusé et aux personnages présens la qualité de juges, il paraissait en victime devant des ennemis.

Qui condamne David Igorévitch.

On ne s'amusa pas à discuter. On lui déclara qu'il avait souhaité un congrès, quoiqu'il ne parût pas y avoir jamais songé et qu'il n'obéît que par force à la sommation de celui-ci. On lui demanda ses griefs; comme il garda le silence, n'ayant à répondre que des choses qui eussent irrité ses juges, on procéda sans délai au jugement. Notez que ce ne fut pas le grand-prince, quoique présent,

qui parla au nom de l'assemblée, mais Monomaque ; et, comme on le voit, sa politique jésuitique se découvre tout entière dans ce discours où il suppose à l'accusé un vœu trop imprudent pour être réel.

Formes.

David, ne pouvant et ne devant pas répondre, les quatre princes montèrent à cheval, et chacun d'eux, retiré à l'écart, tint conseil avec ses officiers, tandis que David, resté seul, paraissait étranger aux délibérations; ils se rapprochèrent enfin, et, après s'être communiqué leurs divers avis, ils chargèrent les *hérauts* d'annoncer leurs décisions (K. II, 166, 167) ; en voici le résumé : David est *déchu* de ses droits à la principauté de Vladimir, comme auteur de troubles et coupable de forfaits inouïs (les yeux arrachés à Vassilko) ; il *pourra cependant vivre tranquille sans redouter aucune vengeance.* On lui accorde la ville de Boujsk en propriété. Sviatopolk ajoute la concession de Doubno et de Tchertorysk, Monomaque une pension de deux cents grivnas, les Sviatoslavitchs la même somme.

Telle fut la sentence. David se résigna; et peu après, le monarque qui chaque jour voyait se vérifier l'avis qu'il avait reçu de ce prince, et qui, le regardant peut-être comme son seul ami, voulait lui rendre quelque importance, lui donna encore Dorogobouge en Volhynie.

Ce congrès n'attenta point à la vie du prince

accusé. Il l'aurait pu ; car ses droits étaient ceux de la force, et, comme c'était le premier exemple d'une pareille procédure, on ne voit rien qui fixe les limites de cette juridiction, qui naissait d'elle-même et était ce qu'il lui plaisait de se faire. C'était déjà beaucoup que d'avoir décrété une déchéance, et de voir ce décret exécuté sans autre contrainte que la peur. Le condamné paraissait ainsi reconnaître sa cause bien jugée, et ses juges compétens. Un antécédent pareil suffirait à l'avenir pour fonder une doctrine politique, et Monomaque devait triompher, car il était toujours sûr d'emporter la majorité des suffrages.

Adresse de Monomaque.

Pour essayer ce grand coup, il avait eu soin de choisir un prince qui inspirait une horreur universelle, moins par son crime que par les détails de ce crime. Jusque-là des princes avaient, par leurs mains ou par des satellites, égorgé ou emprisonné d'autres princes ; c'était, pour ainsi dire, un usage reçu. Mais arracher les yeux à un prince, aiguiser devant lui le couteau destiné à ce supplice, le retenir immobile à terre en lui écrasant la poitrine avec une planche sur laquelle étaient montés plusieurs bourreaux, l'emporter tout sanglant et sans connaissance pour le jeter au fond d'un noir cachot et l'y charger de lourdes chaînes, c'était une nouveauté venue de la Grèce et qui révoltait. Peut-être encore n'eût-elle excité qu'un étonnement passager et des exclamations stériles ; mais Monomaque n'a-

Cruautés exercées sur Vassilko.

vait garde de manquer une si belle occasion. C'était une bonne fortune pour la doctrine des congrès ; et de plus le coupable avait des prétentions sur la principauté de Vladimir que convoitaient ensemble le grand-prince et Monomaque. La déchéance de l'accusé livrait cette proie aux deux concurrens, Monomaque était sûr de l'emporter. Cependant le grand-prince, qui y avait mis une garnison, récemment chassée par David Igorévitch, pouvait se flatter d'y rentrer ; c'est pourquoi l'arrêt du congrès, en ôtant cette principauté à David, ne dit pas à qui elle échoira. Cette réticence est une nouvelle adresse de Monomaque, véritable directeur du congrès. Il était trop habile et trop avisé pour s'emparer sans délai de la principauté vacante : mais une convention, bientôt conclue entre le grand-prince et lui, donna cette principauté à son fils Mstislaf.

Le congrès est la faction de Monomaque.

Au fond, le congrès lui-même n'était qu'une faction gouvernée par Monomaque. Cette faction ne se composait que de lui-même, du grand-prince, et des deux Sviatoslavitchs (Oleg et David), des créatures et des courtisans de tous ces princes ; et cette faction s'arrogeait une juridiction souveraine sur toutes les affaires. D'abord elle juge David Igorévitch sur sa conduite envers Vassilko, quoique David Igorévitch se fût réconcilié avec tous les Rostislavitchs, y compris Vassilko lui-même ; elle le juge sans appeler ni les Rostislavitchs, ni les autres princes, ni la

victime elle-même, et parmi les juges figure le grand-prince, qui était au moins complice du crime; elle condamne David Igorévitch pour avoir causé des troubles, mais tous étaient coupables de la même faute, il fallait donc assembler tous les princes pour connaître d'une affaire si générale.

Ce n'est pas tout, les quatre princes alliés décident encore, et décident seuls que les fils de Rostislaf rendront les prisonniers enlevés au grand-prince, qui avait envahi leur territoire; que leur domination se bornera à la ville de Pérémysle; que Volodar, l'un des Rostislavitchs, retirera chez lui le malheureux Vassilko, ou l'enverra à ses oncles, qui en auront soin.

Prétentions du congrès.

Ainsi la faction s'attribue le droit de restreindre à ses convenances les autres princes, et Oleg Sviatoslavitch, qui refusait d'abord de venir au premier congrès, disant qu'il était prince, devenu la créature de l'adroit Vladimir, appuie, au préjudice d'autrui, les usurpations du deuxième congrès. Son frère, David, qui lui doit tout, vote comme lui; le grand-prince, véritable vassal, à qui d'ailleurs on promet les dépouilles des Rostislavitchs, ses ennemis, est de l'avis de Monomaque; ainsi Monomaque est de fait tout le congrès à lui tout seul.

Mais les Rostislavitchs rejetèrent fièrement les sommations qui leur furent adressées. Pour avoir leurs dépouilles, il eût fallu les conquérir; Sviatopolk n'était pas assez fort, et le congrès réservait

toutes ses forces à Monomaque, très-peu curieux d'agrandir le grand-prince. Les Rostislavitchs conservèrent donc tout ce qu'ils possédaient, et Vassilko répondit qu'il était et mourrait prince de Téréboul.

Ainsi toutes les tentatives du congrès réussirent contre David Igorévitch et manquèrent contre les fils de Rostislaf; de sorte que, si un jour on citait l'exemple du premier pour attribuer à un congrès le droit de déposer, de restreindre et de juger les princes, les opposans pourraient combattre cette prétention par l'exemple des Rostislavitchs, le droit resterait indécis, et la force seul arbitre. Mais les premières idées étaient jetées et les premiers principes indiqués.

Hérédité des apanages.

Le seul principe politique généralement reçu était celui de l'hérédité des principautés particulières. A la vérité cette reconnaissance était l'œuvre de la force; les fils de Sviatoslaf ne ressaisirent qu'avec les armes des Poloutsis l'apanage légué à leur père par leur aïeul Yaroslaf, et dont était saisi Monomaque. Comme ces princes, assez forts pour se maintenir, trop faibles pour s'agrandir, devinrent les alliés nécessaires de Monomaque, celui-ci fut bien obligé de reconnaître et de respecter le droit d'hérédité qu'ils mettaient toujours en avant, et encore une fois la politique de Monomaque était dominante. Il n'avait pas encore formé sa ligue avec les Sviatoslavitchs, rétablis à Tchernigof, lorsqu'il

écrivait à l'aîné (Oleg) : « après vous être emparé de Mourom (dépendance de Tchernigof), vous eussiez dû ne pas prendre Rostof, dépendance de Souzdal. » Il reconnaissait ainsi le droit d'hérédité, et en réclamait le bénéfice.

Les princes se prétendent inamovibles.

Les autres apanagistes commencèrent aussi à regarder, du moins en leur personne, la qualité de prince comme indélébile et leur droit de possession comme une légitimité impérissable. *Je mourrai prince de Téréboul*, répond Vassilko, aveugle, aux ambassadeurs du deuxième congrès.

Les cités pensent à elles.

Cependant les cités, profitant des querelles et de la faiblesse des princes, s'accoutumaient à s'occuper d'elles-mêmes. Jusque-là les boyards étaient les seuls conseillers ordinaires de leurs maîtres ; pendant les troubles de ce règne, les populations hasardèrent ici des avis, là des remontrances, ailleurs des reproches et des menaces. Les Rostislavitchs assiégent David Igorévitch dans sa ville de Vladimir, et demandent qu'on leur livre trois personnages accusés d'avoir conseillé le crime commis sur leur frère Vassilko ; « *le peuple s'assemble sur la place* » *publique pour examiner ce qu'il convenait de faire :* » nous sommes tous prêts à mourir pour notre prince, » s'écrièrent tous les habitans, mais non pour ses » favoris. Le prince doit se conformer à notre volonté, et, dans le cas où il s'y refuserait, nous ou» vrirons les portes de la ville et nous lui dirons :

Vladimir.

»Gare à vous.» Il fallut que David livrât deux de ses favoris, le troisième s'était échappé.

Cette même ville de Vladimir, venue en la possession du grand-prince et gouvernée par son fils Mstislaf, fut assiégée par ce même David, qui la voulait reprendre. Le jeune gouverneur ayant péri dans une action, *les citoyens tinrent conseil et prirent la résolution* de faire connaître à Sviatopolk l'extrémité où ils se trouvaient.

Lorsque le grand-prince, excité par David Igo- Kief.
révitch, se fut saisi par une trahison de la personne de Vassilko, «*redoutant les suites de l'indignation* »*publique,* il *convoque* les boyards et les *citoyens de* »*Kief* pour délibérer sur le sort de son prisonnier.» Le clergé, conseillant l'humanité et la loyauté, figure dans cette assemblée populaire.

Quand Monomaque et ses alliés les Rostislavitchs vinrent menacer le grand-prince jusqu'à Kief, et qu'il voulut s'enfuir, les citoyens s'y opposèrent. Ils députèrent aux confédérés le métropolitain, qui parla *au nom du peuple*, et la veuve de Vsévolod, qui appuya de ses larmes la harangue du pontife. Ainsi les Kiéviens, qui avaient déposé un grand-prince (Ysiaslaf), et en avaient élu un autre à sa place (Vseslaf), en arrêtent aujourd'hui un troisième, et le livreraient sans doute si Monomaque ne lui *pardonnait*.

Quelque hardis que fussent ces attentats, la fierté Novgorod.
de Novgorod les efface encore; c'est à la fois

Sviatopolk et Monomaque, c'est-à-dire le titre et la puissance, qu'elle brave et qu'elle outrage à la fois. Peu après le deuxième congrès, où l'on avait déclaré David Igorévitch déchu de ses droits à la principauté de Vladimir, Monomaque avait conclu avec le grand-prince, dupe ou victime, une convention suivant laquelle le fils du grand-prince devait céder cette principauté à un Mstislaf, prince de Novgorod et fils de Monomaque; le fils du grand-prince, ainsi dépouillé, devait passer lui-même à Novgorod. Mstislaf arriva donc à Kief et se présenta à Sviatopolk par l'ordre de son père. Monomaque exigeait sans doute cette formalité pour conserver au moins en apparence les droits du grand-prince, afin que, montant sur le trône à son tour, il trouvât le rang suprême investi de toutes ses prérogatives, excepté la force qu'il apporterait avec lui. Mstislaf arrivait avec les boyards de son père et une nombreuse députation novgorodienne. Les boyards portèrent la parole et dirent à Sviatopolk : « Monomaque vous envoie son fils afin que vous le fassiez régner à Vladimir, et que vous puissiez mettre le vôtre en possession de Novgorod. — Non! s'écrièrent aussitôt les ambassadeurs novgorodiens, nous vous déclarons nettement que nous n'y consentirons jamais. Sviatopolk, vous nous avez abandonné de votre plein gré; maintenant nous ne voulons plus ni de vous ni de votre fils. Qu'il ose venir à Novgorod, qu'il y vienne s'il a

»une tête à perdre! *Nous ne voulons obéir* qu'au »prince Mstislaf, que Vsévolod avait déjà désigné »pour nous gouverner, et qui a été *élevé parmi* »*nous.*» Après de longues et inutiles discussions, le grand-prince dut céder à la volonté des Novgorodiens, qui remmenèrent Mstislaf avec eux. (K. 2, 169).

Cette résistance de Novgorod contre les princes blessait l'autorité nominale de Sviatopolk en servant ses intérêts, et l'autorité effective de Monomaque aussi-bien que ses intérêts. Le changement ordonné était prescrit par Monomaque. Novgorod en était venu à un tel degré d'indépendance et de hauteur, que les princes lui préféraient le moindre apanage, et quelquefois la quittaient d'eux-mêmes quand elle ne les chassait pas, comme le prouvent les faits que voici : Sous le règne précédent Sviatopolk avait été revêtu de la principauté de Novgorod, mais, ne pouvant souffrir l'humeur altière des citoyens de cette ville, il l'avait désertée dès l'année 1088, et s'était établi à Tourof. C'est de là qu'on l'a vu passer à Kief.

Sviatopolk quitte Novgorod pour Tourof.

Ce Mstislaf, fils de Monomaque, et que Vsévolod, son aïeul, avait désigné pour régner à Novgorod, en était effectivement devenu prince. Cette dignité, presque sans pouvoir et sans influence, paraissait convenir au jeune homme, élevé parmi les citoyens de la cité républicaine; mais elle ne convenait pas à Monomaque, qui se promettait de

faire servir efficacement à sa propre puissance la docilité de ce fils respectueux et toujours obéissant, s'il parvenait à lui procurer un apanage où le prince fût maître. A force d'intrigues, il le fit passer à celui de Rostof, d'où David Sviatoslavitch, cédant à la contrainte, passa lui-même à Novgorod. Mais, au bout de deux ans, les Novgorodiens déclarèrent à David qu'ils ne voulaient plus de lui; et rappelèrent Mstislaf, que son père autorisa sans doute à retourner, de peur que la république, déjà si puissante, ne se liguât contre lui avec les Sviatoslavitchs, alors encore ses ennemis. Nous avons déjà vu qu'il tenta ensuite, et quand il se fut rendu prépondérant par sa ligue avec ces mêmes Sviatoslavitchs, de procurer à son fils Mstislaf la principauté de Vladimir. Cette fois, il échoua encore, et fut encore réduit à dissimuler son ressentiment; mais il ne fit qu'ajourner sa vengeance.

Opinion publique.

Déjà il prétendait, à l'aide de sa faction, décorée du nom de congrès, transposer les princes, les déposer, et disposer de leurs États. Mais ces changemens et ces déchéances, en relevant et augmentant son pouvoir et sa réputation, avilissaient la dignité des princes et accroissaient d'autant les prétentions des cités. L'opinion publique grandissait et s'aguerrissait dans les discordes et la guerre civile; et déjà elle avait assez d'influence à Kief pour que le grand-prince titulaire, Sviatopolk II, se crût obligé de la consulter sur ce qu'il devait faire

de Vassilko. A Novgorod, elle régnait en souveraine, elle était la toute-puissance ; et quand elle soufflait sur le prince, il tombait foudroyé, sans avoir les moyens, ni le temps, ni la pensée de se défendre. L'opinion.

La toute-puissance de l'opinion n'était pas ce que désirait Monomaque. Il la voulait seulement assez forte pour le pousser au trône, mais non pour l'en précipiter ensuite ; assez éprouvée pour effrayer ses rivaux quand il voudrait sortir de leur rang, et non pour l'y retenir ou l'y rejeter. Novgorod avait excédé cette mesure, il l'en punit dès qu'il le put ; Kief s'y était arrêtée, il la caressa. Novgorod travaillait pour elle-même et pour la liberté, Novgorod fut l'ennemie de son cœur ; Kief était moins républicaine que monarchique, elle osait s'élever contre Sviatopolk, mais elle tendait les bras à Monomaque, et c'était là l'esprit, le but et la limite qu'il voulait aux priviléges des villes.

A la vérité, cette politique tendant à la réunion, à l'unité de l'empire, et choisissant, pour moyen principal, l'opinion, qui se gagne par des services publics, servait parallèlement Monomaque et la Russie ; mais je ne puis ériger un prince en héros pour cela seul qu'il a su voir que ses intérêts se trouvaient d'accord avec ceux de l'État, à moins que des faits bien caractéristiques ne prouvent que dans le cas opposé il se fût certainement sacrifié à la patrie. Or, dans la conduite de Monomaque, où

domine surtout la finesse, je ne vois rien, sinon ses discours, qui montre un pareil patriotisme.

L'histoire prodigue les louanges.

L'histoire est prompte à faire des héros; pour moi, je laisse dire l'histoire, je regarde sous le masque, et je dis nettement ce que j'y vois ou du moins ce que je crois y voir. Aussi quand mes devanciers courent en racontant, je chemine avec peine et lenteur, commentant les faits, étayant de mon mieux chaque proposition, m'appesantissant sur quelques détails qu'ils ont à peine indiqués dans leurs élégans ouvrages, mais dont le développement me fournit une démonstration ou un aperçu.

Rien n'est plus funeste aux peuples que cette facilité de l'histoire à prodiguer les apothéoses. Laissez en paix les morts, dit le fanatisme royaliste! Ainsi on a maudit long-temps la dissection des cadavres par une piété mal entendue; aujourd'hui l'humanité plus sage l'autorise et en profite. Je laisserai en paix les morts quand les morts ne seront plus l'exemple des vivans. Jusque-là je les exhumerai, j'arracherai les lauriers dont la flatterie les décore, je les examinerai jusque dans les entrailles, je dirai ce qu'ils furent et partant ce que je les estime. Je dirai aux princes de la terre: Parmi tous ces rois également vantés, voici un vrai héros, voilà cent lâches, voilà mille hypocrites. Choisissez vos modèles, et choisissez avec discernement, si vous tenez à la véritable gloire; si vous

ne voulez pas qu'un jour quelque esprit indépendant, vous enlevant au cerceuil pour vous traduire au tribunal de l'opinion qui juge la terre et le ciel même, ne vous ravisse la fausse gloire dont vous auraient parés en vain des flatteurs à vos gages ou salariés de vos enfans. Vivans, vous êtes inviolables, et les canons sont à vos ordres; morts, vous êtes désarmés et justiciables de la vérité. Elle seule est votre juge; mais le moindre citoyen, l'écrivain le plus obscur a droit de vous accuser. J'use de ce droit que m'ont acquis sur vos prédécesseurs la soumission de mes pères; la mienne le transmet à mes descendans et à votre péril; car l'inviolabilité des princes vivans serait la plus fatale absurdité, si elle n'était balancée par la responsabilité morale qui doit peser sur leur mémoire. Nulle puissance humaine, n'étant impeccable, ne peut être toujours inviolable, et la tombe des rois doit répondre pour leur règne. Ainsi l'entendirent jadis les Égyptiens; on les admire, je les imite.

Quelques actes de Monomaque qui trahissent son caractère.

Le caractère de Monomaque se trahit par les faits. J'en ai déjà indiqué plusieurs très-notables quand j'ai montré la supériorité réelle qu'il prit sur Sviatopolk, tout en lui abandonnant la dignité de *grand-prince*. En voici d'autres bien remarquables encore.

Lorsqu'Oleg (Sviatoslavitch), abandonnant et peut-être livrant aux Poloutsis sa conquête de Tmoutorokan, dont le nom disparut alors des an-

nales russes, vint avec ces Poloutsis assiéger dans Tchernigof Monomaque, bientôt forcé de capituler, Monomaque, en se retirant dans son patrimoine de Péréaslavle, laissa aux Poloutsis un de ses fils en otage. Ce fils était dans le camp, le traité durait encore, et Monomaque, violant sa foi au risque de faire égorger son fils, surprit et massacra les Poloutsis. Revenu à Péréaslavle, il fait encore immoler dans son propre palais un des deux chef, Poloutsis, qui, profitant de l'armistices était venu voir un de ses boyards. On le tua, lui et sa suite, à coups de flèches, par une ouverture pratiquée à cette fin dans un plancher (24 février 1095), comme Trestaillon assassina le maréchal Brune. Et ce qui prouve, contre Karamsin, que les infractions aux traités ne *paraissaient* pas *une ruse permise aux yeux du meilleur des princes russes,* c'est qu'après la victoire décisive qui couronna la grande expédition des Russes dans le pays des Poloutsis, ce *meilleur des princes* fit égorger de sang-froid un khan prisonnier, qui offrait une riche rançon, et que lui renvoyait le grand-prince. Monomaque motiva cette exécution sur des violations de traités. Karamsin explique la perfidie de ce prince envers les Poloutsis par les idées du temps. « On croyait tout permis, dit-il, contre les païens. » Cette supposition n'est guère admissible, quand on pense qu'une bonne partie de la Russie était encore païenne, et que, sous le père de Monoma-

que, des missionnaires de Kief avaient souffert le martyre en prêchant la foi aux idolâtres russes, et notamment à Rostof, l'une des villes de l'apanage de Monomaque. Le vrai motif de ce prince, en 1103, fut certainement de détruire dans la personne du malheureux khan un ennemi redoutable, et aussi de bien montrer à tout le monde, par une action frappante, sa supériorité réelle sur le grand-prince, qui n'avait osé disposer lui-même d'un tel captif. Selon sa coutume, l'adroit Monomaque se couvrit d'un prétexte de justice, car il punissait un parjure; de patriotisme, car il détruisait un des fléaux de la Russie; de religion, car les Poloutsis pillaient les églises et les monastères.

Dans l'affaire de Tchernigof, son génie se décèle mieux encore. Cette principauté, réunie dans sa main à celle de Péréaslavle, lui donnait une prépondérance effective sur tout ce qui l'environnait. En la lui reprenant, les Sviatoslavitchs rétablissaient l'équilibre des forces et compromettaient ses espérances, plus certainement ambitieuses que patriotiques. Pour recouvrer ses avantages, il fallait donc tout risquer, tout sacrifier, et il n'hésita point. Il avait juré la paix, il trahira sa foi et détruira par une trahison ces Poloutsis, supérieurs par les armes. Son fils est leur otage, ils peuvent l'immoler en périssant eux-mêmes, il jouera la vie de son fils contre l'espoir d'exterminer une armée qui l'a dépouillé, dont le voisinage l'in-

quiète, dont la destruction lui rendra peut-être Tchernigof, et il se parjure, et il massacre, et il revient égorger dans son palais un chef de Poloutsis, hôte de l'un de ses boyards, et dont il n'avait rien à craindre; puis il exige d'Oleg Sviatoslavitch un attentat pareil, aussi inutile et plus odieux, sur le fils de l'un des princes étrangers qui venaient de rétablir ce même Oleg.

Dans les démêlés qui suivirent, un de ses fils périt en combattant cet Oleg, qui sut se maintenir par les armes, tantôt perdant une partie de sa province, tantôt la reprenant et parfois empiétant sur les autres. Alors Monomaque, ayant éprouvé cet ennemi, ne songe plus à venger son fils; il renonce à Tchernigof, qu'il avait possédée au préjudice des Sviatoslavitchs; il invoque la légitimité des apanagistes suivant le partage réglé par Yaroslaf, et les droits héréditaires de chaque branche. Il se résigne à la reprise de Mourom (dépendante de Tchernigof) par Oleg, et il le blâme, mais bien doucement, d'avoir pris ensuite Rostof, dépendante de Péréaslavle. C'est seulement alors que, trouvant ses armes trop faibles pour ses desseins, il imagine les congrès. Le grand-prince était déjà moralement subjugué; il gagne encore les Sviatoslavitchs en affectant d'oublier la mort de son fils, et surtout par la doctrine de l'hérédité des apanages; et avec ces alliés, et en ménageant et dressant à sa dévotion l'opinion publique, il

marche à son but selon les hommes et les circonstances qu'il rencontre, avançant presque toujours à propos, sachant reculer au besoin, et présentant par la voie des congrès son joug à toutes les têtes, sauf à le laisser tomber quand on avait le courage et la force de le refuser, comme firent impunément les Rostislavitchs après le deuxième congrès (p. 314).

Vseslaf, le prince de Polotsk, était mort en 1101; ses fils n'avaient point troublé la paix; au contraire, ils s'étaient joints avec leur troupe à l'armée qui envahit le pays des Poloutsis en 1103. Mais ces jeunes princes avaient hérité de leur père et de la principauté de Polotsk, et de l'indépendance absolue qu'il avait su conquérir, et de ses *prétentions* comme seul représentant de la branche aînée de la race royale. Ces droits chimériques, inconnus pour ainsi dire jusqu'alors, devenaient un peu plus positifs par l'énoncé des motifs sur lesquels s'était appuyé Monomaque pour couronner Sviatopolk. Mais si Monomaque s'était avisé le premier de reconnaître ou plutôt d'indiquer le droit de primogéniture des branches, s'il avait agi loyalement, comme il avait préféré Sviatopolk à lui-même, il devait préférer Vseslaf à Sviatopolk. Au lieu de cela, il écarte soigneusement Vseslaf d'abord, et malgré les services que ses enfans, devenus princes après lui, viennent de rendre à la Russie, il profite du premier instant de loisir pour tourner contr'eux ses forces et celles de ses alliés. Il y a ici une dé-

loyauté frappante et impardonnable à un homme qui déplorait sans cesse les troubles de l'empire, et maudissait, et déposait, quand il le pouvait à son profit, les auteurs de la guerre civile.

Après cela, c'était un dévot de premier ordre, toujours baisant le crucifix, marmottant à cheval ses patenôtres, et caressant les prêtres. Mais il est juste de rappeler que la cagoterie était la maladie générale du siècle. La religion envahissait tout, le clergé se mêlait de tout, les pratiques dévotes se mêlaient à tout.

Religion et clergés.

Le grand-prince, qui s'était engagé par serment à punir l'attentat commis avec son autorisation sur Vassilko, tourna ses armes contre les Rostislavitchs. Tout à coup, entre les deux armées, Vassilko paraît un crucifix à la main. Vois, parjure! criait-il à Sviatopolk, vois mon vengeur; *cette image* du Saint-Sauveur sera ton juge et le mien (K. 2, 161). *Cette image?* est-ce une faute de traduction? est-ce une erreur personnelle à Vassilko? est-ce la croyance commune de sa nation? est-ce un reste d'idolâtrie payenne? est-ce une émanation de l'idolâtrie grecque pour les saintes images?

Précédemment, le même Vassilko, qu'emportaient ses bourreaux, revenant à lui, s'aperçoit qu'une main compatissante nettoie ses vêtemens souillés. Pourquoi, dit-il, m'avez-vous ôté *ma chemise* ensanglantée? C'est *dans cet état* que je voulais *paraître aux yeux du Juge suprême* (K. 2,

153). Malgré les progrès du christianisme et sa propre dévotion, croyait-il et la nation croyait-elle aussi, comme les idolâtres Slaves et Scandinaves, qu'on paraissait dans l'autre monde avec ce qu'on portait dans le cercueil?

A leur première entrevue après la mort de Vsévolod, Monomaque et Sviatopolk, s'étant brouillés, se réconcilièrent en *baisant le crucifix*. Tous les princes, réunis au premier congrès, scélèrent leur union en *baisant le crucifix*. Vassilko, attiré dans le piége qu'on lui tendait à Kief, et averti à la porte de la ville, refusa de croire à la perfidie du grand-prince, parce qu'ils avaient *baisé ensemble l'image de notre Sauveur*, et passa outre en *faisant le signe de la croix*. Cette confiance de Vassilko et la trahison de Sviatopolk montrent que les différens esprits faisaient différens cas de cette cérémonie.

Lorsque les Russes rentrèrent, en 1108, dans le pays des Poloutsis, *l'armée entière baisa solennellement le crucifix* au bord de la Vorskla; les prêtres, portant la croix, marchaient à la tête des troupes, et chantaient les hymnes saintes; et le 24 mars on célébra en même temps la fête de l'Annonciation et une victoire qu'on venait de remporter. Dans l'expédition précédente (1103), les Russes s'étaient préparés à une grande bataille par des *prières* et des *vœux;* on promettait au ciel, on jurait de consacrer le butin, les uns aux pauvres, les autres aux

églises et aux monastères. En général, les Russes du onzième siècle faisaient souvent le vœu d'aller visiter la Terre-Sainte.

C'est pendant le règne de Sviatopolk que l'abbé russe Daniel obtint du roi Baudoin la faveur de placer une lampe devant le tombeau du Christ. On trouvait alors en Palestine beaucoup de nobles kiéviens et novgorodiens, ou pélerins, ou croisés.

On vit même un neveu de Sviatopolk, nommé Yaroslaf et surnommé *Sviatocha, le dévot*, dégoûté du monde par beaucoup de traverses, distribuer ses biens aux pauvres, et employer le reste à former la bibliothèque du couvent de Petchersky, où il se relégua lui-même. D'abord simple portier, puis valet des moines, ensuite jardinier, il se complaisait aux plus cruelles macérations, aux plus pénibles exercices, aux privations les plus intolérables.

Les ecclésiastiques étaient, pour toutes les affaires, des personnages de choix. Monomaque voulant se réconcilier avec les Sviatoslavitchs, écrit à Oleg et l'engage à lui envoyer sa réponse par un ambassadeur *ou par un prêtre*. C'est le métropolitain que les Kiéviens députent à Monomaque et à ses alliés, qui menaçaient de venger Vassilko; c'est le métropolitain et les chefs du clergé qui obtiennent du grand-prince la grâce et la liberté de son neveu; c'est un prêtre que David Igorévitch envoie à Vassilko, son prisonnier, pour l'engager à le réconcilier avec Monomaque. Cependant Vassilko ne

voulut charger de négocier avec Monomaque que son boyard Kulmée, et la négociation n'eut point lieu. Les prêtres et les moines, certainement soufflés par l'adroit Monomaque, prêchèrent comme une croisade l'expédition de 1108 contre les Poloutsis.

Croisade contre les Poloutsis.

Le règne de Sviatopolk vit deux métropolitains, tous deux Grecs. On pense bien que ces chefs du clergé russe communiquaient à leur caste le génie ambitieux de leur ordre, et l'esprit fallacieux de leur nation. Aussi, on peut observer que les prêtres ont fait un pas de géant sous le règne de Sviatopolk, que j'appellerais volontiers la régence de Monomaque. Je ne pense point qu'alors on se fût avisé de faire endurer le martyre à aucun missionnaire dans les lieux où s'étendait la domination directe ou l'influence de ce prince.

Métropolitains.

La cérémonie du baptême constituait une parenté religieuse entre le filleul et le parrain. Mstislaf de Novgorod, fils de Monomaque et filleul d'Oleg Sviatoslavitch, n'épargna rien pour réconcilier son père et son parrain; même en combattant celui-ci, il le respectait comme un père, et le ménageait au point d'évacuer sans autre motif des villes qu'il avait prises.

Effet du baptême.

Les mœurs de cette époque offrent de curieux détails. Au premier congrès, qui se tint à Lubetch sur les bords du Dniéper, les princes délibérans sont tous assis sur le même tapis, et probablement

Mœurs.

à la turque, c'est-à-dire comme nos tailleurs. Au deuxième congrès, près de Kief, après avoir interrogé David Igorévitch, qu'ils entreprennent de juger, ils montent à cheval et se dispersent pour délibérer, toujours à cheval, chacun avec sa suite; puis ils se rapprochent pour convenir de la sentence, et la font déclarer à l'accusé par des hérauts.

Les princes tendent a se rendre inviolables.

Déjà les princes se reconnaissaient ou se forgeaient une sorte d'inviolabilité aux dépens de leurs conseillers. De là tout ce bruit de Monomaque et de ses alliés pour l'affaire de Vassilko; les frères de celui-ci, assiégeant le coupable (David Igorévitch) dans Vladimir, sa capitale, exigent seulement qu'on leur livre ses conseillers. La ville force le prince à livrer les deux qui restent, et ce sont les officiers eux-mêmes des Rostislavitchs qui font l'office de bourreaux. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque la peine de mort se bornait, suivant la loi d'Yaroslaf, à une peine du talion exercée sur les meurtriers par les parens de la personne assassinée. Pour les meurtres qu'ordonnait *le* ou *les* princes, suivant l'usage qui remontait aux premiers jours de la conquête, c'était le prince lui-même, ses courtisans ou ses guerriers qui étaient les exécuteurs : et dans toute la Russie il ne devait pas y avoir un seul bourreau en titre.

Quoique les princes prétendissent alors à l'inviolabilité de leurs personnes, quoiqu'alors tous fussent

parens, et même à des degrés très-rapprochés, la passion ou la circonstance les portait souvent à de grandes rigueurs contre leurs pareils. Sviatopolk fait ou laisse arracher les yeux à Vassilko, et le procédé est plus barbare que le supplice même; David Igorévitch reçoit la victime toute sanglante, et la charge de lourdes chaînes dans une prison, à la garde de laquelle il attache trente soldats et deux officiers. Un neveu du grand-prince s'avise de vouloir, à l'exemple de tant d'autres, augmenter son apanage par quelques conquêtes, et le grand-prince, qui craint de se brouiller avec Monomaque, fait jeter en prison et charger de chaînes son neveu, dont le métropolitain et les chefs du clergé obtiennent la liberté, mais que le prince de Vladimir reprend, et enchaîne dans la prison où il mourut dix mois après. Il y a même grande apparence que la vocation de Sviatocha (p. 330), autre neveu du grand-prince, pour la clôture monastique, fut décidée par l'inimitié de Monomaque, malgré l'intercession du métropolitain. Sévices des uns envers les autres.

Lorsque Monomaque et Sviatopolk s'abouchèrent pour l'expédition de 1103 contre les Poloutsis, ils tinrent leur conférence assis sous la même tente au milieu d'une prairie, et entourés de leurs boyards, qui donnaient et soutenaient leurs avis. Dans la marche en pays ennemi, l'armée épargna la ville d'Ossenef, qui lui avait envoyé du vin, de l'hydromel et du poisson; mais elle brûla Sou-

grof, qui n'offrait rien peut-être, et peut-être n'avait rien à offrir.

Miracles.

D'après les détails précédens, on conçoit bien qu'il y eut à cette époque un bon nombre de miracles. L'ange exterminateur frappait les Poloutsis, et des mains invisibles abattaient leurs têtes. Des météores et un tremblement de terre épouvantèrent, avant l'expédition de 1108, la multitude, qui les tenait pour de funestes présages ; mais *les hommes sages* (les prêtres voulaient cette croisade) répondirent que tout cela promettait d'éclatantes victoires, et on les crut; signe certain de leur empire sur l'esprit général de la population.

Mort de Sviatopolk.

Enfin Sviatopolk mourut le 16 avril 1113, vingt années après son avénement, et les prêtres, qui seuls écrivaient l'histoire, mieux caressés par une puissance plus forte et plus adroite, n'ont pas flatté sa mémoire. Karamsin n'a pas même songé à reviser leur jugement, il le reproduit; je le supprime comme suspect, et très-inutile vu l'extrême insignifiance du personnage.

Son caractère, ses imprudences.

Sviatopolk était pourtant fort dévot. Avant de commencer une guerre ou un voyage, ou après une expédition heureuse, il entendait toujours quelques prières récitées par l'abbé de Petchersky sur le tombeau de saint Théodore (martyrisé à Kief sous saint Vladimir encore idolâtre), il bâtissait et ornait des églises; mais il avait plusieurs concubines, et traitait ses fils naturels comme ses fils lé-

gitimes; mais, et ceci devait bien autrement déplaire au clergé, il tolérait à Kief les juifs venus de la Tauride; mais, et cela n'était guères moins dangereux, il indisposait les marchands en faisant lui-même le commerce du sel, qu'on apportait de Galitch et de Pérémysle.

VLADIMIR II. VSÉVOLODOVITCH,

Surnommé MONOMAQUE, *baptisé* BASILE,

DE 1113 A 1125.

Élection de Monomaque.

QUAND Sviatopolk mourut, Monomaque avait, par vingt ans de politique et de travaux, préparé tous les ressorts qui devaient alors se mouvoir comme d'eux-mêmes, et le porter au trône en apparence malgré lui. « Une assemblée générale et so»lennelle des citoyens de Kief décida que la cou»ronne devait être placée sur le front de celui des »princes russes qui en était *le plus digne*, et, *d'un »commun accord*, ils envoyèrent des ambassadeurs »à Monomaque pour l'inviter à monter sur le trô»ne.... Ce *généreux* prince versa des *larmes sincères* »sur la mort de Sviatopolk, et, dans la *douleur qui »oppressait son âme*, il refusa l'honneur qu'on lui fai»sait offrir..... Mais les Kiéviens ne voulurent en»tendre parler d'aucun autre prince. Les séditieux, »profitant de l'anarchie, *pillèrent* la maison de *Pou»tiata, voïévode de Sviatopolk, et toutes celles des juifs, protégés de ce prince.* Les citoyens paisibles

»mandèrent à Monomaque : arrachez-nous à la »fureur du peuple, venez préserver du pillage *le »palais de l'épouse infortunée de Sviatopolk*, nos pro»priétés et l'enceinte des monastères. Monomaque »ne put résister à des motifs aussi pressans, il se »rendit dans la capitale où *sa seule présence apaisa »aussitôt la sédition*, et le peuple fit éclater sa joie »alors qu'il vit le premier trône de Russie occupé »par le plus magnanime des princes (K. 2; 186, »187, 188).» Ainsi s'opéra l'élévation de Vladimir Monomaque, par une élection populaire que nous examinerons tout à l'heure; d'autres réflexions se présentent d'abord.

Adresse de Monomaque.

Croira qui voudra à la *sincérité des larmes* que donne l'heureux Vladimir au prince qu'il avait toujours tenu en tutelle et qu'il remplaça sur le trône, et à cette *douleur qui oppressait son âme* au point de lui faire *refuser la couronne*, manquant seule à sa puissance effective. Karamsin lui-même soupçonne à ce refus encore une autre cause, que je regarde comme déterminante, et c'est la crainte de voir les Sviatoslavitchs s'élever contre son élection. Ils le pouvaient, parce qu'ils avaient autant de droit que Monomaque ou plutôt parce qu'il n'y avait aucun droit, et qu'avec les forces des deux principautés de Tchernigof où régnait Oleg, de Smolensk où régnait David, ils étaient capables de résister à Monomaque qui ne disposerait plus, en cas de rupture, que des ressources de Péréaslavle son apa-

nage particulier, et de Kief, qui, se donnant à lui aujourd'hui, pouvait demain l'abandonner pour les Sviastoslavitchs. Monomaque n'était pas homme à risquer témérairement le succès de tous ses soins en se déclarant lui-même avant d'être bien sûr, ou que les Sviatoslavitchs ne s'opposeraient point à son élection, ou que les Kiéviens la soutiendraient de toutes leurs forces. De là son refus politique, dont les Kiéviens ne devaient tenir aucun compte si leur résolution était bien prise, et qui, dans le cas contraire, lui conservait la paix avec les Sviatoslavitchs. Ceux-ci, tout occupés de se maintenir chez eux, et voyant la dignité de grand-prince devenue si nulle par elle-même et si précaire par la turbulence de la capitale, songèrent moins à la disputer qu'à se rendre indépendans comme les princes de Polotsk; et quand les Kiéviens se furent compromis en s'opiniâtrant à soutenir l'élection de Monomaque, et en pillant les partisans de Sviatopolk, de manière à ne plus trouver de sûreté que sous la protection de Monomaque, celui-ci, qui avait à Kief des agens et une foule de créatures dirigeant par ses inspirations sans doute les événemens de la capitale, parut céder à la force des choses et accepter la couronne comme malgré lui. Il eut bien soin de ne se présenter qu'après avoir laissé le temps à sa faction de ruiner et de détruire ou terrifier les amis de Sviatopolk et de sa famille. Le parti ennemi fut donc écrasé sans

qu'il eût l'air de s'en être mêlé, sans paraître même l'avoir désiré. Il arriva au contraire comme pour sauver ce qu'il en restait encore. C'était déjà un grand avantage que de se débarrasser, sans se compromettre, d'une foule de gens odieux ou suspects; mais ce n'était pas une moindre adresse que de payer ce mouvement révolutionnaire avec l'argent des proscrits; tel fut l'effet et vraisemblablement un des motifs convenus du pillage. Lorsque les partisans de Sviatopolk furent suffisamment accablés, quand ceux de Monomaque furent assez gorgés de butin, Monomaque, qui semble avoir calculé le temps nécessaire à cette double opération, se présenta enfin! Mais il se présenta en pacificateur. Il n'eut qu'à se présenter, et les troubles cessèrent et les fêtes succédèrent tout à coup aux scènes de fureur et de dévastation.

Il y a dans les manœuvres de Monomaque autant de bonheur et peut-être plus d'astuce que dans celles de notre Pepin-le-Bref, pareillement couronné comme *le plus digne* au préjudice de la maison régnante. A la vérité, Monomaque était ce que nous appelons prince du sang; mais Pepin-le-Bref, sans être de la famille royale, était de la famille régnante, ce qui valait beaucoup mieux pour ses projets.

Selon Karamsin, les Sviatoslavitchs, « en leur qualité de descendans immédiats du fils aîné d'Yaroslaf, avaient, suivant la coutume du temps, d'incontestables droits au trône du grand-prince (K. Droits au trône.

» 2; 187); l'*élection* de Monomaque était contraire » à l'usage établi pour l'ordre des successions. Mais » les Sviatoslavitchs ne songèrent pas à s'opposer » au vœu général, ils cédèrent de bon gré tous leurs » droits à Monomaque, et se contentèrent de leurs » apanages respectifs (K. 2; 188). »

Si je ne me trompe moi-même il y a ici une erreur complète. Rien, ni les faits, ni les lois n'établissent, n'indiquent même ce prétendu droit des Sviatoslavitchs en leur qualité de descendans immédiats du fils aîné d'Yaroslaf.

Le fils aîné d'Yaroslaf était Ysiaslaf, qui eut deux fils, savoir : Sviatopolk mort grand-prince en 1113, et Yaropolk assassiné en 1086. Comme il n'y avait plus apparemment de fils de cet Ysiaslaf, Karamsin, dans son système, appelle Sviatoslaf le fils aîné d'Yaroslaf quoique ce Sviatoslaf ne fût que le second, et partant les Sviatoslavitchs descendans immédiats du fils aîné d'Yaroslaf. Monomaque n'était que le descendant immédiat du troisième fils de cet Yaroslaf.

Je ne me rappelle pas avoir vu, avant Monomaque, un seul exemple de ce droit de descendance immédiate de tel ou tel prince. Rurik fut conquérant; Oleg, chargé de la régence, s'appropria le pouvoir et le garda toute sa vie; Igor, fils de Rurik, succéda à Oleg son tuteur; Sviatoslaf paraît fils unique et succède à son père (Igor). Yaropolk I succède à son père (Sviatoslaf), en dépouillant ses

frères. Saint Vladimir supplante et assassine Yaropolk I, son frère aîné ; Sviatopolk I, fils posthume d'Yaropolk I, enlève le trône à ses cousins, tous issus d'un *cadet bâtard* (saint Vladimir); Yaroslaf-le-Grand, fils aîné de Vladimir, renverse par les armes et remplace Sviatopolk I; Ysiaslaf, fils aîné d'Yaroslaf-le-Grand, succède en vertu du testament de son père; l'aîné de ses deux frères, Sviatoslaf, le détrône et lui succède par la force des armes; le troisième frère, Vsévolod, traite avec le premier Ysiaslaf, qui reprend la couronne en cédant des provinces à Vsévolod; et celui-ci succède à Ysiaslaf par circonstance. Jusque-là on ne trouve absolument aucun indice de ce droit des descendans immédiats d'un prince quelconque. En recherchant ce qui se passait relativement à la succession des apanages particuliers, si cette doctrine rencontre un antécédent conforme, elle en trouve dix contraires. Elle pourrait encore moins s'appuyer sur des inductions tirées du code, car on y voit les enfans appelés à hériter de leur père.

Le premier, le seul fondement de cette doctrine, est le discours et la conduite de Vladimir Monomaque. Je me réfère à ce que j'en ai dit (p. 288); supposé même que je me sois trompé dans mon examen, que Vladimir ait été de bonne foi et sans arrière-pensée, je ne crois pas qu'on puisse fonder un droit si important sur la simple velléité d'un prince qui n'était pas alors *prince régnant*, et

que cette doctrine admise écartait du trône. L'avénement même de Sviatopolk II ne saurait consacrer cette doctrine. Il accepta le trône, parce qu'un trône ne se refuse guère; il l'accepta sans contester ce principe, parce qu'il en profitait. Les Kiéviens ne s'y opposèrent pas davantage, parce que Kief était alors ruinée et presque déserte, et conséquemment sans aucune force, parce que peut-être les armes étaient enfermées dans les dépôts de la cour, parce que les dires des princes devaient, à une époque de malheur et d'ignorance, paraître fort indifférens à des citoyens qui prétendaient au droit d'élection et l'avaient déjà exercé. Aucun prince ne s'éleva contre la doctrine de Monomaque, parce que lui seul pouvait alors la combattre. Les princes de Polotsk, indépendans, regardaient Kief comme une province ennemie où ils n'avaient rien à faire si ce n'est de la conquérir; les Rostislavitchs ne songeaient qu'à se former des apanages, trop heureux si on les eût oubliés; les Sviatoslavitchs proscrits, relégués à Tmoutorokan sur les bords de la mer d'Azof, cherchaient des auxiliaires qui les ramenassent à Tchernigof l'épée au poing, et s'inquiétaient fort peu de Kief. Tous les autres princes avaient des guerres à soutenir, des expéditions en tête, des revers à réparer; chacun pensait à soi, et, oubliant la capitale, désirait en être oublié; Novgorod, occupée de conquêtes et de courses lointaines, de son commerce, de ses as-

Position des princes.

semblées populaires, de ses affaires intérieures, tenait à peine au corps de l'empire, qui s'en allait par lambeaux que chacun tirait à soi selon le temps et ses forces. Ainsi la conduite de Monomaque, quoiqu'elle ne fût ni approuvée ni improuvée, ne saurait même s'appuyer sur un consentement tacite des princes ni des peuples.

Si encore on veut malgré tout regarder comme suffisamment établi par un seul exemple, qui est le fait d'un seul homme, la doctrine que je réfute, le fait subséquent du même homme la renverse, car Monomaque ne paraît pas avoir seulement soupçonné aux Sviatoslavitchs la qualité de légitimes héritiers de la couronne.

Pour Sviatopolk, Monomaque avait pris hardiment l'initiative, sans même le consulter, sans le faire prévenir. Il l'avait proclamé lui-même à Kief, et était parti de cette ville avant que la nouvelle en parvint à Tourof où était Sviatopolk. Il ne s'avisa point de faire la même courtoisie aux Sviatoslavitchs, qui étaient d'autres hommes; les citoyens de Kief lui étaient tous gagnés, il était en mesure; et il monta au trône aussitôt qu'il vit la capitale engagée de manière à ne pouvoir plus reculer. Et il y monta par le droit d'élection, parce que celui-là dépendait de sa popularité et de son adresse.

Si l'on veut à toute force que le bon plaisir ou la convenance de Monomaque ait pu fonder seul le droit de priorité entre cousins issus de germains en

faveur des fils de l'aîné des pères, il faut accorder aussi que son exemple présent donne ou reconnaît au peuple le droit d'élire le grand-prince, et que ce droit du peuple, ainsi fondé en dernier lieu, efface tous les autres droits.

Pourquoi Monomaque se fait élire.

C'était une faute à Monomaque de se prévaloir d'une élection populaire; mais cette faute devint une nécessité de sa position. Quand il avait cédé le trône à Sviatopolk, le principe qu'il mettait en avant le désignait d'avance comme le successeur obligé de ce prince au préjudice de ses enfans. A la vérité, en vertu de ce principe, les Sviatoslavitchs sans contredit, et même la branche de Polotsk, en faisant remonter jusqu'à saint Vladimir l'application de cette doctrine, devaient être préférés à Monomaque. Mais les princes de Polotsk étaient alors des ennemis déclarés, qui n'avaient pas besoin de la proclamation de ce principe s'ils étaient jamais assez forts pour enlever la couronne à main armée, et à qui ce principe ne servirait de rien s'ils étaient trop faibles. D'un autre côté les Sviatoslavitchs étaient bien loin, et eux seuls s'avisaient de songer à leur restauration à Tchernigof, peut-être même sans oser l'espérer. Monomaque paraissait donc être le seul à qui sa propre doctrine pût servir un jour. Cependant, contre toute vraisemblance, les Sviatoslavitchs revinrent dans leur principauté, et force fut à Monomaque d'aviser à quelque autre expédient. Sûr des suffrages de la capitale, il s'y

fit *élire* grand-prince, et gouverna en qualité *d'élu du peuple.*

Cette circonstance fut pour lui une échappatoire, et pouvait devenir pour le peuple la reconnaissance d'un droit.

Toutefois les effets de cette élection se bornaient pour ainsi dire à Kief, et à ce que les troubles lui avaient laissé des anciennes dépendances de cette province. Cette nouveauté changeait le titre, non la puissance de Monomaque, dans sa principauté de Péréaslave; et son influence sur les autres apanagistes et sur Novgorod, en un mot la *grande-principauté* dont il était revêtu, allait devenir ce qu'il saurait et pourrait la faire. Jusqu'à présent le cercle d'action de sa politique s'était borné à Péréaslavle, à Kief où le grand-prince était son vassal, aux domaines des Sviatoslavitchs ses alliés. Quoique Novgorod s'opiniâtrât à garder son fils, on a vu qu'elle ne se piquait envers lui-même ni d'obéissance ni de respect.

Le premier soin de Monomaque fut de se rendre agréable au clergé et au peuple. La première action de son règne fut la translation solennelle des reliques de saint Boris et saint Gleb, de l'ancienne église à une nouvelle, construite en pierres à Vouychégorod. Ces martyrs, victimes de Sviatopolk I, étaient *les protecteurs de la Russie, la terreur des ennemis et la force des armées.* Il n'épargna rien pour rendre cette solennité magnifique et impo- Monomaque capte le peuple et le clergé.

sante; comme la population accourue des provinces éloignées pour *toucher les saintes reliques* fermait le passage au cortége religieux, Monomaque imagina d'écarter la foule, non par la violence, mais en faisant jeter au loin une immense quantité d'étoffes, de vètemens, de fourrures précieuses et de pièces d'argent, sur lesquels la multitude se précipita. Les fêtes durèrent trois jours, et pendant ces trois jours les pauvres et les étrangers furent régalés aux frais du *trésor public*. Monomaque savait mieux que personne qu'il faut semer pour recueillir.

Oleg Sviato-lavitch.

Comme ce fut Oleg qui, en cette occasion, donna un grand festin aux princes, il faut conclure que les Sviatoslavitchs ne s'opposèrent point à l'avénement de Monomaque. Mais quel était leur motif avoué s'ils s'avisèrent de donner leur consentement, ou leur pensée si on le leur demanda? L'histoire ne le dit pas. Karamsin avance qu'*ils cédèrent tous leurs droits à Monomaque* (t. 2, p. 188); mais Karamsin le suppose sans doute, car il ne cite aucune autorité, quoique le fait en valut bien la peine. Pour céder des droits il faut les connaître, et, selon toute apparence, les Sviatoslavitchs ne se reconnaissaient de droits que sur leur apanage, parce que déjà l'usage s'établissait généralement de considérer les apanages comme des fiefs héréditaires par leur nature, et indépendans quand le titulaire avait assez de force pour cela. Mais, quant à la couronne, il n'y avait pas encore la moindre

apparence de droit, si ce n'est l'usage, constant jusqu'ici, de l'offrir ou de la laisser prendre toujours à un prince de la race royale ; et cela sans doute parce que ces princes seuls étaient, par leurs apanages particuliers, leurs alliances et leur clientelle dans la noblesse et le peuple, capables de la disputer et de la garder.

La sédition et le pillage, qui suivirent à Kief le refus politique de Monomaque, eurent pour résultats, et peut-être pour but, d'intimider ses rivaux : les Sviatoslavitchs, s'ils songeaient à se présenter; les fils de Sviatopolk, s'ils prétendaient revendiquer la principauté de Kief, comme *grande-principauté*, ou comme apanage particulier. De plus, les fureurs populaires, dirigées contre tous les partisans de Sviatopolk, et contre eux seuls, ruinaient ce parti, et assuraient à la faction de Monomaque une supériorité désormais invariable. Effet et but de la sédition à Kief.

Il ne faut pas craindre de supposer à Monomaque plus de manœuvre et d'adresse qu'il n'en eut : c'était un esprit souple et rusé. La part qu'il prit aux affaires, pendant le règne orageux de son père, l'avait accoutumé à une politique astucieuse; et son éducation, sur ce point, avait dû se perfectionner par le commerce et les leçons des métropolitains, qui, tous venus de la Grèce, importaient naturellement en Russie le génie de leur nation.

On avait excusé la sédition de Kief en se plaignant de l'usure, vice ordinaire des Juifs. Mono- Loi ou décret sur l'intérêt de l'argent.

maque profita de cette circonstance pour s'attacher la masse des citoyens par un décret, portant que le créancier qui aurait reçu trois fois du même débiteur les intérêts appelés *le tiers de l'année*, perdrait le capital de sa créance. Cet intérêt était plus fort que l'*intérêt annuel*, déjà exorbitant. Le décret ajouté au code d'Yaroslaf avait été rendu par Monomaque, dans une assemblée des boyards les plus illustres et de ses principaux officiers, de telle sorte que lui seul exerçait le pouvoir législatif, les personnages convoqués étant tous gens à lui, et n'ayant à donner que leurs avis. Outre le but moral, ce décret avait un but particulier : le créancier pouvait réduire en esclavage son débiteur insolvable ; les Juifs, partisans de Sviatopolk et sans doute de ses enfans, avaient une foule de débiteurs ; ceux que le décret déclara libérés de leurs dettes durent tout à Monomaque, et ils eurent le plus grand intérêt à le maintenir, sa chute pouvant annuler ce décret d'une si étonnante nouveauté.

But politique de cette mesure.

Les enfans de Monomaque.

Enfin, revêtu de la dignité de grand-prince, Monomaque tendit de toutes les forces de son génie et de ses armes à la retirer de l'avilissement où elle se trouvait, et ses fils, ses alliés naturels, le servirent beaucoup à y réussir. L'aîné, Mstislaf, prince de Novgorod, avait déjà montré un esprit adroit et conciliant, puisqu'il avait su plaire aux Novgorodiens ; plusieurs campagnes heureuses et ses récentes conquêtes, attestaient sa valeur. Son

obéissance à son père ne s'était jamais démentie, mais elle devenait inutile à Novgorod, où le prince n'était guère que le général de la république. Monomaque y envoya Vsévolod (fils de Mstislaf), comme à une école où il devait se former par les difficultés même de sa charge, et il rapprocha de lui l'utile Mstislaf, qu'il investit du gouvernement de Bielgorod, voisin de Péréaslavle et de Kief. Un autre fils, Georges, régnait à Souzdal, d'où il fit une invasion heureuse dans le pays des Bulgares orientaux. Yaropolk, troisième fils de Monomaque, sans doute pourvu de quelque principauté vers le sud-est, enleva trois villes (Balin, Tchechluef et Sougrof) aux Poloutsis, qu'il battit vers le Don. Monomaque lui-même refoula au-delà des frontières les Bérendéens, les Petchénègues et les Torques, poussés par les Poloutsis du côté de Péréaslavle, aux environs de laquelle ils cherchaient un asile. Mais leurs habitudes de brigandage ne permirent point de les y tolérer; seulement on laissa au bord du Dniéper une de leurs bandes, qui passa au service des Russes sous le nom de *Klobouks noirs*. Il paraît même que Viatcheslaf, autre fils de Monomaque, occupa sur le Danube quelques villes enlevées aux Grecs par un certain Léon, fils d'un empereur Diogène, et gendre du grand-prince. Ce Léon, qu'Anne Comnène et tous les historiens de Byzance traitent d'imposteur (peut-être parce qu'on parvint à le faire assassiner), est regardé

Succès militaires.

Klobouks noirs ou bonnets noirs.

Léon.

comme le véritable fils de Diogène par les Russes (peut-être parce que son nom et son rôle pouvaient ranimer les espérances ambitieuses de la Russie sur la Grèce). Quoi qu'il en soit, les villes du Danube retournèrent à l'empereur par la victoire ou par quelque traité, et Basile, fils du prince ou de l'imposteur Léon, se distingua au service des *grands-princes*. La veuve de ce Léon acheva sa vie dans un monastère russe.

Force de Monomaque.

Devenu fort par sa politique, par lui-même, par ses enfans nombreux, braves et fidèles, par son alliance avec les Sviatoslavitchs qui lui restèrent dévoués, par les victoires de tous ses fils, par les siennes, par le clergé dès lors bien puissant, par l'amour des peuples que gagnaient et captivaient sa popularité, ses vertus vraies ou feintes et ses immenses largesses, Monomaque parut assez grand aux historiens modernes pour lui attribuer une conquête que n'avaient pu faire ses plus terribles prédécesseurs. Tous avaient conjuré les empereurs de leur envoyer des ornemems royaux, tous avaient essuyé des refus colorés de la même excuse. « Ces » ornemens étaient l'œuvre des anges destinée aux » seuls empereurs et qu'on ne pouvait éloigner de » Sainte-Sophie. » On prétend, mais les contemporains ne le disent pas, que Monomaque obtint d'Alexis Comnène la couronne (appelée bonnet d'or de Monomaque), la chaîne, le globe impérial, le sceptre et les anciens ornemens qui servent au

Ornemens royaux.

couronnement des souverains russes, et que l'on conserve au musée des antiquités à Moscou. On ajoute que Néophyte, métropolitain d'Éphèse, eut et remplit la mission d'offrir ces présens à Monomaque, de le couronner dans la cathédrale de Kief et de le proclamer Tzar ou César.

Ce fait a été supposé pour rendre plus antiques et plus imposans le titre et la qualité des empereurs de Russie, comme si un grand peuple et un grand trône avaient besoin de ces mensonges officieux.

Monomaque n'obtint, et vraisemblablement ne sollicita rien de tout cela. Son adresse et sa force lui suffisaient, et il s'en servit pour étendre sa domination sur les apanagistes et les cités, selon l'occurrence.

Un prince Gleb régnant à Minsk brûla Sloutsk et transporta les habitans dans sa province. Par forme de châtiment et de compensation, Yaropolk, fils de Monomaque, saccagea Droutsk, l'une des villes de la principauté de Gleb, et emmena la population pour laquelle il fonda une ville dans la domination de son père. Monomaque lui-même, réuni à David Sviatoslavitch, prince de Tchernigof, prit sur Gleb trois autres villes, le fit prisonnier et l'emmena à Kief où il mourut. Rigueurs. Gleb.

Après cette leçon donnée aux princes, il voulut en donner une aux cités, et choisit la plus puissante pour que l'exemple fût plus imposant. « Les Novgorod punie.

» turbulens Novgorodiens, dit Karamsin, qui avaient » abusé de la jeunesse de leur prince Vsévolod (petit-fils de Monomaque) s'attirèrent la colère de » Monomaque (K. 2; 196).

Malheureusement Karamsin n'indique pas autrement les abus reprochés à la cité. Elle n'aurait pas abusé de la jeunesse du prince, si Monomaque n'y avait, et peut-être à dessein, substitué un jeune prince à un prince déja mûr et bien éprouvé. Quoi qu'il en soit, Monomaque agit alors en souverain absolu, et Novgorod en sujette d'un despote. « Le » grand-prince fit venir à Kief tous les boyards de » cette ville, exigea d'eux et de la manière la plus » solennelle, un nouveau serment de fidélité; en » retint quelques-uns près de lui, et en envoya » d'autres en exil. Les innocens où les moins cou» pables retournèrent chez eux....... Depuis quel» que temps les *gouverneurs de Novgorod* étaient » choisis parmi les citoyens de cette ville; pour » éviter les suites qui pouvaient résulter de leur » esprit séditieux, il confia cette charge à un sei» gneur de Kief nommé Boris. (K. 2; 196). »

Gouverneur de Novgorod.

Les boyards de Novgorod savaient-ils pourquoi on les mandait à Kief? je l'ignore. Ils obéirent, se résignèrent, et leur république, qui ne bougea point, ne risqua pas un seul mot en leur faveur. Le temps n'était plus où elle menaçait Monomaque et Sviatopolk de mettre à mort le prince qu'on voudrait lui imposer malgré elle. Quels immenses

progrès avait fait la royauté depuis cette menace encore toute récente! aujourd'hui Monomaque somme à la fois tous les boyards novgorodiens de comparaître au pied de son trône, et ils arrivent tous. Il exige d'eux un nouveau serment de fidélité, exprimant sans doute quelque renonciation à quelque privilége prétendu par leur cité, et ils le prêtent. Il lui plaît d'en retenir plusieurs auprès de lui comme prisonniers ou comme otages, d'en exiler plusieurs autres, de renvoyer le reste, et tous se soumettent sans mot dire à cette sentence, qui paraît avoir été rendue par le monarque seul, puisque l'historien, toujours soigneux de mentionner le concours des courtisans ou du peuple quand il le trouve indiqué par les annalistes, n'en parle point en cette occasion capitale. C'était peu encore d'avoir ainsi traité l'élite, la noblesse de Novgorod, il fallut encore dépouiller Novgorod elle-même d'un avantage dont la coutume avait fait un privilége des plus importans; le gouverneur de la ville ne sera plus choisi parmi ses citoyens, et le grand-prince lui-même, de sa pleine autorité, lui impose pour gouverneur un seigneur de Kief, une de ses créatures, un de ses courtisans. Ce fut une nouvelle conquête sans combat, mais avec les résultats d'une défaite pour la république.

Après ces deux exemples, il était clair que ni prince ni peuple ne déplairaient impunément au monarque : alors Monomaque mérite ce nom.

Monomaque dépouille Yaroslaf.

Un Yaroslaf, prince de Vladimir, neveu de Monomaque et, je crois, fils de Sviatopolk, avait épousé une fille de Mstislaf, fils de Monomaque. Cet Yaroslaf « ne craignit pas, dit Karamsin, *d'of-* » *fenser* le grand-père de sa femme. » Cette offense n'est pas autrement spécifiée. Aussitôt Monomaque, toujours habile à se faire aider, se ligue avec les princes du sud-ouest, et après deux mois de siége force Yaroslaf à se rendre. Karamsin ne dit rien de plus sur les résultats de cette première guerre ni sur l'arrangement qui dut la suivre; mais « bientôt, reprend-il, ce neveu inconsidéré *offensa de* » *nouveau* son oncle, il *éloigna* avec mépris *sa fem-* » *me*, pour laquelle il n'avait aucun attachement, et » s'enfuit en Pologne sans qu'aucun de ses boyards » osât le suivre. Le grand-prince donna l'apanage » de Vladimir à son fils Roman, qui mourut dans » la même année et y fut remplacé par son autre » fils André » (K. 2, p. 196, 197).

Ceci permet de croire que la première offense faite à Monomaque par son neveu, était quelque brouille de ménage entre Yaroslaf et sa femme. Karamsin l'annonce clairement, lorsque, voulant justifier les spoliations commises par son héros de prédilection, il dit (t. 2, p. 200) : « La justice avait armé son bras pour punir.... le prince de Vladimir qui voulait déshonorer le sang de Monomaque par son divorce avec la fille de Mstislaf? » Et c'est pour une misère de ce genre que Monomaque rallume

la guerre civile, qu'il a condamnée, punie avec tant d'éclat et d'affectation. Où est dont la sincérité de ce dévot? Qu'il s'interposât comme conciliateur entre son neveu et sa petite-fille, enchaînés l'un à l'autre par un hymen malheureux, c'était son rôle naturel; mais qu'il allât tout d'abord guerroyer contre le mari, cela cache un autre projet que de réconcilier le ménage. Il fallait au moins s'informer de quel côté était le tort, si toutefois la zizanie n'était pas une ruse de l'oncle, cherchant un prétexte pour dépouiller le neveu. Il fallait que l'épouse fût bien insupportable pour qu'à une époque où le grand-prince était si redouté, l'époux aimât mieux quitter son apanage que de le garder avec sa femme, et qu'il y renonçât si les armées étrangères ne pouvaient le lui rendre, ce qui était fort douteux. Il y a ici un coup monté par Monomaque pour dépouiller son neveu et pourvoir un de ses fils. Il est impossible d'en douter.

Le reste de cette affaire me paraît encore accuser Monomaque. Par son ordre, le nouveau prince de Vladimir fit une incursion chez les Polonais, qui, sans cette agression, ne se fussent peut-être pas armés pour Yaroslaf. Celui-ci vient, avec ces alliés qu'on lui a faits, attaquer la ville de Tcherven, qui le repousse. Ensuite il revient avec les Hongrois assiéger sa ville de Vladimir. L'actif et prévoyant Monomaque n'avait pas eu le temps de lever des troupes, dit Karamsin; et cependant, puissant et obéi comme

il l'était, il n'avait qu'à ouvrir les dépôts des armes et des chevaux, et à dire aux peuples et aux princes : *marchez!* car alors l'armée c'était le peuple. Cependant Vladimir ne fut pas ou ne voulut pas être en mesure pour combattre les Hongrois. Déjà l'assaut était fixé par eux au lendemain, Yaroslaf venait de reconnaître la place et d'en montrer les endroits les plus faciles; séparé de son escorte, il retournait seul au camp, lorsque deux hommes, sortis de la forteresse et placés en ambuscade, le surprennent et le percent de leurs piques. Il mourut presque sur le coup; aussitôt les Hongrois conclurent la paix ou plutôt leur marché. Étienne, leur roi, voulait venger son protégé, mais ses généraux le forcèrent de s'en retourner sur-le-champ.

Quand on dépouille un prince son neveu pour une querelle de ménage, on peut bien acheter sa mort et la retraite de ses alliés.

Observez que Monomaque inspirait tant de terreur que même parmi les boyards d'Yaroslaf personne n'osa le suivre dans sa fuite. Ainsi les peuples et les courtisans mêmes se détachaient des princes particuliers, et regardaient déjà le grand-prince comme un souverain à qui tout doit être soumis. Peut-être cette pensée n'était encore venue à l'esprit de personne depuis la fondation de l'empire, et cette doctrine est pourtant la base nécessaire de la souveraineté royale. A présent même les boyards d'Yaroslaf ne peuvent la recevoir que

comme une inspiration de la peur, si toutefois leur peur n'est pas encore une trahison achetée par le grand-prince.

Le besoin de la paix intérieure, qui ne peut résulter que de l'unité de l'empire, a toujours rendu l'histoire très-indulgente pour les crimes qui ont paru tendre à procurer cette unité précieuse. J'aurais la même indulgence, si je pouvais me persuader que les princes spoliateurs, assassins ou conquérans, ne se sont décidés à ces crimes que pour arriver à la paix et au bonheur des nations; mais aucun d'eux n'y a songé. S'ils y avaient pensé, auraient-ils ensuite partagé l'empire comme pour laisser à quelqu'un de leurs fils la peine et la gloire de le ramener à l'unité par le fratricide et la guerre? A-t-il jamais existé un barbare assez barbare pour ignorer que ses enfans se diviseraient comme lui-même et ses frères s'étaient divisés? et l'ayant nécessairement prévu, comment ont-ils pu se résoudre à ces funestes partages, si la nécessité d'y remédier avait pu seule les pousser au massacre de leurs parens? On les excuse par la coutume. Mais rien ne leur disait-il qu'on n'avait pas toujours et partout morcelé ainsi les royaumes à chaque succession? ne pouvaient-ils pas d'eux-mêmes s'aviser de léguer le trône à un seul de leurs fils? était-ce trop exiger de leur brutal instinct? ou si la coutume était à leurs yeux une loi si forte et si sainte, pourquoi la violaient-ils en usurpant les portions de leurs pro-

ches? Le prince, incapable de concevoir le danger de partager sa succession, et, le prévoyant, de renoncer à la coutume qui l'autorise, est encore plus incapable de concevoir la pensée d'un crime et de s'y résoudre par le seul amour de la paix et de l'humanité.

Non, jamais ces hommes de sang et de rapines n'ont songé aux avantages de l'unité du royaume, ni aux fleuves de sang et de larmes qu'elle devait tarir. Ils ont regardé la terre comme une curée offerte aux rois. Ils ont pris leur part selon leurs forces ou leur adresse, et aux dépens de qui ils ont pu. Ce qu'ils ont ainsi réuni dans leurs mains, ils l'ont laissé et partagé à leurs enfans comme leurs troupeaux et leurs métairies. Vivans, ils n'ont songé qu'à eux seuls; mourans, ils n'ont pensé qu'à leurs familles. C'était à leurs yeux l'humanité tout entière, et jamais, dans les réunions de territoires, ni dans le partage de leurs successions, ils n'ont compté pour rien le bonheur ou le malheur des peuples. Les plus fins en ont parlé pour avoir un prétexte, mais au fond ils s'en moquèrent comme les plus barbares. Ainsi les crimes, si mal à propos excusés par l'histoire débonnaire ou salariée, restent tous et tout entiers à leur charge, et sans excuse légitime, et sans autre motif véritable que leur féroce convoitise. On rejette aussi la faute sur leur siècle; car la pauvre espèce humaine se met à la torture pour justifier ceux qui la tourmentent

et la dévorent! Mais je demande en quel siècle les princes n'ont pas regardé leurs États comme choses à eux appartenantes, et en quel siècle les princes ont respecté les États de leurs voisins, quoique toujours et partout le vol fût reconnu et proclamé crime. Les princes qui ont tué ou dépouillé leurs pères ou leurs frères, vivaient-ils en quelque siècle et en quelque lieu où le vol justifiât le parricide? Non. Et les princes qui se mettent hors de ces premières lois de tous les temps et de tous les lieux, sont-ils autre chose que des bêtes? sont-ils des hommes de leur siècle, quel que soit ce siècle, que l'on déshonore en le donnant pour l'excuse de pareils brigands!

Je prouverai d'ailleurs que Monomaque et la classe supérieure de sa nation, à cette époque, étaient civilisés; l'ignorance et les mœurs du temps ne sauraient donc lui servir d'excuses. Il avait déjà dépouillé un prince (Gleb), qui mourut son captif; il eut encore envie d'en dépouiller un second (Yaroslaf). Cette fois il usa d'hypocrisie et d'astuce, de peur de soulever ensemble tous les apanagistes et les Sviatoslavitchs eux-mêmes, par une seconde spoliation, qui sans cette prudence eût été une leçon trop claire, même pour les plus imprévoyans; il réussit. Mais parce que ses fils lui ont succédé, et parce que les moines historiens étaient ses créatures, on n'a parlé que de ses vertus; et parce que les historiens modernes copient les an-

ciennes annales avec trop peu de défiance, et parce qu'un noble personnage plaît mieux qu'un monstre, on répète de nos jours ces injustes louanges. Je n'entends pas me laisser prendre à ce piége. Le lecteur a vu les faits, je les ai exposés en conservant fidèlement les termes de l'histoire adulatrice; je les ai jugés à ma guise, le lecteur peut les juger à la sienne.

Que les Hongrois se soient prêtés à la trahison que je révèle, rien n'est plus vraisemblable. C'était un marché lucratif et sans péril.

Volodar captif des Polonais.

Les Polonais s'étaient emparés de la personne de Volodar (l'un des Rostislavitchs) par une fraude non moins infâme, peu de temps avant leur incursion dans la principauté de Vladimir. Ce Volodar et son frère étaient la terreur des Polonais. Un seigneur, feignant une violente haine contre Boleslas, passa au service de Volodar, capta sa confiance, l'enleva dans une partie de chasse et le conduisit dans son château en Pologne. Son frère et son fils rachetèrent sa liberté moyennant une énorme rançon en or, argent, habits et vases précieux, et tous durent encore s'engager à laisser toujours en paix le roi qui les avait dupés.

Réserve de Monomaque.

Vladimir se borna prudemment aux spoliations déjà indiquées. Il n'osa point disputer Tchernigof à Yaroslaf Sviatoslavitch, qui hérita de cette province après la mort de ses frères, Oleg et David; ni rien tenter sur Pérémysle, Zvénigorod, Téréboul

et autres places que Volodar et Vassilko laissèrent à leurs enfans.

Vladimir II, nommé aussi Monomaque, et baptisé Basile, mourut à Kief le 19 mai 1126, dans sa soixante-treizième année, treize ans après son avénement au trône de Kief. Mais son règne effectif commença avec le règne purement nominal de Sviatopolk II, et déjà même sous Vsévolod son père, il était le véritable grand-prince, autant du moins que les conjonctures le permettaient. Sa mort.

Sa mort répondit à la première action de son règne. Sentant approcher sa fin, il se fit porter au bord de l'Alta, sur la place même où le jeune Boris avait été assassiné par les émissaires de Sviatopolk Ier, et tout près de l'église que lui-même avait bâtie pour ce royal martyr. C'est là « qu'il remit »son âme à Dieu, pénétré des consolations de la »religion et dans les sentimens de la piété la plus »vive. » Son corps fut transporté à Kief par ses enfans et par les seigneurs de sa cour. La cérémonie des funérailles se fit dans l'église de Sainte-Sophie.

Il laissa cinq enfans et une troisième femme. Ses enfans.

Ce qui précède montre suffisamment le caractère de ce prince; ajoutons néanmoins quelques détails.

Une de ses affectations était le zèle religieux, comme on a pu le voir; cependant il n'hésita pas à marier deux de ses fils à des princesses des Poloutsis idolâtres, et à marier ses filles et petites- Son caractère.

filles à des princes étrangers qui ne professaient pas la religion grecque. Dans un siècle si grossier, et malgré le *Canon ecclésiastique* (p. 285), il mettait donc, dans la pratique, la religion après la politique. Cela prouve qu'il était bien supérieur à son temps; mais cela prouve aussi que son temps ne doit pas excuser ses fautes et ses crimes.

Dans une sorte de testament rempli de ses conseils à ses fils, il dit: « La base principale de toutes les vertus est la crainte de Dieu et l'amour de l'humanité. Mais, ajoute-t-il, ce n'est ni le jeûne, ni la solitude, ni la vie monastique qui vous procureront la vie éternelle; c'est la bienfaisance seule. Il leur recommande de nourrir les pauvres; de servir de père aux orphelins; de juger eux-mêmes les veuves; de protéger les faibles contre les puissans; de ne mettre à mort ni innocent ni coupable, car, dit-il, rien n'est plus sacré que la vie et l'âme *d'un chrétien;* de ne violer jamais un serment prononcé en *baisant le crucifix;* de ne point abandonner les malades; de ne point s'effrayer à l'aspect des morts; de recevoir avec joie la bénédiction des prêtres; de ne pas s'éloigner d'eux, *de leur faire du bien, afin,* dit-il, *qu'ils prient Dieu pour vous;* d'avoir en horreur le mensonge, l'ivrognerie et la débauche; de respecter les vieillards comme leurs propres parens; d'aimer les autres hommes comme des frères; de surveiller eux-mêmes leurs affaires domestiques; de donner à leurs gé-

néraux l'exemple de la vigilance et de l'activité; de ne pas souffrir en voyage que leur suite offense les habitans, et de traiter eux-mêmes leurs hôtes; de respecter tous les étrangers; de leur prodiguer ou des présens ou au moins des marques de bienveillance, *puisque de la manière dont on les traite dépend le bien ou le mal qu'ils disent des pays d'où ils reviennent, en rentrant dans le leur*; de *saluer toutes les personnes devant lesquelles ils passeront*; d'aimer leurs femmes, mais sans leur laisser aucun empire sur eux; de chercher sans cesse à s'instruire: « Sans être sorti de son palais, mon père, ajoute-» t-il, parlait cinq langues, chose que les étrangers » admirent en nous; » de se garder de la *paresse, mère de tous vices*; d'éviter les vaines pensées dans les voyages à cheval, en récitant leurs prières ou en répétant au moins la plus courte et la meilleure de toutes: *Seigneur, ayez pitié de nous*; de ne jamais se coucher avant de s'être prosterné une fois, et, en cas d'indisposition, de se prosterner trois fois jusqu'à terre; de se lever toujours avant le soleil; d'aller de bonne heure à l'église offrir à Dieu leurs premières pensées: « C'est ainsi, dit-il, que fai- Instruction ses fils.
» saient mon père (Vsévolod) et tous les gens vertueux » qui l'entouraient. Au point du jour, ils glorifiaient » le Seigneur et s'écriaient dans la joie de leur âme: » Daignez m'éclairer, ô mon Dieu, de votre divine » lumière! Ils s'asseyaient ensuite pour délibérer, » pour juger le peuple, ou bien ils allaient à la

» chasse, et dormaient quelques instans vers le mi-» lieu du jour; car Dieu a permis, non-seulement à » l'homme, mais encore aux bêtes et aux oiseaux, de » prendre du repos à l'heure de midi. C'est aussi de » cette manière qu'a vécu votre père. Je m'étais ha-» bitué à faire moi-même tout ce que j'aurais pu » ordonner à mon domestique. A la chasse, à la » guerre, le jour, la nuit, en été comme en hiver, » j'étais dans une perpétuelle activité; je voulais » tout voir par mes yeux, au lieu de m'en rappor-» ter à mes gouverneurs ou à mes agens. Jamais je » n'ai abandonné les pauvres et les veuves aux vexa-» tions du puissant, et j'avais mis au nombre de » mes devoirs l'inspection particulière des églises » et des cérémonies de la religion, ainsi que celle » de l'économie de mes biens, de mes écuries, des » vautours et des faucons de ma vénerie. » Après l'énumération de ses entreprises militaires, il continue ainsi : « J'ai fait quatre-vingt-trois campagnes, sans » compter les moindres, et dix-neuf traités avec » les Poloutsis. J'ai pris au moins cent de leurs plus » célèbres princes, que j'ai renvoyés ensuite; *j'en » ai fait jeter et noyer dans les rivières plus de deux » cents autres.* Persomne ne voyageait plus rapi-» dement que moi; en partant de grand matin » de Tchernigof, j'arrivais à Kief avant les vêpres. » Nous nous livrions souvent au plaisir de la chasse, » votre grand-père (Vsévolod) et moi : quelquefois » au milieu des plus épaisses forêts j'attrapais quel-

» ques chevaux sauvages et je les attachais en-
» semble de mes mains. Que de fois je fus renversé
» par les buffles, frappé du bois des cerfs, foulé
» aux pieds des élans! Un sanglier furieux m'arra-
» cha mon épée de la ceinture; ma selle fut déchi-
» rée par un ours. Cette bête terrible se jeta sur
» mon cheval et le fit tomber sous moi. Que de
» chutes de cheval n'ai-je pas faites dans ma jeu-
» nesse, où, sans songer aux dangers auxquels je
» m'exposais, je me brisais la tête, je me blessais
» aux pieds et aux mains! Mais le Seigneur veillait
» sur moi! Et vous, mes enfans, ne redoutez ni la
» mort, ni les bêtes sauvages; conduisez-vous en
» braves dans toutes les occasions, et songez que,
» lorsque la Providence a fixé le terme de nos
» jours, rien ne peut nous soustraire à ses décrets.
» La protection du ciel est bien au-dessus de toutes
» les précautions humaines. »

Ces détails très-curieux font connaître le prince, la cour et le peuple.

Sa sensibilité affectée.

Monomaque était naturellement *pleureur* ou l'était devenu par une habitude politique.

La mort de Sviatopolk II le porte à l'empire, il a soin de lui donner *des larmes sincères*, et d'éprouver une douleur qui oppresse son âme et lui fait refuser la couronne (K. 2, p. 187). Il avait baigné de larmes son père expirant (t. 2, p. 125), cela est naturel; mais en apprenant l'attentat commis sur Yassilko, et dont il profita si bien pour se liguer

avec les Sviatoslavitchs contre le grand-prince Sviatopolk II, il *ne put* encore *retenir ses larmes* (K. 2, 153), et quand le métropolitain, député vers lui et ses alliés les Sviatoslavitchs pour moyenner la paix entre ces princes et Sviatopolk II, leur eut déclaré que cette guerre civile, entreprise par eux-mêmes, allait ruiner la Russie, Monomaque, *attendri*, n'oublia point de *laisser couler ses larmes* (K. 2; 155). L'émotion de son cœur faisait encore *couler ses larmes* lorsqu'il adressait ses prières au Tout-Puissant pour le bonheur de sa patrie et de ses sujets (K. 2, 201).

Sa philantropie.

Sa philantropie devient suspecte d'affectation, quand on pense à ce prince poloutsi, prisonnier, qui offrait une rançon et qu'il fit massacrer de sang-froid après la victoire; quand on pense à ces deux cents autres princes poloutsis captifs qu'il fit noyer; à la guerre civile qu'il fit à son neveu Yaroslaf, sous prétexte que ce prince voulait répudier sa femme. Un tel prétexte convenait-il à un monarque qui recommande à ses fils de ne laisser leurs femmes prendre sur eux aucun empire? Celle d'Yaroslaf, se voyant petite-fille du monarque, ne pouvait-elle pas avoir réduit son mari à l'alternative de l'éloigner ou de subir son joug?

Son patriotisme.

Son amour de la patrie paraît encore n'être qu'une des ruses de sa politique. Se sentant assez supérieur en génie pour accabler ses rivaux les uns par les autres, et visant depuis long-temps au pou-

voir suprême, il devait regarder comme ses ennemis personnels les princes, qui, désespérant de former dans l'intérieur une ligue capable de balancer la sienne, cherchaient des secours étrangers; mais il eut soin de les présenter à tous les yeux comme les ennemis de la nation, afin qu'en les combattant il parût seul le véritable ami de la nation. — Il excellait à cajoler le peuple, et il recommande à ses fils d'en user de même. *Saluez*, leur dit-il, *tous ceux devant qui vous passerez.* Il savait bien qu'une salutation de prince au peuple est une lettre de change tirée sur la fortune et le sang des citoyens, qui s'empressent de la payer en temps et lieu. Ses séductions s'étendaient même jusqu'aux étrangers : « Respectez-les tous, » dit-il encore à ses fils, de quelque qualité, » de quelque rang qu'ils soient; comblez-les de » présens ou au moins de marques de bien veil- » lance, puisque de la manière dont ils sont trai- » tés dans un pays dépend le bien et le mal qu'ils » en disent en retournant dans le leur. » Et si l'on se rappelle qu'il recommande à ses fils de faire du bien aux prêtres, afin que les prêtres prient Dieu pour eux, on verra que Monomaque était un homme qui savait et voulait tout calculer. Il savait le but de toutes les voies, et les voies de chaque but. Ses séductions.

Cette réflexion amène à penser que sa religion même pouvait, quoique sincère peut-être, devenir un instrument utile à ses vues. Car l'influence du Sa religion.

clergé s'accroissait tous les jours, et celui qui recommandait par écrit, à ses enfans, de faire du bien aux prêtres, afin que les prêtres priassent pour eux, pouvait bien leur dire de vive voix : « Et afin aussi qu'ils vous prêtent leur secours sur la terre. » Cette leçon, d'ailleurs toute naturelle, il l'avait sans doute utilement pratiquée lui-même, lui qui sait bien dire à ses enfans que ce n'est ni le jeûne, ni la solitude, ni la vie monastique qui donne la vie éternelle, mais la *bienfaisance;* ce qui était, vu le temps, une sorte de *jacobinisme,* et presque de l'athéisme.

Toutefois, ces vertus vraies ou feintes devaient tourner à l'avantage des peuples, et plût au ciel qu'on voulût bien toujours les tromper de la sorte!

Sa politique. On voit après tout que Monomaque fut un génie très-supérieur. Aucun de ses rivaux et même aucun prince russe antérieur ne lui peut être comparé comme talent politique, ou plutôt ce fut la première tête politique que l'on vit en Russie. A cela il joignait une activité extraordinaire et un courage brillant quoique mesuré. Il lui était réservé de rétablir, par la supériorité de son esprit, la dignité de grand-prince, humiliée sous les règnes précédens, à peu près telle que l'avaient faite par la brutalité des armes ses plus célèbres prédécesseurs, c'est-à-dire de lui rendre le pouvoir absolu, au moins dans les provinces qui le reconnaissaient; car les princes de Polotsk restaient indépendans

et comme détachés de l'empire ; les héritiers des Rostislavitchs n'étaient guère plus soumis, et le dernier des Sviatoslavitchs, trop docile pour un allié, n'avait pas tout-à-fait le caractère et l'allure d'un simple vassal. Aussi, tout en marchant à la souveraineté, le rusé Monomaque affectait-il, autant qu'il le pouvait, de se montrer aux princes seulement comme le premier d'entr'eux et le chef des seigneurs, mais non comme un souverain.

Pouvoir législatif.

Nous avons cru voir dans l'affaire des usuriers (p. 348) que Monomaque avait exercé seul le pouvoir législatif. Excepté à Novgorod peut-être et au temps des disgrâces d'Yaroslaf-le-Grand, toute loi était un acte de la volonté des grands-princes. Dominant par la force, ce qu'ils voulaient devenait la loi de tous, et Monomaque manœuvrait pour remonter à ce degré, à ce genre de puissance. Si la ville de Kief s'était avisée de rappeler qu'il régnait parce qu'elle l'avait élu, il l'aurait punie comme Novgorod. Les libertés publiques et le pouvoir des princes vont toujours en raison inverse. Celui-ci s'accroît de ce que perdent celles-là, à moins que des intermédiaires comme l'aristocratie politique et sacerdotale ne profitent de leurs pertes respectives. Sous le règne de ce prince vigilant et vigoureux, on ne voit guère les cités agir comme corps politiques libres.

Administration.

Karamsin regrette le silence des annales sur les actes du gouvernement de Monomaque. Mais

y avait-il un gouvernement organisé? Je n'en crois rien. Des préposés, esclaves ou libres, agens de prince ou de boyard, régissaient les villages esclaves ou peu s'en faut, comme on régit une ferme, et payaient les redevances fixes ou arbitraires appelées tributs ou peut-être impôts. Des préposés d'un ordre supérieur régissaient de la même manière les villes où il n'y avait point de princes résidens; les cités plus importantes obéissaient à des princes ou à des seigneurs, gouverneurs pour quelque apanagiste ou pour le grand-prince lui-même; les capitales des principautés avaient toujours quelque prince titulaire; les préposés et gouverneurs, assistés de quelques vieillards du lieu et des officiers ou satellites attachés à leur personne, avisaient au moyen d'exécuter de leur mieux et au plus vite les ordres à eux transmis; quand les populations en avaient le courage et l'occasion, elles se mêlaient, comme elles pouvaient et comme elles savaient, de leurs propres affaires, c'est-à-dire du paiement des impôts, des levées d'hommes et parfois des capitulations en cas de siége, ou des moyens de résistance; c'était là pour l'ordinaire que se bornaient les soins de l'administration. Quand le pouvoir se sentait faible, il consultait quelque assemblée publique pour avoir au besoin sur qui rejeter la faute d'une mesure malheureuse, ou pour tâcher de persuader au peuple de faire quelque grand effort; quand le prince se sen-

tait en état de commander, il ne convoquait guère que ses courtisans et les notables des villes, qui s'assemblaient bien moins pour délibérer que pour recevoir les inspirations ou les ordres d'un maître. Il y a toute apparence que Novgorod, privée de ses plus hardis boyards, et livrée par Monomaque à un prince son fils, et à un gouverneur Kiévien de son choix, fut réduite, au moins quelque temps, à renoncer à ses libertés, à dissimuler son esprit républicain. Les autres villes, bien moins puissantes, durent être encore plus soumises.

Pour bien juger de l'estime que l'on devait faire des villages en général, et aussi des villes qui n'avaient pas encore pu ou su se faire craindre comme corps politique, il faut savoir qu'alors existait une insolente coutume, entre princes, de se voler des populations, qu'on transférait comme un bétail. Vol d'hommes.

Ainsi Gleb, prince de Minsk, jugeant son État trop peu peuplé, s'en va de but en blanc brûler la ville de Sloutsk, emmène la population et la répand sur son domaine. Yaropolk, fils de Monomaque, très-fâché de perdre tant de bipèdes, ne songe qu'à en reprendre autant qu'on lui en a pris, et pour réparer son dommage il va brûler Droutsk, dont il emmène à son tour la population. Mais, voulant la garder en masse pour remplacer exactement la masse qu'on lui avait volée, il bâtit une ville, et y parque son troupeau d'hommes. A la vérité Monomaque punit Gleb, et le déposséda

(*voy*. p. 351), mais ce Gleb avait suivi l'usage de son temps; et la justice intéressée du grand-prince paraît une idée venue après coup. Car si le méfait de Gleb devait, selon les mœurs du temps ou la politique ordinaire des monarques, entraîner la confiscation de sa principauté, il se serait borné à prendre Droutsk et il l'aurait gardé avec sa population, qu'il était inutile de transplanter d'un pays déjà trop désert en une contrée où il fallait lui bâtir une ville. Avant ce fait, l'histoire fourmille d'exemples pareils; on ne voit que villes brûlées et populations enlevées dans les guerres civiles et les guerres étrangères, et souvent ce vol d'hommes est le but principal, quelquefois le but unique des hostilités.

Ainsi Vassilko, avant son malheur, projetait de peupler la Russie, presque déserte, dit-il, avec les captifs qu'il se proposait d'enlever en Pologne et surtout chez les Poloutsis, pour peu que ses frères et Monomaque et Sviatopolk II voulussent lui prêter quelques troupes. « Et, dit Karamsin (t. 2, p. 221), » les guerres continuelles qui se faisaient alors » procuraient à nos princes et à nos boyards une » multitude *d'esclaves*, dont les uns étaient vendus » et les autres répartis dans les villages. »

Cette observation de l'auteur termine le récit d'une invasion en Lithuanie, faite par le grand-prince Mstislaf, fils et successeur de Monomaque; ainsi les captifs dont il s'agit ne sont pas des Russes; mais je ne suppose pas que l'on fît une grande

différence entre les captifs; le droit de l'épée devait être le même sur les étrangers et les nationaux, si nous jugeons du traitement fait aux populations par le sort des villes, et d'ailleurs on sait que les guerres civiles sont toujours les plus cruelles.

Avilissement des masses.

Ainsi, ces populations russes, transplantées d'une province dans une autre, soit qu'on les disséminât dans les villages pour garnir le territoire, soit qu'on les réunît sur quelque point, n'en prenaient pas moins le titre et le caractère d'esclaves, peut-être effacés ensuite dans les villes, mais certainement indélébiles dans les campagnes. Et comme il est dans le génie du pouvoir et de ses agens, en tout temps et en tout lieu, de prendre pour la mesure de l'espèce humaine ce qu'ils rencontrent de plus avili parmi les hommes soumis à leur juridiction, les préposés des princes, les seigneurs eux-mêmes, voyant tant d'esclaves autour d'eux, durent penser que l'esclavage était la condition naturelle des hommes. Tout ce qui voulut en sortir, tout ce qui parut lever un peu la tête dut paraître séditieux et rebelle, et être puni comme tel. La liberté continua donc à se réfugier dans les villes, où souvent elle dut encore être humble et souple, et parfois se bien cacher.

Améliorations.

L'esclavage de la masse entretient ou amène l'ignorance et la barbarie de la nation. Cependant, ce que nous appellerions la tête de la population russe était déjà éclairée et presque civilisée. Le

commerce continuel du clergé, qui apportait ou recevait toutes les lumières de la Grèce, les communiquait aux princes, aux seigneurs, aux boyards, aux principaux citoyens des villes, et les écoles publiques devaient les porter plus loin et plus bas. Dans un État déjà vieux et anciennement civilisé, les prêtres peuvent désirer, procurer des pas rétrogrades et ramener les masses vers la barbarie, pour avoir sur elles la prépondérance que leur enlève le savoir universel, l'égalité presque générale des talens et de l'esprit; mais dans un pays tout barbare et naguère idolâtre, ce n'est qu'en adoucissant les mœurs brutales, et en éclairant un peu les hommes trop grossiers, qu'ils peuvent faire sentir la supériorité de leur génie et de leur religion; et ils s'y appliquent sans relâche. La masse ne peut se désabrutir sans que la tête se civilise et se perfectionne : c'est ce qui arrivait alors dans la Russie. Nous y voyons Vsévolod parler cinq langues (K. 2; 206), et son fils, Monomaque, avide de s'instruire, recommander à ses enfans de chercher toujours à apprendre et à ne jamais oublier. Nombre de courtisans durent imiter les princes, et les citoyens les courtisans; donc le goût de l'étude se répandre dans toutes les classes. Nous avons déjà vu Yaroslaf-le-Grand fort appliqué à l'étude et fondant des écoles publiques; sous Sviatopolk II, un de ses neveux, en renonçant au monde, fonde la bibliothèque de son couvent.

Depuis saint Vladimir, les artistes grecs affluaient à Kief, et devaient encore passer en d'autres villes, où l'on élevait aussi des édifices. Ils firent certainement des élèves ; car Monomaque, avant son élévation au trône de la capitale, « avait déjà embelli » le cercueil d'argent qui renfermait les restes des » saints Boris et Gleb, d'ornemens en or, en cris» tal, et de bas-reliefs si bien exécutés, que, selon » le rapport de l'annaliste, la richesse et la perfec» tion du travail causaient l'admiration des Grecs » (K. 2 ; 189). » Les beaux-arts s'étaient donc déjà naturalisés, au moins dans la capitale. Les arts utiles y avaient de pareils succès, comme l'attestent divers travaux du genre le plus important. Ainsi, Vladimir fit construire un pont sur le Dniéper, que jusqu'alors il avait fallu passer en barque ou à la nage. Il fonda sur le bord de la Kliasma une ville qui s'appela de son nom *Vladimir*-Zalesski, l'entoura de murailles, et y construisit une église *dédiée au Sauveur*. Ainsi, la chapelle de Ferney ne fut pas la première que les chrétiens eussent consacrée à Dieu, comme le croyait et le disait Voltaire, qui pensait follement que la Russie commençait à Pierre Ier. En 1114, Mstislaf, fils de Monomaque, donna plus d'étendue aux fortifications de Novgorod, que forçait sans doute à s'agrandir l'accroissement de sa population ; et comme, vers le même temps, un seigneur appelé *Paul*, gouverneur de Ladoga, entoura cette ville de second

Pont sur le Dniéper.

Vladimir-Zalesski.

Église dédiée à Dieu.

Fortifications.

ordre d'un mur en briques, on peut présumer que les nouveaux remparts de Novgorod-la-*Grande*, construits en terre selon l'ancienne coutume, reçurent alors un revêtement en briques : ce qui prouve à la fois savoir, puissance et richesse. Depuis le temps d'Oleg, l'histoire parle sans cesse de constructions de villes, comme s'il n'y avait qu'à dire aux maisons : Croissez et multipliez. Dans les premiers temps, rien n'était plus facile, sans doute; une poignée de Varègues conduisait, l'épée haute, un troupeau de Slaves terrifiés; on les parquait près de quelque bois; en moins d'une semaine, chacun avait construit sa grossière cabane, et la ville était faite. Si l'on voulait que ce fût une place de guerre, on mettait à l'œuvre toute la population pour élever un rempart en terre et soutenu d'une charpente plus ou moins forte, c'était une forteresse. Mais au temps où nous sommes, une pareille place ne devait plus être regardée que comme une ébauche, une construction provisoire en attendant la construction définitive, qui devait plus ou moins ressembler à celles que nous venons d'indiquer. Si le prince était riche et soigneux d'augmenter ses forces défensives, il perfectionnait les fortifications; sinon, il les laissait comme on les avait élevées dans le premier moment pour résister à un simple coup de main. Les riches se faisaient construire des maisons commodes, et les embellissaient; les industrieux s'en bâtissaient eux-

Construction des villes.

mêmes, et la masse conservait ses chétives cabanes. Par cet état des villes, on peut estimer celui des villages, peuplés de serfs, régis par un préposé esclave lui-même, et n'ayant aucune espèce de défense en un temps où la guerre civile était à peu près universelle et permanente, où les Poloutsis au sud-est, les Polonais, les Lithuaniens et les Hongrois à l'ouest, poussaient leurs courses jusqu'au cœur de l'empire, et où les ennemis nationaux, ainsi que les ennemis étrangers, avaient coutume de brûler tout en passant, et d'emmener en esclavage tout ce qu'ils n'égorgeaient pas sur la place. Comme les citoyens des villes étaient tenus de déposer les armes et les chevaux de guerre dans les dépôts du prince, que cette précaution se prenait même dans la capitale, on pense bien que la classe serve des paysans était absolument désarmée; disséminés d'ailleurs sur un territoire immense, ils ne pouvaient que s'enfuir dans les bois, heureusement très-vastes, très-épais, très-nombreux, quand l'arrivée de l'ennemi ne les surprenait pas, et supposé encore qu'ils ne dussentpas attendre pour cela la permission ou l'ordre de l'esclave ou valet, chef de leur village. Cet état d'humiliation et de misère, où je montre les paysans russes au douzième siècle, n'a rien d'exagéré; il résulte de l'ordre des choses; et, vers la même époque, les paysans français n'étaient guère plus heureux, si tant est qu'ils le fussent.

Villages.

Cependant, la dévotion, partant du prince, avait

Dévotion. gagné la cour, les princes apanagistes, les courtisans et les peuples. Nous avons déjà signalé celle de tous les grands-princes depuis saint Vladimir, et notamment celle de Vladimir Monomaque. Les reliques étaient singulièrement honorées, puisque les populations, même lointaines, affluèrent à Vouychégorod pour baiser celles de saint Boris et saint Gleb. Et Monomaque, au moins aussi politique que religieux, connaissant bien l'esprit public, a bien soin de commencer son règne par un grand acte de dévotion, par l'inauguration d'une belle église, et l'installation de ces reliques vénérées dans cette église nouvelle. Parmi les présens que des annalistes prétendent avoir été envoyés par l'empereur Alexis Comnène à Monomaque, ils n'oublient pas de placer un crucifix fait du bois de la vraie croix, qui devait être terriblement colossalle ou se multiplier étrangement pour suffire à tout ce qu'on en a fait. Soit piété réelle et pure de tout alliage de politique, soit dessein de recommander à l'opinion publique sa mémoire et ses enfans, Monomaque voulut expirer sur la place même où avait péri saint Boris. Dans ce siècle où la dévotion était générale et exagérée dans ses formes, celle de Monomaque fut distinguée à cause de son rang, et des larmes vraies ou factices dont il arrosait ses oraisons. Quelque sincère que fût la piété, il y entrait toujours un peu de calcul; et si Monomaque invitait ses fils à faire du bien aux prêtres,

afin qu'ils priassent pour eux, on peut croire que d'autres bienfaiteurs avaient un but pareil; d'où l'on peut conclure aussi que le clergé trafiquait de ses prières et de sa bienveillance. A l'exemple des grands-princes, les princes, les courtisans, les hommes considérables devaient recevoir avec joie la bénédiction des prêtres et se rapprocher d'eux comme une clientelle ; les classes inférieures devaient envier aux classes privilégiées un pareil bonheur, et y suppléer d'abord en récitant les prières tant recommandées par Vladimir à ses fils, notamment *la meilleure de toutes : Seigneur ayez pitié de nous ;* et aussi en multipliant les prosternemens religieux. Chacun devait, comme le grand-prince Vsévolod et son fils Monomaque, et tous *les gens vertueux* dont ils étaient entourés (K. 2; 206, 207) « glorifier le Seigneur en s'éveillant; *S'écrier dans » la joie de son cœur : Daignez, ô mon Dieu, m'éclai- » rer de votre divine lumière!* et aller à l'église offrir » ses premières pensées à Dieu. » Le baisement de la croix fut certainement réputé le sceau le plus sacré des engagemens, et devint une sorte de coutume, chacun ayant un crucifix, ou peut-être quelque objet de dévotion à baiser ou faire baiser pour chaque engagement.

De l'expulsion des Juifs.

Ce fut sans doute moins encore par esprit de dévotion que par cet esprit politique qui le rendait si soigneux de caresser et de capter l'opinion, que Monomaque expulsa tous les Juifs accueillis et protégés

à Kief par son prédécesseur Sviatopolk. Le motif de l'usure n'était qu'un prétexte utile et commode; car l'usure, déjà prévue et réglée par le code d'Yaroslaf, les avait dès long-temps précédés en Russie, et jamais on n'avait banni les usuriers, ni même sévi contre eux. Mais, en bannissant les Juifs, l'adroit Monomaque, qui avait eu soin de ne venir rétablir l'ordre à Kief qu'après qu'on les avait pillés, se procurait le facile et double avantage de s'attacher leurs nombreux débiteurs et de gagner à la fois à son parti la multitude et le clergé, déjà maître de l'esprit national. Karamsin ne parle pas de cette expulsion générale des Juifs attestée par Lévesque. Tous deux avaient compulsé les vieilles annales; le dernier a-t-il osé dire plus qu'il n'y avait trouvé? le second s'est-il permis une si grave réticence? je ne puis le décider. J'observe, d'un côté, que cette mesure convenait bien à la politique et à la position de Monomaque, et, d'un autre côté, j'hésite en voyant *la rue des Juifs* brûlée dans l'incendie qui dévora presque toute la capitale en 1124. Cependant la rue anciennement habitée par les Juifs pouvait, après leur exil, avoir conservé leur nom, et j'avoue que je penche plus volontiers pour la version de Lévesque, parce que cet écrivain, beaucoup plus philosophe et sévère que l'historien russe, a pu mieux apprécier la gravité de ce fait et le conserver, quand Karamsin l'aura cru plus insignifiant, et peut-être inutile ou fâcheux à retracer.

Incendie à Kief.

Soit habitude des périls et besoin d'en écarter la pensée une fois pour toutes, soit résignation et confiance réelle en la puissance divine, soit dessein d'inspirer à ses enfans et à ses guerriers une doctrine, qui remplaçât dans la guerre l'ancienne croyance des Scandinaves, qui leur faisait braver et chercher la mort avec une si terrible allégresse, Monomaque prêche à ses fils, et sans doute il avait répandu parmi ses braves, un dogme religieux et militaire qui devait transformer en soldat intrépide l'homme le plus lâche, pourvu qu'il fût dévot; or tous les Russes étaient dévots. « Conduisez-vous » en braves dans toutes les occasions, et songez » que, lorsque la Providence a fixé le terme de nos » jours, rien ne peut nous soustraire à ses dé» crets, etc. » (K. 2; 209.) Pour la guerre, cet adage chrétien équivaut au fatalisme. Et il faut bien que la faiblesse humaine, ayant à surmonter la nature pour courir au-devant de tous les périls de la guerre, ait besoin de cette croyance, car on la retrouve par toute la terre, avec les modifications du caractère particulier des temps, des nations et des individus; mais c'est toujours au fond le fatalisme bien réel. Je l'ai trouvé dans quelques soldats de cette vieille garde impériale, qui semblait porter au bout de ses baïonnettes les destinées de l'univers. On meurt quand on doit mourir, disaient-ils; et l'un d'eux, que je voyais revenir de Vaterloo avec un bonnet à poil roux et

Fatalisme.

usé, quand on en avait laissé de si beaux sur le champ de bataille, s'excusait de n'en avoir point ramassé un neuf en répondant d'un air persuadé: «Quand il fait chaud dans une affaire, un militaire qui se tient à son poste fait bien! voyez-vous, il y a moins de balles pour lui.» Ici je ne pense pas qu'il y eût un grand fonds de dévotion, mais il y avait cet instinct indéfinissable de superstition, si ingénieux à s'emparer de toutes les têtes en revêtant mille formes diverses et contraires s'il le faut, et ce besoin de faire taire la voix de la nature, qui, à l'aspect de la mort, crie à tout ce qui respire: *sauve qui peut!* L'honneur, si puissant chez les Français, se réserve *in petto* cet utile auxiliaire. Chez les Russes du douzième siècle, comme chez les Russes d'aujourd'hui, la religion, qui ne craint pas de se montrer et domine sur tout, aide et remplace au besoin le courage. Les soldats de Vladimir devaient combattre avec ce genre de fanatisme franc et robuste qui rend les Russes d'à-présent si froidement intrépides, si fermes dans le rang, si résignés, je dirais presque si appliqués à mourir à leur poste.

Progrès de la puissance sacerdotale.

Dans le règne précédent nous avons vu les armées *baiser le crucifix* en ouvrant la campagne, et les prêtres marcher devant les colonnes en chantant les psaumes. Toutes ces pratiques religieuses entretenaient et augmentaient l'influence du clergé, d'ailleurs employé dans toutes les affaires impor-

tantes. Nous voyons même le métropolitain, à l'occasion du carême, adresser au grand-prince une instruction pastorale par écrit. Ce devait être une nouveauté, où Monomaque, tout en captant le clergé, savait admirablement le tenir dans une crainte respectueuse, car le métropolitain, ayant parlé de la juste défiance avec laquelle un prince doit écouter *les rapports des courtisans*, et invité le monarque à penser à ceux qu'il s'était cru obligé *d'exiler* ou de *punir*, se hâte de justifier *sa sincérité* : « *Que ma sincérité ne nous offense pas; n'allez pas* » croire qu'il me soit parvenu quelque plainte de » ceux que *vous avez condamnés*, et que je veuille » *intercéder* pour eux. Je n'ai, en vous écrivant, d'autre but que de fixer votre attention *sur l'avenir*; » car un grand pouvoir entraîne avec soi une grande » responsabilité, et nous allons entrer dans le *ca-* » *rême*, temps consacré aux méditations de la piété, » où les pasteurs des fidèles doivent faire entendre la » vérité aux princes comme à tous les autres hom- » mes. » (K. 2; 214.)

1re lettre pastorale du métropolitain au grand-prince.

Il résulte de ce fragment, que Monomaque était, dans toute la force du terme, un despote. Car il avait, non pas jugé avec ses courtisans comme le répètent mes auteurs, mais *exilé* et *puni*, sur le rapport de ses courtisans, des hommes pour qui le métropolitain lui-même tremblait de paraître intercéder, tout éminent et sacré que fût alors le caractère du chef de l'Église russe, tout débonnaire, tout dé-

vot, tout ami des prêtres que Monomaque affectât de se montrer en toutes occasions. Et de peur de compromettre sa personne ou le malheur même des condamnés, le métropolitain, qui jugeait le prince avec toute la finesse et la sagacité d'un prêtre et d'un Grec, a bien soin de protester qu'aucune des victimes du pouvoir, pas même celles qui pouvaient être les *victimes de la calomnie,* n'avait eu l'audace de proférer une plainte et de la déposer dans le sein du chef de l'Église. Néanmoins, le métropolitain, si prudent sous un prince si absolu et si rédouté, fit un pas de plus que ses prédécesseurs, qui sans doute se bornaient à des instructions orales. Il rédigea la sienne par écrit, d'un style humble et réservé, comme l'exigeait la conjoncture; mais il avait toujours donné l'exemple; ses prédécesseurs en profiteraient selon leur génie et les circonstances. Pour lui, c'était déjà beaucoup d'avoir mis le chef de l'Église en possession du droit d'adresser au monarque des instructions écrites, qui un jour pourraient n'être pas bornées à l'époque du carême, et devenir des ordres auxquels des princes, même spirituels et fiers, seront parfois obligés d'obéir. C'est ce qui arriva en 1480 à Ivan III, que les semonces des évêques forcèrent à couvrir la frontière quand il avait résolu de se retirer avec l'armée.

La contrainte où Monomaque tenait le clergé, ne l'empêcha pas de s'insinuer dans l'esprit du

peuple et dut au contraire l'y engager, afin de s'approprier la force de l'opinion pour dominer un jour, ou du moins balancer la puissance des grands-princes qui, après Monomaque, voudraient bien se servir du clergé comme instrument, sans lui permettre aucune influence sur eux-mêmes ou sur leur autorité.

Une fois que les monarques eux-mêmes eurent reconnu et confessé qu'il fallait faire du bien aux prêtres (p. 362) *afin qu'ils priassent pour eux*, les princes et les particuliers durent aussi acheter les prières des prêtres par des bienfaits de tous genres et selon les moyens de chacun, et dès ce moment la richesse du clergé dut suivre une effrayante progression.

Le code d'Yaroslaf nous apprend ce qu'était l'usure; les sévices exercés contre les juifs, à Kief, nous indiquent l'abus qu'ils en faisaient. La loi de Monomaque tendit, non à réparer un mal inévitable, mais à le restreindre si faire se pouvait.

L'instruction testamentaire de Monomaque à ses fils présente des détails de mœurs utiles à observer.

Richesses enfouies.

C'était donc une coutume des princes aussi-bien que des particuliers, d'enfouir les richesses, puisqu'il leur recommande de ne pas enfouir les leurs. Cet usage, commun jadis à tous les Slaves idolâtres, avait apparemment conservé toute sa force, puisque le grand-prince, en le proscrivant, se croit obli-

gé d'emprunter le secours du christianisme. Cette intervention de la religion chrétienne, pour extirper l'usage d'enfouir les richesses, révèle, ce me semble, l'existence prolongée jusqu'à cette époque, d'enterrer les morts avec un trésor proportionné à leur fortune.

Sépultures.

Nous savons que les Scythes inhumaient leurs rois avec leurs armes, le costume et les ornemens royaux. Ils enterraient auprès du monarque son épouse, son premier ministre, son écuyer, son cuisinier, et son cheval favori; sur la tombe on élevait un tertre et ensuite on égorgeait cinquante chevaux du prince, cinquante officiers de sa maison; on empaillait les uns et les autres; on plaçait les hommes sur les chevaux attachés à des piquets, et cette garde, comme une troupe d'immobiles fantômes, était aux ordres du roi mort et destinée à former son cortége dans l'autre monde.

Odin avait donné aux Scandinaves une croyance à peu près semblable. Le guerrier qui se laissait prendre à la guerre, devenu esclave du vainqueur, était encore son esclave après le trépas; mais celui qui mourait en combattant montait tout droit au palais d'Odin, et y figurait avec les armes, les parures, les richesses, les femmes et les esclaves que ses compagnons avaient enterrés autour de lui.

Les hordes scythes, répandues pendant plusieurs siècles dans la Russie méridionale, notamment sur les deux rives du Dniéper, à cet endroit même où

fut ensuite bâtie Kief, et dans le voisinage duquel se trouvait les sépultures des rois, laissèrent après elles leurs coutumes et leurs idées touchant les funérailles. Les restes de chaque horde échappés à la destruction s'y attachèrent naturellement avec d'autant plus de force qu'elles rappelaient l'ancienne splendeur de la nation. Les Goths, qui dominèrent sous Hermanrick, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, et qui enterraient leurs princes avec les mêmes procédés, comme l'attestent les funérailles d'Alaric, en 410, près de Cosenza dans l'Italie, donnèrent une nouvelle vogue à cette coutume, qui, étant aussi celle des Varègues ou Scandinaves, dut se perpétuer et résister long-temps aux préceptes du christianisme.

La religion chrétienne trouva dans tous les pays des superstitions si puissantes, que, désespérant de les extirper, elle fut contrainte de les amender et de se les approprier. Ainsi, chez les Slaves entêtés du culte de Sviatovid, dieu des moissons et de la guerre, il fallut prêcher un saint Vitt (Sviati-Viti ou Sviatovid), ou renoncer à convertir les masses (p. 32). Chez nous-mêmes, le denier que les Égyptiens donnaient aux morts pour payer le naulage de Caron, étant devenu un usage gaulois, avant ou pendant la domination romaine, continua, durant plusieurs siècles après notre conversion, d'être placé dans la bouche des morts, comme le prouvent une foule de squelettes exhu-

més dans le siècle dernier. Quand l'influence de la religion, devenue plus forte, eut engagé les Français à quitter cette habitude païenne, les dévots, ne pouvant se résoudre à partir pour l'autre monde sans autres ressources que leurs vertus et les prières de l'Église, voulurent qu'au denier de Caron on substituât dans leur bouche une hostie consacrée: ensuite on se fit inhumer avec des reliques. Cependant « le savant et judicieux Lebœuf, natif d'Auxerre » et chanoine d'Auxerre, écrivait en 1738 que, *près* » *d'Auxerre*, il connaissait un village dont les pay- » sans avaient conservé pour les morts la coutume « de Memphis; et le liard ou le sou, qu'ils plaçaient » ainsi dans la bouche du défunt, *était*, selon eux, » *pour payer le passage de la barque à Caron* (1) ». (Legrand d'Aussy, *Mémoires de l'Institut.*)

Il était donc tout naturel que l'usage immémorial d'enfouir des richesses avec les morts illustres, consacré par les Scythes, les Goths, les Scandinaves, et probablement par tous les peuples qui avaient habité en Russie, subsistât à l'époque de Monomaque, toute voisine encore de la conversion de l'empire, ou plutôt, de la cour, des princes et des grandes villes; car, dans l'apanage particulier de Monomaque, et peu avant son avénement au trône de Kief, un missionnaire chrétien avait souf-

---

(1) Dissertation sur l'histoire de Paris, t. 1er, p. 287.

fert le martyre à Rostof même. Monomaque indiquait à ses fils un plus utile et plus religieux emploi de leurs richesses. Il faut savoir qu'une foule de hordes barbares passaient et sacrifiaient leur vie à conquérir au loin et à ramasser des trésors, uniquement pour les enterrer avec eux : témoin toutes ces pièces étrangères qu'on trouve tous les jours en fouillant le sol où furent les sépultures de ces Normands, long-temps habitués à piller et à rançonner les côtes de l'Europe ; témoins les riches sépultures violées par l'avidité des Russes modernes, et si opiniâtrément défendues par les Tartares sur les confins des deux nations. De plus, Karamsin observe (t. 1, p. 71) qu'en entrant dans leurs foyers, les Slaves idolâtres du Danube se hâtaient d'enfouir toutes les dépouilles qu'ils remportaient de la Grèce. Ainsi, tous ces barbares accaparaient pour l'autre monde les métaux et les choses précieuses de celui-ci, qu'ils livraient à la misère, à l'incendie et au carnage, le tout afin d'être bien riches après leur mort.

Le christianisme rendit un grand service à l'humanité en détruisant cette funeste coutume ; l'argent que l'on enterrait dans les tombeaux était absolument perdu ; celui qu'on dépense aujourd'hui, perdu seulement pour les héritiers, rentre du moins dans la circulation.

Il est également probable que, jusqu'à saint Vladimir, les Russes avaient conservé des Scythes, des

Victimes humaines pour les tombeaux.

Goths, des Scandinaves, l'usage d'immoler des victimes humaines sur le tombeau des princes. Je le crois puisque je vois Monomaque inviter ses fils à ne pas *enfouir les richesses* que, durant leur vie, ils pouvaient mettre en sûreté dans quelque place forte comme ils en avaient, et qu'après eux leurs héritiers eussent conservé de même si on ne les réservait pas pour les *enfouir aux funérailles*. Cette coutume et celles d'immoler ou d'enterrer avec le mort des victimes humaines, tant que l'idolâtrie a conservé ces sortes de sacrifices, me paraissent tenir l'une à l'autre; or saint Vladimir, avant la conversion, ayant sacrifié un chrétien à Péroun (p. 117) pour célébrer ses victoires, on ne voit rien qui ait pu empêcher lui et ses pareils d'immoler des bêtes et des hommes sur le tombeau des princes. A la vérité, l'histoire ne paraît mentionner rien de semblable depuis Rurik; mais tant que durèrent ces sacrifices les traditions orales durent les négliger comme choses habituelles et vulgaires, et ils durèrent pobablement jusqu'à la conversion de saint Vladimir en 988. L'histoire ne mentionne parmi les victimes humaines sacrifiées par les Russes que Jean et Théodore (p. 117), d'abord, parce qu'ils étaient *chrétiens*, et que l'Église, dont le triomphe fut si près de leur martyre, se hâta de les mettre au nombre de ses saints, et ensuite parce que les premiers historiens sont des moines.

Au temps de Monomaque on faisait une grande

différence entre un chrétien et un autre homme. Quand ce prince exhorte ses enfans à ne faire mettre à mort *ni innocent*, *ni coupable*, il ajoute : car rien n'est plus sacré que la vie et l'âme *d'un chrétien;* il ne dit pas la vie et l'âme d'un *homme*. Aussi nous avons vu qu'il ne ménageait guère les Poloutsis, encore idolâtres. N'être pas chrétien, c'était n'être pas de l'espèce humaine.

Superstitions.

Il paraît que la vue ou la rencontre des morts était, même pour les guerriers, toujours si prompts à tuer, une cause générale de frayeur, contre laquelle Monomaque veut prémunir ses fils. En effet rien n'était plus juste que cette précaution paternelle; alors on devait trouver des morts à chaque pas, dans les forêts, sur les routes, aux environs des villes et villages, puisqu'il n'y avait point de police, et toujours et partout des guerres de partisans; il paraît aussi que la crainte de voir mourir de maladie un homme, qu'on aurait sans scrupule peut-être assassiné dans une querelle ou par quelque guet-apens, faisait abandonner les malades.

Vices.

L'ivrognerie, la débauche et la paresse étaient des vices généraux dans les hautes classes; et déjà la médisance, qui suit à la piste la civilisation, accusait les seigneurs et les princes de laisser à la merci d'un valet ou d'un intendant leurs affaires domestiques. Cependant les hommes les plus actifs et les plus vigilans s'autorisaient de la parole de Dieu pour conserver l'usage de faire *un somme à midi*.

Cuisine.

La gastronomie avait fait d'immenses progrès, puisqu'un métropolitain, enfant de la Grèce voluptueuse, vante la délicatesse et la variété des mets servis dans les *magnifiques festins* du grand-prince. Or la gastronomie est un art qui du palais descend bien promptement chez la noblesse et la riche roture.

Religion.

C'est encore sous le règne de Monomaque que l'on voit pour la première fois une princesse veuve (d'un Léon prince grec, ou cru tel, vrai ou faux gendre de ce Monomaque) entrer dans un monastère pour y terminer ses jours.

Instruction.

La diplomatie, alors assez active, rendait nécessaire et commune l'étude des langues; on avait de fréquens rapports avec les Poloutsis, la Grèce, l'Allemagne, la Lithuanie, la Pologne et la Suède; il fallait entendre ces peuples pour traiter avec eux. Aussi voyons-nous Vsévolod parler cinq langues. Les idées devaient se multiplier et s'éclaircir un peu dans les hautes classes; mais la multitude, réduite à un grossier jargon, ne voyant que le bout de son champ, que son troupeau et le valet du maître, restait toujours également brute. Terminons le règne de Vladimir II par une notice des guerres étrangères.

Guerres étrangères.

Nous avons suffisamment indiqué ses expéditions contre les Poloutsis pour n'en point parler davantage. Son fils Mstislaf, prince de Novgorod, attaqua les Tchoudes et leur prit Odempé (tête d'ours) en Livonie; ce Mstislaf, appelé par son père au gou

vernement de Bielgorod, remit celui de Novgorod, sans doute avec le consentement de la cité, à son fils Vsévolod. Ce jeune homme fit une incursion en Finlande, où ses troupes éprouvèrent les plus rudes fatigues et la plus horrible disette. Georges, autre fils de Monomaque et prince de Souzdal, s'embarqua sur le Volga, et alla battre et piller chez eux les Bulgares orientaux, pendant qu'Yaropolk, troisième fils de Monomaque, enlevait aux Poloutsis vers le Don les villes de Balin, Tchechluef et Sougrof, ainsi qu'on l'a déjà vu. Parmi les captifs d'Yaropolk se trouvaient des Yasses, et entr'autres une belle fille qu'il épousa. Outre les Klobouks noirs admis au service des Russes (p. 349), les annales mentionnent encore les *Bélovégiens*, débris de population khozarienne. Comme les Bérendéens, les Petchénègues et les Torques (p. 349), les Bélovégiens fuyaient le joug des Poloutsis; ils avaient quitté l'ancienne forteresse de *Bélovège* au bord du Don, et vinrent se bâtir à l'embouchure de l'Oster une nouvelle ville, qu'ils appelèrent aussi *Bélovège* ou *Bélavéja*. Dans les ruines de cette dernière place (à 120 verstes de Tchernigof) on remarque des tours, des murailles et d'autres édifices construits en briques. Monomaque accueillit avec bienveillance ce peuple fugitif, ennemi naturel des Poloutsis. Bélovégiens.

Tant de succès rendirent Monomaque la terreur de tous ses voisins; des auteurs encore assez

modernes, assurent même, qu'excité par l'exemple de ses ancêtres, il lança contre la Grèce une grande armée qui envahit la Thrace. Ils ajoutent que, pour conjurer cet orage, Alexis Comnène envoya le métropolitain Néophite à Kief avec des présens précieux et la mission de couronner le grand-prince : « On conserve au musée des antiquités à Moscou » la couronne appelée *bonnet d'or de Monomaque*, » la chaîne, le globe impérial, le sceptre et les an» ciens ornemens dont se revêtent les souverains au » jour de leur couronnement, et qui peuvent être » des présens d'Alexis Comnène. » (K. 2, 193.) Leur façon, les inscriptions qu'ils portent, révèlent leur origine grecque, et l'on sait qu'au quatorzième siècle les grands-princes léguaient à leurs héritiers ce qu'ils pouvaient avoir en objets de ce genre.

Expédition en Thrace.

La conquête de la Thrace paraît plus douteuse à Karamsin, qui ne la trouve pas mentionnée dans les anciens annalistes, qui s'expriment ainsi : « Le » prince *Léon*, gendre de Monomaque, et fils du » défunt empereur Diogène, après avoir levé des » troupes sur les bords de la mer Noire, s'empara » de plusieurs villes riveraines du Danube. Deux » Arabes, émissaires d'Alexis Comnène, l'ayant as» sassiné à Dorostol (Silistria) le 15 août, Monoma» que, pour venger son gendre et conserver à son » petit-fils *Basile* les conquêtes de ce gendre, en» voya sur le Danube son fils Viatcheslaf et quel» ques boyards, qui s'y maintinrent peu de temps.

Léon.

Les Byzantins traitent ce Léon d'imposteur, et voicileur version : « Le fils de Diogène avait péri près d'Antioche en combattant les Turcs; peu après un téméraire prit son nom, fut relégué à Cherson en Tauride, puis délivré par les Poloutsis, et avec leurs bandes il envahit la Thrace. Mais les Grecs, l'ayant pris en 1096, lui arrachèrent les yeux. »

Karamsin observe que, voisin et lié comme il l'était avec la cour de Constantinople, Monomaque n'a puêtre abusé sur l'origine de ce Léon, à qui il donna sa fille. D'un autre côté, ambitieux et rusé comme nous l'avons vu, Monomaque peut n'avoir pas été dupe, mais avoir été compère d'un faussaire qui se forgeait des droits à l'empire grec.

J'ai suffisamment indiqué (p. 355) les invasions des Hongrois et des Bohémiens en Russie.

Vladimir Monomaque donne lui-même, dans son *Instruction à ses fils*, une explication curieuse sur ses différens noms. Noms

Son grand-père Yaroslaf lui avait donné le *nom russe* de Vladimir et le *nom chrétien* de Basile; mais son père et sa mère lui donnèrent le surnom de Monomaque.

Ce surnom grec signifie *seul combattant*. Quelque trait hardi le lui valut-il, ou n'était-ce qu'une sorte d'exhortation perpétuelle ; ou ses parens, ne pouvant refuser à un aïeul roi la liberté de nommer son petit-fils, ont-ils voulu lui donner, au moins comme surnom, le nom de l'empereur grec Cons-

tantin Monomaque, son aïeul maternel? Cela importe fort peu ; mais une chose plus remarquable, c'est que, d'après le rapport du prince lui-même, il serait à présumer qu'on donnait aux enfans *un nom russe* et *un nom chrétien*, c'est-à-dire grec. Reste à savoir pourtant si, en agissant de la sorte envers son petit-fils Monomaque, Yaroslaf satisfaisait à une envie personnelle, ou à une coutume plus ou moins récente, plus ou moins générale.

Monomaque et Louis XI.

J'ai comparé l'élection de Monomaque à celle de Pepin ; son caractère ressemble davantage encore à celui de Louis XI. Même dévotion, même ambition, même persévérance, même finesse, même activité d'esprit, et, selon le temps, même courage. Si Monomaque était né sur le trône comme Louis XI, il n'aurait pas plus guerroyé que Louis XI, et n'aurait pas traité les grands avec plus de douceur ; si Louis XI, d'abord simple apanagiste, était monté au trône, non par le droit de naissance, mais par une élection, il aurait d'abord, comme Monomaque, défendu la personne des apanagistes contre le grand-prince, et ensuite il aurait cherché à s'attacher ceux qu'il n'aurait pu dépouiller. Les nuances qui distinguent ces deux caractères tiennent à la différence des conjonctures où ils se sont trouvés ; mais le fond est le même. Chacun d'eux, placé dans les mêmes circonstances, aurait certainement agi de la même manière. Louis XI affecta une véritable cruauté envers les grands, parce

qu'il s'agissait d'exterminer les plus inquiétans et de terrifier les autres ; Monomaque affecta au contraire la sensibilité, la générosité, le désintéressement, parce que le premier point pour lui était de séduire l'opinion publique ; mais il n'épargnait pas davantage ses ennemis pour cela ; au lieu d'envoyer des satellites pour les égorger ou les piller, il les fit massacrer dans l'émeute de Kief, certainement arrangée et conduite de loin par son génie. En un mot, Louis XI et Monomaque me paraissent un même esprit, jouant deux rôles un peu différens, mais seulement par les détails. Tous deux sont également égoïstes et hypocrites ; mais le premier, repoussant tout le monde, hors le bourreau, son *compère*, et quelques affidés, trouve la terreur à sa convenance et l'emploie avec succès, tandis que le second, qui, dans l'occasion, sait aussi assassiner avec audace, vient à ses fins en affichant une philanthropie larmoyante, une bonhomie presque niaise. Mais le farouche ermite de Plessis-les-Tours, et le dévot mondain de Kief, sont également terribles ; et l'un et l'autre, en ne songeant qu'à eux, ont rendu au pays le plus grand service. La hache de Louis XI a porté les premiers et les plus grands coups à une insolente aristocratie ; l'épée et l'adresse de Monomaque avaient presque recomposé l'empire, dont il était si difficile de réunir les débris.

MSTISLAF VLADIMIROVITCH,

DE 1125 A 1132.

LONG-TEMPS avant sa mort, et selon que le permirent l'étendue de ses domaines et les progrès de sa fortune, Monomaque distribua des apanages à tous ses fils et petits-fils, et son fils aîné Mstislaf lui succéda au trône de Kief en qualité de grand-prince.

La doctrine de Monomaque contraire à sa conduite.

S'il eût été assez bon politique pour sentir que la division de l'empire en un grand nombre de principautés particulières ruinait la monarchie et la nation, s'il eût été assez franchement patriote pour ne tendre à l'unité de l'empire, au renversement des apanagistes et à la ruine des priviléges de Novgorod que par amour de l'ordre et de l'humanité, il n'eût pas sacrifié à sa tendresse paternelle et à la coutume le bien qu'il avait acheté par tant de travaux, de négociations et de périls. Mais en réunissant à la couronne le plus de territoire qu'il lui fut possible, en donnant à la royauté un pouvoir despotique, il ne

songea qu'à lui, comme en partageant ses domaines il ne songea qu'à sa famille.

S'il avait exprimé le véritable motif de sa modération quand il donna le trône de grand-prince à Sviatopolk II, après ce prince il l'aurait pareillement offert aux Sviatoslavitchs, qui avaient sur lui les titres de priorité, proclamés par lui-même en faveur de Sviatopolk II; si son unique frère, Rostislaf, n'était pas mort jeune encore et sans postérité au commencement du règne précédent, il est plus que douteux qu'il l'eût appelé à lui succéder au préjudice de ses fils, et il eût certainement encore démenti, par un fait notable, la supposition très-gratuite de ce droit de priorité des oncles sur les neveux; à moins que, par un renversement des lois de la nature, il n'eût eu plus d'affection pour son frère que pour ses fils. Mais il entendait immoler à ses fils les principes qu'il avait posés d'abord et qu'ensuite il avait immolés à lui-même; car il sacrifia à ses fils aînés les prétendus droits de priorité d'Yaroslaf Sviatoslavitch, prince de Tchernigof, comme il les avait sacrifiés à sa propre élévation. Cet Yaroslaf était oncle de Mstislaf à la mode de Bretagne. Si le droit de primogéniture indéfinie était aussi respecté qu'on le suppose dans la race royale, Yaroslaf devait être préféré; il ne le fut pas : Monomaque laissa l'empire à son fils aîné parce qu'il le voulut, et ce fils aîné le garda parce qu'il en eut la force; et on ne le lui disputa point

parce qu'on n'osa pas. Tel était encore tout le droit : la force, et rien de plus.

Cependant c'était un nouveau fait qui, avec les précédens du même genre, pouvait un jour étayer le droit de succession en faveur du fils aîné du prince régnant.

On appréciera le prétendu patriotisme et la philanthropie éclairée de Monomaque, tendant de toutes ses forces à l'unité de l'empire, quand on saura que les dépouilles de deux apanagistes par lui dépossédés, l'héritage de Sviatopolk II, qu'il s'appropria, et son domaine particulier furent par lui divisés en six principautés particulières, sans y comprendre Kief et Novgorod. Ainsi, dans le système qu'on lui suppose, par lequel on le justifie et pour lequel on lui prodigue des louanges, il fit trois fois plus de mal qu'il n'en avait réparé.

Les princes et leurs apanages.

Voici les noms de ses fils et de leurs principautés respectives : Yaropolk à Péréaslavle, Viatcheslaf à Tourof, André à Vladimir, Georges à Souzdal, Ysiaslaf à Koursk, Rostislaf à Smolensk. Ces deux derniers étaient fils de Mstislaf et par conséquent ses petit-fils.

Mstislaf, l'aîné de tous, régnait à Kief ; un Vsévolod, fils aîné de ce Mstislaf, régnait à Novgorod.

Les princes de Polotsk se maintenaient indépendans. La branche des Rostislavitchs se maintenait dans le sud-ouest ; celle des Sviatoslavitchs à Tcher-

nigof dans la personne d'un Yaroslaf, et en quelques apanages voisins.

Position du grand-prince.

Tant que vécut Monomaque, la crainte qu'inspirait l'ascendant de son génie et de son nom, son talent à former des coalitions utiles à ses vues, et la supériorité des forces réunies dans ses mains ou dans celles de ses enfans et de ses constans alliés les Sviatoslavitchs, avaient maintenu un peu d'ordre; à peine eut-il fermé les yeux que la discorde se réveilla.

Son fils Mstislaf avait fait, à Novgorod, ses preuves de courage et de bonne conduite: mais chez ces farouches républicains, il n'avait pu apprendre l'art, si utile à son père, de séduire et de négocier. D'ailleurs, en lui transmettant la couronne, Monomaque n'avait pu lui léguer ni ses avantages personnels, ni le respect habituel que lui portaient la plupart des princes, ni son autorité paternelle sur ses enfans, qui ne pouvaient avoir pour un frère l'obéissance et le respect qu'ils avaient eus pour leur père.

Sans doute Monomaque enseigna à son fils tous les secrets et toutes les vues de sa politique; mais, pour profiter de ses leçons, Mstislaf devait, avant tout, prouver à ses amis et à ses ennemis que le génie et les ressources de son père revivaient en sa personne. Pour cela il fallait du temps, et le temps lui manqua.

Aux premiers jours de son avénement, les Po-

loutsis, que Monomaque avait tant de fois battus, rentrèrent en Russie avec le projet de s'unir aux Torques. Et ce qui prouve combien l'empire était alors désert, c'est que ces Torques, admis et tolérés par Monomaque au commencement de son règne, continuaient leur vie nomade, et erraient aux environs de Péréaslavle, c'est-à-dire de la capitale d'une des plus importantes principautés, qui, elle-même, était fort peu éloignée de Kief, la capitale de l'empire. Ces deux villes étaient bâties sur le Dniéper, autrefois appelé la *grande route de la Grèce.* Si les rives d'un tel fleuve, voisines de ces villes de premier ordre, offraient un désert convenable à une tribu nomade, que devait donc être le reste du territoire, loin des cités et des fleuves?

Rareté de la population.

Poloutsis battus.

Yaropolk Vladimirovitch, prince de Péréaslavle, y fit entrer les Torques pour s'assurer d'eux, tomba sur les Poloutsis et les poursuivit, les culbutant dans les rivières.

Troubles suscités par les princes de Tchernigof.

Bientôt surgit une guerre civile, et, quoique je ne m'engage pas à raconter toutes les querelles des princes, je dois pourtant mentionner celle-ci, parce qu'elle intéresse un principe.

Les Sviatoslavitchs tenaient, comme nous l'avons dit, plusieurs principautés, dont la plus considérable, et pour ainsi dire la métropole, était celle de Tchernigof. Tous les frères, qui vivaient à l'époque de la restauration à main armée de cette branche, s'étaient succédé sur le trône de Tcher-

nigof, alors occupé par Yaroslaf, le dernier vivant. Les fils des autres, parmi lesquels se distinguaient les fils d'Oleg, avaient de moindres apanages, démembrés de la principauté principale ou acquis en vertu de quelques arrangemens politiques. Ainsi, depuis cet Oleg, qui avait reconquis l'apanage particulier de Sviatoslaf Yaroslavitch, son père, jusqu'à la mort de Monomaque, la priorité des oncles sur les neveux était dans la branche de Tchernigof, non pas un droit sans doute, mais un fait incontestable. A Oleg avait succédé David, son frère, au préjudice des fils d'Oleg; et à David succéda son dernier frère Yaroslaf, toujours au préjudice des mêmes Olgovitchs.

La politique de Monomaque explique ce fait sans le convertir en droit. Peu lui importait de fonder, au préjudice des enfans d'autrui, le droit de priorité des oncles sur les neveux; ses fils n'avaient point d'oncles. Ses petits-fils en auraient sans doute quand viendrait leur tour de disputer la couronne; mais ce temps était loin encore, et les circonstances ne permettaient guère de songer qu'au présent. D'ailleurs, le sort des enfans de son fils aîné était l'affaire de leur père plutôt que celle de leur grand-père. Un soin bien autrement pressant était de maintenir et d'accroître sa prépondérance. Envahir successivement toutes les principautés, c'était risquer de tout perdre en voulant tout acquérir trop vite. Il fallait donc perpétuer les alliances éprou-

vées sûres, et ne se permettre le petit nombre de spoliations approuvées par la prudence, que sur des ennemis reconnus ou des amis douteux. A ce titre, Gleb, et Yaroslaf, prince de Vladimir (p. 351, 354), avaient été dépouillés des apanages de Minsk et de Vladimir. Quant aux Sviatoslavitchs, si redoutables quand on les poussait à bout, alliés si fidèles, si dévoués quand on les caressait, il valait mieux les maintenir, les caresser et s'en servir. C'étaient des hommes mûrs que l'on connaissait bien, et il était prudent de les aider les uns après les autres à supplanter leurs neveux, jeunes gens dont le caractère tout neuf ne pouvait être bien connu, et qu'on aurait redoutés avec raison si on avait pu le deviner. Dès lors il fut décidé par l'habile Monomaque, que David succéderait à Oleg, et Yaroslaf à David, et que les Olgovitchs se contenteraient des apanages inférieurs où on les relèguerait.

Ainsi, c'est-à-dire par la triple raison de la force, de l'intrigue et des circonstances, les oncles prévalurent deux fois sur les neveux à Tchernigof, comme naguère à Kief, lorsque Sviatoslaf, grand-père de ces Olgovitchs, aidé de son frère cadet Vsévolod, détrôna Ysiaslaf, son frère aîné, et lorsqu'après la mort de Sviatoslaf et d'Ysiaslaf, Vsévolod lui-même supplanta les fils de l'un et de l'autre. Mais, ni à Kief ni à Tchernigof ces deux exemples ne suffisaient pour constituer un

droit, pas même un usage. Les oncles y auraient volontiers prêté les mains; les neveux s'y opposèrent toujours tant qu'ils purent.

Sous la domination despotique de Monomaque, les Olgovitchs, trop jeunes ou trop faibles, se résignèrent en attendant un avenir plus favorable; et dès que ce prince fut expiré, ils protestèrent, en prenant les armes, contre l'usurpation de leur oncle Yaroslaf. Comme il n'y avait encore rien de réglé, cet oncle ne put raisonnablement être réputé *usurpateur;* mais ses neveux devaient le regarder comme tel.

Vsévolod Olgovitch supplante son oncle à Tchernigof.

Le plus entreprenant des Olgovitchs était l'aîné Vsévolod. Il trouva moyen d'expulser son oncle de Tchernigof, et s'y installa lui-même, après avoir fait mourir les boyards de cet oncle et livré leurs maisons au pillage. Le pillage était un moyen de se faire une armée ou de la solder, et aussi d'opérer et de payer une révolution; Oleg, père de ce Vsévolod, ramené à Tchernigof par les Poloutsis, qui en chassèrent Monomaque, abandonna les environs de cette ville au pillage, et ces barbares n'épargnèrent rien jusqu'au massacre qu'en fit Monomaque. Ce prince lui-même laissa le temps à la faction qui le portait au trône à Kief de piller tous les juifs. Mais, en homme avisé, il eut soin de n'arriver qu'après la besogne faite, et de se donner l'air de paraître pour calmer le dé-

sordre; Vsévolod Olgovitch n'y mit pas tant de finesse.

Yaroslaf alla tout droit implorer le secours du grand-prince Mstislaf, qui, fidèle aux instructions de son père, jura d'abord de le rétablir et de le venger. Vsévolod, aussi fidèle à la politique de son père, se hâta d'appeler les Poloutsis. Sept mille de ces barbares accoururent à la frontière, et s'en retournèrent ensuite, ne voyant pas revenir les députés qu'ils avaient dépêchés à Vsévolod et qu'on avait interceptés. Vsévolod tenta pour lors de négocier avec le grand-prince, aux courtisans duquel il n'oublia pas d'envoyer de *riches présens*. Mstislaf était résolu à guerroyer, mais il hésitait à se jeter dans les embarras d'une guerre civile, dont personne ne pouvait calculer les chances et le succès. Yaroslaf vint de Mourom pour le presser d'agir, et sans doute apporta ou promit aux boyards des présens plus considérables que ceux de Vsévolod, car tous opinaient à la guerre, et à la plus prompte. L'unanimité des boyards, conseils ordinaires des princes, devait, au commencement d'un règne, décider à l'instant la question; l'armée déjà rassemblée devait marcher aussitôt. Un abbé arrêta l'armée, les boyards et le grand-prince, et procura à Vsévolod Olgovitch un traité, qui le laissa en possession de Tchernigof, et renversa, avec les espérances d'Yaroslaf, le droit prétendu de priorité des oncles sur les neveux. Yaroslaf retourna désolé à

La politique sacerdotale prédomine.

Mourom, et y mourut deux ans après, laissant à ses deux fils Mourom et Rézan, qui dès lors commencèrent à figurer parmi les principautés russes. Mourom, Rézan.

Vsévolod, mieux avisé que son oncle, voyant les boyards décidés contre lui, ou jugeant dès lors le clergé plus influent que la noblesse, avait-il dirigé ses plus grandes libéralités vers cet abbé? ou ce prêtre, jugeant que, vu l'état des choses et les droits étant si incertains, le premier soin du monarque devait être d'épargner le sang des citoyens en évitant la guerre civile, n'a-t-il obéi qu'à la charité chrétienne? C'est ce qu'il est impossible de savoir; et dans le doute je me plairais à le croire inspiré par la vertu, si les mœurs du temps n'obligeaient de se tenir en garde contre les apparences hypocrites. Ce personnage était Grégoire, abbé du couvent de Saint-André, jadis favori de Monomaque, et *en grande estime auprès de Mstislaf.* Le métropolitain Nicétas était mort; l'Église russe était alors sans chef, et on conçoit qu'un abbé, *favori* d'un prince comme Monomaque, et en *grande estime* auprès d'un prince nouveau comme Mstislaf, devait y avoir une extrême influence; car il fallait capter le nouveau prince et pour cela complaire à l'ancien favori de son père, qui semblait déjà être le sien. L'abbé Grégoire fit donc facilement entrer dans ses vues tous les ecclésiastiques distingués, et tous avec lui vinrent solennellement dire à Mstislaf: « Prince, » il vaut mieux enfreindre ton serment que de ré-

»pandre le sang des *chrétiens.* Ne crains pas de »commettre un péché, nous le prenons sur notre »conscience.» Mstislaf céda, mais à regret sans doute, car, malgré la légitimité du motif et cette absolution solennelle que lui donnaient ensemble et par avance tous les chefs du clergé, il pleura toute sa vie la violation de son serment (Karamsin).

Il est donc certain que le clergé lui faisait violence, et qu'il céda, non pas comme un dévot imbécile, qui en obéissant à un prêtre croit obéir à un Dieu, mais comme un prince vaincu par une force toute humaine qui s'élève contre son pouvoir.

En effet, cette paix avec Vsévolod Olgovitch était une faute politique, que tout le clergé russe réuni se fût bien gardé seulement de conseiller à son père, tout dévot qu'il était ou se montrait. Dans les mains du facile Yaroslaf, Tchernigof restait à la disposition du grand-prince; sur un mot de Mstislaf, les milices de cette principauté se fussent unies à celles de Kief, comme au temps de Monomaque; et avec cette ressource, le courage qu'on lui connaissait, et les instructions qu'avait dû lui laisser son père, Mstislaf pouvait rendre à la couronne ses domaines détachés et ce pouvoir absolu, devant lequel le métropolitain lui-même tremblait de paraître intercéder, même en faveur des condamnés, *victimes de la calomnie.* Le clergé ne put

sans doute envisager sans frémir le renouvellement d'un règne aussi ferme, où on le tenait à sa place et peut-être plus bas, tout en feignant de l'honorer sans mesure. Sans doute les chefs de l'Église résolurent d'y mettre ordre, et ils y parvinrent en procurant à Vsévolod le traité qui le maintint à Tchernigof. Ardent et dévoré d'ambition, ce jeune prince ne se résignerait pas au rôle de vassal soumis et respectueux; Tchernigof et ses ressources échapperaient au grand-prince, et le monarque, devenu aussi faible que les grands apanagistes, se verrait contraint à plier devant le clergé, qui déjà, disposant des masses, trouverait au besoin des protecteurs. Ainsi put raisonner le clergé, qui, je le répète, tirait de la Grèce son origine, ses chefs et son esprit. La suite montrera qu'il n'était pas plus dupe de la dévotion de Monomaque que Monomaque de son attachement; et nous verrons ce Vsévolod Olgovitch supplanter au trône de Kief un Monomaque par une trahison à laquelle participa le clergé de la capitale. Mais dans l'affaire de Tchernigof, quel que fût le motif du clergé, on conçoit qu'il dut parler comme il parla.

On conçoit aussi que Mstislaf dut pleurer toute sa vie la triple faute politique, morale et religieuse que le clergé lui imposa par une véritable trahison. Certes, il dut sentir sur-le-champ, sinon la perfidie des prêtres, au moins le tort irréparable qu'ils lui faisaient. S'il ne résista point, c'est qu'il vit

un péril plus présent et plus grand à résister qu'à céder. Nouvellement arrivé au trône, entouré de prétendans et d'ennemis, ne pouvant compter sur personne, parce qu'il n'avait encore eu le temps d'éprouver personne, pas même ses frères, ni les boyards de son père, il devait craindre, en entamant la guerre civile contre la volonté si bien prononcée du clergé, de révolter les prêtres, et, par les prêtres, les cités de ses États. Il devait d'autant plus le craindre, qu'il avait été élevé à Novgorod, où il avait dû apprendre la soudaineté et les périls des émeutes populaires; or les prêtres de Kief devaient y disposer du peuple, comme les notables citoyens en disposaient à Novgorod. Mstislaf sut, d'un coup d'œil, apprécier sa position, et son repentir éternel atteste qu'on lui fit violence.

Ce fait ainsi envisagé, comme il doit l'être selon moi, montre qu'en fléchissant sous la main puissante et ferme de Monomaque, le clergé avait su profiter de la considération que lui donnait l'affection apparente de ce prince, pour achever la conquête des esprits; et que, ce prince mort, le clergé, qui ne meurt point, se trouva en mesure d'imposer des lois à son successeur.

Les boyards sont aussi suspects.

Je ne voudrais pas non plus répondre de la fidélité des boyards. Tout à l'heure nous les verrons trahir un Monomaque successeur de Mstislaf, et porter au trône ce même Vsévolod Olgovitch, dont ils ont déjà reçu des présens, contre lequel ils se

déclarent aujourd'hui, et en faveur duquel ils se déclareront ensuite. Le pouvoir absolu des grands-princes pesait plus directement sur les boyards que sur le clergé. Celui-ci put le leur faire aisément sentir, s'ils ne s'en étaient avisés d'eux-mêmes, et peut-être leur ardeur guerrière contre Vsévolod n'était qu'un leurre qui cachait un complot déjà formé entre les grands et les prêtres, et dont la branche des Monomaques fut victime quelques années plus tard. Mais, en la circonstance présente, la politique du trône et leur métier de braves ne permettaient pas aux boyards de parler pour la paix ; les prêtres avaient d'ailleurs des raisons trop spécieuses et une suffisante influence.

Je donne ici mes conjectures, elles me paraissent résulter des faits. L'histoire n'a garde de présenter aucune réflexion semblable, c'étaient les prêtres qui l'écrivaient seuls ; les historiens modernes se bornent à peu près à raconter, c'est la plus brillante et la plus utile partie de l'histoire. Moi, comme on peut en juger, je disserte plus que je ne raconte; les autres intéresseront, j'ennuyerai; mais il me semble que le lecteur qui aura le courage de me lire attentivement, ne croira pas avoir tout-à-fait perdu sa peine, lorsque, venant à comparer ma version à toutes les autres, il verra chez moi presque tous les faits se présenter avec une physionomie, une importance et un caractère tout nouveaux. Ainsi Lévesque, sans approuver la doctrine

du parjure, loue l'humanité et la simplicité toute chrétienne de l'abbé Grégoire; Karamsin regrette seulement que Mstislaf oubliât dans cette occasion les exhortations qu'il avait reçues de son père, et l'obligation de tenir ses sermens. Il entrevoit, mais il n'ose ou ne veut pas dire qu'il y a ici une grande faute politique. Moi, j'y vois moins une faute qu'un malheur de la position du prince, j'y vois une trahison du clergé, dont l'aristocratie me paraît complice. Et le *bon abbé Grégoire* et ses acolytes me semblent des gens résolus à profiter des circonstances pour affranchir leur ordre de toute autorité temporelle, et l'élever, s'ils peuvent, au-dessus du trône.

Poloutsis refoulés.

Libre au moins de combattre les Poloutsis, qui n'étaient pas *des chrétiens*, Mstislaf les repoussa pour long-temps au-delà du Don et même du Volga.

Autre querelle.

La querelle de Vsévolod Olgovitch et de son oncle Yaroslaf n'était pas la seule qu'eût comprimée la présence de Monomaque; deux frères, Vladimirko et Rostislaf, fils de Volodar, l'un des Rostislavitchs que nous avons vus établis dans le sud-ouest de la Russie, n'attendaient que sa mort pour se jeter l'un sur l'autre. Suivant le testament de leur père, le premier Vassilko régnait à Zvénigorod, le second à Pérémysle, et le tableau généalogique de Karamsin semble indiquer que celui-ci était l'aîné. Vladimirko, sans motif révélé par l'histoire, entreprit de le dépouiller aussitôt que Monomaque eut fermé

la paupière. Jean et Grégoire, tous deux fils de ce Vassilko Rostislavitch qui eut les yeux arrachés, se rangèrent du parti de Rostislaf, prêts à servir un cousin contre un autre cousin. Mais Vladimirko n'avait pas su, comme Vsévolod, intéresser le clergé, ou les prêtres, ne jugeant pas cette affaire aussi importante que la première, ne s'opposèrent point, à ce qu'il paraît, aux mesures que prit le grand-prince. Réduit au même état de faiblesse où se trouvait Monomaque lorsqu'il commença le grand œuvre de sa fortune, et d'ailleurs muni de ses instructions, le grand-prince voulut essayer des congrès qui avaient si bien réussi à son père. Des conférences s'ouvrirent à Sérète, apparemment contre le vœu de Vladimirko, qui, refusant d'en exécuter la sentence, alla chercher des auxiliaires en Hongrie; pendant son absence, son frère Rostislaf assiégea vainement sa capitale Zvénigorod, défendue par trois mille Hongrois et Russes, et, à son retour, Vladimirko fut obligé de subir l'arrêt du grand-prince, qui «exigea »impérativement que chacun des deux frères ré»gnât dans la principauté qui lui était échue en »partage (K. 2, 219).»

Congrès de Sérète.

Voilà un acte de souveraineté bien prononcé. Mais pourquoi n'a-t-on pas assemblé un congrès pour la querelle des princes de Tchernigof comme pour celle de ces deux frères? ou pourquoi en a-t-on convoqué un pour ceux-ci quand on n'en a pas convoqué pour ceux-là. On a dû y penser,

Monomaque en avait donné deux exemples récens et mémorables. La voie des négociations épargnait aussi le sang *des chrétiens* et ménageait les intérêts comme la dignité du trône. A la vérité Vsévolod semblait résolu à combattre; mais la sentence d'un congrès armé des forces de tous les princes réunis lui eût fait tomber les armes des mains, peut-être même sans coup férir, car nous voyons Vladimirko, soutenu des Hongrois, ne rentrer dans la Russie que pour se soumettre, quoique sa capita le eût repoussé l'ennemi. C'était donc un congrès que le clergé de Kief aurait dû conseiller au grand-prince, si le clergé n'avait pas eu l'arrière-pensée que je lui trouve. Mais la dernière querelle, et surtout l'issue que lui donne la sentence de Sérète et la volonté du grand-prince, ne compromettait ni la politique, ni les intérêts du clergé, et peu lui importa que le différend fût ou non renvoyé à un congrès. Dans l'affaire de Tchernigof, il s'agissait de rendre ou d'ôter définitivement au monarque son plus utile, son plus sûr allié, partant, d'affermir ou de briser pour long-temps le pouvoir temporel, absolu même relativement au clergé. Le clergé, quelle que fût d'ailleurs son influence, ne voulut pas courir les chances d'un congrès, et trancha la difficulté en faisant, au nom de l'humanité et de la patrie, des remontrances, qui parurent l'ultimatum de l'Église à la royauté et presque une déclaration de guerre. Et la royauté, capitulant, se rendit à discrétion.

Esprit du clergé.

Nous avons vu la branche de Polotsk, éternelle ennemie de toutes les branches issues d'Yaroslaf-le-Grand, se maintenir indépendante au milieu de tant d'ennemis et malgré la disproportion des forces. Ces princes, descendans du fils aîné de saint Vladimir, sans pouvoir citer aucun droit établi en faveur de leurs prétentions, prétendaient au trône de Kief. L'un d'eux même, Vseslaf, y fut porté de sa prison par le peuple, qui le délivra en détrônant Ysiaslaf. On avait perdu beaucoup de sang et de peines à tâcher de les réduire, et toujours vainement. Mstislaf y parvint par une coalition presque générale. Vers 1129, tous ces princes, leurs femmes et leurs enfans furent exilés à Constantinople. Les principautés de Minsk et de Polotsk furent données à un Ysiaslaf, fils du grand-prince, dont ce nouvel arrangement accrut les forces et sans doute le crédit. Peut-être eût-il un jour été en état de demander compte au clergé du parjure impolitique dont on avait chargé sa conscience d'homme d'État et de dévot, si une mort prématurée ne l'avait frappé à son retour d'une brillante expédition en Lithuanie. Il était alors dans sa cinquante-sixième année.

Les princes de Polotsk déportés en Grèce.

Le grand-prend un grand ascendant.

Il meurt.

On concevra parfaitement le genre de remords qui tourmenta Mstislaf toute sa vie, quand on saura que, forcé de laisser Vsévolod Olgovitch en possession de Tchernigof, comme son père avait été contraint d'y laisser Oleg lui-même, Mstislaf s'appliqua soigneusement à gagner l'amitié de Vsé-

Sa politique.

volod, comme Monomaque s'était appliqué à gagner celle d'Oleg : il lui donna en mariage une de ses filles. Mais alors comme aujourd'hui, ces alliances promettent beaucoup, tiennent peu ; et souvent deviennent funestes à l'insensé qui les regarde comme un gage de bienveillance et de protection. L'un de ces princes de Polotsk, tout à l'heure exilé en Grèce, avait aussi épousé une des filles de Mstislaf, auteur, directeur et agent de la coalition qui dépouilla et bannit cette puissante famille ; et bientôt Vsévolod, autre gendre de Mstislaf, ravira la couronne à un des oncles de sa femme.

Famine à Novgorod.

Sous ce règne, une effroyable famine dépeupla les provinces septentrionales, et fut surtout meurtrière à Novgorod. Les parens, affamés, donnaient leurs enfans comme esclaves à des marchands étrangers ; chacun tâchait d'aller aux États voisins attendre les ressources de la moisson ; Novgorod devint *déserte* et *jonchée de cadavres*. Cependant l'année suivante on la retrouve pleine de vie et de force ; ses armées remportent des victoires, ses navires trafiquent en Gothlandie et en Danemarck.

Rien n'annonce que le grand-prince ait songé à tirer des provinces méridionales, ou des États voisins, les grains dont manquait le nord. En une circonstance pareille, Yaroslaf-le-Grand avait nourri Souzdal avec des blés achetés aux Bulgares orientaux. Peut-être l'étendue du mal fit-elle dés-

espérer d'y remédier, peut-être les troubles ne le permirent-ils pas.

Karamsin observe que le plus ancien des écrits originaux des princes, connu jusqu'à présent, est une donation de terres concédées par Mstislaf au monastère de Yourief à Novgorod. Les moines gardent bien leurs titres.

Ce Mstislaf Vladimirovitch, qui avait rejeté les Poloutsis au-delà du Don, pour long-temps disent les annalistes, montra beaucoup de courage et d'esprit de conduite dans les circonstances très-difficiles où il se trouva placé. L'histoire l'a surnommé *le Grand;* peut-être, si le temps ne lui eût manqué, il aurait mieux mérité ce titre ; mais son règne de sept années dut à peine lui suffire pour reconnaître les dispositions, la politique et les forces de toutes les puissances qu'il avait à employer ou à combattre, à soutenir ou à ruiner, pour fonder son crédit comme grand-prince, se ménager des alliances et désunir ses ennemis, pour montrer qu'il savait négocier et combattre, pour convaincre tout le monde qu'il était plus sûr et plus avantageux d'être avec lui que contre lui. Nous lui avons vu le courage et l'activité de son père, quand la prudence permettait d'agir, et quelque chose de son génie souple et temporiseur, quand il fallait se résigner à quelque contre-temps, comme il arriva aux premiers jours de son règne, pour l'affaire de Vsévolod de Tchernigof.

Si son règne se fût prolongé, il aurait continué d'accroître sa puissance par la diplomatie et les armes aux dépens des princes, et sans doute alors suivant, sinon les conseils, du moins l'exemple de son père, il aurait, sans cesser de se montrer bon dévot, employé tout l'ascendant de sa puissance, toute la vigueur de son caractère, à réprimer, et vraisemblablement à punir les tentatives ambitieuses des prêtres.

Il mourut à cinquante-six ans, c'est-à-dire encore dans la force de l'âge; et Karamsin ni Lévesque ne donnent aucun détail sur sa mort. Fut-elle naturelle ou le parut-elle sans l'être? L'histoire ne répond rien à cette question, que les annalistes n'ont sans doute pas même indiquée. Mais les annalistes sont des moines, et le clergé, voyant tous les succès du grand-prince, devait être fort inquiet en observant ce *remords opiniâtre,* fort semblable à une rancune envenimée, qu'il avait introduit dans le cœur de Mstislaf. Eh quoi! le clergé l'avait absout d'un parjure impolitique et forcé, et il en conservait un éternel remords! il ne croyait donc pas que l'Église eût le pouvoir de tout *lier* et *délier* ici-bas; c'était donc un impie, et ses actes de dévotion autant de sacriléges. Ne se pardonnant pas à lui-même la faute politique à laquelle l'avait poussé et contraint le clergé, pouvait-il la pardonner au clergé? Non sans doute; et il n'attendait pour l'en punir que le temps, qui s'approchait, où

sa puissance, accrue et affermie, pourrait tout oser et tout exécuter. Fallait-il l'attendre ou le prévenir ?

Le clergé put certainement raisonner de la sorte; Mstislaf put aussi mourir naturellement. D'un côté, Mstislaf pouvait être usé par les fatigues à son âge de cinquante-six ans, et bien des accidens ordinaires peuvent causer la mort d'un homme même sain et robuste ; d'un autre côté, le clergé devait le craindre ; le clergé était presque tout grec de naissance et tout grec par ses traditions et ses mœurs, et déjà des Grecs avaient empoisonné des princes, même russes, ne fût-ce que Rostislaf (petit fils d'Yaroslaf-le-Grand), empoisonné par le gouverneur de Cherson (p. 251).

YAROPOLK II VLADIMIROVITCH,

DE 1132 A 1139.

Élection d'Yaropolk.

« Les habitans de Kief *proclamèrent* pour leur » souverain Yaropolk Vladimirovitch, et l'engagè- » rent à se rendre dans la capitale. D'après la con- » vention solennelle conclue entre lui et son frère » aîné (Mstislaf), et le vœu exprimé dans le testa- » ment de Monomaque, il céda Péréaslavle (où il » régnait) à Vsévolod, fils aîné de Mstislaf (son » frère aîné). » Ainsi s'exprime Karamsin (t. 2, p. 224, 225).

Lévesque dit : « Après la mort de ce prince » (Mstislaf), le *choix* des habitans de Kief tomba » sur Yaropolk son frère, et ils le firent inviter » par une ambassade à venir régner sur eux. Cette » sorte d'*élection* était apparemment nécessaire pour » que le trône ne retournât pas à la branche aînée » dont il était sorti à l'avénement de Vladimir (Mo- » nomaque). Mstislaf avait des fils, et déjà il avait » disposé de la principauté de Novgorod en faveur » de l'aîné, nommé Vsévolod; mais il savait que

» les usages ne lui permettaient pas d'avoir aucun » d'eux pour successeur immédiat, etc. » (Lév., t. 1er, p. 209.)

Ces deux écrivains ont également compulsé les documens originaux, qui me sont inconnus. Je n'ai point d'autre secours que leur version.

Ainsi l'action des Kiéviens *proclamant* Yaropolk pour leur souverain (suivant le premier) est, suivant le second, un *choix des habitans de Kief, une sorte d'élection*. Peut-être Karamsin attachait-il le même sens à l'expression russe traduite en français par le mot *proclamer*, qui en soi n'implique pas plus qu'il ne repousse l'idée d'élection. Quand Karamsin aurait négligé ou voilé cette idée, aujourd'hui séditieuse, il ne faudrait pas s'en étonner beaucoup, puisqu'il écrivait sous les yeux d'un autocrate, et que la narration est la partie principale et pour ainsi dire absorbante de son ouvrage, d'ailleurs si précieux. Lévesque, beaucoup plus philosophe, beaucoup plus libre par sa position, a dû s'arrêter sur un fait de cette nature, que l'écrivain russe indique à peine par un mot équivoque.

Je crois donc avec Lévesque, et sans être en opposition avec Karamsin, qu'il y eut à Kief une véritable élection qui donna le trône à Yaropolk.

Ainsi la capitale avait déjà élu Vseslaf en chassant Ysiaslaf, et Monomaque après la mort de Sviatopolk II. Il y a plus encore; si, dans le style de

Karamsin, ou du moins de ses traducteurs, *proclamer un prince* signifiait *l'élire*, il faudrait conclure que tous ces princes, que nous avons vu présenter au peuple pour les *faire proclamer*, étaient des candidats pour qui on demandait ou forçait les *suffrages*. Ainsi Boleslas *bouche-torse*, roi de Pologne, ramenant à Kief Sviatopolk Ier, son gendre, l'aurait fait *proclamer* une seconde fois par le peuple, apparemment pour restaurer les droits de la première élection, compromis par sa chute; ainsi, sans rechercher les exemples intermédiaires, Monomaque lui-même aurait fait *élire* Sviatopolk II après la mort de Vsévolod; ainsi Monomaque aurait eu l'adresse de se faire *élire* lui-même après avoir fait d'abord prévaloir *le droit d'élection* au profit d'une autre branche: et ceci expliquerait encore la résignation des deux branches aînées, quand Monomaque se fit à son tour élire grand-prince: il faudrait reconnaître en ce cas que la capitale s'adjugea d'abord le droit d'élire les grands-princes, droit que des vues politiques lui attribuèrent ensuite; alors le principe de l'élection populaire compterait déjà plus d'antécédens que tous les autres droits contraires. Mais il se peut aussi que l'acte de *proclamer* un prince se soit souvent borné à une simple cérémonie, où le prince se faisait reconnaître et recevait le serment de fidélité.

Quoi qu'il en soit, dans l'exemple présent il y a élection.

Cette élection paraît nécessaire pour empêcher que le trône ne retourne à la branche aînée. Ainsi, dans la pensée de Lévesque, l'élection nationale prévaut sur tous autres titres : et ceci est à noter, quoique nous ayons vu que ce droit d'élection lui-même n'était guère plus respecté ni mieux établi que les autres.

Mais pourquoi ne l'avoir pas dit plus formellement? pourquoi Karamsin ne dit-il rien de semblable ? A-t-il pu l'ignorer, lui qui a si soigneusement compulsé les vieux auteurs et les vieilles archives? aurait-il négligé un détail si intéressant? Cela paraît incroyable.

Priorité des oncles.

Mais je ne conçois pas mieux comment Lévesque peut croire et dire que les usages ne permettaient pas au fils de succéder immédiatement à son père, quand il avait des oncles. Sur quelle autorité légitime posait ce principe, et pourquoi l'histoire cache-t-elle cette autorité? A défaut du principe y a-t-il réellement usage? Depuis quand les oncles passent-ils avant les neveux? Depuis 1078, époque de l'avénement de Vsévolod, combien trouvons-nous de pareils exemples? Un seul ; celui de Vsévolod. Comment ce prince supplanta-t-il ses neveux? Parce que nul d'eux n'était en état de le combattre. Et cet exemple unique et nouveau d'un ordre de succession inouï jusqu'alors, on l'appelle *les usages!* et ces prétendus usages rè-

glent déjà les droits et la fortune des princes! cela est inadmissible.

Je n'ai cité que l'exemple de Vsévolod, parce que, tout vicieux que soit dans le fond cet antécédent, comme il ne semble infirmé par aucune protestation de bouche ou de fait, il peut jusqu'à un certain point paraître une autorité, et parce qu'il est le seul qui présente une semblable apparence. Avant Sviatoslaf Vladimirovitch, aucun oncle n'avait régné au préjudice d'aucun neveu. Ce Sviatoslaf monta au trône après son frère aîné Ysiaslaf, qui avait des enfans. Mais il y monta en chassant à main armée Ysiaslaf et ses fils; est-ce là un antécédent qu'on puisse invoquer? Quand il mourut, ou qu'on le fit mourir, ses fils ne lui succédèrent point, parce que Ysiaslaf reprit la couronne en mettant dans son parti son dernier frère Vsévolod, à qui il concéda une très-grande augmentation de domaines et par conséquent de forces. Est-ce encore un antécédent à invoquer? A la mort d'Ysiaslaf, Vsévolod son frère, dont la puissance était devenue prépondérante, s'adjugea le trône, et ni les fils d'Ysiaslaf, ni ceux de Sviatoslaf n'osèrent le lui disputer. Je veux bien admettre ce fait pour un antécédent valable. C'est là certes une concession à peu près gratuite; mais mon système peut la faire. Après Vsévolod, son fils Vladimir Monomaque, ne voulant arriver au trône ébranlé, compromis par les guerres civiles, qu'après

s'être acquis une considération personnelle, une influence morale, et des alliances qui lui permissent de s'y maintenir et de restaurer le pouvoir royal, cède la couronne au fils aîné d'un frère aîné de son père. Il lui plaît de couvrir sa politique d'un prétexte en déclarant que la couronne appartenait à Sviatopolk II, dont le père était l'aîné du sien. Cette manœuvre peut-elle, en droit, compter pour quelque chose, quand, vingt ans après, ce même Monomaque prend pour lui la couronne, qui, d'après sa propre doctrine, devait passer aux frères de Sviatopolk II, et ensuite à tous les enfans de Sviatoslaf, avant d'arriver jusqu'à lui? Sa seconde décision détruit la première, et ici encore il n'y a point d'antécédent valable. A ce Monomaque succède immédiatement son fils Mstislaf, et c'est à propos de la succession de ce Mstislaf, qui venait de succéder immédiatement à son père, qu'on vient nous dire que ce même Mstislaf savait que les usages ne permettaient pas qu'aucun de ses fils lui succédât immédiatement! et ces usages se réduisent à un exemple unique, ou même à trois, si on veut compter contre toute raison la conquête à main armée de Sviatoslaf, et la temporisation politique de Monomaque! étrange inadvertance d'un auteur habituellement si grave et si judicieux.

Je ne sais quelles purent être les conventions et les décisions des princes; mais ce qui me paraît

certain, c'est qu'Yaropolk succéda à son frère Mstislaf, parce que la population de Kief le porta au trône *par une élection*, qui annonçait la résolution de l'y soutenir. Dans cette affaire c'est le droit d'élection qui domine ou plutôt qui se montre seul.

Mais, comme les Kiéviens n'auraient pas été assez forts pour le défendre contre une nombreuse coalition, Yaropolk s'occupe d'abord de se faire des amis, en distribuant des apanages à différens princes.

Convention des princes.

Un certain Vsévolod, fils de Mstislaf, régnait, comme nous l'avons dit, à Novgorod; mais cette principauté, toujours difficile à manier malgré les rigueurs de Monomaque, était toujours désagréable à ses princes. Yaropolk en rappela Vsévolod et lui donna son propre apanage de Péréaslavle. Était-ce, comme le dit Karamsin, l'exécution d'une convention arrêtée entre Mstislaf mourant et Yaropolk II près de lui succéder? Cette convention contenait-elle une libre concession du trône faite à Yaropolk par Mstislaf? Était-ce l'affection fraternelle? était-ce quelque idée d'un droit de priorité souhaité ou reconnu aux oncles au préjudice des neveux, qui avaient dicté cette concession à Mstislaf? ou ce prince, voyant déjà une résolution bien prononcée dans le peuple, et peut-être inspirée ou approuvée par le clergé et l'aristocratie, de proclamer Yaropolk, a-t-il cédé de bonne grâce un titre dont on se serait passé? cette facilité politique fut-elle

le prix dont il acheta pour son fils aîné la principauté de Péréaslavle? ou se contenta-t-il en mourant, comme le dit Lévesque, de recommander ses fils à celui de ses frères qui allait lui succéder? Ce sont autant de questions que je ne saurais résoudre, et dont la solution jetterait un grand jour sur l'avénement d'Yaropolk et tous les droits intéressés en cet événement.

Affaire de Péréaslavle.

Quoi qu'il en soit, Vsévolod Mstislavitch (qu'il ne faut pas confondre avec Vsévolod Olgovitch, prince de Tchernigof, dont nous avons déjà parlé) accourut de Novgorod à Péréaslavle; mais le jour même, et quelques heures seulement après son arrivée, il en fut expulsé par son oncle *George*, prince de Souzdal et de Rostof, que suivait son frère cadet *André*. Le motif de ces deux princes était la crainte que Yaropolk II ne désignât ce Vsévolod pour son successeur à l'empire. Ceci ouvre le champ à bien des réflexions.

D'abord, j'y vois l'absence de toute autre règle que le caprice, de tout autre droit que de la force.

Chasser Vsévolod de Péréaslavle n'était pas le rendre personnellement incapable d'être désigné successeur au trône, et de profiter de ce titre; mais c'était lui enlever le poste le plus utile à ce dessein. Dans l'état de choses observé depuis très-long-temps en Russie, c'était déjà un immense avantage que d'arriver le premier à Kief quand le trône devenait vacant; parce que cette capitale, si prompte à élire

un monarque, se vendait parfois au premier acquéreur. Ainsi Sviatopolk Ier avait supplanté tous ses cousins à la mort de saint Vladimir, parce qu'il se trouvait seul à Kief, et qu'il s'empara du trésor avec lequel il fit des largesses au peuple, qui, en retour, lui donna ses suffrages. Ce n'était pas précisément un marché : l'un ne disait pas *j'achète*, l'autre ne disait pas *je vends ;* mais l'un donnait de l'argent, et l'autre donnait le trône par une obligeance réciproque, comme le bourgeois gentilhomme *cédait* du drap à ses amis. Ce genre de délicatesse est de tout temps et de tous lieux.

Ainsi Vsévolod, présent à Kief à la mort d'Ysiaslaf, fut reconnu sur-le-champ. Vladimir, présent à Kief lorsque mourut son père, aurait pu lui succéder, il n'avait qu'à dire un mot; il ne le voulut pas alors, et il lui suffit d'indiquer un prince pour lui donner les suffrages et la couronne. Quand celui-ci expira, Monomaque, alors disposé à régner, ne se trouvait pas à Kief, mais sa partie y était tout arrangée, les voix prêtes et le prix convenu, c'était le pillage des partisans de Sviatopolk II; sa personne était absente, mais son génie était là, faisant jouer tous les ressorts et disposant de toutes les têtes et de tous les bras. Monomaque habitait alors cette Péréaslavle, dont on chasse aujourd'hui Vsévolod Mstislavitch.

Monomaque, approchant de sa fin, eut grand soin de tenir près de lui à Kief celui de ses fils

qu'il voulait avoir pour successeur; et à la mort de Mstislaf-le-Grand, son frère Yaropolk, soit effet du hasard, soit précaution ambitieuse, soit invitation de Mstislaf, soit calcul du parti qui le portait au rang suprême, se trouvait aussi à Kief. C'était donc beaucoup, et presque tout pour les prétendans, que de se trouver à Kief en temps utile. Or Péréaslavle est, si j'en crois mes cartes, moitié moins éloignée de Kief que Tchernigof; et, comme en partant de grand matin de cette dernière ville, Monomaque, sans avoir un trône à gagner, arrivait habituellement à Kief avant les vêpres (p. 364), on devait en bien peu d'heures aller de Péréaslavle à la capitale, quand la couronne était pour ainsi dire le prix de la course. Péréaslavle devenait donc, sous ce premier rapport, un poste décisif pour les prétendans à l'empire.

De là encore on pouvait, en attendant la vacance du trône, faire de fréquens et faciles voyages dans la capitale, y envoyer des émissaires, s'y former un parti, le surveiller, le diriger, le soutenir, et correspondre avec l'aristocratie et le clergé; se montrer à toutes les classes et à tous les ordres sous l'aspect qui convenait à chacun, enfin préparer à son aise et de longue main tous les moyens de se faire élire par le peuple de Kief, dont les suffrages semblaient alors disposer du rang suprême préférablement à tous autres droits.

Une autre considération augmentait encore l'im-

portance morale de la principauté de Péréaslavle.

C'était l'apanage primitif de Vsévolod Yaroslavitch, qui succéda, comme nous avons vu, à son frère Ysiaslaf; le fils de ce Vsévolod, Vladimir Monomaque, était prince de Péréaslavle à l'époque de son propre avénement; son fils Mstislaf, qui lui succéda, était pareillement prince de Péréaslavle. Le frère de ce Mstislaf, Yaropolk II, qui régna après lui, était encore prince de Péréaslavle. Ainsi depuis quatre règnes consécutifs c'était un prince de Péréaslavle qui avait obtenu la couronne. En fallait-il davantage pour que Péréaslavle fût regardée comme le domaine nécessaire de l'héritier futur de l'empire, la possession de cette principauté comme une désignation utile ou peut-être déterminante, une espèce de droit à succéder au trône, et le don de cet heureux apanage, comme la manifestation de la volonté ou du désir du monarque régnant en faveur du concessionnaire? A ce titre on conçoit facilement que, dans l'état de trouble où se trouvait l'empire, et l'état de faiblesse où se trouvait le monarque, les princes qui prétendaient à la couronne pouvaient bien se réunir et chasser par les armes le prince favorisé que le souverain voulait placer à Péréaslavle comme à la tête de ses rivaux, et dans un poste d'où il n'avait pour ainsi dire qu'à étendre la main pour saisir la couronne vacante.

Il se pourrait encore, car la superstition se mêle

à tout, et alors c'était une maladie universelle, il se pourrait que, voyant la fortune de tant de princes de Péréaslavle, on s'imaginât qu'un sort heureux fût attaché à cette principauté par une vertu secrète, une merveilleuse protection du ciel; et cette croyance toute seule aurait suffi pour en écarter par la guerre les rivaux qu'on espérait trouver moins forts que soi.

Les deux prétendans, qui chassent de Péréaslavle Vsévolod Mstislavitch, sont ses oncles George et André. Que le droit de priorité des oncles sur les neveux soit ou non établi et reconnu, c'est ce qu'on ne peut conclure de leur conduite. Il leur suffisait qu'un seul oncle eût donné l'exemple, il leur suffisait d'aspirer au trône et d'espérer d'y parvenir en éloignant leur neveu.

Il est à remarquer que l'instigateur de cette entreprise est George, qu'André ne fut que son auxiliaire, et que (suivant la traduction française de Karamsin) George était l'aîné de ces deux princes. On conçoit que, si la couronne passait après un monarque à l'aîné de ses frères survivans, George avait ici un intérêt plus immédiat qu'André, son cadet. Mais ce George paraît au contraire le cadet d'André, dans le quatrième tableau généalogique de la traduction française, à laquelle je suis réduit pour mon malheur; et dans la distribution des apanages, réglée par Vladimir Monomaque, son père, ce George est encore nommé après André, ce

qui semble indiquer qu'il était le cadet de cet André. Lequel des deux est l'aîné, lequel des deux est le cadet? le tableau généalogique devrait être une autorité, mais le texte le dément deux fois; faut-il croire le texte? faut-il croire le tableau? ce n'est point ici une question oiseuse. Si George, l'auteur de la ligue contre l'avancement présumé du neveu, est l'aîné des deux oncles opposans, le rôle secondaire du cadet pourrait indiquer, de sa part, une sorte de reconnaissance du droit de primogéniture entre les oncles, et ce fait doit être noté. Si, au contraire, le cadet est ce George, qui se met le premier en avant et entraîne André, on peut jusqu'à un certain point en conclure qu'André songeait peu au droit de priorité des oncles, et au droit de primogéniture entre les oncles; que George, défendant la prérogative réelle ou imaginaire des oncles, travaillait pour lui en travaillant pour tous, car sans doute il ne prenait pas l'initiative en faveur de ses aînés, qu'il supplanterait volontiers si l'occasion s'en offrait.

Ce tableau généalogique précité offre une autre difficulté. Il donne à André et à George cinq frères aînés: Mstislaf, mort sur le trône en 1132; Ysiaslaf, mort en 1096; Roman, en 1199; Yaropolk, qui règne à présent; Viatcheslaf, mort en 1154; et Sviatoslaf, en 1114; en supposant qu'il n'y ait point d'erreur dans la date de la mort de Roman, il restait à André et à George deux frères aînés, Ro-

man et Viatchislaf, qui devaient aussi succéder à Yaropolk si le droit de priorité des oncles était reconnu, et avant eux si l'on tenait compte du droit de primogéniture entre les oncles. Cependant ni Roman, ni Viatchislaf ne paraissent pas avoir bougé. Ces deux-là ne reconnaissaient-ils pas la doctrine politique invoquée par les deux autres en faveur des oncles? Reconnaissaient-ils au prince régnant le droit de désigner son successeur, ou au peuple de la capitale le droit souverain d'élire les monarques? Il est évident qu'il n'y avait encore aucun droit réglé, mais plusieurs indiqués et contraires; que chacun invoquait celui qui lui semblait favorable à ses prétentions, ou se résignait à laisser faire le hasard et les hommes selon sa position, son génie et les circonstances.

Quoi qu'il en puisse être, Vsévolod Mstislavitch fut expulsé de Péréaslavle. Et il fallait bien que le principal motif de cette expulsion lui fût personnel, puisque les deux oncles qui le chassèrent consentirent à y laisser placer un de ses frères, Ysiaslaf Mstislavitch. Quel pouvait être ce motif personnel à Vsévolod? Était-ce sa qualité de fils aîné du dernier prince régnant? Cette qualité impliquait donc un droit redoutable aux prétentions des oncles. Était-ce le pacte convenu entre Yaropolk, actuellement régnant, et son frère aîné Mstislaf son prédécesseur, pacte indiqué par Karamsin et en vertu duquel ce Vsévolod, fils aîné de Mstislaf-le-Grand,

trouvait plus puissans que ne les avait vus aucun de ses prédécesseurs. Un génie supérieur ne parvenait guère qu'à une restauration finissant avec lui, tandis qu'un seul esprit faible pouvait tout perdre ; il était clair que dans une lutte de ce genre la royauté devait infailliblement périr.

Yaropolk négocia vainement pour maintenir Vsévolod Mstislavitch à Péréaslavle, et avec succès pour y mettre à sa place Ysiaslaf Mstislavitch.

Ainsi désappointé, Vsévolod jugea tout naturel de retourner à sa principauté de Novgorod. Mais, pour comble de disgrâce, on ne voulut pas l'y recevoir. « Tu as oublié, lui dirent, par une députation sans doute, les peuples de Novgorod, du Ladoga et de Pskof (tous dépendans de cette grande principauté), tu as oublié le serment que tu as fait de mourir avec nous ; tu as cherché une autre principauté, va donc maintenant où tu voudras. » (K., t. 2, p. 225.)

Fierté de Novgorod.

On voit que l'esprit républicain et altier de Novgorod avait pu être comprimé, mais non exterminé par le sceptre de fer de Monomaque, et que, déjà sous le règne de son fils aîné Mstislaf, elle avait exigé ou du moins reçu de son petit-fils Vsévolod, établi chez elle, le serment d'y rester attaché jusqu'à la mort. Il a manqué à ce serment pour courir après un autre établissement, elle le chasse quand il revient.

Il y a toujours eu dans cette république un re-

marquable esprit de conduite que ne peut effacer aucune faute politique. Nous l'avons vue, grande et généreuse, mais surtout habile, sous Yaroslaf-le-Grand, le soutenir au lieu de s'en venger, quand, pour se venger d'un horrible massacre de ses premiers citoyens, elle n'avait qu'à lui refuser le secours de ses richesses et de son courage. Mais elle sentit qu'en le soutenant, en le portant au trône, elle ferait du monarque sa propre créature; qu'en sacrifiant sa vengeance, un peu de son or et de son sang, elle achetait, elle fondait sa liberté sur des bases légitimes et qu'elle saurait défendre envers et contre tous. C'était beaucoup de le sentir; c'était bien plus de l'exécuter : et ce fut ce qu'elle fit.

Monomaque se permit de grands attentats contre ses libertés; elle jugea qu'elle les détruirait définitivement si elle entreprenait de les soutenir contre un monarque si puissant et si adroit, elle affecta de les oublier, se résigna tant qu'il vécut; mais la cloche qui annonça ses funérailles réveilla dans Novgorod la liberté, qui se releva tout armée.

Prudence de Novgorod.

Aujourd'hui, dans un premier mouvement d'indignation et d'humeur, elle refuse de recevoir Vsévolod, qui l'a quittée pour Péréaslavle, et qui, manquant Péréaslavle, revient à elle comme à un *pis aller*. Mais presque aussitôt elle se ravise, et songe au parti qu'elle peut tirer de cette conjoncture. Ce prince, définitivement exclus, il faudra en

avoir un autre, qui ne sera pas comme lui accoutumé aux usages, aux droits acquis, aux prétentions, aux caprices de la république; car la république voulait un prince, elle se battit même quelquefois pour en avoir. Avec le nouveau, quel qu'il soit, il faudra batailler; avec Vsévolod tout continuera comme auparavant, et même l'état d'abandon où il se trouve, n'ayant alors aucun asile, l'état d'inquiétude générale qui ne doit permettre à personne de lui prêter main-forte pour s'opposer aux décrets du peuple, tout promet au peuple les occasions d'ajouter aux priviléges de la cité. Cela bien examiné, on rappelle Vsévolod; il arrive et reçoit les lois qu'on lui impose. D'abord on *limite sa puissance*. Karamsin ne s'explique pas autrement (t. 2, p. 225), et peut-être par cette expression il faut entendre la mesure suivante:

Lieutenans du prince et gouverneurs à Novgorod.

« Les *lieutenans* (du prince) qui, anciennement, » n'étaient que les serviteurs les plus distingués des » princes, devinrent *co-partageans* de leur pouvoir, » et depuis cette époque ils furent *choisis par le* » *peuple*. » (K., t. 2, p. 225.)

Nous avons déjà vu que, outre le prince et sous lui, Novgorod avait un gouverneur. Ce gouverneur et le lieutenant du prince étaient-ils sous ces deux noms différens une même personne chargée d'un même emploi? C'est ce que je ne puis découvrir dans Karamsin, et je ne vois aucune raison de le croire ou de le nier. Si non, il est probable qu'après

la mort de Monomaque, qui avait imposé un gouverneur kiévien à Novgorod, la république aura recouvré le droit de nommer elle-même son gouverneur; et l'influence du prince aura été presque nulle en présence d'un gouverneur élu du peuple et d'un lieutenant du prince, également élu du peuple et partageant légalement l'autorité princière. Si oui, le caractère d'élu du peuple aura encore suffi pour assurer au lieutenant du prince une prépondérance marquée, décisive. Dans tous les cas, le prince, avec un titre supérieur, n'aura été qu'une puissance subalterne et à peu près nulle; et Novgorod aura été, par ses lois comme par ses mœurs et son caractère, une république dans toute l'acception de ce mot.

Ainsi, pendant que la capitale arrivait par degrés au droit d'élire les monarques, Novgorod se ménageait des priviléges qui la rendaient un État indépendant de fait, et républicain en fait et en droit.

On pense bien que les autres cités profitaient de ces exemples et des circonstances autant qu'elles pouvaient; mais toutes, n'ayant pas les mêmes avantages, ne pouvaient marcher de front à de si brillantes conquêtes. Kief était presque toute-puissante par l'influence du clergé dont elle était, pour ainsi dire, le quartier-général. Dans ses murs, la puissance pontificale et la puissance royale étaient en présence; toujours l'une dominait l'autre, et rarement la royauté avait le dessus. Elle devait

Le clergé.

l'avoir plus rarement à mesure qu'on avançait, parce que les rois sont des individus qui passent emportant avec eux leur influence personnelle, et que le clergé, au contraire, est un corps qui s'éternise, et, mettant bout à bout toutes ses conquêtes, finit par tout envahir et tout dominer. C'était le clergé qui faisait mouvoir toute la population de la capitale; Novgorod avait un clergé beaucoup moins puissant et une population beaucoup plus altière. Placée au nord de l'empire, en dehors du cercle d'action de la royauté et des princes, elle était maîtresse chez elle. Les autres cités n'avaient ni les avantages de Kief, capitale politique et métropole religieuse, ni ceux de Novgorod, protégée par son éloignement, enrichie par le commerce et formidable par ses légions. Mais chacune, en guettant bien l'occasion, dut avancer à pas furtifs et faire toujours quelque progrès.

Restauration des princes de Polotsk.

Quand Mstislaf, régnant après son père Monomaque, eut, au moyen d'une coalition presque générale de tous les princes des branches cadettes, battu et déporté en Grèce tous les princes de la branche aînée, désignés sous le nom de princes ou de branche de Polotsk, il avait eu soin d'adjuger leur double apanage de Polotsk et de Minsk, non à l'un de ses alliés, mais à son fils Ysiaslaf. Cet Ysiaslaf s'était absenté, laissant, peut-être en qualité de lieutenant, son frère Sviatopolk à Po-

lotsk. Les habitans, que la coalition avait traités en ennemis malgré une capitulation en forme, saisissent l'occasion de se délivrer, chassent Sviatopolk et reconnaissent Vassilko, fils de Rogvold, de la race de leurs anciens princes, et alors échappé de Constantinople. Je ne sais si cette restauration valut à Polotsk quelque privilége, mais cette révolution, opérée par le peuple, indique des assemblées publiques à Polotsk, ainsi que dans tant d'autres villes; et ce fut le peuple qui chassa un prince imposé par la force, pour prendre un prince de son choix, ce qui constitue un acte de souveraineté.

Des négociations, des échanges, des traités survinrent entre les princes, mais ne renversèrent point Vassilko de Polotsk, et ne touchèrent point aux prétentions de Novgorod.

Sort de Vsévolod à Novgorod.

Après une guerre heureuse contre les Tchoudes, tributaires toujours révoltés, Vsévolod Mstislavitch avait promis à son frère (sans doute Ysiaslaf, chassé de Polotsk) de conquérir pour lui la principauté de Souzdal. « Mais, arrivé *aux bords de la » Doubna, il revint aussitôt sur ses pas.* Cependant » le désordre régnait à Novgorod; le peuple, en» clin à la sédition, choisissait, déposait ses ma» gistrats, et venait de pousser l'audace jusqu'à en » précipiter un du haut d'un pont qui servait aux » Novgorodiens de roche tarpéïenne. Mécontens du » mauvais succès de la campagne de Vsévolod, ils

» demandèrent la guerre à grands cris, et voulu-» rent qu'on les ramenât contre Souzdal. En vain le » métropolitain de Kief vint leur représenter, etc. » (K., t. 2, p. 226.)

Cette narration rapide et légère glisse sur les événemens sans indiquer les causes et les ressorts. Cependant l'auteur russe avait sous les yeux le livre de Lévesque, qui, dans un ouvrage bien moins volumineux, place ici des détails d'une grande importance.

A n'entendre que Karamsin, Vsévolod paraît se décider à la guerre de Souzdal, uniquement pour donner un apanage à son frère ; il semble céder à un caprice en revenant tout à coup sur ses pas ; les mouvemens de Novgorod se présentent comme les accès fortuits ou ordinaires d'une maladie chronique; la seconde expédition de Souzdal, comme une boutade populaire, et l'intervention du métropolitain comme un acte gratuit de charité chrétienne. Il en est tout autrement d'après le récit de Lévesque, extrait des vieilles chroniques et tout-à-fait conforme à l'esprit du temps.

Vsévolod, appelé à Péréaslavle par un de ses oncles (le grand-prince), chassé de Péréaslavle par deux autres oncles, ne devait guère être mieux porté pour celui qui ne l'avait pas soutenu que pour ceux qui l'avaient renversé; car ceux-ci l'empêchaient de s'établir dans une principauté nouvelle,

et celui-là, l'y ayant appelé sans l'y maintenir, paraissait lui avoir tendu un piége.

Comme, dans la pensée de ces trois oncles, et probablement aussi du neveu, Péréaslavle était la route nécessaire et presque infaillible pour arriver au trône, son ressentiment se mesurait moins à sa perte réelle qu'à la grandeur de ses espérances déçues. L'avanie qu'il reçut en retournant à Novgorod, l'abandon où l'avait laissé le grand-prince, tout occupé sans doute à satisfaire ses propres frères, durent exalter son courroux au dernier point. Il devait entrevoir que, ses oncles prétendant tous se succéder sur le trône, ce serait un miracle si quelqu'un d'eux ne tendait et ne parvenait à y placer un fils, qui lui-même y placerait les siens; alors toutes les branches partant de Monomaque seraient sacrifiées à une des branches cadettes, tandis que lui était le chef actuel de la branche aînée; que toutes ces branches déshéritées seraient un objet de haine et de guerre comme la branche de Polotsk, l'aînée de toutes les branches royales, et comme celle des Sviatoslavitchs, plus récemment écartée du trône. Encore les princes de Polotsk avaient possédé long-temps, et recouvré presque aussitôt que perdu, un apanage important où le prince était prince; les Sviatoslavitchs étaient parvenus à ressaisir leur domaine, et ils y régnaient effectivement, tandis que lui, reçu à Novgorod comme par grâce, n'avait qu'une puissance parta-

gée, ou plutôt nulle et dérisoire, un titre précaire, un asile incertain, que ses enfans n'obtiendraient peut-être pas après lui, si lui-même, à force de souplesse et de résignation, parvenait à les conserver jusqu'à sa mort.

Dans une position semblable, un prince ne songe guère qu'à changer sa fortune, et ses regards cherchent autour de lui tous les moyens qui peuvent l'y servir. Ses oncles, bien résolus à l'écarter du trône, ne songeaient à lui procurer aucun avantage; tout ennemi de ses oncles devenait donc son allié naturel, et la branche des Sviatoslavitchs (qui prend à cette époque le nom des *Olgovitchs*, à cause des enfans d'Oleg Sviatoslavichs, les plus entreprenans de cette lignée) lui offrait des princes ennemis mortels de ses oncles; surtout un Olgovitch appelé comme lui Vsévolod, et que nous avons vu reprendre, sur son oncle Yaroslaf, Tchernigof, principauté capitale de leur famille.

sévolod Olovitch tend au trône.

Ce Vsévolod Olgovitch, moins satisfait qu'encouragé par ce premier succès, qui augmentait sa convoitise, son crédit et ses forces, avait sans cesse les regards attachés sur le trône, comme sur un héritage légitime de sa branche, usurpé par la branche des Monomaque, cadette de la sienne, dont lui Olgovitch se prétendait, par droit de représentation, le véritable chef après son père. Ainsi Vsévolod Olgovitch reconnaissait et revendiquait le droit de succession par ordre de primogéniture,

de mâle en mâle entre les frères à défaut de race mâle de l'aîné; mais de père en fils quand cet aîné avait des enfans, puisqu'il se préférait à son oncle Yaroslaf; et même il invoquait le droit de représentation, puisqu'il prétendait monter au trône en qualité de fils aîné du fils aîné de Sviatoslaf, qui avait régné en 1073. Il invoquait même une légitimité indélébile et imprescriptible, puisque son père avait été constamment écarté de l'empire, et que quatre princes d'une autre branche (Vsévolod Yaroslavitch, Vladimir II Monomaque Vsévolodovitch, Mstislaf Vladimirovitch et enfin Yaropolk II, actuellement régnant) s'étaient sans interruption succédé sur le trône.

Droit au trône.

Telles étaient les prétentions de Vsévolod Olgovitch. S'il avait discuté ses droits avec les fils de Monomaque, il les eût certainement développés comme je viens de le faire. Mais si quelque prince survivant de la branche d'Ysiaslaf Yaroslavitch, aînée des branches des Sviatoslavitchs et des Vsévolodovitchs, était survenu pour réclamer, au préjudice de ces deux branches cadettes, le bénéfice du système de succession invoqué par Vsévolod Olgovitch, celui-ci se fût bien gardé sans doute d'obéir à ses propres principes. Il les trouvait clairs et péremptoires quand il en pouvait tirer avantage; mais il les eût combattus de la voix et de l'épée, si un autre en avait voulu profiter. Selon ce système, le trône devait appartenir à la

sentence en le précipitant du haut d'un pont dans le Volkof, ainsi que le dit Karamsin.

Toutefois cette colère d'une population républicaine, ce châtiment d'un magistrat, influent selon toute apparence, puisqu'il ne pouvait en cette occasion être accusé que d'avoir favorisé la guerre, causèrent de grands troubles, au bout desquels la faction de ce magistrat et du prince avaient si bien changé les résolutions du peuple, que ce fut le peuple, à son tour, qui exigea, et sans délai, qu'on recommençât la guerre de Souzdal. Dans l'incertitude du succès à Novgorod, le prince de cette cité impérieuse, Vsévolod Mstislavitch, avait, durant les discussions populaires, secrètement fait la paix avec le grand-prince Yaropolk. Mais aussitôt qu'il se voit sûr des forces de sa république, il s'apprête à le combattre.

Influence du clergé.

De son côté, le grand-prince Yaropolk, se défiant ou de l'influence du prince à Novgorod, ou de la fixité de sa résolution, avait dépêché vers la république le chef du clergé russe. La prépondérance du clergé était immense à Kief, comme on l'a vu quand il fit tomber les armes des mains du grand-prince Mstislaf-le-Grand, et le contraignit à se parjurer en abandonnant Yaroslaf de Tchernigof. Ce Mstislaf n'avait pas eu le temps de ramener cette prépondérance aux limites resserrées où l'avaient tenue son père Monomaque, et il y a toute apparence qu'elle s'était accrue sous Yaropolk II, par

sa faiblesse morale et politique. Il dut se promettre beaucoup de l'intervention du métropolitain dans l'affaire de Novgorod; il se trompa. L'habitude de se mêler des affaires de la cité, de les discuter sur la place publique, de les décider et d'appuyer par leurs armes leurs propres décrets, donne aux citoyens d'un état libre une netteté de vue, une vigueur d'esprit qui ne souffre guère les abus de la puissance ecclésiastique. Cependant on avait procédé avec assez d'adresse pour tromper le peuple en ces temps de superstition. Avant de partir de Kief, et peut-être avant d'y songer, le métropolitain, par l'inspiration du grand-prince, et sous un prétexte religieux que j'ignore, avait *jeté l'interdit sur Novgorod.* (Lévesque, t. 1, p. 217.)

1er enterdit mentionné par l'histoire en Russie.

Une telle mesure prouve à la fois l'imprévoyance et l'impuissance du prince. L'habile Monomaque ne l'aurait ni ordonnée ni permise. C'était donner au clergé une arme alors terrible, aujourd'hui employée pour le monarque, mais qu'on pourrait le lendemain tourner contre lui, et ensuite contre ses successeurs. C'était livrer aux prêtres ambitieux l'armée et le peuple, et mettre à leur dévotion l'opinion publique, qui, dès qu'elle existe, dispose de tout sur la terre. Le clergé se garda bien de refuser cette épreuve de sa toute-puissance, et cette épreuve réussit d'abord parfaitement. Observons que cet interdit jeté sur Novgorod est le premier exemple de ce genre que l'histoire de Russie nous signale;

sans doute, c'est le premier en effet : les historiens contemporains ou antérieurs n'auraient pas négligé ces actes de puissance émanés de leur corps; et Lévesque est trop judicieux pour avoir omis le premier fait de cette nature. Cependant il ne parle qu'en passant de celui-ci; Karamsin le passe sous silence. La chose me paraît pourtant fort sérieuse : c'est la prise de possession d'un grand empire par le clergé.

Quoi qu'il en soit, la simple excommunication, lancée de Kief par le métropolitain, terrifia Novgorod, qui allait affronter et combattre le monarque.

Le métropolitain à Novgorod.

Aussitôt une députation va supplier le chef des prêtres de *rendre à la cité la jouissance des biens spirituels* (Lévesque, t. 1, p. 217); lui-même s'achemine hardiment vers la république, sans doute avec les instructions du grand-prince, *et sous le prétexte de rétablir la paix.* Mais là, sa conduite est éclairée et ses secrets motifs découverts. On reconnaît que la politique, et non la religion, lui a dicté son arrêt sacrilége; il venait pour imposer et parler au nom du ciel, on se moque de son interdit, on l'arrête lui-même, on s'assure des gens de sa suite, qui auraient pu trahir le secret des préparatifs militaires, et, furieux de cet indigne abus des choses les plus sacrées, commis par le chef de l'Église et le chef de l'empire, les Novgorodiens se mettent en campagne le 31 décembre,

malgré les rigueurs d'un rude hiver. Vsévolod les conduit; les maladies et le froid emportent un grand nombre de ces soldats citoyens; le reste poursuit sa route avec la même ardeur, et, le 26 janvier, rencontre et attaque l'ennemi près de la montagne d'Idanof (gouv. act. de Vladimir). Le combat fut long, terrible et indécis. Les Novgorodiens perdirent beaucoup de monde, en tuèrent davantage, firent la paix, et retournèrent chez eux avec leur prince Vsévolod Mstislavitch.

Ils avaient osé arrêter le métropolitain avant d'entrer en campagne, ils n'osèrent point le punir, tout coupable qu'il devait être à leurs yeux, ils lui rendirent même la liberté. Cette déférence provenait-elle du mauvais succès de la guerre qu'il avait prédit, selon Karamsin? Respecta-t-on en lui un médiateur que la paix, incertaine bien que jurée, pouvait rendre utile ou nécessaire? Respecta-t-on le chef de l'Église, encore vénéré malgré sa fraude politique, ou bien le regarda-t-on comme un prophète lisant dans l'avenir ou disposant du sort des batailles? C'est ce qu'il est difficile de découvrir, et peut-être ce sont tous ces motifs ensemble qui lui valurent la liberté, car il y avait alors beaucoup de devins et de sorciers, et on ne voit pas pourquoi un métropolitain qui avait prédit dans les fers l'issue d'une guerre avant les premières hostilités, ne serait pas lui-même, en sa qualité d'homme de Dieu et de chef des prêtres, le plus savant devin, le plus

puissant enchanteur; nous en avons vu tout récemment qui promettaient de plus incroyables miracles et qui imposaient à la multitude. Or la multitude pouvait beaucoup à Novgorod. Ce fait peut encore prouver l'influence universelle du clergé.

Novgorod condamne son prince.

Mais Novgorod fut moins indulgente pour son prince; à peine revenu avec les débris de l'armée, on l'arrêta, lui, sa femme et ses enfans, et on leur donna une garde de cent hommes.

Citoyens convoqués.

Les citoyens de Ladoga, de Pskoff, furent convoqués à Novgorod, et le prince fut condamné à l'exil sur les griefs suivans : 1° qu'il ne surveillait pas le petit peuple, qu'il n'aimait que les plaisirs, les faucons et les chiens; 2° qu'il avait ambitionné le gouvernement de Péréaslavle; 3° qu'au combat d'Idanof il avait le premier abandonné le champ de bataille; 4° qu'il n'avait point d'opinion précise, que tantôt il était pour et tantôt contre les princes de Tchernigof.

Il serait à propos, mais difficile de savoir si le métropolitain, durant l'absence du prince, n'avait pas intrigué contre lui. On peut le présumer d'après la conduite antérieure de ce prêtre, qui avait prostitué la religion à des manœuvres politiques, et au moins l'un des reproches adressés au prince révèle une malveillance révoltante, puisque c'était l'armée elle-même qui l'avait fait renoncer à soutenir les princes de Tchernigof, en le ramenant à Novgorod à l'époque de la première campagne de Souz-

dal. Si l'on juge des autres chefs d'accusation par celui-là, jamais homme ne fut plus injustement accusé. Je n'ai aucun moyen d'estimer le mérite des autres plaintes; elles peuvent être fondées, elles peuvent ne l'être pas; mais le caractère de celle-ci découvre l'existence d'une faction alors dominante et résolue à chasser Vsévolod Mstislavitch une seconde fois.

Était-ce la même faction qui l'avait d'abord chassé? était-ce une autre faction formée par le métropolitain à l'instigation du grand-prince, qui voulait punir ainsi la défection de Vsévolod Mstislavitch? était-ce la faction des Olgovitchs, qui voulait enlever à leur allié la principauté de Novgorod? était-ce un mélange de tout cela, et le grand-prince voulait-il lui-même se réconcilier avec les Olgovitchs en leur sacrifiant son neveu, armé contre lui? Voici des doutes auxquels je cherche vainement quelque réponse. Ce qui peut autoriser bien des soupçons, c'est que Sviatoslaf Olgovitch, frère du prince de Tchernigof, fut alors élu par le peuple prince de Novgorod.

Petit peuple à Novgorod.

Parmi les reproches adressés à Vsévolod Mstislavitch, il en est un bien remarquable. On l'accuse de n'avoir pas surveillé *le petit peuple* (K. 2 ; 229); ainsi il y avait dissidence entre ce que nous appellerions la bourgeoisie et le menu peuple; ainsi Vsévolod aurait indisposé la bourgeoisie par son indulgence envers le menu peuple. Était-ce de sa

part l'effet de l'incurie; était-ce manœuvre d'une politique tendante à se ménager l'affection de la masse, comme un appui contre les classes supérieures? Tout cela méritait d'être dit, et tout cela reste inexpliqué. Après une campagne sans succès, pénible et meurtrière, il est bien facile de tourner la colère de la multitude contre le chef de l'expédition, lors même qu'il est l'ami bien éprouvé du peuple. C'est ce que paraît avoir pratiqué l'aristocratie de Novgorod ; mais il est difficile de concevoir que dans une pareille cité elle ait osé donner à la condamnation du prince un motif si peu populaire. Aussi avait-elle eu soin de se renforcer en appelant au jugement les citoyens de Ladoga et de Pskoff. Ce fut sans doute la bourgeoisie de ces villes qui fut mandée ou qui répondit seule à cet appel, les classes inférieures ayant bien d'autres soins que de voyager pour juger les princes. De sorte qu'il y eut à cette occasion les bourgeoisies de trois cités importantes réunies contre le menu peuple d'une seule, s'il avait tenté de défendre le prince accusé de l'avoir traité avec trop d'indulgence. On sait d'ailleurs que la multitude manque toujours de conseil et d'harmonie, tandis que les classes supérieures ont l'habitude de s'entendre, et obéissent facilement à un instinct qui les réunit pour s'opposer au peuple.

Il ne paraît pas que le peuple ait bougé à Novgorod, dans une cause qui, du moins sous ce rap-

port, était absolument la sienne. D'où l'on peut conclure que soit séduction, soit esprit et nécessité de clientelle, les classes pauvres, accoutumées à dépendre des riches dans une principauté tout industrielle et commerçante, recevaient la loi de la bourgeoisie. Je voudrais bien savoir comment se composaient les assemblées publiques; quelles personnes y avaient droit de présence et de suffrage; comment se donnaient les voix, par tête ou par classes; et quels pouvaient être les noms, les avantages ou désavantages réciproques de ces classes; quelle influence y exerçaient les magistrats, les fonctionnaires, la réputation, la fortune ou l'éloquence des individus? Tout cela serait fort bon à savoir; mais les historiens, qui sont mes seuls guides, ne laissent entrevoir rien de tout cela; et cependant les vieilles chroniques doivent nécessairement offrir sur cette importante matière, sinon des notions précises et complètes, au moins des indications disséminées, dont le seul exposé ouvrirait un vaste champ à l'esprit de méditation. Il serait à désirer que l'on complétât l'histoire de Russie par un recueil de toutes les données éparses dans les annales du pays, concernant les divers genres de gouvernemens essayés dans l'ancienne Russie. Un pareil recueil comblerait une immense lacune dans l'histoire politique de l'Europe.

C'est dans la maison épiscopale que fut emprisonné Vsévolod Mstislavitch avec ses enfans, sa Prison

femme et sa belle-mère, épouse de ce *Sviatocha* que nous avons vu entrer au monastère de Petchersky à Kief, sous le règne de Sviatopolk II (p. 330). Il y resta sept semaines, gardé à vue par trente soldats, selon Karamsin (K. 2; 229), Lévesque dit cent. Il paraît par plusieurs exemples, et entr'autres celui de Vassilko, que ce nombre de trente était comme sacramentel pour la garde des princes prisonniers. Vsévolod et sa famille ne virent s'ouvrir leur prison qu'à l'arrivée du nouveau prince Sviatoslaf Olgovitch, frère de Vsévolod de Tchernigof. Alors ils partirent pour leur exil, mais la république retint en otage le plus jeune des fils, appelé Vladimir. Le prince banni courut aussitôt se jeter entre les bras du grand-prince Yaropolk II, l'aîné de ses oncles. Celui-ci lui donna pour apanage la principauté de Vouychégorod, voisine de Kief. Si l'on ne connaissait combien la diversité des circonstances influe sur la conduite des princes, on devrait s'étonner de l'accueil favorable que fit Yaropolk à son neveu, tout à l'heure armé contre lui. Peut-être l'aimait-il même en le combattant; peut-être les recommandations de Mstislaf mourant en faveur de cet aîné de ses fils, revinrent-elles en cette occasion plus touchantes au souvenir du grand-prince; peut-être ne fut-il pas fâché d'avoir à sa disposition et sous sa main, un neveu comme Vsévolod Mstislavitch, qui avait montré du courage et de la conduite en diverses guerres précé-

du prince et de sa famille.

Sviatoslaf Olgovitch élu prince de Novgorod.

dentes, et le regarda-t-il comme un appui nécessaire à sa faiblesse.

Novgorod détachée de Kief.

Jusqu'à cette époque, la principauté de Novgorod, le berceau de l'empire, était restée souvent de fait et toujours nominalement unie à la principauté capitale, celle de Kief. En passant par un acte de sa propre volonté sous l'empire des Olgovitchs, princes de Tchernigof, ennemis naturels du grand-prince, elle se détacha de la couronne; et Yaropolk n'était point en position, ni d'humeur peut-être à l'y rattacher. Cette révolution est en cela très-remarquable parmi tant d'autres que nous avons vues et que nous verrons à Novgorod.

Parti du prince exilé, à Novgorod.

Cependant l'exil de Vsévolod Mstislavitch, et l'arrivée de Sviatoslaf Olgovitch, ne ramenèrent point la paix dans la cité. Il restait à Vsévolod beaucoup d'amis zélés parmi les Novgorodiens; mais, ajoute Karamsin, ils étaient détestés du peuple. Comment concilier le reproche fait à ce prince, d'avoir été trop indulgent pour le menu peuple, et la haine du peuple contre les amis qui lui restent? L'influence des classes supérieures dominait donc étrangement la multitude, ou bien l'histoire ne daigne pas la comprendre dans le peuple, même à Novgorod, où se rencontrent toute la fougue et les caprices de la plus complète démocratie.

Quoi qu'il en soit, l'un de ces hommes demeurés fidèles au prince fut précipité dans le Volkhoff;

Cet exemple ne découragea point les autres; ils députèrent vers le prince à Kief le premier magistrat, l'un de ses plus chauds partisans. Celui-ci déclara sans hésister, à Vsévolod, que tous ses concitoyens désiraient son retour. Né et élevé à Novgorod, ce prince voulait bien y renoncer pour Péréaslavle avec la perspective du trône, mais non pour la principauté secondaire de Vouychégorod sans autre avenir. Il part donc avec l'ambassade; mais, chemin faisant, il tombe dans les mains de ce Vassilko fils de Rogvold, que nous avons vu revenir de son exil de Constantinople et ressaisir la principauté de Polotsk, d'où les habitans avaient chassé le propre frère de Vsévolod Mstislavitch. C'était le grand-prince Mstislaf-le-Grand qui avait dépouillé et déporté en Grèce la branche de Polotsk. Le malheureux prince de Novgorod était le fils aîné de ce Mstislaf, et le prince de Polotsk, l'ayant arrêté dans son apanage, on devait penser qu'il ne laisserait point échapper une si belle occasion de venger la ruine de sa famille et ses propres infortunes. Il en fut tout autrement; soit que Vassilko n'entendît pas se venger sur le fils des rigueurs du père, ce qui eût été bien philosophique pour le temps, soit que, nouvellement rétabli dans l'apanage paternel, il cherchât à se ménager un ami, il accompagna Vsévolod jusqu'aux confins du territoire de Polotsk, le combla d'honneurs, et lui souhaita bonne santé et bonne chance.

Courtoisie entre deux princes de familles ennemies.

Vsévolod se rendit d'abord à Pskoff, et y fut très-bien reçu, quoique les citoyens de cette ville, appelés à Novgorod avec ceux de Ladoga, eussent concouru au jugement qui déclara sa déchéance. Mais la nouvelle de son arrivée chez les Pskoviens exaspéra Novgorod. On pilla les maisons de ses partisans, on les accabla d'amendes dont le produit, montant à deux cents grivnas, servit aux préparatifs d'une campagne contre Pskoff; Sviatoslaf Olgovitch appela de Koursk son frère Gleb; il manda encore les Poloutsis, éternel espoir de sa famille, et on se mit en marche; mais les Pskoviens gardèrent si bien les défilés de leurs épaisses forêts, et firent si bonne contenance que Sviatoslaf n'osa point dépasser la Doubrovna et ramena l'armée sans avoir combattu.

Vsévolod Mstislavitch, prince de Pskoff.

Pskoff se détache de Novgorod

C'est de cette époque et de cette manière que Pskoff, jusque-là dépendante et simple annexe de Novgorod, s'en détacha et devint une principauté particulière. Ses anciennes liaisons et son voisinage de Novgorod lui avaient communiqué la fierté et les institutions libérales de cette cité, et elle-même devint à son tour une république (de 1136 à 1139).

et devient une républi-que particulière.

Vsévolod Mstislavitch y mourut prince, et y fut remplacé, non par l'un de ses fils, mais par son frère Sviatopolk. C'est un exemple en faveur des oncles contre les neveux; mais cet exemple ne con-

Élection à Pskoff.

cerne qu'une province; mais certainement ici il y a plutôt élection que succession.

Ligues.

On a vu les Olgovitchs, princes de Tchernigof, ligués avec les fils du grand-prince Mstislaf contre les frères de ce même Mstislaf, c'est-à-dire contre le grand-prince actuel Yaropolk II et les princes de Souzdal et de Smolensk. Cette ligue datait de la première campagne des Novgorodiens contre Souzdal. Pendant les troubles de Novgorod, Vsévolod Olgovitch, soutenu des Poloutsis, avait supporté tout le fardeau de cette guerre.

Paix de Kief moyennée par Niphont, évêque de Novgorod,

Après la bataille d'Idanof, du moins le récit de Karamsin semble indiquer cette date, les Novgorodiens députèrent comme médiateurs auprès des parties belligérantes leur premier magistrat, Miroslaf, qui ne paraît pas avoir obtenu assez de crédit, et ensuite leur évêque Niphont, dont la vertu austère, l'éloquence persuasive, et plus encore peut-être le caractère sacré, déterminèrent une paix qui fut signée sous les murs de Kief,

presque aussitôt rom pue

mais qui dura peu de mois. Le fléau des nouvelles hostilités tomba sur la principauté de Péréaslavle. Un grand combat se donna au bord du Sipoï. Yaropolk est accusé de s'être enfui lâchement avec une grande partie de l'armée, tandis que sa garde, culbutant et poursuivant les Poloutsis, fut coupée par les princes de Tchernigof, et exterminée ou prise. Les vainqueurs enlevèrent même l'étendard du grand-prince.

Cependant les vaincus se montrèrent prêts à recevoir une nouvelle bataille sous les murs de la capitale. Mais Yaropolk, soit lâcheté, soit prudence, offrit la paix malgré ses frères, l'acheta en cédant aux Olgovitchs Koursk et une partie de la principauté de Péréaslavle. Maîtres de Tchernigof, ils menaçaient déjà la capitale au nord; du nouveau poste qu'on leur cède ils la menaceront au midi; et de ce même poste ils donneront la main aux Poloutsis, ces terribles alliés de leur fortune, bonne ou mauvaise. Quand on songe qu'il n'y avait guère, pour un cavalier, de la capitale à Tchernigof, que dix heures de trot et seulement cinq ou six de la capitale à Péréaslavle, on voit que, dès ce moment, la capitale et le trône sont à la merci des Olgovitchs. Ils avaient ratifié le traité en *baisant la croix que le métropolitain leur porta dans leur camp, suivant l'usage du temps*, dit Karamsin (2; 229).

Concessions d'Yaropolk aux Olgovitchs.

Mais plus leur élévation devenait prochaine et leur puissance remarquable, plus leurs rivaux se réunissaient pour leur résister. Quand on les vit cerner pour ainsi dire, et serrer de si près la capitale au midi et au nord, et dominer par un des leurs (Sviatoslaf) à Novgorod, une grande ligue se forma contre eux. Ce ne fut point d'abord par les armes qu'on s'avisa de les attaquer; on imagina d'affamer Novgorod pour en chasser Sviatoslaf Olgovitch. La ligue se composait de Pskoff, qui rompit toute relation avec son ancienne métropole, des principau-

Ligue des Monomaques et des princes de Polotsk contre les Olgovitchs.

corps et âme et fortune, en se *damnant* à lui. L'évêque de Novgorod reçut la charte du prince, et, nanti de ce titre, laissa le peuple se déchaîner contre un impie qui avait osé lui désobéir, un insolent qui prétendait racheter sa protection.

Sviatoslaf Olgovitch fut chassé honteusement, par un double motif sans doute : d'abord la nécessité de complaire aux coalisés pour rouvrir les routes aux marchands qui fournissaient le blé, et aussi par l'influence des prêtres. Mais, comme en le chassant, on encourait l'animadversion des Olgovitchs, on eut soin de garder en otage ses boyards et sa femme, qui fut enfermée au couvent de Sainte-Barbe.

Otages. Princesse enfermée dans un couvent.

Les Novgorodiens élurent alors, pour remplacer le prince déchu, Rostislaf, petit-fils de Monomaque, et firent avec les Pskoviens et le grand-prince une paix qui leur parut un chef-d'œuvre de politique.

Prince enfermé dans un couvent.

Sviatoslaf lui-même, arrêté par les habitans de Smolensk sur la route de Tchernigof, fut renfermé dans le monastère de Smiadinski.

Avant son arrestation, les autres Olgovitchs avaient déjà déclaré la guerre aux Monomaques, et la haine entre les deux familles, qui remontait presque jusqu'à la mort d'Yaroslaf-le-Grand, va durer un siècle tout entier.

Les Olgovitchs appelèrent les Poloutsis, c'était la coutume éternelle de cette maison, et ouvrirent la campagne par des ravages, à l'instant où les con-

fédérés licenciaient leurs troupes. Tous reprirent les armes; le grand-prince appela en outre une armée hongroise à son service, et vint épouvanter Tchernigof. Les habitans supplièrent leur prince de proposer la paix, l'assurant que le caractère connu d'Yaroslaf ne permettait pas de douter qu'il ne l'accordât facilement. Soit que cette invitation de la cité fût une injonction déguisée sous des termes adoucis, soit qu'en effet on comptât beaucoup sur la facilité du monarque, soit que les habitans de Tchernigof, en déclarant à leur prince *qu'ils avaient pénétré sa résolution de se retirer chez les Polovutsis*, lui otassent l'espoir d'y réussir, Vsévolod Olgovitch consentit à leur vœu, et, en descendant à la prière, obtint une paix que sanctionnèrent les sermens d'usage et l'échange de quelques présens. Ainsi cette guerre, pour laquelle on avait de part et d'autre déployé tant de forces, et qui semblait devoir être mortelle aux Olgovitchs, se réduisit à d'inutiles ravages, à la menace du siége de Tchernigof. Le traité laissa les ennemis des Monomaques aussi forts qu'auparavant, et tout prêts à reprendre les armes à la première occasion. Si le grand-prince accorda la paix sans y être forcé par quelque motif puissant et resté inconnu de l'histoire, ce fut l'esprit le plus borné et le cœur le plus lâche qui ait jamais compromis un empire; mais les événemens qui vont suivre permettent au moins de soupçonner une cause secrète à cette

Traité.

conduite inexpliquée, et non inexplicable. Le parti qui va bientôt porter au trône Ysévolod Olgovitch, devait déjà être formé; les conjurés étaient les membres de la haute aristocratie et du haut clergé, et comme le clergé avait fait tomber de la main de Mstislaf Vladimirovitch l'épée dont il menaçait déjà ce même Vsévolod (p. 406), le clergé et la noblesse de la capitale pouvaient fort bien avoir forcé le faible Yaropolk à traiter, quand certainement il pouvait, quand vraisemblablement il voulait vaincre.

Mort d'Yaropolk II.

Quoi qu'il en soit, Yaropolk, revenu à Kief après ce malheureux traité, y mourut presque aussitôt, le 28 février 1139.

L'histoire, en louant ses vertus, lui reproche beaucoup de faiblesse. Il lui était bien difficile de ne pas être faible, réduit comme il l'était à ne pouvoir compter sur personne. Ses frères, aussi puissans que lui par leurs apanages, où peut-être ils étaient mieux servis, le tenaient, comme le montre l'affaire de Péréaslavle, dans un état de contrainte; le clergé ne lui était pas sans doute plus dévoué ni plus ami qu'il ne l'avait été à son frère Mstislaf; la noblesse devait déjà être tout entière dans les intérêts des Olgovitchs; et à moins d'avoir le génie adroit, la persévérance de vingt ans, et l'heureuse destinée de Monomaque, on ne pouvait guère, en pareille conjoncture, être sur le trône qu'une dupe forcée ou une victime.

Une nouvelle principauté russe figure sous ce règne : c'est celle de Galitch. On se rappelle les Rostislavitchs,[1] qui s'étaient formé par leur courage des établissemens dans le sud-ouest de la Russie, entre les Kiéviens d'une part, et de l'autre les Polonais et les Lithuaniens ; on se rappelle surtout les malheurs de Vassilko, l'un de ces Rostislavitchs; cette branche de la race royale revivait alors en deux frères, dont le plus hardi, appelé Vladimirko, avait transféré sa résidence de Zvénigorod à Galitch, et fondé ainsi la nouvelle principauté. Vladimirko avait illustré son nom par des incursions chez les Hongrois, qui lui avaient rendu de sanglantes représailles. Tout à l'heure il était avec ses troupes au siége de Tchernigof sous la conduite d'Yaropolk II ; il se joignit aussi à Boris, petit-fils de Monomaque, guerroyant contre Béla *l'aveugle*, roi de Hongrie : voici le sujet de cette guerre. Principauté de Galitch.

Coloman, roi de Hongrie, avait jadis épousé une fille de Monomaque. Cette princesse était enceinte lorsque son époux, l'accusant d'infidélité, la répudia. Elle accoucha à Kief d'un fils nommé Boris. Celui-ci, arrivé à l'âge viril, revendiqua le trône hongrois en qualité de fils aîné et légitime de Coloman; des Russes et Boleslas, roi de Pologne, appuyaient ses prétentions ; des boyards hongrois assuraient que la seule et véritable cause de la répudiation de sa mère était la haine de son père Boris.

contre les Russes. Mais il ne sut profiter ni de cette disposition des seigneurs, ni de ces puissans secours; il s'enfuit à la première bataille décisive, sollicita ensuite, mais vainement, l'intervention armée de l'empereur d'Allemagne, et, quelques années plus tard, parut dans le camp de Louis VII roi de France, qui traversait la Hongrie pour gagner la Grèce et ensuite la Terre-Sainte.

Le roi de Hongrie (alors c'était Héïsa) demanda naïvement sa tête à Louis VII; Louis, de l'avis des évêques, la refusa, et donna à Boris un de ses chevaux pour s'évader pendant la nuit. Boris, qui avait épousé une parente de Manuel empereur d'Orient, se retira vers ce prince, et périt assassiné, en 1156, en servant Manuel contre Héïsa.

VSÉVOLOD II OLGOVITCH,

DE 1139 A 1146.

APRÈS la Mort d'Yaropolk II, Viatcheslaf, l'aîné de ses frères survivans, se rendit à Kief pour lui succéder. Avénement de Viatcheslaf.

Il est bon d'observer que ce Viatcheslaf était alors pourvu de l'apanage heureux de Péréaslavle. On a vu que ses deux frères, George et André, n'avaient pas souffert qu'Yaropolk II, en montant au trône de Kief, cédât Péréaslavle à son neveu Vsévolod Mstislavitch; qu'ils en chassèrent ce dernier le jour même qu'il y arriva; et qu'Yaropolk fut obligé d'abandonner ce neveu et de consentir à un arrangement avec ses propres frères. Il est probable que ce traité, sur lequel Karamsin passe si rapidement et que je ne me rappelle pas même avoir vu indiqué par Lévesque, contenait deux clauses très-importantes, savoir : 1° que Viatcheslaf, l'aîné des frères restant à Yaropolk II, serait reconnu héritier présomptif de la couronne, probablement à cause même

Convention des Monomaques.

de sa qualité d'aîné. Cela implique, du moins pour ce cas et entre les princes contractans, la double reconnaissance du droit de priorité des oncles sur les neveux, qui, à la vérité, restèrent étrangers à ce pacte, et du droit de primogéniture entre les oncles. Encore les princes contractans n'admettent-ils ces deux principes qu'au profit de leur branche; car s'ils les avaient admis en thèse générale, la couronne devait être par eux abandonnée à la branche des Sviatoslavitchs, aînée de la leur; ou plutôt à celle de Polotsk, l'aînée de toutes. Mais enfin cet arrangement volontaire de la part de deux Vladimirovitchs, qui se résignent à attendre leur tour selon leur âge et au préjudice de tous leurs neveux, et forcée comme on l'a vu de la part du grand-prince Yaropolk II, présente toujours une idée de droit moins irrégulière que tout ce qu'on a pu observer jusqu'ici. 2° Il semble, en second lieu, résulter de l'arrangement précité, que ce fut en qualité d'héritier présomptif de la couronne que Viatcheslaf a été pourvu de la principauté de Péréaslavle; car ce n'était pas lui, mais seulement ses cadets Georges et André, qui en avaient expulsé de vive force leur neveu Vsévolod Mstislavitch; et on ne voit point pourquoi l'un de ces deux princes n'aurait pas gardé pour lui cette province, qu'ils avaient pour ainsi dire conquise, ou pourquoi le grand-prince Yaropolk II, qui la possédait avant de monter au trône, ne l'aurait pas conservée pour lui-

même, si déjà on ne l'avait considérée comme l'apanage nécessaire de l'héritier présomptif. En y parvenant, il montait pour ainsi dire sur les marches du trône, et se tenait en mesure de s'y asseoir dès qu'il viendrait à vaquer.

Ainsi les Monomaques ou Vladimirovitchs paraissent être convenus, au commencement du règne d'Yaropolk II, 1° qu'Yaropolk II tenait légitimement le trône en qualité d'aîné des frères survivans du dernier monarque Mstislaf; 2° que le second de ces frères lui succéderait ensuite; 3° que les autres succéderaient à leur tour suivant l'ordre de primogéniture et au préjudice de tous leurs neveux; 4° et enfin que Péréaslavle resterait ou deviendrait l'apanage ordinaire de *l'héritier présomptif* sous chaque règne.

Ce fut sans doute en vertu de cette convention que Viatcheslaf, prince de Péréaslavle, apprenant la mort de son frère le grand-prince Yaropolk II, se rendit à Kief pour lui succéder; et ce fut encore en vertu de cette convention, vraisemblablement publiée ou divulguée depuis sa conclusion, que le *métropolitain, accompagné du peuple* et aussi du clergé selon toute apparence, *vint à sa rencontre avec les cérémonies en usage pour la réception des souverains* (K., t. 2, 239).

Ainsi Viatcheslaf monte au trône en vertu d'un droit de succession convenu avec ses frères, et que le clergé et le peuple semblent reconnaître. Voici

l'aurore d'un ordre de choses régulier et légal, si l'on veut se montrer indulgent et facile. Mais ce droit, convenu entre les frères survivans d'Yaropolk II, avait été violemment imposé au grand-prince Yaropolk II, par ses frères, à leur profit personnel et exclusif; mais ni le clergé, que cela pouvait intéresser beaucoup et ne devait nullement regarder; mais le peuple, que cela regardait essentiellement, n'avaient pas été consultés, et leur adhésion présente pouvant être l'effet de l'irréflexion, de la seule curiosité, peut-être même de quelque intrigue aujourd'hui ignorée, ne peut guère passer pour une sanction nationale. D'ailleurs il n'est ici question que du peuple de Kief, et Kief n'était pas la nation. En outre, les neveux des Vladimirovitchs n'avaient pu accueillir un concordat qui les dépouillait, même sans aucune espèce d'indemnité; les branches rivales de celle de Monomaque n'avaient jamais renoncé à leurs prétentions, qui elles-mêmes ne s'appuyaient sur aucun principe admis ni sur aucun usage, puisqu'il n'y en avait point; et surtout Vsévolod Olgovitch n'entendait pas se résigner à céder encore le trône qu'avait occupé son grand-père avant Monomaque, à tous les petits-fils de ce Monomaque. Il se crut assez fort pour saisir la couronne, et il s'en empara.

Vsévolod Olgovitch s'empare du trône.

Nous avons vu ce Vsévolod Olgovitch enlever à un de ses oncles la principauté de Tchernigof, et s'y maintenir, malgré le grand-prince Mstislaf-

le-Grand, dont le clergé enchaîna la vengeance et faussa la politique ; ensuite se faire céder la principauté de Vouychégorod, d'où il épiait l'occasion ou de renverser Yaropolk II, ou de lui succéder ; et enfin conjurer avec un bonheur miraculeux, si ce ne fut pas le résultat de quelques sourdes pratiques, une ligue presque universelle formée par cet Yaropolk II, pour mettre à la raison ce dangereux vassal. Si du moins, en lui accordant la paix, les confédérés, tous intéressés à l'affaiblir, lui avaient ôté une partie de son territoire, on concevrait que, n'ayant pas besoin de l'abattre entièrement, ils se fussent bornés à l'humilier. Mais ils ne lui ôtèrent pas un client, pas une obole, pas un pouce de terrain, pas même cette principauté de Vouychégorod, où il était, pour les aspirans au trône et même pour le grand-prince, un voisin si redoutable.

Karamsin explique cela par la *générosité* ou la *faiblesse* du grand-prince. Yaropolk II n'a pu être généreux ou faible à ce point ; ou du moins ses frères, qui avaient poussé la prévoyance jusqu'à chasser leur propre neveu de Péréaslavle, n'auraient pas manqué d'apercevoir et d'empêcher une si énorme faute, si quelque puissance plus forte qu'eux ne leur avait lié la langue et les mains.

Voici comme j'explique ce fait. Les princes avaient coutume de consulter leurs boyards et par-

»*usurpateur*, et si les conditions faites entre nos »deux pères ne te paraissent pas une loi sacrée, »deviens, j'y consens, monarque de Kief; pour »moi, je me retirerai à Tourof. » (Karamsin, t. 2, p. 240.)

Convention entre Oleg Sviatoslavitch et Vladimir Monomaque.

Il est bien déplorable que ces conditions, convenues entre Oleg Sviatoslavitch et Vladimir Monomaque, auxquelles se réfère ainsi Viatcheslaf, ne nous soient pas textuellement transmises. Nous savons pourtant que, après une longue et cruelle inimitié, ces deux princes se réconcilièrent; qu'ils formèrent même une ligue qui ne finit qu'à leur mort, et dont Monomaque était le chef. Mais il reste à savoir si, dans leurs transactions politiques, on pourrait trouver une clause ou un ensemble de dispositions équivalant à cette formule: « A l'avenir et pour toujours, ou du moins pour quelques générations, le trône appartiendra aux descendans de Monomaque, Oleg y renonçant par la présente pour tous les Sviatoslavitchs, et sa race et la leur.» Ceci est douteux, quoique la position précaire des Sviatoslavitchs ait pu leur inspirer une résignation forcée, et qu'en aidant à écraser les Poloutsis ils aient assuré la supériorité effective de Monomaque sur tous les princes et sur eux-mêmes.

Mais encore cela posé, il resterait à savoir jusqu'à quel point, dans les idées du temps, une pareille concession de la part d'un prince pouvait engager ses frères, leur race et la sienne. Il faut que

le droit soit bien fort et bien enraciné pour étendre si loin ses conséquences les plus capitales, et certes ce n'était point le cas en Russie.

Installation de Vsévolod à Kief.

Aussi cette ambassade du métropolitain, qui peut-être était une des créatures de Vsévolod, ne produisit aucun résultat favorable à Viatcheslaf. Il sortit de la capitale, emportant avec lui cette lueur d'ordre de succession observée plus haut, et Vsévolod Olgovitch monta au trône, suivant des principes contraires. « Il s'empara solennellement du » trône des grands-princes, dit Karamsin; il donna » au *métropolitain* et aux *boyards* un repas splen- » dide; le vin, l'hydromel, les mets et les fruits de » toute espèce furent prodigués au *peuple*; les *églises* » et les *couvens* reçurent de riches aumônes. » (Karamsin, t. 2, p. 240.) Ce n'est pas là entrer en ennemi dans une conquête enlevée de vive force, c'est payer la bienvenue à ses amis : et ceci est d'autant plus remarquable, qu'à cette époque toute ville prise, même par capitulation, était mise à feu et à sang, et les citoyens échappés au glaive échappaient rarement à l'esclavage. Il est vrai que Vsévolod se piquait de politique, et que, voulant s'établir à Kief, il devait tâcher d'en gagner la population; mais, en lui accordant cette intention naturelle, de pareilles avances montrent assez qu'il croyait bien moins avoir des ennemis à séduire, que des créatures à fêter après un si éclatant succès. L'incendie du faubourg de Kopiref fut

veux ; devenus oncles à leur tour, ils soutiennent la priorité des oncles ; et si un de leurs oncles survivant, était venu réclamer en sa faveur ce droit des oncles, ils l'auraient repoussé au nom du droit des neveux, en même temps qu'ils repoussaient les neveux au nom du droit des oncles. Nous verrons Vsévolod Olgovitch désigner pour son successeur au trône Igor, l'aîné de ses frères alors vivans, qui lui succéda en effet.

Mais pourtant, lorsqu'il parvint à la couronne, ce n'était pas à cet Igor mais à un de ses neveux qu'il avait cédé Tchernigof, la plus importante principauté de sa famille.

De tout cela il résulte, on ne saurait trop le répéter, qu'il n'y avait ni usage, ni règle, ni loi de succession. En un mot rien qui précisât les prétentions des princes de la race royale.

Réponse d'André de Péréaslavle à Vsévolod Olgovitch.

La réponse que fit à Vsévolod Olgovitch, André, sommé par lui de quitter Péréaslavle, est remarquable : « Non, dit-il, je n'y consentirai jamais : » mon aïeul et mon père étaient princes de Péréaslavle et non de Koursk ; je suis ici dans *mon patrimoine, c'est ici le séjour de ma fidèle garde*, la » mort seule peut m'en faire sortir, etc. » Comment l'entendait-il ? ce patrimoine qu'il veut conserver appartenait tout à l'heure à son frère Viatcheslaf, qui l'avait quitté pour le trône. Mais ayant perdu le trône, Viatcheslaf n'avait-il plus droit d'y rentrer ?

C'est ici le séjour de ma fidèle garde, est une ex-

pression équivoque, bien capable de faire sentir combien les termes de la traduction au moins, même ceux qu'elle prête avec guillemets aux personnages historiques, peuvent induire en erreur. Qui ne serait tenté de croire que la garde d'André habitait depuis longues années à Péréaslavle, si l'on ne savait d'ailleurs qu'il n'y était venu lui-même que peu de jours auparavant, et que la garde d'un prince, attachée à sa personne comme son ombre, le suivait partout? Je fais cette observation pour justifier les rectifications qui plus tard me paraîtraient nécessaires.

Ce qui frappe le plus dans le cours de ce règne, c'est la conduite de Novgorod. Affaires de Novgorod.

Après des hostilités sans ensemble, sans vigueur et sans résultats, Vsévolod avait traité successivement avec plusieurs princes, qu'il s'engageait à ne point inquiéter dans leurs apanages. Mais George Vladimirovitch, frère puîné de Viatcheslaf détrôné et d'André prince de Péréaslavle, prétendant après eux à la couronne si elle revenait à leur branche, n'avait pas encore déposé les armes, ni renoncé à ses prétentions au trône tout éloignées et toutes compromises qu'elles fussent. Il y parvint en effet en 1154. Trois princes y arrivèrent avant lui, mais il y a des gens qui savent attendre, et un trône en vaut toujours la peine.

George était prince de Souzdal; il demanda des troupes auxiliaires à Novgorod, dont le prince était

sition du prince s'empirant par ses sévérités même, le grand-prince Vsévolod voulut envoyer à Novgorod son fils au lieu de son frère. Les Novgorodiens députèrent à Kief leur évêque Nyphont, pour aller chercher le prince offert et accepté. Mais à qui l'avait-on offert, et qui l'avait accepté? Une faction, ou le peuple assemblé? Une faction n'a aucun droit; le peuple s'assembla-t-il en présence de Sviatoslaf pour délibérer contre lui? La chose n'est ni impossible ni sans exemple à Novgorod! Mais que cette révolution soit l'œuvre d'un parti ou de la cité entière, elle avait pour agent, et sans doute pour chef, cet évêque Nyphont, que nous avons déjà vu si influent dans sa république, et qui va lui-même chercher le nouveau prince.

Le fils du [gr]and-prince accepté.

L'évêque Nyphont.

Les choses en étant venues à ce point, Sviatoslaf, à qui une funeste expérience avait fait connaître l'humeur des Novgorodiens, ne songea plus qu'à sauver sa vie et sa liberté. Il s'échappa donc secrètement de l'intraitable cité; le possadnik Yakoun l'accompagnait. Le peuple en fureur poursuivit ce magistrat déserteur, l'atteignit, le chargea de chaînes, et l'exila dans le pays des Tchoudes, ainsi que son frère, après les avoir imposés l'un et l'autre à une amende de onze cents grivnas. Ces deux hommes parvinrent à se réfugier à la cour de George Vladimirovitch, prince de Souzdal, où s'étaient également réfugiés avant eux les émigrés novgorodiens de la faction opposée à Sviatoslaf.

[P]olitique de [G]eorge Vla[d]imirovitch.

George traita aussi affectueusement les hommes des deux partis ennemis, et, par cette politique engageante, chercha toute sa vie à gagner les cœurs pour arriver au trône. Ce moyen lui réussit, quoiqu'un peu tard. J'ignore si le possadnik Yakoun fut arrêté dans la compagnie du prince. Les Novgorodiens auraient-ils arrêté leur magistrat et respecté la fuite de leur prince? ce dernier aurait-il échappé par quelque heureux hasard, ou par une course plus rapide?

On appelait *possadnik*, à Novgorod, le premier magistrat : il était élu par le peuple. On conçoit que le peuple s'indigna de voir un tel fonctionnaire l'abandonner pour suivre un prince réprouvé. Possadnik.

Cependant l'évêque Nyphont, amenant de Kief le fils du grand-prince Vsévolod Olgovitch, était déjà parvenu à Tchernigof, lorsqu'un message de Novgorod vint apprendre au monarque que la république ne voulait plus entendre parler ni de son frère, ni de son fils, ni de personne de sa famille, et que les seuls Monomaques étaient dignes de la gouverner. On devine aisément d'où venait cette résolution nouvelle. Les membres influens de deux factions puissantes et rivales se trouvaient réunis dans leur disgrâce à la cour d'un Monomaque, George, prince de Souzdal, qui n'épargnait rien pour conserver ou capter leur affection; par eux il gagna leurs partisans restés dans

Novgorod veut un Monomaque.

Les émigrés à Souzdal.

la ville, et la fusion de ces deux partis produisit celui qui alors faisait la loi.

Courroux du grand-prince.

Mais Vsévolod, indigné de ces caprices, fit arrêter les ambassadeurs et l'évêque lui-même. Cette capture était si importante que Novgorod se crut obligée de capituler. Une nouvelle députation fut donc envoyée à Kief; elle protesta que la république *était soumise à Vsévolod comme au monarque souverain de toute la Russie*, et que le peuple désirait avoir pour prince un des frères de son épouse, Sviatopolk ou Vladimir, tous deux fils de Mstislaf-le-Grand. L'artifice était grossier; car l'un et l'autre des princes demandés étant des Monomaques, la république n'accordait rien: aussi Vsévolod ne fut-il pas dupe de cette concession maladroite. Mais (et ceci montre bien le cas que les princes faisaient de l'apanage de Novgorod) il donna en commun à ses deux beaux-frères la petite principauté de Brest, pour les détourner l'un et l'autre d'accepter les offres que la capricieuse république pourrait leur faire. Il fallait bien pourtant que le prince y eût encore une certaine considération, puisqu'on en voulait un, dit Karamsin, comme préservatif contre l'anarchie. Cependant Sviatopolk et Vladimir parurent préférer l'apanage de Brest, ainsi partagé, à la principauté restreinte et précaire de Novgorod.

Il est probable que cette république aurait bien su ou trouver quelque prince ou s'en passer, si

on s'était contenté, pour tout dommage, de lui refuser l'un des deux qu'elle consentait à recevoir; mais on prit des mesures plus hostiles. Son territoire ne pouvait nourrir sa population; les princes, ou de leur propre mouvement, ou forcés, ou gagnés par le monarque, s'opposèrent au passage des blés dont elle avait besoin, et dans toutes les villes on emprisonna ses marchands. Alors Novgorod promut à la dignité de possadnik, qui devenait la première, vu l'absence de tout prince, un nommé Soudila, émigré revenu de Souzdal, et l'un des chefs de la faction ennemie de Sviatoslaf Olgovitch. Au bout de neuf mois de discordes une députation vint offrir le gouvernement de Novgorod à George Vladimirovitch lui-même. Ce prince n'eut garde de quitter sa principauté, où il était chéri, pour confier tout son avenir à la légèreté ou à la politique novgorodienne; mais il envoya de nouveau son fils Rostislaf. Dès que celui-ci fut arrivé, les Novgorodiens, toujours occupés d'assurer leurs institutions, qu'on attaquait toujours, « le conduisirent au palais archiépiscopal, et lui » firent prêter serment de conserver leurs priviléges » et leurs libertés. Ce ne fut qu'après avoir ainsi so- » lennellement juré d'être fidèle à cette condition » que ce prince fut élevé sur le trône. » (Lévesque, t. 1, p. 225.)

Mesures contre Novgorod.

Élection de George.

Il envoie son fils Rostislaf.

Serment qu'on exige.

A la nouvelle du retour de Rostislaf à Novgorod, Ysévolod enlève à George la ville d'Oster, et mande

aux Novgorodiens qu'il consent à leur donner son beau-frère Sviatopolk, ainsi qu'ils l'avaient demandé par leur dernière ambassade. La conjoncture et le désir de complaire aux vœux de son épouse lui dictaient également cette résolution. La cité ne fut pas plus tôt instruite et de cette concession et de l'empressement avec lequel Sviatopolk s'était mis en route, qu'elle enferma Rostislaf, peut-être déjà parjure, dans le palais épiscopal, *prison ordinaire des princes déchus*. Sviatopolk, en entrant dans la ville, dut ouvrir lui-même les portes de la prison à son compétiteur, qui retourna vers son père. C'était une sorte d'usage à Novgorod, soit pour avoir un prince en réserve, si le nouvel appelé n'arrivait point ; soit que ce peuple altier voulût que la déchéance de l'un fût une leçon pour l'autre, et qu'avant de monter au trône le prince vît bien comment on en descendait.

Rostislaf emprisonné.

Prison des princes.

Mort d'André de Pérésalavle.

Vers cette époque mourut André, prince de Péréaslavle, où il s'était maintenu d'abord en battant les troupes du grand-prince Vsévolod, ensuite par une réconciliation durable. Viatcheslaf était son héritier, dit Karamsin ; cependant il laissait deux fils, Vladimir et Yaropolk, qui moururent seulement, le premier en 1166 et le second en 1157, si j'en crois le quatrième tableau généalogique de Karamsin. Supposer en ce cas que Viatcheslaf devait être l'héritier d'un de ses frères cadets, André, c'est admettre, même pour les apanages

particuliers, le droit de priorité des oncles sur les neveux. Or, ce droit n'était rien moins que certain, et Viatcheslaf ne le réclamait pas. D'ailleurs il y avait encore un frère George qui aurait eu un titre égal à cet héritage, à moins qu'on ne veuille encore s'appuyer du droit de primogéniture entre les oncles, car Viatcheslaf était l'aîné de George. Mais il était aussi l'aîné d'André lui-même, pourquoi ne lui avait-il pas repris Péréaslavle, l'ayant quitté pour le trône, où il eut à peine le temps de s'asseoir ? Non, il n'y a encore ici aucun droit positif. Le grand-prince Vsévolod ordonna à Viatcheslaf de quitter Tourof pour Péréaslavle, parce que cette mesure présentait au grand-prince un double avantage : d'abord elle le rendait maître de Tourof, qu'il revendiquait pour son fils, comme une ancienne dépendance de la grande principauté (mais sur ce pied il pouvait aussi réclamer tous les apanages, qui tous, sans exception, étaient aussi d'anciennes dépendances de la grande principauté) ; ensuite il enlevait Péréaslavle, ou à ce George, qui n'avait pas encore traité une seule fois avec lui, ou à deux jeunes princes, les fils d'André, Vladimir et Yaropolk, qui pouvaient avoir un caractère inquiétant, et il la mettait entre les mains de ce Viatcheslaf, si facilement chassé du trône de Kief, si débonnaire à Tourof. C'était assez d'avantages pour Vsévolod Olgovitch, et son intérêt et sa prépondérance furent le seul droit qui régla

Viatcheslaf envoyé à Péréaslavle.

cette affaire. Viatcheslaf obéit à regret. Tourof était pour son inertie un asile précieux. A Péréaslavle il se trouvait pressé entre le grand-prince, dont l'amitié devait lui être fort suspecte, et les Poloutsis, alliés éternels des Sviatoslavitchs et voisins redoutables même pour un prince plus énergique.

Déméléś, guerres, traités.

Il y fut assiégé par des princes russes, qui cherchaient à se procurer par les armes des apanages que leur refusait le grand-prince. Dans cette ligue figuraient des Olgovitchs, frères du monarque; celui-ci les combattit, les apaisa par des concessions de quelques places, et par l'entremise de ce moine Sviatocha, dont nous avons parlé sous le règne de Sviatopolk II. Les Olgovitchs se plaignaient de ce que leur frère ne pensait, disaient-ils, qu'à son fils et à ses beaux-frères les fils de Mstislaf-le-Grand. Mais il fut impossible de réconcilier jamais le grand-prince Vsévolod et George Vladimirovitch, prince de Souzdal.

Cependant la paix, la prospérité et la gloire étaient revenues à Novgorod, dont les navires trafiquaient au loin, et dont la flotte avait battu celle des Suédois (en 1142).

Vsévolod, plus politique que guerrier, ne négligeait aucune adresse pour réconcilier toutes les branches de la famille royale dès qu'elles cessaient de se montrer ses ennemies. Ainsi il maria son fils Sviatoslaf avec une fille de Vassilko, prince de Polotsk; son allié Ysiaslaf Mstislavitch donna la

sienne à Rogvold, autre prince de la branche de Polotsk. Ce fut au milieu des fêtes de ce double hymen que Vsévolod conclut une ligue formidable contre Vladimirko, qui, après la mort de ses frères, s'était déclaré souverain (K. 2, 251), c'est-à-dire, je crois, prince indépendant de Galitch. Mariages. Ligue contre Vladimirko.

Ce Vladimirko, réunissant en sa personne toute la puissance des anciens Rostislavitchs (p. 467), avait le courage de ses pères, et tout récemment il venait de renvoyer au monarque, par forme de déclaration de guerre, la formule ordinaire du serment. Karamsin n'a pas donné cette pièce importante, qui aurait pu jeter une grande lumière sur les rapports des apanagistes et du grand-prince. Vladimirko avait encore tenté d'enlever la principauté de Vladimir au fils de Vsévolod. Guerre.

La guerre, où les Hongrois figurent comme alliés de Vladimirko, se passa toute en observation, et une habile manœuvre promettait l'avantage au grand-prince, lorsqu'il consentit à la paix sur les instances de son frère Igor, à qui l'adroit Vladimirko venait de promettre le secours de toutes ses forces pour l'aider à monter au trône après Vsévolod. Igor fit même valoir ce motif auprès de son frère, qui, le jour même, donna au prince de Galitch le *baiser de paix*. Ceci est une millième L'accord d'Igor et de Vladimirko amène la paix.

preuve que le droit de succession dépendait uniquement de la force.

Un nouveau sujet de rupture se présenta bientôt. Un certain Berladnik, fils d'un Rostislaf, et neveu de Vladimirko, dépouillé par cet oncle, *gagna les habitans* de Galitch, qui le *reconnurent pour leur prince*, et fermèrent leurs portes à Vladimirko, qui s'était absenté pour une partie de chasse. La ville fut assiégée, prise et une foule de citoyens massacrés. Berladnik s'enfuit à Kief, où le grand-prince lui accorda un asile. Il n'en fallait pas plus pour donner de l'ombrage à Vladimirko, et peut-être à Vsévolod des projets hostiles. Mais des soins plus pressans occupaient alors le monarque. Vladislas, duc de Pologne, son gendre chéri et l'ami de tous les Olgovitchs, avait grand besoin de secours contre ses propres frères. Vsévolod réunit donc tous ses alliés dans son palais de Kief. Là, suivant l'exemple de Monomaque, il leur annonce que, sentant sa fin approcher, il veut choisir lui-même son successeur. Il désigna Igor, l'aîné des deux frères qui lui restaient (l'autre s'appelait Sviatoslaf); et, dit Karamsin, « les princes » furent *obligés* de lui prêter le *serment de fidélité*; ceux de Tchernigof, et son frère Sviatoslaf, » obéirent d'abord; mais Ysiaslaf, *après avoir hésité, n'osa cependant pas désobéir* (K. 2, 253). » Les princes étaient-ils instruits de ce but de la convocation? S'ils l'avaient connu d'avance, se se

Révolution à Galitch.

Contre-révolution,

Pologne.

Congrès ou guet-apens à Kief.

raient-ils rendus à l'appel du monarque? Une fois réunis, et pour ainsi dire pris dans son palais, leur adhésion put-elle être libre? Ysiaslaf, qui *hésita* en présence du monarque, n'aurait-il pas résisté hors de sa puissance? Que vaut une adhésion forcée et des sermens ravis à la peur? Quels droits avait ce conciliabule de quelques princes, attirés par un despote comme dans un piége, de stipuler pour tous les princes, et surtout pour la nation? Je ne vois encore, dans tout ceci, rien qui puisse fonder un droit, ce n'est qu'un abus de confiance, un guet-apens, un décret de despote. Toutefois, dit Karamsin, cette cérémonie tranquillisa Vsévolod. A la bonne heure! Et Igor, déclaré héritier présomptif, laissant le monarque rétablir à Kief sa santé dérangée, conduisit l'expédition de Pologne, qui se termina par un arrangement favorable à Vladislas. Ensuite les cruautés de ce Vladislas l'ayant bientôt fait chasser, il vint implorer encore le secours de son beau-père.

Nouvelle guerre entre le grand-prince et Vladimirko.

Mais alors Vsévolod ne songeait qu'à prévenir les attaques de Vladimirko. Une première campagne bien pénible fut sans résultat, et le grand-prince faisait de nouveaux préparatifs pour une seconde, quand une maladie cruelle le saisit.

Mort.

On le porta dévotement à Vouychégorod, lieu alors célèbre par les *miracles des saints, Boris et Gleb* (K. 2, 255), qui ne le guérirent point.

de Vsévolod II.

Voyant qu'il fallait mourir, Vsévolod désigna encore une fois Igor pour son successeur, *ordonna au peuple de lui prêter serment de fidélité*, et envoya son gendre Vladislas rappeler à Ysiaslaf Mstislavitch la promesse qu'il avait faite au *congrès de Kief*. Le boyard Miroslaf, chargé d'une pareille mission, se rendit vers les princes de Tchernigof, et ceux-ci, comme Ysiaslaf, répondirent qu'ils ne trahiraient point leur serment. Alors Vsévolod s'endormit paisiblement du sommeil éternel. (K. 2, pag. 255.)

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE.


Stanford University Libraries
3 6105 013 552 406

